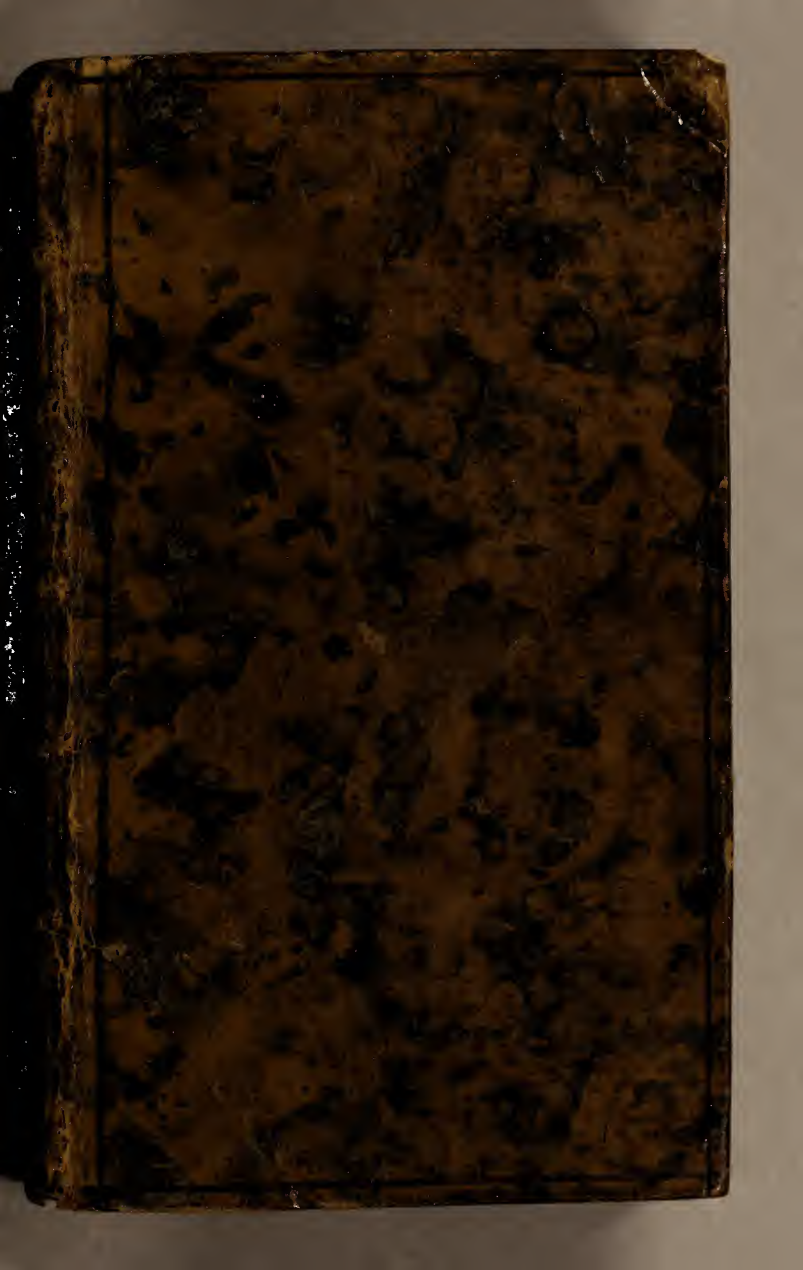
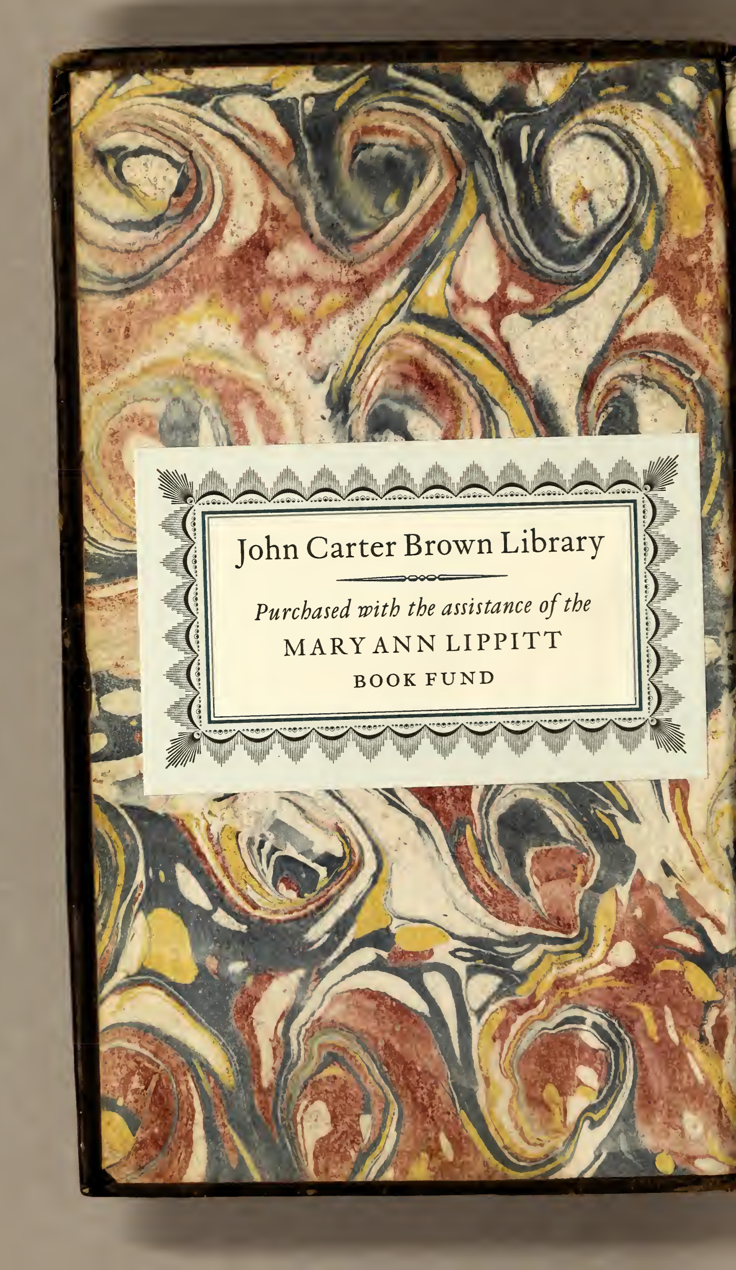
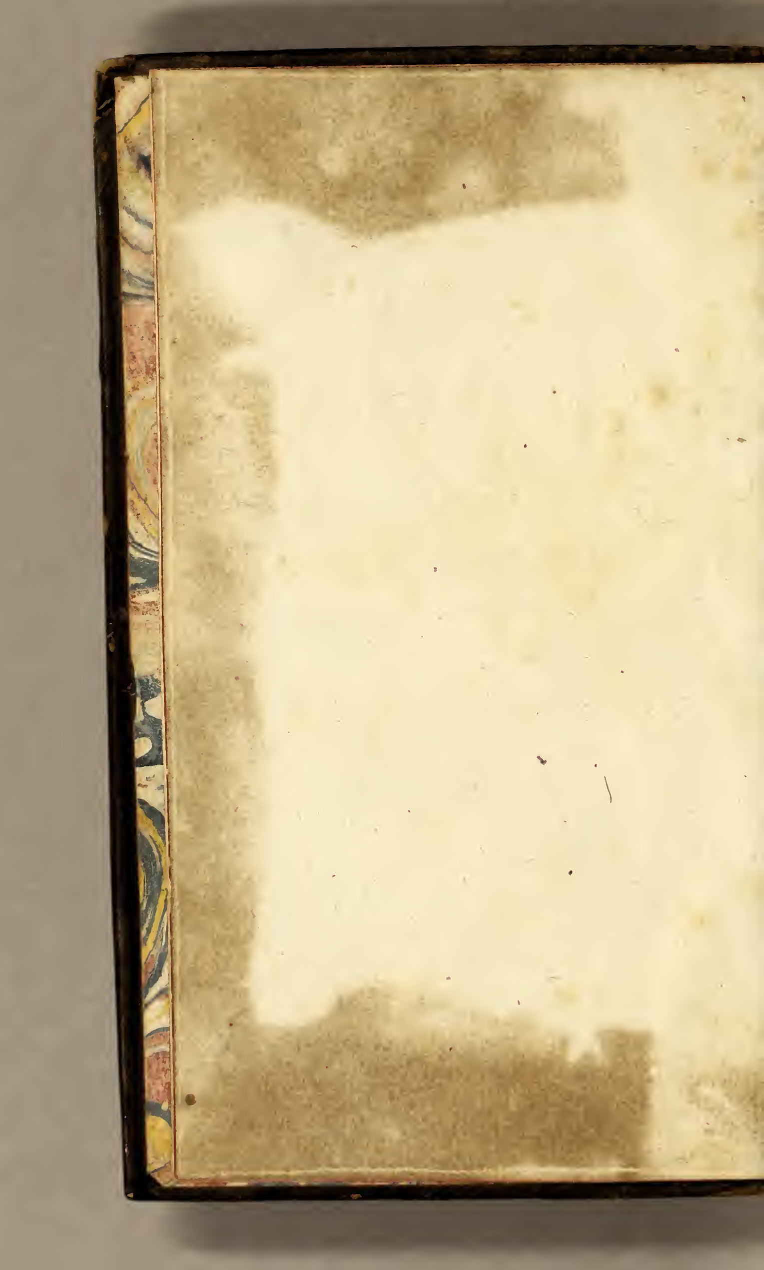




John Carter Brown Library
Purchased with the assistance of the
MARY ANN LIPPITT
BOOK FUND



PROYART
B



HISTOIRE

DE

LOANGO, KAKONGO,

ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE.

HISTOIRE
DE
LOANGO, KAKONGO,
ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE ;

Rédigée d'après les Mémoires des Préfets Apostoliques de la Mission françoise ; enrichie d'une Carte utile aux Navigateurs :

DÉDIÉE A MONSIEUR.

Par M. l'Abbé PROYART.

PRIX 3# relié en veau.



A PARIS,

Chez { C. P. BERTON, Libraire, rue Saint Victor.
N. CRAPART, Libraire, rue Vaugirard.

A LYON,

Chez BRUYSET-PONTHUS, Imprimeur-Libraire, rue Saint Dominique.

M. DCC. LXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI



A

MONSIEUR,

FRERE DU ROI.

MONSEIGNEUR,

DIGNE héritier des ſentimens du Sage que la France pleure encore ; comme lui

vous estimez les Lettres, mais autant que l'usage en est réglé sur leur destination légitime. Qu'un Ouvrage soit en lui-même une Merveille d'invention, ou un Modele de style, il n'est plus qu'un beau Monstre à vos yeux, dès qu'il peut écarter son Lecteur des regles sacrées du devoir; & l'on sait qu'au contraire les moindres productions de l'Esprit, qui ont pour but l'utilité commune, dans l'ordre Moral ou Littéraire, ont des droits privilégiés à

votre estime. C'est, Monseigneur, sur ces sentimens & cette disposition de votre cœur, que je fonde la confiance que ce petit Ouvrage ne vous déplaira pas : c'est le tableau simple d'un Peuple simple, mais pourtant d'un Peuple d'hommes. Ce seul titre, Monseigneur, vous intéressera ; & vous applaudirez, avec cette douce satisfaction des Ames sensibles & vertueuses, aux vues de la Religion, la vraie mere de

l'Humanité, qui se propose de conduire ce Peuple grossier au souverain bonheur, par la connoissance du Dieu qui en est le principe & le terme.

Je suis avec le plus profond respect,

DE MONSEIGNEUR,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,
l'Abbé PROYART.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
LOANGO, KAKONGO,
ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de l'Ouvrage & sa division.

IL est assez surprenant que nos vaisseaux fréquentent habituellement les côtes de Loango, Kakongo, & autres Royaumes d'Afrique, que nos Négocians même y ayent des comptoirs ; & que nous ignorions absolument ce qui se passe dans l'intérieur de ces Etats, & quels sont les peuples qui les habitent. On aborde chez eux : on leur donne

des marchandiſes d'Europe : on charge leurs eſclaves & on revient. Perſonne juſqu'ici n'avoit encore pénétré dans le pays en obſervateur ; perſonne du moins ne s'y étoit fixé aſſez de temps pour qu'on pût compter ſur ſes obſervations. On juge de ces différens peuples par ceux qui habitent le long des côtes ; & parce que ceux-ci, ſouvent trompés par les Européens, ne ſe font point ſcrupule de les tromper à leur tour, on accuſe toute la nation de duplicité. Ils vendent des hommes, on les accuſe d'inhumanité. Eſt-il beaucoup plus humain de les acheter que de les vendre ? mais on ne fait point attention que ces hommes qu'ils vendent ſont des ennemis pris en guerre & auxquels ſouvent ils auroient eu droit d'ôter la vie. On croit que le pere vend ſon fils, le Prince ſes ſujets ; il n'y a que celui qui a vécu parmi eux qui ſache qu'il n'eſt pas même permis au maître de vendre ſon eſclave, s'il eſt né dans le Royaume, à moins qu'il ne ſe ſoit attiré cette peine par certains crimes ſpécifiés dans la loi.

On ne s'en tient point à ces imputations : on prétend que ces peuples ſont auſſi diſſolus dans leurs mœurs que perfides & inhumains dans le commerce de la vie ; &, ſans qu'ils ayent été entendus ſur des chefs ſi graves, on leur fait le procès : les conjectures & les ouï-dire, quelques relations infideles ſont les preuves & les témoins. Ils ſont en même temps accuſés, jugés, condamnés. Des gens qui n'ont jamais conſidéré leur pays que du haut de l'Obſervatoire les excommunient, la carte à la main, & déclarent leurs climats déchus de toute eſpérance à la religion du vrai Dieu. A une ſentence ſi rigoureuſe, fondée ſur une accuſation ſi frivole, reconnoîtroit-on le ſiecle qui ne prêche que raiſon & humanité ?

Ces peuples ont des vices, quel peuple en eſt exempt ? mais fuſſent-ils plus méchans & plus vicieux encore, ils n'en auroient que plus de droit à la commiſération & aux bons offices de leurs ſemblables ; & quand le Miſſionnaire déſeſpéreroit d'en faire des Chrétiens, l'homme

devroit encore eſſayer d'en faire des hommes.

Celui qui ne mérite que les noms odieux de ſacrilege & d'impie, en prêchant au Chrétien la ſuffiſance de la loi de nature, pourroit s'appeller l'Apôtre de l'humanité, s'il alloit en prêcher l'obſervance au Barbare qui s'en écarte. Mais il y a peu d'apparence que le zèle qui porte certains Philoſophes modernes à parcourir les grandes villes, à voyager de palais en palais, en ſe donnant en tous lieux pour les patrons de l'humanité, leur perſuade jamais de s'arracher à la douceur des climats qui nourriſſent leurs docteurs de l'encens de la flatterie, pour aller au-delà des mers annoncer à des hommes pauvres & groſſiers qu'ils ſont hommes, & leur apprendre à ſe connoître en connoiſſant le Dieu qui leur a donné l'être. Cet emploi ſi digne d'un vrai philoſophe, ne fut jamais que celui du philoſophe chrétien : tant il eſt vrai que l'humanité, comme les autres vertus ſociales, ſont bien plus les vertus de la religion chrétienne que

celles de la philoſophie du jour. Ce ſont des Miſſionnaires qui, malgré les préjugés ſi peu favorables aux peuples dont nous parlons, n'ont pas fait difficulté de s'expatrier pour aller ſe fixer auprès d'eux; dans le deſſein, ſinon de les rendre parfaits, au moins de les rendre meilleurs. Nous ne hazarderons dans cette hiſtoire aucune conjecture: nous n'avancerons rien que d'après ces témoins irréprochables. Comme ils ignoroient la langue du pays, à leur arrivée, ils eurent le loiſir d'être obſervateurs, avant de pouvoir être Miſſionnaires.

On ne doit point s'attendre que nous donnions une hiſtoire bien étendue de peuples qui n'ont pas encore l'uſage de l'écriture, & qui n'y ſuppléent par aucune eſpece de monument; enſorte que cet ouvrage ſera moins le récit de ce qui s'eſt paſſé chez eux, que le tableau de ce qui s'y paſſe aujourd'hui. Je le diviſerai en deux parties. Je rapporterai à la premiere tout ce qui regarde le pays, & à la ſeconde ce qui concerne la Miſſion. Dans l'une

on verra quelle eſt la ſituation géographique des lieux & la température du climat ; la nature du ſol & ſes productions les plus communes dans les genres végétal & animal : quel eſt le caractere des peuples, leurs vertus & leurs vices ; leurs alliances, leurs occupations, leur gouvernement & leurs loix, leur commerce & leurs guerres, leur langue, leur religion. La ſeconde partie fera connoître l'origine & les progrès de la miſſion ; le peu de confiance que ces peuples ont dans leurs idoles ; leurs diſpoſitions favorables à l'égard de la religion chrétienne ; la facilité qu'il y auroit, après les avoir déſabuſés de leurs erreurs, d'en faire de parfaits Chrétiens. Le lecteur ſenſible à la gloire de Dieu, verra ſur tout avec plaiſir la relation d'une découverte que viennent de faire les Miſſionnaires d'une colonie de Chrétiens, au Royaume de Kakongo.



CHAPITRE II.

De la situation du pays, & de la température de l'air.

Les peuples dont nous parlons habitent la côte occidentale de l'Afrique, depuis la ligne équinoxiale jusqu'au fleuve du Zaire, dont l'embouchure se trouve vers les six degrés de latitude méridionale.

Cette étendue de pays est divisée en plusieurs Royaumes, dont le plus remarquable est celui de Loango; il commence au village de Makanda: non pas à un demi degré de l'Equateur, comme le rapportent quelques voyageurs, mais vers le quatrieme degré cinq minutes de latitude méridionale. Il a vingt lieues de côtes, & il finit à la riviere de Louango-Louisa, qui coule sous le cinquieme degré cinq minutes de la même latitude. Bouali sa capitale, que les François appellent communément Loango, est située vers le quatrieme degré quarante-cinq

minutes. Le Royaume de Kakongo (1), que les mariniers appellent Malimbe, & celui de n'Goio qu'ils nomment Cabinde, ſont au ſud de Loango. On trouve au nord un Royaume de Iomba, que les mariniers & les Géographes appellent Ma-ïomba, mais à tort, parce que Ma-ïomba ſignifie Roi de Iomba, comme Ma-Loango ſignifie Roi de Loango. A l'orient de Loango ſont ſitués le Royaume de n'Teka, & un autre Royaume de Iomba, que l'on confond quelquefois avec le premier. Au-delà de ces Royaumes en ſont d'autres encore, qui nous ſont inconnus, & où les Européens n'ont pas encore pénétré.

Comme ces différens Etats ne ſont pas ſitués à une diſtance notable de la ligne équinoxiale, les jours &

---

(1) Quelques Géographes appellent ce Royaume Caconda. Malimbe eſt le port de Kakongo, comme Cabinde eſt celui de n'Goïo. Ainſi, quand nous appellons ces Royaumes Malimbe & Cabinde, c'eſt comme ſi les Anglois appelloient la France le Royaume de Calais, parce que leurs vaiſſeaux abordent au port de cette ville.

les nuits y ſont, à peu de choſe près, égaux toute l'année : on n'y connoît pas le froid. Un Phyſicien du fond de ſon cabinet, décideroit que les chaleurs y ſont exceſſives ; mais quand on eſt ſur les lieux, on les trouve ſupportables, & l'on ne peut s'empêcher de reconnoître & d'admirer cette Providence qui a tout prévu, qui tempére & régit tout avec une merveilleuſe économie. L'année, dans ces climats, eſt diviſée en deux ſaiſons à-peu-près égales. La plus agréable & la plus ſaine commence au mois d'Avril, & finit au mois d'Octobre. Pendant tout ce temps il ne tombe jamais de pluies ; mais il ſe répand toutes les nuits des roſées aſſez abondantes pour entretenir la végétation des plantes. Le ſoleil, pendant ſix mois de ſéchereſſe, échaufferoit exceſſivement la terre ; mais le plus ſouvent le Ciel eſt couvert de vapeurs qui en interceptent les rayons & en modérent les ardeurs. La ſaiſon de la ſéchereſſe n'eſt point celle des plus grandes chaleurs : l'été ſe compte depuis le mois d'Octobre juſqu'au

mois d'Avril. Les chaleurs alors ſont exceſſives, & ſeroient inſupportables, ſur-tout aux Européens, ſi rien n'en modéroit la violence; mais elles ſont accompagnées de pluies abondantes & preſque continuelles qui rafraîchiſſent l'athmoſphere; ce ſont toutes pluies d'orage: il ſe paſſe peu de jours ſans qu'on entende gronder le tonnerre.

Ces pluies forment en pluſieurs endroits des marais dont les exhalaiſons corrompent la pureté de l'air. Les naturels du pays n'en ſont nullement incommodés; mais les Européens qui ne ſont point encore faits au climat, doivent s'éloigner autant qu'ils peuvent des endroits marécageux. Le Royaume de Kakongo, par cette raiſon, eſt beaucoup plus ſain pour eux que celui de Loango, parce qu'outre que les pluies y ſont moins fréquentes, la diſpoſition du pays favoriſe davantage leur écoulement.

CHAPITRE III.

Du Sol, des Eaux & des Forêts.

LA terre en général eſt légere & un peu ſablonneuſe, plus propre au mays & au millet qu'à aucun des grains que nous cultivons en Europe. Elle eſt d'ailleurs très-fertile : l'herbe y croît naturellement juſqu'à la hauteur de huit à dix pieds ; mais les Negres ne ſavent pas tirer parti d'un ſi bon fonds : ils ne le cultivent que ſuperficiellement avec une eſpece de petite bêche, & c'eſt dans la ſaiſon des pluies. Cette légere culture ſuffit pourtant pour que la terre leur rende au centuple, & ſouvent beaucoup au-delà, les grains & les plantes qu'ils lui ont confiés. Un ſeul grain de mays en produit juſqu'a huit cens, & communément il n'en rend pas moins de ſix cens.

On voit dans le pays beaucoup de montagnes & de très-hautes. Elles ne renferment ni pierres ni cailloux ; ce ſont des amas de terre par-

faitement ſemblable à celle des campagnes.

Six mois de pluies continuelles n'empêchent pas qu'il ne ſe trouve de vaſtes plaines incultes & déſertes, parce que l'eau y manque. A quelque profondeur qu'on creuſe, on ne trouve ni le tuf ni la pierre. C'eſt une couche d'argille compacte, qui contient l'eau dans l'intérieur de la terre : elle manque en certains endroits, d'où il arrive que les écoulemens minant peu-à-peu le terrein, préparent ſouvent de larges & profonds abymes qui s'ouvrent tout-à-coup pendant la chute des pluies. Les habitans du pays fuient autant qu'ils peuvent le voiſinage de ces terres mouvantes, qui reſtent incultes.

Les Negres ne connoiſſent point l'uſage des puits, ils n'en creuſent jamais : ce ſont les lacs, les fontaines & les rivieres qui leur fourniſſent l'eau dont ils ont beſoin, & quelquefois ils vont la puiſer fort loin de leur demeure.

Les fleuves & les rivieres qui arroſent le pays coulent, pour la

plupart, dans des vallées profondes, & ſont ombragées par d'épaiſſes forêts, qui conſervent à l'eau ſa fraîcheur. Le fleuve du Zaire, qui borne au ſud les Royaumes de n'Goïo & Kakongo, coule avec autant d'abondance & de rapidité après les ſix mois de ſécheresſe qu'à la fin de la ſaiſon pluvieuſe. On a obſervé qu'il en étoit de même des plus petites rivieres & des moindres ruiſſeaux, dont pluſieurs ſont expoſés le long de leur courſe à toute l'ardeur du ſoleil : ils ne tariſſent jamais, ils ne diminuent pas même ſenſiblement pendant la ſécheresſe. Ne pourroit-on pas dire, pour expliquer ce phénomene, que l'eau des pluies dont la terre eſt imprégnée pendant ſix mois de l'année, ne ſe décharge que peu-à-peu, & pendant un même eſpace de temps, dans les rivieres & dans les réſervoirs qui fourniſſent à leurs ſources ?

Des forêts toujours vertes couvrent une grande étendue de pays. Tous les Negres y ont droit de chaſſe, & peuvent y couper autant de bois qu'ils jugent à propos; mais

ils ſe contentent de ramaſſer le bois mort, qui leur ſuffit pour faire du feu. Quelques-unes de ces forêts ſont ſi épaiſſes, que les chaſſeurs ne peuvent y pénétrer que par les iſſues que font les bêtes ſauvages pour aller paître la nuit dans les campagnes, & ſe déſaltérer aux rivieres.

CHAPITRE IV.

Des plantes, des légumes, & des fruits de la terre.

LES peuples de ces pays, naturellement peu laborieux, s'attachent particulierement à cultiver les plantes qui produiſent le plus avec le moins de travail; tel eſt le manioc. Manioc. Sa tige eſt une eſpece d'arbriſſeau d'un bois tendre & moëlleux, qui porte des feuilles aſſez reſſemblantes à celles de la vigne ſauvage. Une tige de manioc produit tous les ans dix à douze racines de quinze ou vingt pouces de longueur, ſur quatre à cinq de diametre. Le manioc pourroit multiplier par la

ſemence ; mais comme il reprend de bouture, ils en coupent la tige par petits morceaux, qu'ils fichent en terre pendant la ſaiſon des pluies, & qui produiſent la même année. Pour que la même tige produiſe pluſieurs années de ſuite, il ſuffit d'épargner, quand on fait la récolte, quelques-unes des plus petites racines.

Le manioc eſt le pain du peuple, & un pain aſſuré que les plus pauvres ont en abondance ; auſſi ne voit-on point de mendians dans le pays. Si cependant la pluie ne tomboit pas dans la ſaiſon ordinaire, comme on aſſure que cela eſt quelquefois arrivé, il s'en ſuivroit la plus cruelle famine ; parce que ces peuples ne conſervent point de proviſions d'année à autre, & qu'ils n'ont aucun moyen de s'en procurer de l'Etranger.

On prépare la racine de manioc de pluſieurs manieres : après l'avoir fait fermenter dans l'eau pendant pluſieurs jours, on la coupe, ſuivant ſa longueur, par tranches qu'on fait griller ; ou bien on en fait une eſpece

de compote. Les Negres ont pour cela des vaſes de terre à deux fonds: ils mettent le manioc ſur le premier, qui eſt percé en forme de couloir; le fond inférieur eſt plein d'eau: ils ferment le vaſe hermétiquement & le mettent ſur le feu: l'évaporation de l'eau bouillante fait cuire le manioc, qui ſeroit inſipide s'il étoit cuit dans l'eau.

Manioc acide.

Il y a une eſpece de manioc acide qu'on ne mange qu'après en avoir exprimé le jus, & ce jus eſt un poiſon. On a obſervé que les vaſes de cuivre dans leſquels on apprêtoit ce manioc ne prenoient pas le verd de gris, même pluſieurs jours après qu'on s'en étoit ſervi pour cet uſage. La feuille de manioc ſe mange auſſi en guiſe d'épinards.

Pinda.

Après le manioc il n'eſt rien que les Negres cultivent avec plus de ſoin que la *pinda*, que nous appellons piſtache: c'eſt une eſpece de noiſette longue qui renferme deux amandes, ſous une gouſſe aſſez mince. Ce fruit ſe ſeme par ſillons: il pouſſe une tige qui reſſemble d'abord à celle du tréfle; mais il en

ſort enſuite des filamens qui, après avoir rampé quelque temps ſur la terre, y entrent par le ſommet. La tige alors pouſſe une petite fleur jaune qui eſt ſtérile : c'eſt au bout des filamens qui ſont entrés dans la terre que ſe trouve le fruit en grande quantité. Il eſt fort bon au goût, mais indigeſte : on le fait griller avant de le manger. On le broie auſſi pour en faire une pâte qui ſert d'aſſaiſonnement aux ragoûts. On en exprime encore une huile aſſez délicate.

Il ſe trouve dans ce pays une pomme de terre toute ſemblable à celles qu'on cultive dans nos Colonies d'Amérique. Les Africains l'appellent *Bala-n'poutou*, racine d'Europe ; ſans doute parce que les Portugais la leur auront apportée d'Amérique. Elle eſt de meilleure qualité & plus ſucrée que nos pommes de terre d'Europe. La tige coupée par morceaux, & fichée en terre, reproduit l'eſpece. Pomme de terre.

L'*Ignam* eſt une racine groſſe, informe & toute couverte de nœuds, qui renferment autant de germes. Ignam.

Pour la reproduire, on la coupe par petits morceaux qu'on frotte ſur la cendre, & qu'on laiſſe expoſés pendant un jour à l'ardeur du ſoleil : on les met enſuite dans la terre : chaque morceau pouſſe une longue tige qu'on ſoutient avec un échalas. La racine de l'*Ignam* eſt plus agréable au goût que celle du manioc ; mais les Negres en négligent la culture, parce qu'elle produit peu.

Feves. Ils plantent dans la ſaiſon des pluies quatre ou cinq ſortes de petites feves ſemblables à nos haricots. Il y en a de pluſieurs eſpéces, dont on peut faire trois récoltes ſur la même terre en moins de ſix mois. Ils ont auſſi un pois de terre, dont la tige reſſemble à celle de notre fraiſier ſauvage ; elle ſe traîne par terre comme celle de la *pinda*, & elle y entre par des filamens au bout deſquels ſe trouvent les pois ; ils ſont agréables au goût, mais indigeſtes pour les eſtomachs Européens.

Melons. Potirons. Concombres. Epinards. Les melons, les potirons & les concombres ne demandent preſque aucun ſoin. Les épinards & l'oſeille croiſſent dans les champs ſans cul-

ture. On trouve autour des villages & le long des chemins du pourpier tout ſemblable au nôtre. Le chiendent n'eſt pas plus rare que chez nous, & les Negres font auſſi uſage de ſa racine pour ſe faire une ptiſanne lorſqu'ils ſont malades. Pourpier. Chiendent.

Notre *palma Chriſti* eſt fort commun dans les campagnes. Le tabac paroît être une des productions naturelles du pays ; les Negres en jettent la ſemence au hazard dans leurs cours & leurs jardins, où elle fructifie ſans culture. Quelques-uns, à l'imitation des Européens, prennent le tabac en poudre, mais tous le fument ; & les hommes comme les femmes ont leur pipe de terre glaiſe. Palma Chriſti. Tabac.

Les choux, les raves & la plupart de nos légumes d'Europe s'accommodent parfaitement bien du ſol ; la chicorée y vient auſſi belle qu'en France.

On cultive en pluſieurs provinces le mays ou bled de Turquie. Il croît ſi promptement, que dans l'eſpace de ſix à ſept mois on en fait juſqu'à trois récoltes ſur la même terre. Mays.

Comme les habitans du pays n'ont point l'ufage des moulins, ils pilent les grains de mays dans un mortier de bois, & les réduifent en farine, dont ils font une pâte qu'ils cuifent fous la cendre. Quelquefois ils grillent les grains, à-peu-près comme nous grillons notre café, & ils les mangent, fans autre préparation.

Millet. Il y a dans le Royaume de Kakongo une efpece de millet dont la tige devient groffe comme le bras; elle porte des épis qui péfent jufqu'à deux, & même trois livres. Cette plante eft naturelle au pays; on la trouve au milieu des campagnes défertes, mais peu de gens la cultivent d'une maniere particuliere.

CHAPITRE V.

Des Arbres & des Arbriffeaux.

Palmier. Le palmier eft de tous les arbres fruitiers celui que les Negres préférent pour l'utilité : il s'éleve jufqu'à la hauteur de quarante & cinquante pieds, fur un tronc de quinze

à dix-huit pouces de diametre. Il ne pousse point de branches, mais seulement un bouquet de feuilles, en forme d'éventail, à sa cime. Ces feuilles, avant d'être développées, forment comme une grosse laitue blanche, tendre, & d'un goût sucré & vineux. Le palmier produit son fruit en grappes, dont chaque grain est de la grosseur d'une noix, & s'appelle noix de palme; la chair en est jaunâtre. Cette noix peut se manger, mais ordinairement on la fait bouillir dans l'eau ou rotir sur le charbon; on la broie ensuite, & on en exprime une huile qui sert à assaisonner les ragoûts ou à s'oindre le corps. Chaque noix porte un noyau très-dur, qui renferme une amande que les Negres trouvent d'un bon goût.

On tire aussi du palmier une liqueur que les Européens appellent le vin de palmier. On fait pour cela une légere incision à l'endroit de l'arbre où le fruit commence à former une tumeur avant d'éclore; on met dans l'incision une feuille pliée en forme de goutiere, pour servir

Vin de Palmier.

de véhicule à la liqueur, qui est reçue dans une calebasse qu'on attache le soir au palmier, & qui se trouve pleine le lendemain matin. Cette liqueur fait la boisson ordinaire des riches ; elle a le goût de notre vin au sortir du pressoir : elle est pectorale & rafraîchissante : on dit qu'elle enyvre quand elle est prise avec excès : elle aigrit au bout de quelques jours. Les naturels du pays ne préférent au vin de palmier que l'eau-de-vie qu'on leur porte d'Europe.

Cocotier. Le cocotier ne différe du palmier que par son fruit : il vient aussi en grappes, mais dont les grains sont de la grosseur d'un petit melon. Ce fruit est revêtu d'une coque très-dure, & assez solide pour qu'on tire des grains de chapelets dans son épaisseur. Le jus laiteux qui sort en abondance à l'ouverture du coco, est une boisson douce, agréable & bienfaisante, & la substance solide qu'on extrait de sa coque est un bon manger. Il paroît que le cocotier n'est point naturel au pays, & que ce sont les Européens qui l'ont transf-

porté d'Amérique en Afrique, parce que le coco s'appelle *banga n'poutou*, noyau d'Europe.

Le bananier eſt plus commun que le cocotier ; c'eſt moins un arbre qu'une plante, qui ſe porte pourtant juſqu'à la hauteur de douze à quinze pieds, ſur un tronc de huit à dix pouces de diametre. Le fruit ſort du milieu de ce tronc en forme de grappe, que nous appellons régime. Chaque régime porte depuis cent juſqu'à deux cens bananes, & la banane eſt de huit à dix pouces de longueur ſur environ un pouce de diametre : en ſorte qu'une bonne grappe fait la charge d'un homme. Un bananier n'en porte jamais qu'une, & il meurt dès qu'on l'en dépouille ; auſſi a-t-on coutume d'abattre l'arbre pour avoir ſon fruit : mais, pour un pied qu'on coupe, il en renaît pluſieurs autres. Le tronc du bananier eſt revêtu de pluſieurs couches d'une eſpece de tille avec laquelle les Negres font des cordes : ſes feuilles portent ſept à huit pieds de longueur, ſur dix-huit à vingt pouces de largeur ; elles Bananier.

ont preſque autant de conſiſtance que notre parchemin : elles ſe plient & ſe replient en mille manieres ſans ſe caſſer ; on peut en faire des paraſols, on s'en ſert ſur-tout pour couvrir les pots & les grands vaſes.

La banane eſt le pain des riches, comme le manioc eſt celui des pauvres. Il ne ſeroit pourtant pas difficile de multiplier aſſez le bananier, pour qu'il pût ſuffire à la nourriture du peuple. Un plan de bananiers ne s'épuiſe jamais, & il n'exige de culture que la premiere année.

Figuier Banane.

Le figuier-banane ne differe du bananier que par ſes fruits : ils viennent également en grappe ou régime, mais ils ſont de moitié moins longs, & ils n'ont ni le même goût, ni les mêmes propriétés. La banane (1) eſt un pain : la figue-banane

(1) Le Rédacteur des Mémoires de l'Evêque de Tabraca ſur l'hiſtoire du Royaume de Siam, confond la banane avec la figue-banane. J'ignore ſi c'eſt aux Mémoires du Prélat, ou à la bévue du Rédacteur que doit être attribuée cette erreur, erreur qui aſſurément ne bleſſe ni la religion, ni la ſociété. Mais, pour ces alluſions indécentes, eſt

eſt un fruit délicat. La ſubſtance de la banane eſt dure & farineuſe, celle de la figue-banane eſt molle & pâteuſe.

Le lolotier eſt un arbre qui s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente pieds, ſur un tronc proportionné. On ne prend point la peine de le planter : les pepins de ſes fruits jettés au hazard, le reproduiſent en quantité autour des villages. Cet arbre donne ſon fruit du tronc & des branches, ſans pouſſer de fleurs, comme le figuier. Pour peu qu'on offenſe ſa racine, il ſe deſſéche & il meurt. Son fruit que les Negres appellent *lolo* & nous *papaye*, eſt d'un Lolotier.

& le parallele odieux que l'Auteur établit dans l'occaſion, entre les obſervances ſuperſtitieuſes des Siamois, & les pratiques autoriſées ou preſcrites par notre ſainte Religion, il eſt à croire qu'il a plus conſulté le répertoire de la philoſophie moderne, que les mémoires du vénérable Prélat Miſſionnaire qui, après avoir prêché & confeſſé la Foi chez les Nations idolâtres, vient de reporter tout de nouveau au-delà des mers, un corps infirme & plus que ſexagénaire, dans l'eſpérance d'arracher encore quelques victimes à l'Enfer.

goût agréable & sucré ; il ressemble assez, pour la couleur & la grosseur, à nos melons verds : mais il n'en a point le goût, & il renferme une plus grande quantité de pepins. Le *lolo* est du nombre des fruits qui appartiennent au premier passant qui juge à propos de les cueillir. Les Missionnaires en faisoient une assez bonne soupe.

Orangers, Citronniers.

Les orangers & les citronniers viennent très-beaux dans ces climats, & y produisent d'excellens fruits ; mais on en néglige absolument la culture, & on n'en apperçoit qu'un très-petit nombre dans les villages & aux environs.

Cazou.

Le *cazou* est un fruit de la grosseur d'un melon, qui renferme quinze à vingt noyaux rouges & oblongs, à-peu près de la grosseur & de la forme d'un œuf de pigeon. Ils sont d'une substance farineuse & fort nourrissante. Les Negres ne manquent point d'en porter avec eux quand ils vont en voyage ; quelques-uns de ces noyaux les soutiennent pendant une journée entiere. Il y a apparence que c'est une espece de

cacao ; mais on n'a pas été à portée de le vérifier par l'inspection de la tige.

La *tonga* est un fruit oblong de la grosseur d'un œuf, qui renferme une quantité de pepins de la figure d'une lentille. Il en croît depuis cinquante jusqu'à cent, sur une tige haute de deux à trois pieds. La *comba* ne differe de la *tonga* que parce qu'elle est plate au lieu d'être ronde. Ce fruit croît en Provence : on l'y appelle *bérengenne*. Tonga. Comba.

On voit au Royaume de Kakongo un arbre d'environ dix pieds de hauteur, qui, dans la saison de la sécheresse, porte des pois peu différens des nôtres pour la gousse, pour le grain, & même pour le goût. Pois d'arbre.

La tomate est un petit fruit de la grosseur & de la couleur de la cerise. Les Negres le font entrer dans leurs ragoûts, comme nous faisons usage des oignons dans les nôtres ; mais c'est par raison d'économie, & pour le remplissage plutôt que pour l'assaisonnement : ce fruit, absolument insipide par lui-même, prend le goût de la sauce, sans lui en communiquer Tomate.

aucun. Il croît ſur un arbriſſeau.

Pimentier. Le *pimentier* eſt un autre arbriſſeau qui ſe porte juſqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Ses feuilles, aſſez reſſemblantes à celles du grenadier, ſont du plus beau verd. Son fruit eſt un grain aſſez ſemblable à celui de l'avoine pour la forme, mais un peu plus gros, & d'un rouge éclatant. Cet arbriſſeau charme la vûe quand il eſt couvert de ſon fruit. Ce fruit eſt le poivre du pays ; les Negres en mettent beaucoup dans la plupart de leurs ſauces ; mais il eſt ſi violent, qu'il brûle la langue & le palais aux Européens, juſqu'à en faire tomber la peau.

Cannes à ſucre. Il ſe trouve, dans pluſieurs endroits humides & marécageux, des cannes à ſucre de la même eſpece que celles de Saint-Domingue ; mais les Negres ne penſent point à les cultiver. Ils ſucent la moëlle de celles qu'ils trouvent, & quelques particuliers font métier d'en ramaſſer, qu'ils portent au marché.

Baſilics. On voit dans les campagnes des baſilics, qui ne différent des nôtres que par la hauteur de leur tige, qui

peût être d'environ huit pieds.

Le cotonnier eſt un arbriſſeau de la hauteur de cinq à ſix pieds. Il porte une eſpece de gros fruits verds qui ſont revêtus d'un duvet d'une ligne d'épaiſſeur ; ce duvet eſt le coton. Quand le fruit eſt mûr, il s'entr'ouvre, & laiſſe appercevoir pluſieurs rangées de pepins ; du reſte il n'eſt bon à rien. Les Negres laiſſent auſſi perdre le coton, qui ne le céderoit pas, pour la qualité, à celui d'Amérique. Cotonnier.

On n'a point vu de vigne dans le pays ; mais il y en a dans pluſieurs provinces d'au-delà du Zaire, & elle y fait fort bien. Le ſol de Loango, Kakongo & autres Royaumes circonvoiſins, ne lui ſeroit probablement pas moins favorable ; mais les femmes, ſeules chargées de la culture des terres, & déjà excédées de travaux, n'ont garde d'augmenter leur tâche en plantant la vigne, dont le jus, d'ailleurs, ſeroit moins pour elles que pour leurs maris. Vigne.

Les arbres fruitiers portent ſouvent des fleurs & des fruits en même temps, & dans toutes les ſaiſons ; la Arbres fruitiers.

plupart reprennent de bouture, dans des terreins arides, & au temps même de la plus grande sécheresse.

Arbres des Forêts.

Les arbres des forêts sont revêtus de feuilles en toutes saisons; les anciennes ne tombent que pour faire place aux nouvelles. Quelques-uns produisent des fruits bons à manger; d'autres sont toujours couverts de fleurs stériles qui répandent au loin l'odeur la plus agréable. On trouve dans le Royaume de Iomba, qui est au nord de Loango, une forêt de bois rouge bon pour la teinture. Parmi une infinité d'arbres d'especes différentes, on n'en apperçoit pas un seul qui ressemble à ceux que nous avons en Europe. Il y en a qui sont d'une grosseur prodigieuse, & qu'on prendroit, de loin, pour des tours, plutôt que pour des arbres. Les Negres abattent ceux qui sont de la moyenne grosseur: ils les creusent pour en faire des batelets d'une seule piece, que nous appellons *pyrogues*, avec lesquels ils vont à la pêche en mer & sur les rivieres.

Quelques-uns de ces arbres sont tendres & spongieux; ils résiste-

roient à la hache, comme l'écorce du liege ; mais on les couperoit facilement avec un ſabre bien affilé. D'autres ſont d'un bois très-dur : il s'en trouve un qui, au bout de quelques mois qu'il a été abattu, durcit au point qu'on en fait des enclumes pour battre le fer rouge ; on tenteroit inutilement d'y faire entrer un clou à coups de marteau. La plupart de ces arbres périſſent de vétuſté : on ne penſe point à les abattre, parce qu'on ne ſauroit quel uſage en faire.

CHAPITRE VI.

Des Animaux.

LES habitans de ces pays, ſûrs de trouver toujours du manioc dans leur jardin, s'inquiétent fort peu de ce qu'ils pourroient ſe procurer pour la bonne chere. Ils aiment mieux fonder l'eſpérance de leur cuiſine ſur la fortune de la chaſſe ou de la pêche, pour les jours où ils veulent ſe régaler, que de ſe donner Animaux domeſtiques.

la peine d'élever chez eux des bestiaux que les Officiers du Roi pourroient, à chaque instant, leur enlever. Ils en nourrissent pourtant, mais en petite quantité. Ils élevent des cochons, des chevres & des moutons.
Cochon. Leurs cochons sont plus petits que
Chevre. les nôtres. Leurs chevres ne don-
Mouton. nent point de lait. Leurs moutons ne portent pas de toisons de laine, comme ceux des climats d'Europe : du reste ils leur sont en tout semblables.

Canard. Ils ont des canards qui portent des crêtes, & qui sont deux fois gros
Poules. comme les nôtres; mais leurs poules sont fort petites. Ils n'en mangent pas les œufs, parce que, disent-ils, avec un peu de patience, un œuf devient un poulet. Suivant le même principe, ils prétendent que les Européens doivent leur payer une couple d'œufs aussi cher qu'une couple de poulets. Ils rabattent pourtant un peu du prix, mais il est très-difficile de leur faire entendre raison sur cet article; & si l'on veut trop marchander, ils répondent froidement qu'ils attendront que leurs

œufs ſoient devenus poulets. On ne peut pas leur objecter que ces poulets leur coûteront avant d'être bons à manger, parce qu'ils ne les nourriſſent point. La mere les emmene dans la campagne, où ils vivent avec elle, comme les autres oiſeaux. Ceux qui diſent que pour la valeur de ſix ſous on a trente poulets au Royaume de Loango, ſe trompent auſſi groſſiérement que quand ils prétendent qu'on les vend une piſtole la piece au Royaume de Congo; mais je doute qu'ils trompent perſonne: il n'eſt point de lecteur aſſez crédule pour s'en rapporter au témoignage d'un hiſtorien, quand il lui racontera que trente poulets, qui ſe vendent cent écus dans un Royaume, ſe donnent pour ſix ſous dans le Royaume voiſin.

On voit dans le pays des chiens & des chats. Les chats ont le muffle plus allongé que les nôtres. Les chiens n'abboyent pas. Un Miſſionnaire vit du côté de Loango un cheval bai qui bondiſſoit dans la plaine. Il étoit aſſez haut de taille, & d'une grande beauté. Il ſe laiſſoit approcher de

Chien. Chat. Cheval.

fort près. Au moment où le Miſſionnaire le conſidéroit, le Miniſtre des affaires étrangeres vint à paſſer : il s'arrêta, & il dit au Miſſionnaire qu'il connoiſſoit, que ce cheval lui ſeroit fort utile pour les voyages qu'il ſe propoſoit de faire dans le pays ; que s'il vouloit, il lui en feroit bon marché. Le Miſſionnaire y conſentit, à condition qu'il le lui livreroit ; mais la difficulté d'aller lui mettre la bride empêcha la concluſion du marché. La tradition du pays eſt que le Roi d'Angleterre envoya autrefois deux chevaux, mâle & femelle, au Roi de Loango ; que ce Prince après les avoir examinés, ordonna qu'on les mît en liberté : que depuis ce temps-là ils ont erré dans les campagnes & les forêts, où ils ont fait des petits ; que celui qu'on voit quelquefois près de Loango eſt le dernier de ſon eſpece, les autres étant morts de vieilleſſe, ou ayant été dévorés par les tigres.

Les campagnes nourriſſent quantité d'animaux de toute eſpece, quadrupedes, volatiles & inſectes. On n'y a vu ni lievres ni lapins ; mais

il s'y trouve des perdrix de deux ou trois especes : il y en a qui sont du plus beau rouge ; toutes sont de la grosseur de nos poules. Les cailles & les alouettes n'ont rien qui les distingue de celles d'Europe. On n'a vu qu'une espece de pigeon ; son plumage est verd, mais il a les pattes, le bec & les yeux d'un fin rouge. Il y a un certain oiseau de la grosseur, & à-peu-près de la forme d'un dindon, mais qui a la tête plus grosse, & qui porte, au lieu de crête, une corne percée, comme un cornet de trictrac. Un Negre vint un jour offrir aux Missionnaires de leur vendre un oiseau aquatique, qui étoit beaucoup plus gros que les plus gros que nous voyons en France ; il en avoit sa charge : mais sur ce qu'ils lui répondirent qu'ils ne vouloient point l'acheter, il ne leur laissa pas le temps de le bien considérer ; ils virent seulement qu'il avoit le cou long comme le bras, & qu'il étoit de la grosseur d'un mouton. Les aigles sont semblables à ceux qu'on montre dans nos foires. Le corbeau ne différe en rien du nôtre. Il y a

Perdrix.

Cailles.

Alouettes.

Pigeon.

Oiseau cornu.

Gros oiseau.

Aigle.

Corbeau.

quantité d'autres oiseaux de proie. Dans une saison où les Negres mettent le feu aux herbes des campagnes, on les voit voltiger au-dessus de la flamme. S'ils apperçoivent quelque animal qui se soit laissé surprendre par le feu, ils fondent sur lui avec impétuosité, ils l'enlevent à moitié rôti, sans que la flamme offense leurs aîles. Il y a beaucoup d'oiseaux nocturnes. Le hibou est de la grosseur d'un dindon. Le coucou s'appelle aussi *coucou* : il est un peu plus gros que le nôtre, il lui ressemble pour le plumage, mais il chante tout autrement. Le mâle commence à entonner : *cou*, *cou*, *cou*..... en montant toujours d'un ton, avec autant de justesse qu'un Musicien chante, *ut*, *re*, *mi*. Quand il en est à la troisieme note, la femelle reprend, & monte avec lui jusqu'à l'octave : & ils recommencent toujours la même chanson.

Hibou.

Coucou.

Hirondelle. L'hirondelle est la même que celle que nous voyons en Europe, mais elle a le vol plus uniforme.

Moineau. Les moineaux sont très-multipliés, ils volent par troupes comme les

nôtres ; ils piaillent de même ; ils ſont un peu plus petits ; ils ont le plumage plus fin, & luiſant comme le ſatin.

Sauterelle.

La ſauterelle eſt de la groſſeur d'un petit oiſeau : elle a le cri perçant & importun ; elle fait grand bruit dans l'air ; on croiroit au battement de ſes aîles entendre voler un oiſeau de proie. Un autre inſecte, de la groſſeur d'un hanneton, eſt de la plus grande utilité dans un climat chaud ; il eſt le boueur & le vuidangeur de tout le pays. Il travaille avec une aſſiduité infatigable, à ramaſſer toutes les immondices qui pourroient corrompre l'air ; il en fait de petites boules qu'il cache fort avant dans des trous qu'il a creuſés dans la terre. Il eſt aſſez multiplié pour entretenir la propreté dans les villes & les villages.

Inſecte utile.

Mouche luiſante.

La mouche luiſante vole la nuit, & porte une aſſez grande lumiere. On la prendroit, dans une nuit obſcure, pour une de ces exhalaiſons que nous appellons étoiles filantes. Les Miſſionnaires en ont examiné qui étoient venu ſe repoſer ſur leur

case: ils ont remarqué qu'elles étoient de la grosseur de nos vers luisans, &, qu'aux aîles près, elles n'en différoient pas beaucoup pour la forme: ce qui leur a fait juger que ce pouvoit être la même espece.

Rats. Les herbes des campagnes servent de retraite à une infinité de rats d'espéces différentes, dont les plus gros sont de la taille de nos chats. On y voit aussi des grenouilles & des crapauds plus gros que les nôtres, & un limaçon de la grosseur du bras.

Grenouilles. Crapaud. Limaçon.

Eléphant. Les bois servent de retraite à toutes sortes d'animaux. Les éléphans de ce pays ne différent de ceux dont nous avons la description, que parce qu'en général ils sont plus petits. Leurs plus grosses dents ne pésent que cinquante à soixante livres. Les Negres ne les domptent pas, & ils ne leur font jamais la chasse. Les dents qu'ils vendent aux Européens ont été trouvées dans les bois. L'ivoire de Loango est le plus recherché pour sa finesse & sa blancheur.

Les Missionnaires ont observé, en passant le long d'une forêt, la piste

d'un animal qu'ils n'ont pas vu ; mais qui doit être monſtrueux : les traces de ſes griffes s'appercevoient ſur la terre, & y formoient une empreinte d'environ trois pieds de circonférence. En obſervant la diſpoſition de ſes pas, on a reconnu qu'il ne couroit pas dans cet endroit de ſon paſſage, & qu'il portoit ſes pattes à la diſtance de ſept à huit pieds les unes des autres. Animal monſtrueux.

Le lion reſſemble à ceux de la moyenne taille que nous voyons en Europe. Lion.

Le tigre eſt beaucoup plus redouté dans ces pays que le lion. Il y en a de deux eſpeces ; ſans compter le chat-tigre, qui mange les ſouris des champs, les petits des oiſeaux, & quelquefois les poules & les canards. Les tigres de la premiere eſpece s'appellent tigres de bois, & les autres tigres d'herbes, de l'endroit où ils ont coutume de chercher leur pâture. Les tigres-d'herbes ſont de la taille de nos grands chiens. Ils font la chaſſe aux rats, & aux autres animaux qui ſe retirent dans les herbes que produiſent les terres Tigre. Chat-tigre. Tigre-d'herbes.

incultes. Ils s'approchent quelquefois, la nuit, des cases pour enlever la volaille & les autres animaux domestiques ; mais ils prennent la fuite, dès qu'ils apperçoivent un homme. Le tigre de bois est beaucoup plus gros & plus haut de taille que ceux-ci. Il fait sa proie des animaux les plus forts, tels que les buffles & les cerfs. Il les guette au passage, il leur saute sur la croupe, les déchire de la griffe & des dents, & ne lâche point prise qu'il ne les ait fait tomber sous lui. Quand cet animal carnassier est pressé par la faim, il sort des bois & va la nuit roder autour des villages, cherchant à dévorer les chiens, les cochons, les moutons & les chevres.

Tigre de bois.

Près de l'endroit où les Missionnaires sont établis, un de ces tigres sorti, sur la brune, d'une forêt voisine, enleva un petit enfant que sa mere rapportoit des champs sur son dos ; & il s'enfuit avec précipitation le dévorer dans la forêt. Il n'est pas sûr de passer seul dans un bois, sans être bien armé. Le tigre a l'odorat fin & la vue perçante ; il sent l'homme

de fort loin : s'il le voit ſeul & ſans armes, il s'approche pour l'attaquer : autrement il évite ſa rencontre. Il eſt bien rare qu'un chaſſeur l'apperçoive à portée de fuſil.

Quand un Negre a tué un de ces tigres, il le promene, comme en triomphe dans le village, à l'aide de ſes amis : il le porte enſuite au Chef, qui lui paye ſur le champ une récompenſe propoſée par le Gouvernement, pour celui qui diminue le nombre de ces animaux ſanguinaires. Lorſqu'un tigre a dévoré quelque animal dans un village, les payſans ſont ſûrs qu'il ne leur échappera pas la nuit ſuivante : ils attachent à un pieu les reſtes de ſa proie, s'il en a laiſſé, ou ils lui ſont un nouvel appât : ils y attachent des cordes qui communiquent à des fuſils diſpoſés de maniere qu'ils doivent néceſſairement ſe décharger ſur le tigre, s'il vient mordre à l'appât. Il eſt rare qu'il manque de revenir la nuit ſuivante : il ſe tue lui-même. La décharge des fuſils eſt le ſignal qui annonce aux Negres d'aller l'achever, s'il reſpiroit encore.

Buffle. Le buffle n'eſt point compté parmi les animaux domeſtiques, comme dans la Chine. Il eſt ſauvage & féroce : il erre par les bois & les campagnes déſertes, qu'il fait retentir d'un mugiſſement déſagréable. Il eſt un peu plus haut de taille que nos bœufs ordinaires, dont il ne différe pas eſſentiellement du reſte. Le buffle ne fuit pas devant le chaſſeur ; & ſi celui-ci manque ſon coup, & qu'il n'ait pas le temps de grimper ſur un arbre, il eſt ſur le champ mis en pieces. Quand cet animal ne peut pas décharger ſa vengeance ſur celui qui l'a bleſſé, il court cherchant au hazard une victime à ſa fureur. Malheur au premier paſſant qu'il apperçoit, homme, femme ou enfant ; c'en eſt fait de lui. C'eſt ce dont les Miſſionnaires furent un jour témoins : un de ces buffles ſortis des bois, ſe tourna contre une femme qui étoit occupée à cultiver ſon champ ; il la terraſſa, & ne la quitta point qu'il ne l'eût fait expirer de la mort la plus tragique.

Sanglier. Les ſangliers multiplient peu. Ils ſe nourriſſent de racines d'arbres, &

de bois tendre. Ils ſont plus petits & moins féroces que ceux qui ſe nourriſſent de glands dans nos forêts d'Europe.

Loup.

L'animal que les Negres appellent chien ſauvage, eſt une eſpece de loup, qui a beaucoup de reſſemblance avec celui que nous voyons en France. Comme il ne tient pas l'empire des bois, il eſt plus modeſte que le nôtre : un homme ne craint point ſa rencontre. Il ne porte pas ſa vue juſque ſur la groſſe proie, qu'il abandonne au tigre & au lion, qui ne l'épargnent pas lui-même quand il leur tombe ſous la griffe. Au défaut d'autre pâture, il ſait vivre de racines & brouter l'herbe, comme la chevre.

Singe.

Les ſinges ſe retirent, pour l'ordinaire, dans l'intérieur des forêts. Il eſt rare qu'ils marchent par terre : on les voit toujours perchés ſur les plus hauts arbres. Ce qui ne les empêche pas, s'ils ſont pourſuivis, de faire en peu de temps beaucoup de chemin, en ſautant de branches en branches, & d'arbre en arbre. Les Negres cherchent moins à tuer les

ſinges qu'à les prendre vivans, pour les vendre aux Européens. La maniere de les prendre eſt d'expoſer au pied des arbres, ſur leſquels ils ont coutume de ſe retirer, des fruits qui ſont de leur goût, ſous leſquels ſont cachés des pieges. La guenon a toujours ſon petit à ſes côtés : elle l'emporte avec elle, lorſqu'elle eſt pourſuivie ; & ne l'abandonne que quand elle eſt bleſſée à mort. Il y a dans les forêts de ce pays des magots qui ont quatre pieds de haut. Les Negres aſſurent que lorſqu'on les pouſſe à bout, ils deſcendent des arbres, un baton à la main, pour ſe défendre contre ceux qui leur font la chaſſe, & que ſouvent ils pourſuivent ceux qui les pourſuivoient. Les Miſſionnaires n'ont pas été témoins de cette ſingularité.

Chevreuil & Daim.

Le chevreuil & le daim ne ſont pas rares dans les forêts, ils ne diffèrent pas de ceux que nous voyons en Europe.

Cerf.

Les cerfs ſont plus petits que les nôtres, & ils ne portent pas de bois. La privation de cet attribut eſt pour eux un grand avantage, dans des

forêts épaiſſes, où ils ſont continuellement expoſés à la pourſuite des animaux carnaſſiers.

Petit Cerf.

On voit bondir dans les campagnes un cerf que la petiteſſe de ſon eſpece rend tout-à-fait curieux. Il reſſemble en tout aux cerfs du pays. Il eſt privé de bois comme eux, il a le pied fourchu, la jambe fine & déliée. Il eſt à-peu-près gros comme un lievre, mais plus élancé; ſa taille eſt de douze à quinze pouces. Quoiqu'il ſoit très-léger à la courſe, on le prend quelquefois à la main. Sa retraite la plus ordinaire eſt dans les grandes herbes des terres incultes, qui ſont pour lui ce que ſont les forêts pour les autres. Lorſque les Negres l'apperçoivent, ils entourent un grand eſpace de terrein, & en ſe reſſerrant ils enferment le cerf. Quand ce petit animal ſe voit environné, il ne ſonge plus à échapper, il ſe laiſſe prendre; mais il ne ſauroit ſurvivre à la perte de ſa liberté. Si on ne le tue pas, il meurt bientôt de triſteſſe, ou il ſe tue lui-même contre les barreaux de la cage dans laquelle on l'a enfermé,

Sa viande eſt un manger délicat.

Oiſeaux des forêts.

Les forêts, plus encore que les campagnes, ſont remplies d'une infinité d'oiſeaux du plus joli plumage. Mais ils n'ont pour eux que la richeſſe des couleurs : on ne les voit jamais aſſez, on les entend toujours trop. Leur chant eſt foible & coupé. Le roſſignol même ne fait que gazouiller : il eſt plus gros que le nôtre.

Roſſignol.

Faiſans & Pintades.

Perroquets & Perruches.

Les faiſans & les pintades ſont fort communs. Les perroquets & les perruches ne ſont pas plus rares : les Negres les dénichent pour les vendre aux Européens.

Tourterelles.

On diſtingue deux eſpeces de tourterelles. Il y en a une qui n'eſt pas plus groſſe qu'un merle, & qui a le plumage cendré. L'autre eſt de la figure & de la groſſeur des nôtres : elle en a le plumage, & ſon gémiſſement eſt le même.

Abeilles.

Les Negres ne connoiſſent point encore l'art d'apprivoiſer les abeilles, & de les faire travailler à leur compte, en leur procurant le logement. Les forêts ſont la retraite ordinaire de cet induſtrieux inſecte. Le creux d'un arbre lui ſert de ruche,

il y dépose ses rayons. Les abeilles d'Afrique travaillent comme les abeilles d'Europe, &, de fleurs toutes différentes, elles extraient le même miel & la même cire. Sans s'être communiqué leur modele, elles se copient parfaitement. C'est de part & d'autre la même sagesse dans les préparatifs, la même régularité dans les proportions, la même activité dans l'exécution : on reconnoît sans peine qu'elles ont été instruites par le même maître. Le miel qu'elles donnent est très-délicat, les Negres s'en font un régal : ils sucent le rayon & jettent la cire. Ils n'étouffent pas les abeilles, pour avoir leur miel : ils font du feu sous l'arbre dont le creux leur sert de retraite. La fumée les en fait sortir : ils prennent le miel : les abeilles rentrent dans le même arbre, ou elles vont chercher un domicile ailleurs.

Fourmis.

On voit des fourmis de plusieurs especes. Il y en a une beaucoup plus grosse que la nôtre, elle est également prévoyante & appliquée au travail ; & c'est dans ce pays, mieux que partout ailleurs, qu'on pourroit,

avec le Sage envoyer l'homme à ſon école. Ces inſectes ramaſſent avec empreſſement, au temps de la ſéchereſſe, de quoi vivre pendant les ſix mois de la ſaiſon pluvieuſe. Pour ſe mettre à l'abri des inondations, elles ſe bâtiſſent, à force de travail, de petites maiſons de terre glaiſe, qui acquierent preſque la ſolidité de la pierre. Les Negres, en les renverſant, en font des réchauts, qui reſſemblent aſſez à nos réchauts de terre; & ils n'en ont point d'autres.

Serpens. Dans les forêts les plus épaiſſes, que les rayons du ſoleil ne pénétrent jamais, il y a beaucoup de ſerpens. Le plus commun eſt celui qu'on appelle ſerpent *Boma*, qui a environ quinze pieds de longueur, & qui eſt gros à proportion. Il s'en trouve quelquefois de beaucoup plus gros. On raconta aux Miſſionnaires que ſix mois avant leur arrivée dans le pays, un petit enfant étoit allé à la forêt pour y dénicher des oiſeaux, (c'eſt preſque l'unique occupation des enfans); ſon pere voyant qu'il tardoit beaucoup à revenir, s'arma comme pour la chaſſe, de ſon ſabre

&

& de ſon fuſil, pour aller le chercher. En s'avançant dans la forêt par la route la plus fréquentée, il apperçut un ſerpent d'une énorme groſſeur. Ne doutant point qu'il ne fût le meurtrier de ſon fils, il l'attaqua & le tua. L'ayant ouvert, il trouva l'enfant enſeveli dans ſon ventre, comme dans une bierre: il étoit mort, n'ayant reçu aucune bleſſure. Les Negres mangent les ſerpens qu'ils tuent, & la chair n'en eſt pas mauvaiſe. Lorſque les Européens leur demandent, pourquoi ils ſe nourriſſent de ces animaux? ils leur demandent eux-mêmes pourquoi ils ne s'en nourriroient pas? & ils ajoutent que s'il eſt un animal qu'ils doivent manger, c'eſt ſurtout celui qui cherche à les manger eux-mêmes.

Poiſſons.

Les rivieres nourriſſent de fort beau poiſſon & en grande quantité; celui qu'on pêche dans le fleuve du Zaire eſt fort délicat. On voit auſſi dans ce pays des lacs poiſſonneux. Il y en a un près du village de Kilonga, où les Miſſionnaires ont formé leur premier établiſſement. Il abonde

en poiſſons de pluſieurs eſpeces. Les carpes y ſont ſemblables à celles de nos rivieres de France, mais plus délicates. On y pêche de belles anguilles, qui ſont différentes des nôtres : elles ont la tête plate, & fort groſſe. Leurs dents ne ſont pas affilées, & reſſemblent aſſez pour la forme & la groſſeur aux groſſes dents de l'homme. Certaines rivieres nourriſſent des anguilles qui reſſemblent à de petits ſerpens.

Carpe.

Anguille.

Les côtes de la mer ſont fréquentées par des pêcheurs de profeſſion ; ils prennent ſurtout beaucoup de raies & de ſoles, d'eſpeces différentes. Quoiqu'ils ne montent que des pyrogues, ils ne laiſſent pas de pêcher quelquefois de fort groſſes pieces. J'ai entre les mains le morceau d'une mâchoire qui annonce un poiſſon monſtrueux : les dents ont vingt-quatre lignes de circonférence ſur vingt-neuf de hauteur ; elles ſont fichées dans des alvéoles de vingt-deux lignes de profondeur. Elles ſont médiocrement affilées par le bout.

Poiſſon monſtrueux.

Il y a ſur les côtes de Loango une

eſpece de poiſſon malfaiſant, qui cauſe ſouvent beaucoup de dommage aux Capitaines Européens. Il a la tête trois fois groſſe comme celle d'un bœuf. Sa manie eſt de défoncer les barques & les canots. Il s'approche des endroits où les vaiſſeaux ſont à l'ancre : il leve le cou au-deſſus de l'eau ; & s'il apperçoit un canot, il s'élance par-deſſous avec impétuoſité, il le défonce du premier coup de tête, & il prend la fuite. Il dédaigne les pyrogues, jamais il ne les attaque.

Les filets des Negres ſont travaillés comme ceux de nos pêcheurs. Ils les font avec une filaſſe qui ne le céderoit pas au meilleur chanvre, & qu'ils tirent du bananier, & de l'écorce de quelques autres arbres. Ils ne ſont pas dans l'uſage de ſaler leur poiſſon pour le conſerver, ils le font deſſécher au ſoleil, quand il eſt aſſez ardent ; & plus ſouvent ils l'enfument.

CHAPITRE VII.

Des Sociétés.

LES peuples de ces contrées habitent comme nous des villes & des villages, & ils offrent l'image la plus ſenſible de l'origine des ſociétés. Ce ſont moins les beſoins réciproques qui les rapprochent, que les liens du ſang qui les empêchent de ſe ſéparer. Les familles ne ſe diſperſent pas comme parmi nous; enſorte que dans la même ville, & dans le même village on diſtingue une infinité de petits hameaux, qui ſont autant de familles préſidées par leurs Patriarches. Une famille qui ſe voit trop reſſerrée, & qui ne veut pas ſe confondre avec celle qui l'avoiſine, peut aller s'établir ſur le premier terrein qui n'eſt pas encore occupé, & y fonder un hameau: c'eſt l'affaire d'une journée, dans un pays où un pere de famille peut, à l'aide de ſa femme & de ſes enfans, emporter d'un ſeul voyage ſa mai-

ſon & tous ſes meubles. Les chefs des familles en ſont les premiers Juges. Quand il s'y eſt élevé quelque différent, ils font comparoître les parties; & après avoir entendu les raiſons de part & d'autre, ils prononcent une eſpece de ſentence en forme juridique. Ce tribunal domeſtique eſt le modele des autres Tribunaux ſupérieurs. Les loix ne permettent point à une femme d'en appeller de la ſentence de ſon mari, ni à un fils du jugement de ſon pere, il ne leur en vient pas même la penſée; mais nous verrons dans la ſuite, que du tribunal du chef de chaque village, on en appelle à celui du Gouverneur de la province; & enfin, à celui du Roi.

Le pays n'eſt pas également peuplé partout: les villes & les villages ſont plus multipliés le long des rivieres, des ruiſſeaux, des lacs & des fontaines; par la raiſon, ſans doute, que l'eau étant une des choſes les plus néceſſaires à la vie, ceux qui ont le choix du terrein donnent la préférence à celui qui leur en offre naturellement, & laiſſent aux

derniers venus le ſoin de creuſer des puits. Ces grandes & ſuperbes villes que nous voyons toutes bâties le long des rivieres, n'ont point eu d'autre origine ; & ſi nous pouvions interroger les premiers fondateurs de Paris, ils nous répondroient qu'en dreſſant leurs chaumieres au même endroit où nous avons depuis élevé des Palais, ils ſongeoient, comme les peuples dont nous parlons, à ſe procurer une eau ſaine pour ſe déſaltérer & abreuver leurs troupeaux, & nullement à bâtir une ville, encore moins à préparer ſa ſplendeur future, par la facilité qu'elle auroit d'étendre ſon commerce.

Les villes ne ſont, à proprement parler, que de grands villages; elles n'en différent que parce qu'elles renferment un plus grand nombre d'habitans. L'herbe y croît comme dans les villages : les rues ne ſont que des ſentiers étroits. Une grande ville eſt un vrai labyrinthe, d'où un étranger ne ſortiroit pas, s'il n'avoit ſoin de prendre un conducteur. Les bourgeois n'ont rien qui les diſtingue

des villageois : ils ne ſont ni mieux vêtus, ni mieux logés. Les bourgeoiſes de la capitale vont travailler aux champs, comme les payſannes du plus petit hameau.

Cafes.

Les vaſtes forêts dont nous avons parlé, fourniroient aux Negres les moyens de ſe loger commodément, s'ils vouloient s'en donner la peine : ils pourroient même, au défaut de la pierre, qui ne ſe trouve nulle part dans ce pays, faire uſage de briques qu'ils tireroient de preſque toutes les terres. Les bois leur fourniroit le charbon néceſſaire pour les faire cuire ; mais ils ne ſont pas d'humeur à prendre tant de peines pour ſe loger. Leurs maiſons, que nous appellons caſes, ſont de petites huttes faites de joncs, ou de branches artiſtement entrelacées. La couverture répond à l'édifice, elle n'eſt que de feuilles : ils employent de préférence celles du palmier, qui ont aſſez de conſiſtance pour réſiſter pluſieurs années à la pluie, & aux injures des ſaiſons. La porte de la maiſon eſt pratiquée dans un des pignons, qu'on a ſoin de ne pas expoſer au

vent qui amene les pluies. On ne connoît point l'usage des fenêtres. Il n'y a pas longtemps que nous n'en avions nous-mêmes que de fort petites, comme nous l'atteſtent pluſieurs Châteaux antiques. On trouve même encore dans pluſieurs de nos provinces, de vieilles chaumieres qui ne reçoivent de jour que par une porte coupée par le haut.

Celui qui a beſoin d'une maiſon, s'en va au marché avec ſa femme & ſes enfans. Il achete celle qui lui convient : chacun en prend une piece, ſuivant ſa force, & on vient la dreſſer. Pour empêcher que le vent ne la renverſe, on l'attache à des pieux fortement enfoncés dans la terre. Une caſe n'a rien qui choque la vue : c'eſt une eſpece de grande corbeille renverſée. Les riches & les curieux en ont quelquefois qui ſont travaillées avec beaucoup d'art, & revêtues intérieurement de nattes de différentes couleurs, qui ſont les tapiſſeries ordinaires du pays.

Ceux qui nous diſent que les habitans de Loango font des poutres à leurs maiſons avec le palmier, n'ont

point d'idée de leurs habitations; & ils ignorent que s'ils vouloient élever des édifices, comme les nôtres, ils trouveroient dans leurs forêts du bois de charpente de toute eſpece, & bien préférable, pour cet uſage, au bois de palmier. Le Palais du Roi de Loango, tel que pluſieurs Auteurs nous le décrivent, a moins de reſſemblance avec la véritable demeure de ce Prince, que notre Palais des Tuilleries n'en a avec le couvent des Capucins. Ils donnent à ce prétendu Palais l'étendue d'une ville ordinaire, & il n'eſt compoſé que de cinq ou ſix caſes, un peu plus grandes que celles dont nous venons de parler; au lieu que les villes en renferment par milliers.

Palais du Roi.

CHAPITRE VIII.

Le caractere du Peuple. Ses vices & ſes vertus.

L'AUTEUR de l'*Hiſtoire générale des voyages*, s'étend aſſez au long ſur les mœurs de ces Peuples, ſur leurs

coutumes & leurs usages. Il a inséré dans sa collection différentes relations de ce qui se passe chez eux : mais après en avoir fait la lecture, on pourroit demander si ceux qui les ont composées ont jamais été dans le pays ? c'est à cette source commune que plusieurs Ecrivains de nos jours ont puisé les erreurs qu'ils ont publiées sur les habitans de cette contrée de l'Afrique ; & ils nous ont donné, sans doute contre leur intention, des portraits d'imagination, pour des faits indubitables. Les plus judicieux, il est vrai, choqués des contradictions manifestes qui se rencontrent à chaque page de ces relations, se sont contentés d'en extraire ce qui leur a paru le plus vraisemblable ; mais le peu qu'ils en ont extrait en est encore trop pour qui ne voudroit que la vérité, & suffit pour faire connoître à celui qui a vécu parmi ces peuples, qu'ils n'ont pas été peints d'après eux-mêmes.

On ne peut connoître à fond le génie d'une Nation qu'en l'étudiant ; & cette étude n'est pas l'ouvrage de quelques jours. Un voyageur, en le

ſuppoſant même de bonne foi, qui parcourt, le journal à la main, un pays inconnu & dont il ignore la langue, ne peut prendre qu'une connoiſſance bien ſuperficielle des peuples qui l'habitent. Si le hazard veut que pluſieurs jours de ſuite il ſoit témoin de quelques traits de cruauté & de perfidie, il les repréſentera comme cruels & perfides. S'il eût pris une autre route, témoin de quelques actes des vertus contraires, il eût fait l'éloge de leur amour pour la droiture & l'humanité.

Le rapport des mariniers n'eſt pas plus ſûr, & ne doit pas plus fixer notre jugement en cette matiere, que celui d'un voyageur tel que je le ſuppoſe. Outre que leurs affaires ne leur laiſſent pas le loiſir de ſe faire obſervateurs, ils ne ſont pas à portée de l'être, n'ayant de relation qu'avec le petit nombre des Negres commerçans, que l'eſprit d'intérêt, & une plus grande facilité à ſatisfaire leurs paſſions, ont fait décheoir des vertus qui caractériſent le gros de la Nation.

Il faut en convenir : ceux qui

habitent le long des côtes, & les ſeuls qui fréquentent les Européens, paroiſſent enclins à la fourberie & au libertinage; mais peut-on raiſonnablement conclure delà, ſans autre examen, comme le font la plupart des Hiſtoriens, que le déréglement & la duplicité ſoient des vices communs à tous? nous ririons de la ſimplicité d'un Africain, qui, après avoir paſſé quelque temps à Paris, ſans jamais s'en être éloigné de plus d'une lieue, iroit raconter dans ſon pays que les habitans de nos campagnes ne font que boire, danſer & ſe divertir; parce qu'en traverſant les villages qui avoiſinent cette Capitale, il auroit entendu de toute part le ſon des inſtrumens, & vu écrit le long des murs: *Ici l'on fait noces & feſtins.* Ce Barbare jugeroit notre Nation comme nous jugeons la ſienne.

Quoique le Royaume de Congo confine à ceux dont nous parlons ici, on n'a pas droit d'en juger les habitans par comparaiſon, & d'attribuer aux uns ce qu'on connoît des autres. Il a pu être un temps où ces

peuples ſe reſſembloient, mais ce temps n'eſt plus. On ne ſauroit diſconvenir que le ſéjour qu'ont fait les Portugais dans le Congo, n'y ait altéré notablement l'innocence & la ſimplicité des mœurs. Je me garderai pourtant bien d'imputer à une Religion ſainte & divine des abus qu'elle condamne, & des maux qui la font gémir. Il faudroit fermer les yeux à la lumiere, & être en effet auſſi peu inſtruit dans l'hiſtoire qu'affectent de le paroître, en ce point, certains Philoſophes modernes, pour ignorer de quel abyme de corruption la Religion Chrétienne a tiré le Genre humain. Tout ce qu'on peut raiſonnablement conclure de cette décadence de mœurs, qui a ſuivi la prédication de l'Evangile dans le Congo, & ailleurs; c'eſt que s'il eſt digne du zèle d'un Prince Chrétien de favoriſer la propagation de la Foi chez les Nations infideles, il eſt auſſi de ſa prudence & de ſon devoir de ne pas détruire d'une main ce qu'il édifie de l'autre, en envoyant ſur les traces des Miſſionnaires, des hommes qui n'ont

de Chrétien que le nom qu'ils deshonorent, & dont la conduite plus que payenne peut faire douter aux Idolâtres, si les Dieux qu'ils adorent ne sont pas préférables encore à celui des Chrétiens. La Religion, tant est puissant l'empire de la grace, n'avoit pas laissé de faire des progrès dans le Congo : &, au milieu de la licence à laquelle s'abandonnoient les Portugais, des Barbares devenus Chrétiens les rappelloient à leur devoir, & condamnoient leurs excès par des vertus contraires. Mais depuis que les naturels du pays ont chassé les Portugais, & qu'ils ne reçoivent plus chez eux que les Missionnaires; ceux-ci trouvent bien plus de facilité à leur persuader la pratique de la morale évangélique. Le Cardinal Castelli, Président de la Congrégation de la Propagande, écrit de Rome au Préfet de la mission de Loango, qu'il y a actuellement plusieurs cent-milliers de fervens Chrétiens dans le seul Royaume de Congo. Mais les Capucins, qui depuis la dissolution des Jésuites sont restés seuls chargés de cette vaste

& pénible miſſion, commençant à manquer eux-mêmes de Sujets; cette floriſſante Chrétienté, ſi la main qui l'a formée ne la ſoutient, court riſque de ſe voir privée dans peu des ſecours les plus néceſſaires.

Ceux qui donnent aux Negres de Loango, Kakongo & autres Etats voiſins le caractere & les mœurs des eſclaves que nous tirons de chez eux pour nos Colonies, ſe trompent le plus groſſierement de tous; puiſqu'ils jugent d'une Nation par ſes plus mortels ennemis, & par ſes Sujets les plus déſeſpérés. Si on nous vend quelques eſclaves du pays, ce ſont ceux que leurs crimes font juger indignes d'y être citoyens. Mais la plupart de ceux que nous achetons ont été pris en guerre ſur d'autres peuples ſauvages, & qui ſympatiſent ſi peu avec ceux dont nous parlons, qu'il n'y a jamais entre eux ni paix ni treve. Ces eſclaves pour l'ordinaire, ont beaucoup de mauvaiſes qualités ſans aucun mélange de bonnes : il faut en faire des hommes avant de penſer à en faire des Chrétiens. Souvent

ils conſervent toute la vie leur férocité naturelle ; & le déſeſpoir de l'eſclavage ſemble fermer leur cœur à la vertu.

Les Miſſionnaires, depuis leur ſéjour auprès des peuples que le Saint Siege a confiés à leur zèle, ſe ſont appliqués, en vivant & converſant avec eux, à reconnoître leur génie & leurs mœurs, leurs qualités d'eſprit & de cœur, leurs vices & leurs vertus : & le réſultat de leurs obſervations me paroît former un préjugé bien avantageux en leur faveur.

Ces peuples, à parler en général, ſont inappliqués, mais pas incapables d'application. Comme ce ſont ſurtout les beſoins qui commandent l'application, & qu'ils n'en connoiſſent preſqu'aucun, il eſt naturel que leur eſprit reſte dans une ſorte d'inertie, ou qu'il ne s'exerce que ſur des objets frivoles, qui l'amuſent, ſans l'occuper. Ceux qui font le commerce, ou qui ont le maniement des affaires publiques, ne manquent ni d'application, ni d'activité ; & le peuple, dès qu'on lui offrira un

objet capable de le toucher & de l'intéreſſer, tel que la Religion, s'en occupera, comme l'expérience l'a déja fait voir.

La pareſſe de corps accompagne ordinairement chez eux celle de l'eſprit. Ce vice néanmoins n'affecte pas néceſſairement la Nation, puiſqu'il n'eſt pas celui du ſexe le plus foible. Les femmes, accoutumées dès l'enfance aux travaux les plus pénibles de l'agriculture, s'y livrent avec une ardeur infatigable. La chaleur, il eſt vrai, invite l'homme au repos, mais un intérêt puiſſant le réveille, & le rend ſupérieur au climat & à lui-même. Les habitans de nos campagnes ne ſont jamais plus actifs que dans la ſaiſon des plus grandeschaleurs, parce que c'eſt celle de leur recolte. On ſait que les peuples de l'ancien *Latium* habitoient le doux climat de l'Italie: & l'amour de la patrie les faiſoient triompher des peuples belliqueux du Nord. La religion Chrétienne qui proſcrit l'oiſiveté, & qui ne veut pas que la Société nourriſſe celui qui refuſe de travailler pour elle, porteroit inſen-

ſiblement les hommes au travail, comme l'éducation y accoutume les femmes. C'eſt ce qu'on voit parmi les Chrétiens du Congo.

Ces défauts, qui ne ſont pas ſans remédes, & que les circonſtances ſemblent encore excuſer, ſont d'ailleurs amplement compenſés par des qualités naturelles & des vertus morales vraiment dignes d'admiration dans des payens. On a remarqué en eux un eſprit juſte & pénétrant : quand on leur expoſe les vérités de la foi, quelques-uns font des objections aſſez ſpécieuſes, d'autres font des réflexions pleines de ſens, ou des queſtions ingénieuſes qui annoncent qu'ils comprennent parfaitement ce qu'on leur propoſe.

Ils ſont doués d'une heureuſe mémoire. Les Miſſionnaires en ont vu qui, au bout d'un mois, leur ont répété les Commandemens de Dieu qu'ils n'avoient entendu réciter qu'une ſeule fois au milieu d'une place publique. Ils ne font cependant aucun uſage de cette faculté, pour ſe tranſmettre ce qui s'eſt paſſé

de mémorable parmi eux dans les âges précédens. Ayant pour principe de ſe borner au néceſſaire, pour les connoiſſances comme pour les beſoins de la vie, tous vivent à l'égard de l'hiſtoire, dans cette indifférence des habitans de nos campagnes, qui ne ſavent pas plus ce qui s'eſt paſſé en France ſous le regne de Louis le Grand, qu'au temps de Jules Céſar. Si on leur demande pourquoi ils ne conſervent pas le ſouvenir de ce qu'ont fait leurs peres? ils répondent qu'il importe peu de ſavoir comment ont vécu les morts; que l'eſſentiel eſt que les vivans ſoient gens de bien. Suivant le même principe, ils ne comptent point le nombre de leurs années; « ce ſeroit, diſent-ils, ſe charger la » mémoire d'un calcul inutile, puiſ» qu'il n'empêche pas de mourir, » & qu'il ne donne aucune lumiere » ſur le terme de la vie ». Ils enviſagent la mort comme un précipice vers lequel on s'avance les yeux bandés, enſorte qu'il ne ſert de rien de compter ſes pas, puiſqu'on ne ſauroit ni appercevoir quand on

approche du dernier, ni l'éviter : ce n'eſt pas mal excuſer ſon ignorance & ſa pareſſe.

Les peuples de ces contrées, hommes & femmes, aiment beaucoup à parler & à chanter ; en quoi il ſembleroit que la Nature n'eſt pas d'intelligence avec elle-même : car tous les autres animaux ſont ſilence le jour & la nuit. On n'entend point le ramage des oiſeaux dans les forêts ; le coq n'éveille jamais ſon maître ; les chiens même ne ſavent point abboyer. Mais au milieu de ce ſilence général, les femmes en cultivant leur champ, font retentir la plaine de leurs chanſons ruſtiques ; & les hommes paſſent le temps à raconter des nouvelles, & à diſcourir ſur les objets les plus frivoles. C'eſt ſur-tout l'après-midi qu'ils tiennent leurs aſſemblées, à l'ombre d'un arbre bien touffu. Ils ſont aſſis par terre en rond, les jambes croiſées. La plupart ont la pipe à la bouche. Ceux qui ont du vin de palmier en apportent avec eux : & de temps en temps on interrompt la ſéance pour boire un coup, en

faiſant paſſer une callebaſſe à la ronde. Celui qui entame la converſation, parle quelquefois pendant un quart-d'heure de ſuite. Chacun l'écoute dans un grand ſilence : un autre reprend, & on l'écoute de même : jamais on n'interrompt celui qui parle. Mais quand il a ceſſé de débiter ſes fornettes, celui qui eſt en tour de parler, a droit de les réfuter, & de propoſer les ſiennes. A voir le feu qu'ils mettent dans leur déclamation, on croiroit qu'ils diſcutent les affaires les plus épineuſes, ou les plus importantes ; & l'on eſt tout ſurpris, quand on prête l'oreille, de reconnoître qu'il n'eſt queſtion que d'un méchant pot de terre, d'une plume d'oiſeau, ou de quelques obſervances ridicules & ſuperſtitieuſes. Lorſqu'on aſſiſte à leur converſation ſans entendre la langue, on pourroit auſſi la prendre aiſément pour un jeu. Il y a chez eux un uſage aſſez ſingulier, & fort bien imaginé pour ſoutenir l'attention des Auditeurs, & donner du reſſort à des converſations ſi fades par elles-mêmes : lorſqu'ils parlent

en public, ils déſignent les nombres par des geſtes. Celui, par exemple, qui veut dire : « j'ai vu ſix perro-» quets & quatre perdrix », dit ſimplement : « j'ai vu † perroquets & » † perdrix » ; & il fait en même temps deux geſtes, dont l'un répond au nombre ſix, & l'autre au nombre quatre. Au même inſtant tous ceux de la compagnie crient : *ſix*, *quatre*, & le diſcoureur continue. Si quelqu'un paroiſſoit embarraſſé, ou prononçoit après les autres, on jugeroit qu'il ſommeilloit ou qu'il avoit l'eſprit ailleurs, & il paſſeroit pour impoli.

Ces peuples ſont d'une grande douceur. Les conteſtations ſont rares parmi eux, & ils n'en viennent preſque jamais aux mains. S'ils ne peuvent pas s'accorder, ils vont trouver leur Juge, qui les réconcilie dans un inſtant. Ce que dit un Hiſtorien (1) moderne : que les habitans de Loango immolent des eſ-

(1) L'Auteur de l'Hiſtoire générale de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, tome. 12.

claves aux mânes de leurs Rois, n'a pas le moindre fondement. Ils n'ont point même d'idée de ces ſacrifices abominables.

Les Negres commerçans qui habitent les côtes ſont, pour la plupart défians & intéreſſés juſqu'à la friponnerie. Ayant pour principe de rendre tous les Blancs comptables les uns pour les autres : ils ne ſe feroient pas ſcrupule de tromper un François, s'ils le pouvoient, parce que dix ans auparavant ils auroient été trompés eux-mêmes par un Anglois. Mais la rapine & la duplicité ne ſont nullement du caractere de la Nation. On remarque au contraire, que ceux qui habitent l'intérieur des terres, joignent à beaucoup de droiture & de franchiſe, un déſintéreſſement qu'on pourroit appeller exceſſif. Ils pratiquent à la lettre le conſeil de l'Evangile, de ne point s'inquiéter pour le lendemain. Ils ne penſent pas même que la nourriture & le vêtement puiſſent jamais leur manquer. Toujours ils ſont prêts à partager le peu qu'ils ont avec ceux qu'ils ſavent être dans le

besoin. S'ils ont été heureux à la chasse ou à la pêche, & qu'ils se soient procuré quelque piece rare, ils courent aussi-tôt en donner avis à leurs amis & à leurs voisins, en leur en portant leur part. Ils aimeroient mieux s'en priver eux-mêmes, que de ne pas leur donner cette marque d'amitié. Le reproche d'avarice est un des plus sensibles qu'on puisse faire à quelqu'un : comme on ne sauroit le flatter plus agréablement qu'en faisant l'éloge de sa facilité à donner, & en disant de lui que c'est une main toujours ouverte. Ils appellent les Européens *des mains fermées*, parce qu'ils ne donnent rien pour rien.

La politesse ne leur est pas étrangere. Ils se préviennent par des déférences réciproques. Ils sont surtout démonstratifs dans la maniere de donner & de rendre le salut. Si ce sont des égaux qui se rencontrent, ils font une génuflexion, & se relevent en battant des mains. Celui qui rencontre un homme qui lui est notablement supérieur, se prosterne, baisse la tête, touche la terre
des

du bout des doigts, les porte à ſa bouche, & ſe releve en battant des mains. La perſonne qui a été ainſi ſaluée, fut-ce un Prince, ou même le Roi, ne ſe diſpenſe jamais de rendre le ſalut, en faiſant une génuflexion, & en battant des mains.

Ils ſont humains & obligeans, même envers les inconnus, & ceux dont ils n'ont rien à eſpérer. Les hôtelleries ne ſont point en uſage parmi eux. Un voyageur qui paſſe par un village à l'heure du repas, entre, ſans façon, dans la premiere caſe, & il y eſt le bien-venu. Le maître du logis le régale de ſon mieux, & après qu'il s'eſt repoſé, il le conduit dans ſon chemin. Les Miſſionnaires ſe ſont ſouvent mis en route ſans proviſions & ſans marchandiſes pour s'en procurer: on les a reçus partout humainement, ils n'ont manqué de rien pour la vie. Quand un Negre s'apperçoit que ſon hôte ne mange pas d'aſſez bon appétit, il cherche le meilleur morceau du plat, il mord dedans, & lui préſente le reſte, en diſant: « mangez ſur ma parole »: cette politeſſe

eſt fort éloignée de nos mœurs; mais elle eſt bien dans la nature: nous voyons que deux petits enfans dans un verger ſe préſentent réciproquement les fruits dont ils ont fait l'eſſai en y portant la dent.

Pendant la derniere guerre que nous eûmes avec l'Angleterre, un navire François ayant échoué ſur la côte de Loango, deux ou trois matelots ſe ſauverent à la nage, & ſe retirerent dans un village nommé Loubou. Les habitans de l'endroit les reçurent avec bonté, & pourvurent généreuſement à leurs beſoins. Ils les logerent, les nourrirent & les habillerent pendant plusieurs années, ſans exiger d'eux aucun travail: toute leur occupation étoit d'aller ſe promener le long de la côte; & lorſqu'ils découvroient un vaiſſeau, ils en avertiſſoient les Negres, qui les faiſoient monter dans une pyrogue pour aller le reconnoître. S'il étoit Anglois, ils retournoient avec précipitation, dans la crainte de laiſſer tomber leurs hôtes entre les mains de leurs ennemis. Ils en uſerent ainſi avec ces matelots

jufqu'à ce qu'ils eurent trouvé l'occafion favorable de repaffer en France ; fans jamais leur témoigner qu'ils leur fuffent à charge par un fi long féjour. C'eft dans le village même où la chofe s'eft paffée, que les Miffionnaires l'ont apprife.

En mil fept cent foixante-fept, le Préfet de la Miffion reçut la vifite d'un Officier de vaiffeau, qui lui dit : qu'ayant appris qu'il étoit arrivé des Prêtres François à Loango, il s'y étoit rendu pour fe confeffer, & rendre graces à Dieu avec eux de ce qu'il avoit échappé au plus grand danger. Il leur raconta qu'il étoit embarqué fur un navire de Saint-Malo : que le Capitaine voyant une Ifle flottante qui paffoit près de fon bord, l'avoit envoyé fur un canot avec quatre matelots, pour y couper de l'herbe ; mais qu'ayant été entraînés par la violence des courans, ils avoient lutté contre les flots pendant quatre jours & quatre nuits, fans pouvoir regagner leur vaiffeau : qu'enfin, le cinquieme jour, le vent avoit pouffé le canot fur le rivage. Des quatre matelots qui

accompagnoient l'Officier, deux étoient morts de faim & de fatigue, un troisieme avoit expiré sur la côte, en sortant du canot. L'Officier & le matelot qui restoient, se traînerent, comme ils purent, jusqu'au premier village. Les habitans s'empresserent de les soulager, & leur firent toute sorte de bons traitemens. Quand ils se disposerent à quitter l'endroit, après y avoir fait un fort long séjour, on les assura qu'ils pouvoient y rester encore autant de temps qu'ils voudroient, sans craindre d'être à charge à personne. Ils ne prirent pas de provisions de bouche en partant pour Loango; on leur en offrit libéralement dans tous les villages où ils s'arrêterent le long de la route, jusqu'au terme de leur voyage.

Ces peuples sont fort pauvres, considérés relativement à nous; mais dans le vrai, celui qui n'a besoin de rien est aussi riche que celui qui a tout en abondance, & il vit plus content. Dans nos mœurs nous regarderions comme l'homme du monde le plus à plaindre, celui qui

n'auroit pas le moyen de se procurer un lit pour dormir, & un siege pour s'asseoir : à Loango, ce seroit condamner un homme à un vrai supplice, que de l'obliger à passer une nuit dans un bon lit, ou à rester assis deux heures dans un fauteuil. Le Ma-kaïa de Kakongo, l'un des plus puissans Princes du Royaume, a un appartement meublé à l'Européenne : on y voit des lits, des commodes, des buffets garnis d'argenterie. Le Prince offre des sieges aux Européens qui vont lui faire visite ; pour lui, il trouve qu'il est plus commode de s'asseoir par terre, selon l'usage du pays. On ne connoît chez ces peuples ni office, ni caves, ni greniers, ni garde-meuble. En entrant dans une case on apperçoit une natte, c'est le lit du maître, c'est sa table & ses sieges ; quelques vases de terre, c'est sa batterie de cuisine ; quelques racines & quelques fruits, ce sont ses provisions de bouche. Quand ils prennent une piece de gibier, ou un poisson, ils en font un ragoût que les Européens trouvent détes-

table, mais qui eſt délicieux à leur goût. Si la chaſſe & la pêche ne leur ont rien fourni pour la table, ils s'en tiennent à leurs racines & à leurs fruits, & toujours ils paroiſſent contens de ce qu'ils ont à manger. S'il leur eſt ſurvenu un étranger, & qu'ils n'ayent que du manioc à lui préſenter, ils ne s'excuſent pas de lui faire faire maigre chere; ſuppoſant qu'il doit penſer, que c'eſt parce qu'ils n'ont rien de mieux à lui offrir.

Elevés dans l'abondance, ou du moins dans l'eſtime des commodités de la vie, & des richeſſes qui les procurent, nous nous ſentons portés, comme naturellement, à mépriſer des peuples ſi ſimples & ſi pauvres: mais ſi, apprenant eux-mêmes que nous ſommes les laborieux artiſans de mille beſoins qu'ils n'éprouverent jamais: ſi témoins de nos délicateſſes, de nos profuſions & du luxe de nos tables, ils nous rendoient mépris pour mépris, & ſe diſoient plus ſages que nous, je doute qu'un arbitre impartial jugeât le différent en notre faveur.

C'eſt une opinion qui s'accrédite de jour en jour, que la licence des mœurs parmi ces peuples eſt portée juſqu'au débordement ; ainſi l'aſſurent les Auteurs modernes qui traitent de ces pays. De prétendus voyageurs ſe jouant de la bonne foi publique, n'ont pas craint d'avancer que les proſtitutions, les adulteres, & les plus monſtrueux excès de la débauche, y ſont paſſés en uſage, au point que les maris eux-mêmes favoriſent le libertinage de leurs femmes, & que les obſéques des morts s'y célébrent par des abominations & des infamies. Un écrivain mercénaire reſpecte peu la vérité, quand il trouve ſon compte à la déguiſer ; & c'eſt ici le cas : il eſt ſûr de plaire par des récits licencieux, à cette claſſe nombreuſe de Lecteurs frivoles ou libertins, qui ſaiſiſſent avec avidité tout ce qui ſemble annoblir leurs foibleſſes, ou étendre ſur un plus grand nombre l'empire des paſſions qui les maîtriſent. Et cependant, c'eſt d'après ces relations calomnieuſes qu'on bâtit des ſyſtêmes, & qu'on nous

dit gravement, que la Religion Chrétienne ne sauroit être la religion de tous les climats : que la chasteté qu'elle prescrit forme un obstacle invincible à son établissement dans les pays méridionaux, & sous la Zone torride.

Mais ceux qui du fond de leur cabinet calculent, ainsi à leur maniere, l'influence des climats sur les mœurs, & qui ne font point difficulté d'assigner, le compas à la main, les régions au delà desquelles ne sauroient s'étendre le culte & la Religion du vrai Dieu : ces prétendus Sages, dis-je, devroient faire attention qu'ils se constituent par-là les accusateurs & les Juges de la Divinité : car supposé qu'ils ne soient point de ces insensés qui regardent cet Univers comme la production d'un agent aveugle & un jeu du hazard, je ne voudrois pour les confondre, que leur dire : « expliquez-nous » comment il auroit pu arriver que » celui qui a créé les temps & formé » les saisons, qui a distribué les climats, & présidé à l'économie » générale de cet Univers, se fût si

» étrangement mécompté à ſon pré-
» judice, en offrant pour demeure
» à une grande partie de ſes créa-
» tures des régions où ſon nom ne
» pût être que méconnu, & ſa loi
» mépriſée » ? Mais la Providence
s'étoit juſtifiée elle-même de ce
reproche, longtemps avant qu'on
ne pensât à le lui faire. Perſonne ne
peut ignorer que ce fut dans les cli-
mats les plus chauds, que la Religion
Chrétienne opéra les plus grandes
merveilles : que ce fut au milieu des
déſerts arides & des ſables brûlans
de la Thébaïde que, pendant plu-
ſieurs ſiecles, des milliers de ſoli-
taires, l'admiration du monde en-
tier, garderent la chaſteté la plus
parfaite, & menerent une vie toute
angélique.

Mais quel que puiſſe être le
réſultat des obſervations faites ſur
d'autres peuples, elles ne ſauroient
détruire celles que les Miſſionnaires
ont faites depuis pluſieurs années
ſur ceux dont nous parlons. Pour
aſſeoir un jugement ſûr, il faut avoir
tout vu, tout calculé : la chaleur du
climat, ſi elle eſt tempérée par une

vie ſobre & frugale, ſera toujours bien moins préjudiciable à la chaſteté, que ne le ſont dans des Contrées plus froides les vins, les viandes ſucculentes, les ſpectacles, les accens paſſionnés de la muſique, les écrits licentieux, & la fréquentation des jeunes gens des deux ſexes : amorces de volupté qui toutes ſont inconnues aux peuples dont nous parlons. Ils ſe nourriſſent habituellement de racines, de légumes & de fruits : ils boivent de l'eau : ils couchent ſur la dure ; & ils ſont chaſtes, comme naturellement, & ſans efforts de vertu. Ils attachent cependant de l'honneur à la pratique de la chaſteté, & de la honte aux vices contraires. Un Auteur cité dans *l'Hiſtoire générale des Voyages*, dit qu'à Loango, on eſt dans la perſuaſion que le crime d'une fille qui n'a pas réſiſté à la ſéduction, ſuffiroit pour attirer la ruine totale du pays, s'il n'étoit expié par un aveu public fait au Roi ; & le même écrivain, emporté par je ne ſais quel aveugle penchant à calomnier les mœurs de ces peuples, ajoute

que cet aveu pourtant n'a rien d'humiliant. Mais il eſt aiſé de juger qu'une faute eſtimée aſſez énorme pour provoquer le courroux du Ciel, doit condamner à l'opprobre & à la honte la coupable obligée d'en faire l'aveu.

Un homme, comme nous le verrons bientôt, peut épouſer autant de femmes qu'il en trouve qui veuillent s'attacher à lui; mais il eſt inoui qu'un homme & une femme habitent publiquement enſemble ſans être époux légitimes. On ne voit point dans ce pays, comme dans les grandes villes d'Europe, de ces ſociétés de femmes qui tiennent école de débauche. On n'y ſouffriroit point qu'elles trafiquaſſent honteuſement de leur honneur, en le promenant par les rues; encore moins qu'elles exerçaſſent l'infâme métier de ſéduire & de corrompre la jeuneſſe. La langue, quoique très-riche, n'offre aucun terme qui réponde à celui de femme de débauche: il ſe rend par un mot Portugais.

Les Negreſſes ont, comme les Negres, les bras & le ſein décou-

verts, ſurtout pendant le travail : mais l'uſage eſt général, perſonne n'y penſe, perſonne n'en eſt ſcandaliſé ; & c'eſt à tort que quelques Auteurs ont conclu de-là qu'elles bravoient toutes les loix de la pudeur. Cette nudité d'une Negreſſe qui, du matin au ſoir, eſt occupée à cultiver ſon champ à l'ardeur du ſoleil, eſt moins inſidieuſe & choque moins la décence publique dans ce pays, que la demi-nudité de nos Dames de Cour parmi nous. Toutes les fois que les Miſſionnaires ſe ſont trouvé avec les habitans du pays au paſſage des rivieres, où il n'y a ni pont ni barques ; ils ont obſervé que quand une femme ſe mettoit à l'eau, tous les hommes détournoient les yeux juſqu'à ce qu'elle fût à l'autre bord : les femmes, de leur côté, faiſoient de même, quand les hommes paſſoient.

Les jeunes filles accompagnent partout leurs meres, qui exigent d'elles la plus grande retenue. Un garçon n'oſeroit parler à une fille qu'en préſence de ſa mere. Il ne peut lui faire un préſent que lorſqu'il

la demande en mariage. Un Miſſionnaire rencontra un jour une petite Negreſſe qui revenoit des champs avec ſa mere : elle lui dit en langue du pays & d'un ton un peu folâtre : *bon jour, homme de Dieu.* Sa mere auſſitôt lui fit une ſévere réprimande, de ce qu'elle parloit à un homme, & avec ſi peu de retenue. La danſe eſt dans ces pays un exercice de tous les jours ; mais les hommes ne danſent jamais qu'avec les hommes, & les femmes avec les femmes. Les chanſons de joie qui accompagnent ordinairement leurs danſes, n'ont jamais rien qui bleſſe la pudeur.

CHAPITRE IX.

Des Mariages & des Alliances.

LA Poligamie eſt autoriſée par les loix nationales, & il eſt permis à un homme d'épouſer autant de femmes qu'il le juge à propos ; mais cette liberté qu'accorde la loi, la nature la reſtraint : le nombre des femmes, parmi eux, ne paroît pas ſurpaſſer

celui des hommes ; peut-être même ne l'égale-t-il pas ; enforte qu'un Grand du pays ne fauroit époufer vingt femmes, fans mettre dix-neuf de fes concitoyens dans la néceffité de garder le célibat. Une femme, d'ailleurs préfere, pour l'ordinaire, l'avantage d'être l'unique époufe d'un particulier, à l'honneur d'être femme d'un Seigneur, qui doit lui donner un nombre de rivales : auffi n'y a-t-il que les plus riches qui puiffent ufer du privilege, ou plutôt de l'abus de la loi : car c'eft le feul nom qui convienne à une difpofition qui ne favorife une partie de la Société qu'au détriment de l'autre. Mais comme la claffe des riches eft peu nombreufe, tous les hommes libres, & même la plupart des efclaves, trouvent encore à fe marier. Ceux qui avancent que le commun des Negres de ces pays ont deux ou trois femmes, auroient dû calculer auparavant fi le nombre des femmes furpaffoit deux ou trois fois celui des hommes ; comme ceux qui en donnent jufqu'à fept mille au Roi de Loango, auroient dû s'informer

ſi toute ſa Capitale en renferme un pareil nombre : ce que n'oſeroient aſſurer ceux qui ont été ſur les lieux.

Les peres & meres laiſſent aux garçons le ſoin de ſe choiſir une épouſe. Le mariage des filles eſt regardé comme une affaire de ménage qui concerne uniquement la mere. Les femmes ne portent point de dot à leur mari ; au contraire lorſqu'un garçon veut avoir une fille en mariage, il va trouver ſa mere, il lui fait les préſens qu'il croit devoir lui être les plus agréables. Si ces préſens, ou la main qui les offre, ne plaiſent point à la mere, elle les refuſe. Si elle les agrée, le jeune homme en fait auſſi à la fille, qui eſt encore libre de les recevoir ou de les refuſer. L'acceptation des préſens de la part de la mere & de la fille, équivaut à une promeſſe de mariage. Les noces cependant ne ſe célébrent qu'environ un mois après. Et pendant tout ce temps, la fille paroît en public, le corps peint en rouge, afin que tout le monde ſache que l'homme avec lequel on la verra

habiter eſt ſon mari. Si cette cérémonie n'avoit point été obſervée, le mariage ſeroit cenſé illégal & ſacrilége, & les parens de la fille ſeroient en droit de la faire punir de mort. Le terme preſcrit par l'uſage étant expiré, la fille fait diſparoître la couleur rouge dont elle eſt barbouillée, & les noces ſe célébrent par des danſes & des chanſons ruſtiques.

Le mariage ainſi contracté forme un lien indiſſoluble. Il n'y a que certains cas particuliers exceptés par la loi, qui autoriſent un mari à répudier ſa femme, comme, par exemple, lorſqu'une Princeſſe le choiſit pour ſon époux. La chaſteté conjugale eſt ſingulierement reſpectée parmi ces peuples : l'adultere y eſt mis au rang des plus grands crimes. Par une opinion généralement reçue, les femmes ſont perſuadées que ſi elles ſe rendoient coupables d'infidélité, les plus grands malheurs viendroient fondre ſur elles, à moins qu'elles ne les détournaſſent par un aveu fait à leurs maris, & en obtenant d'eux

le pardon de l'injure qu'elles leur auroient faite. Il y a encore d'autres fautes dont les femmes ſe croyent obligées de s'accuſer à leurs maris. Cette accuſation eſt une eſpece de cérémonie religieuſe. Le mari ſe rend toujours facile à pardonner à ſa femme les fautes dont elle lui fait l'aveu ; mais ſi elle lui nomme un complice, il eſt en droit de le pourſuivre en juſtice, & il n'y manque pas : ſurtout s'il avoit porté l'audace juſqu'à ſouiller ſa couche nuptiale. Quand il s'agit de ce crime, le Juge n'exige point d'autres preuves que la dénonciation du mari, confirmée par l'aveu de ſa femme, parce qu'il ſuppoſe que cet aveu qui la condamne à l'infamie, ne ſauroit être que le cri de la conſcience. Elle en eſt quitte au tribunal du Juge, comme auprès de ſon mari, pour le repentir & la honte ; mais il n'en eſt pas ainſi du ſéducteur : la loi ordonne qu'il ſera remis au pouvoir de celui qu'il a outragé, & il devient ſon eſclave, à moins qu'il ne ſoit aſſez riche pour ſe racheter. On juge aſſez que de tels eſclaves ne ſont point épargnés de leurs maîtres.

Une Princeſſe a le double droit de choiſir parmi le peuple tel mari qu'elle juge à propos, même celui qui eſt déja marié, & de l'obliger à n'avoir qu'elle ſeule pour épouſe. Comme cette derniere condition paroît ordinairement trop dure aux Princes, il eſt rare que les Princeſſes en trouvent qui veuillent les épouſer. Les roturiers même redoutent leur alliance : mais lorſqu'elle leur eſt offerte, ils ſont obligés de l'accepter, à peine d'y être contraints par confiſcation de corps & de biens : & ceux que les Princeſſes choiſiſſent, ſont ordinairement les plus riches du pays. Elles ont encore la liberté que n'ont point les femmes du peuple, de répudier un mari qui ne leur convient plus, & de s'en choiſir un autre ; & il ne paroît pas qu'elles ayent beſoin d'apporter d'autre motif de leur divorce, que leur volonté. Pour que le mari répudié d'une Princeſſe puiſſe ſe marier, ou même reprendre ſa premiere femme, s'il en avoit une avant ſon mariage avec la Princeſſe, il faut qu'il en obtienne la permiſſion du

Roi, qui ordinairement ſe rend facile ſur cet article.

Le petit Royaume de n'Goïo reconnoît ſa dépendance de celui de Loango, en donnant au Roi une Princeſſe du ſang, qui ne doit être que la premiere de ſes épouſes, & n'a aucun des privileges des autres Princeſſes.

Celui dont une Princeſſe a fait choix pour devenir ſon époux, commence par ſe frotter le corps d'huile de palmier, & ſe peindre en rouge; c'eſt-là le premier exercice d'une retraite d'un mois, qu'il paſſe tout entiere ſans mettre le pied hors de ſa caſe. Pendant tout ce temps, il ne ſe nourrit que des mets les plus communs, & il ne boit que de l'eau. Au bout du mois, il ſe lave, & il épouſe la Princeſſe avec beaucoup d'appareil. Mais le jour de ſes noces eſt le dernier de ſa liberté. Le mari d'une Princeſſe eſt moins ſon époux, que ſon eſclave & ſon priſonnier. Il s'engage, en l'épouſant, à ne plus regarder aucune femme tout le temps qu'il habitera avec elle. Jamais il ne ſort, qu'il ne ſoit accom-

pagné d'une nombreuſe eſcorte. Une partie de ſes gardes prennent les devants, pour écarter toutes les femmes du chemin par où il doit paſſer. Si, malgré ces précautions, une femme ſe rencontroit ſur ſon paſſage, & qu'il eût le malheur de jetter les yeux ſur elle; la Princeſſe, ſur la dépoſition de ſes eſpions, peut lui faire trancher la tête, & ordinairement elle uſe de ſon droit. Cette ſorte de libertinage, ſoutenu par la puiſſance, porte ſouvent les Princeſſes aux plus grands excès: mais on ne redoute rien tant que leur colere. La cruauté ſemble leur être naturelle, & l'on diroit qu'elles veulent ſe venger ſur tout ce qui les approche, de l'eſpece de ſervitude à laquelle eſt condamné leur ſexe.

La condition des autres femmes forme, en effet, le contraſte le plus frappant avec celle des Princeſſes. Tandis que celles-ci traitent leurs maris en maîtreſſes impérieuſes, celles-là ſont à l'égard des leurs dans une dépendance qui tient de la ſervitude. Quand elles leur parlent, ce

n'eſt jamais qu'à genoux. Elles ſont ſeules chargées de la culture des terres, & de tous les travaux domeſtiques : c'eſt à elles à pourvoir à leur ſubſiſtance, à celle de leurs enfans & de leur mari.

Si un homme a pluſieurs femmes, chacune, à ſon tour, lui prépare à manger, & ſe tient honorée de le ſervir pendant le repas, & de recevoir enſuite de ſa main, ſes reſtes pour elle & ſes enfans. Le mari, pour ne pas exciter de jalouſie entre ces femmes, ne ſe familiariſe avec aucune. Il habite toujours ſeul dans ſa caſe, & chacune d'elles dans la ſienne, avec ſes enfans. Cette ſéparation de demeure n'empêche pas qu'il ne s'éleve de temps en temps des différents entr'elles, que le mari, ſuivant l'uſage du pays, a droit de terminer juridiquement. Sur la plainte qui lui a été rendue, il ordonne aux deux rivales de comparoître à ſon audience ; chacune plaide ſa cauſe à genoux, tandis que lui-même eſt aſſis par terre, les pieds croiſés. Après les avoir entendues, il prononce, elles ſe retirent en ſilence,

& en témoignant la plus entiere soumission à son jugement. Il paroît que ceux qui ont plusieurs femmes mettent entre elles quelque distinction, & que les unes sont épouses du premier ordre, & les autres du second ordre. Il y en a même dans cette derniere classe qui sont véritablement esclaves. Le sort des femmes des Princes differe beaucoup de celui des Princesses: elles ne sont point dispensées des travaux domestiques, & souvent on les voit occupées, comme les autres, de la culture des terres.

Le mari se charge, pour l'ordinaire, de donner des habits à sa femme, & d'entretenir sa case : il va à la chasse & à la pêche. Quand ceux qui ont plusieurs femmes se sont procuré une quantité suffisante de gibier ou de poisson, ils la distribuent entre toutes, observant scrupuleusement de faire les parts égales, à raison du nombre de leurs enfans. Si ce qu'ils ont pris ne peut pas suffire pour toutes, ils n'en font part qu'à celle qui est chargée de la cuisine ce jour-là.

La communauté de biens entre les maris & les femmes, n'a point lieu dans ces pays : elle feroit fujette à trop d'inconvéniens avec l'ufage de la poligamie. Quant aux fucceffions, les enfans n'héritent point de leurs pere ; mais feulement de leur mere. Les biens du pere font reverfibles, après fa mort, à fon frere aîné utérin, s'il en a un. Au défaut de freres, au fils aîné de fa fœur aînée utérine ; ou enfin au fils aîné de fon plus proche parent maternel.

Les fucceffions, pour les pauvres, c'eft-à-dire pour le gros de la nation, fe réduifent à une cafe, un fufil, un fabre, quelques vafes de bois ou de terre, & quelques macoutes ; fouvent elles font de moindre valeur encore. Celles des riches, des Princes & des Rois, confiftent en efclaves, toiles de coton, couverts d'argent, corail, fabres, fufils, & autres effets tirés d'Europe. Comme le Roi eft le propriétaire du Royaume, les terres & Seigneuries que les Grands tiennent à titre de gouvernement, ne paffent point à leurs héritiers, à moins qu'ils n'achetent

la préférence, à force de présens faits au Roi & à ses Ministres.

CHAPITRE X.

De l'Education des Enfans.

LES peres ne prennent aucun soin particulier de l'éducation de leurs enfans. Ils se contentent de leur inspirer une certaine crainte vague de la Divinité, dont ils n'ont eux-mêmes que des idées bien grossieres. Ils les portent, par leurs exemples plus que par leurs discours, à respecter leurs pratiques superstitieuses, à éviter le mensonge, le vol & le parjure. Ils leur recommandent aussi le respect pour les *Ganga* ou Ministres, & pour les Vieillards. Ils leur donnent ces leçons, suivant l'occasion. Il n'y a chez ces peuples aucune école publique, ni pour la religion, ni pour les sciences; & il y a très-peu de métiers auxquels ils puissent appliquer les enfans. Les jeunes filles sont aussi laborieuses que leurs meres. Toujours à leurs côtés,

côtés, elles partagent avec elles les travaux les plus pénibles des champs, & tous les soins du ménage. Elles vont ramasser du bois dans les forêts, & puiser de l'eau à la riviere, qui est souvent éloignée d'un quart de lieue. Mais les petits garçons, suivant l'exemple de leur pere, ne veulent prendre aucune part aux travaux dont leurs sœurs sont accablées ; & à peine sont-ils en âge de se connoître, qu'ils prennent avec elles un ton de maîtres, comme ils voyent que leur pere fait à l'égard de leur mere. Un Missionnaire entendoit un jour une mere qui donnoit une commission à son fils. L'enfant qui n'étoit âgé que d'environ huit ans, lui répondit gravement : « pensez donc que je suis garçon ».

Tandis que la mere travaille avec ses filles, les garçons s'amusent & passent le temps avec les enfans de leur âge. Ils jouent peu, quelquefois ils cherchent des cannes de sucre, des ananas, & d'autres fruits bons à manger ; mais leur grande, & presque unique occupation, est d'aller dénicher des oiseaux dans les forêts, où

ils en trouvent en quantité, & du plus joli plumage. Ils en prennent auſſi au trébuchet, & avec des filets, ſe ſervant pour appât d'œufs de fourmis. Il y auroit bien des enfans parmi nous qui s'accommoderoient mieux de ce genre de vie que du ſérieux de l'étude.

Lorſqu'ils ſont parvenus à l'âge de quinze ou ſeize ans, ils s'occupent plus volontiers de la pêche ; ou ils vont à la chaſſe, quand ils ont le moyen d'acheter un fuſil. Quelques-uns fabriquent des macoutes, qui ſont de petites pieces de toile qui ſervent de monnoie dans le pays.

CHAPITRE XI.

Des Arts & Métiers.

CES peuples n'ont point de connoiſſance de l'écriture, ni d'aucuns ſignes qui puiſſent en tenir lieu. Ils n'ont de monumens que la tradition qui ſe conſerve par certains uſages. Les arts chez eux ſont encore dans leur enfance : ils n'exercent que ceux

qui ſont néceſſaires à la vie, & d'une maniere bien imparfaite.

Les Médecins ſont révérés comme des hommes précieux, & même néceſſaires à la ſociété : leur art fait partie de la religion. Ils portent le nom de *Ganga*, qui en langue du pays ſignifie Miniſtre. Quand ils arrivent chez un malade, ils lui demandent où le mal le tient ? & ils ſe mettent à ſouffler ſur la partie ſouffrante : après cela ils font des fomentations, & ils lui lient les membres en différens endroits avec des bandelettes : ce ſont-là les préliminaires uſités dans toutes les maladies. Ils ne connoiſſent ni les ſaignées, ni les médecines. Il y a des cas où ils emploient des ſimples de différente eſpece, mais en topique ſeulement. Les Miſſionnaires n'ont pas été à portée d'en reconnoître la vertu. Ils en mâchent toujours avant de ſouffler ſur leurs malades, ce qui pourroit bien, ſurtout dans les bleſſures extérieures, produire quelque effet naturel. Les Médecins de ce pays connoiſſent encore un reméde très-ſalutaire, à leur avis, Médecine.

pour toutes les maladies ; mais qu'ils n'employent qu'en faveur de ceux qui ont le moyen d'en faire les frais : lorſqu'ils ſont appellés chez un homme riche, ils ſe font accompagner de tous les joueurs d'inſtrumens qu'ils peuvent raſſembler dans le pays : ils entrent chez lui en ſilence ; mais au premier ſignal qu'ils donnent, la troupe muſicienne ſe met en train : les uns ſont armés d'inſtrumens à cordes, d'autres frappent ſur des troncs d'arbres creux, couverts de peau : quelques-uns ont des trompettes & des eſpeces de tambours de baſque. Tous, uniſſant leur voix au ſon des inſtrumens, font, autour du lit du malade, un vacarme effroyable, qui ſouvent eſt continué pendant pluſieurs jours & pluſieurs nuits de ſuite. Le reméde ſeroit plus cruel que le mal pour un Européen ; mais cette muſique qui charme les Negres, lorſqu'ils ſont en ſanté, ne doit pas leur faire éprouver, au temps de la maladie, une ſenſation plus déſagréable que celle que produiroit en nous un concert harmonieux ; & dans ce cas, le reméde ne doit pas

ètre ſi violent que nous l'imagine-
ions d'abord. Quoi qu'il en ſoit,
quand l'état du malade paroît empi-
er; ils s'efforcent de tirer de leurs
nſtrumens les ſons les plus perçans,
& ils font retentir tout le voiſinage
le leurs cris, comme s'ils vouloient
épouvanter la mort & la mettre en
uite. S'ils n'y réuſſiſſent pas, comme
l arrive ſouvent, ils ſe conſolent,
lans la penſée qu'ils ont fait leur
levoir, & que les parens du défunt
n'ont rien à leur reprocher. Tout le
emps que ce chœur de Muſiciens
eſte auprès du malade, ſes Méde-
cins lui rendent de fréquentes viſites,
& viennent à des heures réglées lui
dminiſtrer differens remédes, &
ouffler ſur ſon mal.

Les maladies les plus communes
dans ces climats ſont les fiévres, la
petite vérole, la rougeole, & la
paralyſie. Cette derniere eſt appellée
la maladie du Roi: les Negres la
regardent comme la punition de
quelqu'attentat médité contre le
Roi; le paralitique, néanmoins,
n'eſt pas pourſuivi en juſtice, parce
qu'on ſuppoſe que le Ciel qui l'a

privé de l'uſage de quelques-uns de ſes membres, l'a puni ſuivant le degré de malice qu'il y avoit dans ſon intention ; mais il eſt regardé comme un méchant citoyen.

Les Medecins ne preſcrivent aucun régime particulier à leurs malades ; ils leur font donner tout ce qu'ils demandent pour le boire & le manger, ſans aucun égard à la qualité ni à la quantité ; mais s'ils ne demandent rien, ils ne leur font rien offrir. Cette méthode n'eſt pas ſans inconvénients, mais elle peut avoir auſſi ſes avantages. Dès que le malade eſt mort, ou quand il eſt guéri, ſes parens font une quête dans l'endroit, au profit du médecin qui l'a traité pendant ſa maladie. Lorſque les quêteurs alloient chez les Miſſionnaires, ils leur demandoient ordinairement de l'eau-de-vie d'Europe, les aſſurant que c'étoit la choſe qui pouvoit faire le plus de plaiſir au Médecin.

Comme la plupart de nos maladies ſont occaſionnées par les excès de la table, les Negres qui menent toujours une vie également ſobre &

rugale, ſont rarement malades, & un grand nombre parmi eux parviennent à une extrême vieilleſſe. Le Roi actuel de Kakongo, nommé *Poukouta*, eſt âgé de cent vingt-ſix ans. Il s'eſt toujours bien porté, & ce ne fut qu'au mois de Mars de l'année derniere, qu'il ſe reſſentit pour la premiere fois des infirmités de la vieilleſſe, & que ſa vue & ſes jambes commencerent à s'affoiblir; mais il a encore toute ſa tête, & il emploie habituellement cinq ou ſix heures par jour à rendre la juſtice à ſes ſujets. La Princeſſe *Ma-mtéva*, ſa tante, eſt à-peu-près du même âge, & ſe porte également bien.

Quand les Negres ſe ſentent indiſpoſés, ils font une ptiſane avec un chiendent, qui eſt le même que le nôtre. Ceux qui ont des incommodités qui ne les oblige pas à garder le lit, vont trouver eux-mêmes les Médecins, qui leur preſcrivent quelques pratiques ſuperſtitieuſes, auxquelles ils attribuent la guériſon que la nature opere elle-même.

Quoique ces Médecins, comme ce que nous venons de dire l'an-

nonce aſſez, ne ſoient pas de grands magiciens, le peuple les croit pourtant très-verſés dans les ſecrets de la magie, & eux-mêmes ne ſe défendent pas des connoiſſances occultes qu'on leur attribue, & du commerce qu'on ſuppoſe établi entr'eux & l'eſprit malfaiſant, qu'ils ſe chargent d'appaiſer. Les enfans des Médecins ſuccédent à leur pere.

Les Miſſionnaires eurent un jour occaſion de voir un Negre, Seigneur d'un village, que ni le ſon des inſtrumens, ni le ſouffle des Médecins, ni leurs topiques, ni leurs opérations magiques, n'avoient pu guérir. Sa maladie avoit des caracteres tout-à-fait ſinguliers : au moment où il en reſſentoit les accès, ſoit le jour ou la nuit, il ſortoit de chez lui, & couroit au hazard par les campagnes & les forêts, pouſſant, comme un énergumene, des cris & des hurlemens lamentables. Il avoit les yeux hagards & enflammés, il jettoit l'écume par la bouche, & quand il s'arrêtoit, il paroiſſoit agité de violentes convulſions. Quoiqu'il ne fît de mal à perſonne, les habitans du

pays, lorſqu'il étoit dans cet état, redoutoient ſa rencontre plus que celle d'une bête féroce. Quand ces accès de fureur étoient appaiſés, cet homme paroiſſoit fort raiſonnable & parloit ſenſément ; mais tout ce que les Miſſionnaires purent tirer de lui, & ce qu'il dit conſtamment à tout le monde, c'eſt qu'il eſt obſédé par un grand ſpectre, dont la vue l'agite & le jette hors de lui-même, ſans qu'il ſache alors où il eſt, ni ce qu'il fait. Les Miſſionnaires n'ayant pas été à portée de ſuivre cet homme, & de l'examiner dans les accès de ſa fureur, ont ſuppoſé que ſa maladie n'étoit occaſionnée que par un dérangement dans les organes; quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible que le Démon qui poſſéde déja les ames des malheureux habitans de ces contrées, n'étendît quelquefois ſon empire juſque ſur les corps; & que par un juſte jugement de Dieu, il commençât à les punir, dès cette vie même, du culte ſacrilege qu'ils lui rendent.

Nous avons parlé ailleurs de l'agriculture : ce ſont les femmes qui Agriculture.

l'exercent. Elles n'ont pas d'autre inſtrument de labourage qu'une petite bêche pointue, qui reſſemble aſſez aux truelles de nos maçons. Ceux qui diſent qu'on voit quantité de vignerons à Loango, auroient dû faire attention qu'il n'y a point de vignes dans le pays. Les hommes, d'ailleurs, par un préjugé univerſel, fondé, ſans doute, ſur leur indolence, croiroient s'avilir s'ils travailloient à la terre. Ils aiment mieux attacher l'honneur à des occupations plus amuſantes & moins pénibles : preſque tous ſont chaſſeurs & pêcheurs. Un grand nombre ſont auſſi charpentiers, ſi on peut donner ce nom à ceux qui conſtruiſent des maiſons, telles que celles que nous avons décrites. On voit encore parmi eux des forgerons, des potiers, des tiſſerands & des ſauniers.

Forgerons. Les forgerons tirent leur fer d'Europe. Ils emploient, pour le faire rougir, le charbon de bois. Ils le battent ſur des enclumes d'un bois plus dur que la pierre. On a cependant vu quelques petites enclumes de fer dans les forges du Roi de

Kakongo. Les ouvriers ſont lents & peu habiles ; ils ne font que de petits ouvrages. Les marteaux dont ils ſe ſervent ne peſent pas plus que ceux de nos tapiſſiers. Leurs ſoufflets ſont d'une fabrique aſſez ingénieuſe.

Potiers.

Les potiers font toutes ſortes de vaſes de terre, qu'ils cuiſent au milieu d'un grand feu. Ils les façonnent preſque auſſi bien qu'en Europe, quoiqu'ils ne faſſent point uſage du tour. Ils font auſſi des pipes à fumer, dont le grand débit fait une branche conſidérable de leur petit commerce.

Tiſſerands.

Les tiſſerands font leurs toiles avec une herbe haute d'environ deux pieds, qui croît ſans culture dans les campagnes déſertes, & qui n'a beſoin d'aucun apprêt pour être miſe en œuvre. La longueur de l'herbe fait la longueur de la piece : on la fait un peu moins large que longue. Cette toile eſt tiſſue comme la nôtre ; mais ils la font ſur leurs genoux, ſans navette & ſans métier ; ayant la patience de paſſer la trame avec les doigts entre chacun des fils, en la maniere dont

nos vanniers font leurs claies. Quoiqu'ils travaillent avec tant de précipitation, qu'on a peine à ſuivre des yeux le jeu de leurs doigts, ils avancent peu : les meilleurs ouvriers ne font pas plus de la valeur d'une aune de toile dans l'eſpace de huit jours.

Leurs petites pieces, que nous appellons macoutes, ſervent de monnoie courante dans le pays. Les marchands n'ont pas droit de les refuſer en échange des denrées qu'ils portent au marché. Outre les toiles communes, les negres font encore de petits ſacs, des bonnets & d'autres ouvrages, dont quelques-uns ſeroient admirés en Europe, pour la variété du deſſein, & la délicateſſe du travail. On trouve dans le pays un arbre dont la ſeconde écorce eſt une vraie toile, forte & flexible comme la nôtre : les Negres s'en ſervent, comme des macoutes, pour ſe faire des habits.

Sauniers. Les payſans des villages qui avoiſinent la mer, ſont pour la plupart ſauniers. Tout leur art conſiſte à faire évaporer, ſur un grand feu, l'eau de la mer, qui dépoſe ſon ſel

au fond des vafes qu'ils emploient à cet ufage.

CHAPITRE XII.

De la maniere de s'habiller, & de quelques ufages particuliers.

Ces peuples n'ont aucune efpece de vêtement qui leur tienne lieu de nos chemifes ; ils font découverts dans toutes les faifons jufqu'à la ceinture ; & ils vont toujours pieds & jambes nuds. Tout leur habillement confifte en un petit jupon, que nous appellons pagne, & qui reffemble à celui que portent nos mitrons & nos garçons braffeurs. Il leur tombe jufqu'à mi-jambes. Quelques-uns y laiffent une longue queue. Il eft de toile du pays pour les pauvres ; les riches en font de toile de coton, ou d'autres étoffes légeres d'Europe. Ce jupon eft furmonté d'une large ceinture, qui eft ordinairement d'un drap rouge ou bleu. La plupart n'ont qu'un feul habit, qu'ils portent la nuit comme le jour,

jusqu'à ce qu'il soit usé ou trop mal propre; car ils ne lavent jamais leurs vêtemens. Par un usage tout différent du nôtre, les hommes sont toujours coëffés, & les femmes vont tête nue : elles portent leurs cheveux, les hommes se les font raser. La tête de ceux qui prétendent à la gloire de la parure, ressemble à un parterre : on y voit des allées & des figures tracées avec beaucoup de symétrie. A cette différence près, les femmes sont habillées commes les hommes; & l'auteur de l'*histoire générale de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique*, a été mal informé, quand il a dit, au tome XII[e] de son ouvrage, que leurs pagnes n'étoient pas surmontées d'une ceinture, comme celle des hommes. On remarque néanmoins en elles plus de penchant que dans les hommes, pour les ornemens d'éclat : aux jours de fêtes, au défaut de pierreries, elles se parent de rassades. La rassade est un grain de verre, dont on fait des chapelets en Europe : elles en font des colliers & des bracelets, elles s'en

mettent même autour de la jambe. Quelques hommes leur envient çette brillante parure ; mais au lieu d'employer la raſſade en colliers & en bracelets, ils en font une eſpece de bandouliere.

Les hommes, comme les femmes, & même les enfans, portent à leur ceinture un couteau à gaîne, comme nos chefs de cuiſine. Ce couteau, qui eſt toujours bien affilé, leur ſert de raſoir pour ſe faire la barbe, & de ciſeaux pour ſe couper les cheveux.

Un hiſtorien moderne, mal informé des uſages du pays, dit que les habitans de Loango tirent leur bois de lit du palmier. Si ces peuples ſe ſervoient de bois de lit, ils trouveroient dans leurs forêts bien des arbres préférables au palmier pour cet uſage; mais leur lit eſt une natte pour les pauvres, & un tapis d'Europe pour les riches : ce qui ne les empêche pas de bien dormir. Les plus diligens ne préviennent jamais le lever du ſoleil ; & la plupart ne ſe levent que longtemps après. S'ils ont quelque ouvrage à faire, c'eſt

ordinairement avant le dîner qu'ils y travaillent. Ils ne font que deux repas : le premier sur les dix heures, & le second à l'entrée de la nuit. Quoiqu'ils se fatiguent peu dans la matinée, ils se reposent presque toute l'après-midi ; excepté lorsqu'il leur prend envie de chasser ou d'aller à la pêche. Nous avons vu que leur passe-temps le plus ordinaire étoit la conversation. Plusieurs jouent à un jeu qui a de la ressemblance avec nos jeux de dames & d'échecs. Ils s'amusent aussi à un jeu de main, qui consiste à se frapper en cadences avec plus ou moins de précipitation, sur différens endroits du corps, de maniere à se rencontrer juste pour frapper en même temps dans les mains les uns des autres. Ils se rassemblent souvent sur la place publique, à l'ombre d'un arbre bien touffu, pour donner des concerts. Chacun est admis à y faire sa partie : ils sont moins harmonieux, mais plus bruyants que les nôtres. Il y font usage de toutes sortes d'instrumens à cordes qu'ils fabriquent eux-mêmes à leur façon.

Les trompettes, les fifres & les tambours entrent auſſi dans leur ſymphonie : ils mêlent toujours la voix au ſon des inſtrumens. Plus on a fait de bruit, mieux la piece a été exécutée. Ces concerts, qui flattent & tranſportent les Negres, amuſent auſſi les Européens, qui ne peuvent s'empêcher de rire du réſultat biſarre que produiſent une infinité de voix, accompagnées d'inſtrumens rauques de toute eſpece. Si quelques-uns de nos muſiciens militaires abordoient dans ces contrées, ils y ſeroient de nouveaux Orphées, qui traîneroient après eux les villes & les villages ; mais on ſe moqueroit des airs tendres & paſſionnés de nos plus habiles muſiciens d'Opéra.

Quoique la danſe ſoit un exercice fatigant dans des pays ſi chauds, elle y eſt fort en uſage. Elle eſt quelquefois un divertiſſement, & plus ſouvent une cérémonie religieuſe. Les Negres danſent quand ils ſont dans la triſteſſe, comme lorſqu'ils ſont dans la joie ; aux funérailles de leur pere, comme au jour de leurs noces, le chant accom-

pagne toujours la danſe : le plus qualifié de la troupe, ou celui qui ſait le mieux chanter, commence ſeul, & les autres répétent en danſant, comme font encore les payſans dans nos provinces. Ils n'ont pas de chanſons compoſées, ils les font ſur le champ; & ils en tirent le ſujet des circonſtances.

Les Miſſionnaires entendoient un jour une femme qui, en danſant, à l'occaſion de la mort de ſon mari, déploroit ſon malheur & celui de ſes enfans : elle comparoit le défunt au toît de la maiſon, dont la chûte entraîne bientôt la ruine totale de l'édifice : » hélas ! s'écrioit-elle en » ſon langage, le faîte eſt tombé, » voilà tout l'édifice expoſé à l'in- » jure des ſaiſons : c'en eſt fait, ſa » ruine eſt inévitable ».

Autant les Negres s'éloignent de la douceur & du naturel dans leurs concerts, autant ils mettent de ſentiment & de vérité dans leurs danſes & leurs chanſons ruſtiques. Qu'elles ſoient provoquées par la douleur ou excitées par la joie, elles ſont toujours l'expreſſion fidelle de la nature.

On ſe ſent ému malgré ſoi, quand on eſt ſpectateur de leur action. Un jour que deux Miſſionnaires paſſoient par un village, on vint annoncer à une mere que des voleurs avoient enlevé ſon fils, & l'avoient vendu comme eſclave aux Européens. Cette femme, dans le premier tranſport de ſa douleur, ſort de ſa maiſon toute éplorée, tenant ſa fille par la main : elle ſe met auſſitôt à danſer avec elle, chantant ſon malheur ſur le ton le plus attendriſſant. Tantôt elle maudiſſoit le jour qui l'avoit rendu mere, tantôt elle appelloit ſon fils, en faiſant des imprécations contre les ſcélérats qui le lui avoient enlevé, ou bien elle reprochoit leur cruelle avarice à ces marchands Européens, qui achetent de toutes mains ceux qui leur ſont propoſés comme eſclaves. Frappés par la nouveauté du ſpectacle, les Miſſionnaires s'arrêterent un moment : le chant de cette mere déſolée, l'abondance de ſes larmes, les mouvemens irréguliers qui l'agitoient tour à tour, le déſordre même de ſa danſe, tout rendoit le ſentiment, tout

exprimoit la nature avec tant d'énergie, que les Miſſionnaires, pénétrés eux-mêmes d'une douleur profonde, ſentirent couler leurs larmes, & ſe retirerent en pleurant.

Les femmes ont, comme les hommes, leurs aſſemblées pour leurs divertiſſemens & leurs danſes; mais aux jours de fêtes ſeulement, ou lorſqu'elles ont fini leurs travaux des champs & du ménage. Elles ne ſont jamais confondues avec les hommes; l'épouſe même ne danſe point avec ſon époux, ni la ſœur avec ſon frere. Elles ne travaillent jamais que trois jours de ſuite, le quatrieme eſt pour elles un jour de repos général, pendant lequel il ne leur eſt pas permis de s'occuper de la culture des terres. Les hommes qui ſe repoſent habituellement, travaillent encore moins ce jour-là. On ſe promene, on joue, on fréquente ſurtout les marchés. Les Miſſionnaires n'ont pu tirer des Negres aucun éclairciſſement ſur l'origine de cette période de quatre jours qui forme comme leur ſemaine. Ils ne connoiſſent ni mois ni années. Quand ils

comptent le temps, ce qui eſt rare, c'eſt par lunes & par ſaiſons : ainſi, pour leur faire entendre que Notre-Seigneur s'eſt offert pour le ſalut des hommes à trente-trois ans, on leur dit qu'il étoit âgé de ſoixante-ſix ſaiſons.

On a été ſurpris de voir que des gens qui ne comptent rien, pas même leur âge, euſſent, comme nous, l'uſage des nombres qu'ils portent à l'infini. Ils commencent à nombrer comme nous, un, deux, trois, &c. &c. juſqu'à dix : au lieu de dire dix, ils diſent dixaine ; & ils continuent, dixaine-un, dixaine-deux, dixaine-trois, juſqu'à vingt : alors ils diſent deux dixaines ; puis deux dixaines-un, deux dixaines-deux, deux dixaines-trois, &c. ils nombrent ainſi juſqu'à neuf dixaines-neuf : après quoi, au lieu de dire dix dixaines, ils diſent centaine, & ils recommencent. Quand ils en ſont à dix centaines, ils emploient un terme qui répond à mille ; & ils continuent ainſi à nombrer juſqu'aux millions & aux milliards. Les nombres ſont quelquefois la matiere des entretiens des ſavans du pays.

C'eſt ordinairement à l'entrée de la nuit, que les Negres font leur ſecond repas ; il n'eſt pas plus ſplendide que le premier. Le ſoir ils allument des flambeaux, qui ſont de la groſſeur de ceux que nos laquais portent derriere les voitures. Ils les font avec une gomme odoriférante, que diſtille abondamment un des arbres de leurs forêts, & qu'ils pétriſſent en rouleaux. Au lieu de mettre leur mêche dans le flambeau, c'eſt le flambeau qu'ils mettent dans la mêche, en revêtant leurs rouleaux de filaſſe & de petits morceaux de bois ſec. Ces flambeaux jettent une fumée légere, qui répand au loin une odeur agréable. Quoique les nuits ne ſoient jamais froides, ils ont coutume d'allumer du feu le ſoir, pour purifier l'air que les exhalaiſons continuelles de la terre rendent épais & mal ſain. Leur foyer, quand il ne tombe pas de pluie, eſt le milieu de leur cour. C'eſt auſſi l'endroit où ils prennent leur repas du ſoir. Auſſitôt après le ſouper, ils ſe retirent dans leurs caſes, & ſe couchent ſur leurs

nattes, à moins que quelque voisin ne vienne faire la conversation, ou qu'il ne faille danser en l'honneur d'un mort, ce qui arrive fort souvent; parce qu'ils sont dans l'usage, comme nous le verrons dans la suite, de danser pendant plusieurs mois pour leurs proches parens, & à proportion pour les autres, & même pour leurs amis. Dans ces occasions ils veillent une grande partie de la nuit, & ils dorment le jour.

CHAPITRE XIII.

Du Gouvernement.

Le gouvernement, chez ces Peuples, est purement despotique. Ils disent que leur vie & leurs biens appartiennent au Roi; qu'il peut en disposer & les en priver, quand il lui plaît, sans forme de procès, sans qu'ils aient à s'en plaindre.

Ils lui donnent en sa présence des marques de respect qui ressemblent à l'adoration. Les gens du petit Peuple sont persuadés que sa puis-

ſance n'eſt pas bornée à la terre, & qu'il a aſſez de crédit pour faire tomber la pluie du Ciel : auſſi ne manquent ils pas, quand la continuité de la ſéchereſſe leur fait craindre pour la récolte, de lui repréſenter que s'il ne prend ſoin de faire arroſer les terres de ſon royaume, ils mourront de faim, & ſe trouveront dans l'impoſſibilité de lui faire les préſents ordinaires.

Le Roi, pour ſatisfaire le peuple, ſans néanmoins ſe compromettre avec le Ciel, ſe décharge de cette affaire ſur un de ſes Miniſtres, auquel il donne ordre de faire tomber ſans délai, ſur les campagnes, autant de pluie qu'il en eſt beſoin, pour les fertiliſer. Quand ce miniſtre voit un nuage, qu'il préſume devoir fondre en pluie, il ſe montre en public, comme pour exécuter les ordres du Prince : les femmes & les enfans s'attroupent au tour de lui, en criant de toutes leurs forces : *donne-nous de la pluie, donne-nous de la pluie*, & il leur en promet.

Le Roi, qui regne en deſpote ſur le peuple, ſe voit ſouvent inquiété dans

dans l'exercice de ſa puiſſance, par les Princes ſes vaſſaux, dont pluſieurs ne lui cédent pas de beaucoup en forces. Ces Princes reconnoiſſent volontiers leur dépendance, tant que le Roi n'exige rien d'eux qui bleſſe leurs privileges ou prétentions; mais pour peu que l'autorité veuille les contraindre, ils eſſaient de s'y ſouſtraire, à force ouverte, & par la voie des armes.

Les eſclaves ne ſont pas les plus maltraités dans ces Etats : le Roi & les Princes ménagent ceux qui leur appartiennent, dans la crainte que n'ayant rien qui les attache à leur patrie, ils ne paſſent au ſervice des Princes étrangers, qui ſaiſiſſent toujours volontiers l'occaſion d'augmenter leurs poſſeſſions, en aſſurant aux eſclaves fugitifs qui veulent ſe donner à eux, le ſort qu'ils ont quitté.

Les Negres libres ſont plus à plaindre, relativement à leur condition. Ils ſont obligés de faire des préſents au Roi, à proportion du nombre de leurs eſclaves, des terres qu'ils cultivent & des beſtiaux qu'ils nour-

riſſent. Si le Roi juge qu'ils ne donnent pas aſſez, il envoie ſur les lieux des eſclaves qui leur prennent tout ce qu'ils ont. Les Rois juſtes & humains ne ſe permettent pas ces exactions cruelles ; mais leurs Miniſtres, les Gouverneurs des provinces, & d'autres Officiers ſubalternes les exercent ſouvent en leur nom. Les peuples ſouffrent tout ſans ſe plaindre, perſuadés que le Roi, en les dépouillant, n'a fait qu'uſer de ſon droit, & ſe conſolant dans la penſée qu'ils trouveront toujours quelques racines de manioc pour vivre.

Cette forme d'adminiſtration, comme on l'imagine aiſément, étouffe juſqu'au germe de l'émulation : les arts ne ſe perfectionnent point, tout languit. En ſuppoſant même le Roi unique propriétaire de tout le Royaume ; ſi ſes Sujets, en lui payant une taxe fixe, à raiſon des terres qu'ils cultiveroient, pouvoient ſe promettre, comme les fermiers de nos Seigneurs, de recueillir en paix le fruit de leurs travaux & de leur induſtrie ; de riches plaines qui ſont abandonnées ſeroient bien-

tôt cultivées avec ſoin, ou couvertes de beſtiaux : le Prince en ſeroit plus riche & les peuples jouiroient. Mais, contents du petit champ qui leur fournit quelques racines inſipides, & dont ils abandonnent la culture à leurs femmes, ils paſſent la vie dans l'oiſiveté, mépriſant des richeſſes dont le Roi, quand il lui plaît, peut dire : elles ſont à moi.

Quoique les Rois n'emploient pas les moyens les plus propres à procurer le bonheur de leurs Sujets, ils ont cependant pour principe, qu'il eſt de leur intérêt, comme de leur devoir, de s'occuper du ſoin de les rendre heureux, & de maintenir la paix & la juſtice parmi eux. Ils paſſent tous les jours pluſieurs heures à juger les procès de ceux qui en ont appellé à leur tribunal : ils tiennent ſouvent des conſeils ; mais il eſt rare qu'ils aient un véritable ami, & un homme déſintéreſſé parmi ceux qu'ils y appellent. Les Miniſtres ſont chargés de pourvoir à l'exécution de ce qui a été arrêté dans le conſeil du Roi ; mais comme ce Prince s'en rapporte aveuglément à eux ; ſou-

vent, tandis qu'occupé des détails de la juſtice, il pacifie les différents de quelques familles, un de ſes Miniſtres en ſon nom, quoique à ſon inſu, jette le trouble & la déſolation dans une province entiere.

Les principaux Miniſtres ſont le *Ma-ngovo*, le *Ma-npoutou*, le *Ma-Kaka*, le *m-Fouka* & le *Ma-Kinba*. Le *Ma-ngovo*, que nous appellons Mangove, eſt le Miniſtre des affaires étrangeres, & l'introducteur des étrangers à la cour. Le *Ma-npoutou* eſt aſſocié au département du Mangove, & il le repréſente en ſon abſence. Le *Ma-Kaka* eſt le Miniſtre de la guerre & en même-temps généraliſſime des armées. C'eſt lui qui fait aſſembler ſes troupes en temps de guerre, qui leur donne des officiers, qui en fait la revue & qui les mene au combat. Le *m-Fouka*, que les François appellent Mafouque, eſt le Miniſtre du commerce. Il fait de fréquens voyages ſur les côtes de la mer, où ſont les comptoirs des Européens. Il eſt obligé, par ſa charge, de ſe faire ſouvent repréſenter les conditions

des échanges qui ſe font entre les Européens & les Africains, & de veiller à ce qu'il ne ſe commette de fourberie, ni de part ni d'autre. Il préſide auſſi au recouvrement des droits que le Roi exige des étrangers qui commercent dans ſes Etats, & il eſt chargé de la police générale des marchés. Le *Ma-Kinba* eſt le grand-maître des eaux & forêts. C'eſt lui qui a inſpection ſur tous les bateliers, les pêcheurs & les chaſſeurs, & c'eſt à lui qu'on adreſſe le poiſſon & le gibier qu'on deſtine au Roi. On compte encore au nombre des Miniſtres un *Mani-banza*, un *Mani-bêlé*, & quelques autres dont on ignore les fonctions.

Ces Miniſtres n'ont point de bureaux, comme parmi nous, ils ne ſavent eux-mêmes ni lire ni écrire. Excepté un petit nombre d'affaires importantes, ils expédient toutes les autres ſur le champ & à meſure qu'elles ſe préſentent, pour ne pas s'expoſer à les oublier. Leurs commis ſont des eſclaves intelligens qu'ils envoient dans les villes & les provinces, pour ſignifier aux par-

ticuliers, ou aux perſonnes en place, les intentions du Roi.

Il y a dans toutes les Provinces & dans toutes les villes, un Gouverneur pour le Roi. Les Chefs des villages ſont auſſi des officiers du Roi : ils rendent la juſtice en ſon nom. Ils ſont d'autant plus exacts à exiger que chacun lui faſſe des préſents proportionnés à ſes revenus, que c'eſt eux mêmes qui ſont chargés de les recevoir & de les faire paſſer à la Cour. Souvent les payſans ſont obligés de compoſer avec eux ; & de leur faire des préſents particuliers, pour ſe racheter des vexations qu'ils veulent exercer au nom du Roi. Celui, par exemple, qui a quatre chevres ; pour n'être pas contraint d'en donner trois au Roi, ou même de les lui abandonner toutes quatre, commence par faire préſent de la plus belle au Chef du village, qui alors veut bien ſe contenter d'une ſeconde pour le Roi.

Le Roi ſeul nomme à toutes les charges de l'Etat, & c'eſt dans ſon conſeil. On n'y examine point quels ſeroient les ſujets les plus dignes de

les remplir, mais quels ſont ceux qui en offrent le plus. Les Gouvernemens lucratifs ſont ordinairement adjugés aux parens des Miniſtres, ou aux Miniſtres eux-mêmes. Le jour où le Roi a nommé à une place importante, eſt un jour de fête dans la Capitale. La Province où l'Officier doit exercer ſa charge fait auſſi de grandes réjouiſſances, quand il arrive pour en prendre poſſeſſion; & le pauvre peuple qui, lorſqu'il ſouffre, eſpere toujours mieux du changement, court en chantant & en danſant au devant de celui qui vient d'acheter, au plus haut prix, le droit de le dépouiller impunément, & de par le Roi.

CHAPITRE XIV,

Des Princes, & des droits à la Couronne.

La Couronne, chez ces peuples, n'eſt pas héréditaire, comme l'écrivent pluſieurs Auteurs, qui en ce

point, comme en une infinité d'autres, ne font que copier les erreurs les uns des autres. Il y a dans chaque Royaume une famille, ou si l'on veut une classe de Princes, car ils sont en grand nombre, & ils ne connoissent pas assez l'ordre de leur généalogie, pour savoir s'ils ont une origine commune : il suffit d'être Prince pour avoir droit de prétendre à la Couronne ; & il faut l'être nécessairement, pour posséder certains fiefs nobles qui en relévent plus immédiatement.

On ne connoît de Nobles, dans ces pays, que les Princes, & la noblesse ne se communique que par les femmes : ensorte que tous les enfans d'une mere Princesse sont Princes ou Princesses, quoique nés d'un pere roturier ; comme au contraire les enfans d'un Prince, & même ceux du Roi, ne sont pas nobles, à moins que leur pere n'ait épousé une Princesse ; ce qui n'arrive presque jamais, parce que les Princesses, comme nous l'avons déja remarqué, ont le privilege d'obliger leurs maris à n'avoir qu'une seule

femme, & que les Princes & les Rois aiment mieux pour l'ordinaire n'épouser que des roturieres, & voir finir en eux leur noblesse, que de renoncer aux droits de la polygamie.

A la mort de chaque Roi, il y a toujours un interregne pendant lequel on célébre les obséques du défunt, qui n'est ordinairement enterré qu'au bout de quelques années. Le Royaume alors est gouverné par un Régent, qui prend le titre de *Ma-Boman*, c'est-à-dire, *Seigneur de la terreur*, parce qu'il a droit de se faire craindre par-tout le Royaume. C'est le Roi qui de son vivant nomme le *Ma-Boman* : la Loi même, pour prévenir les inconvéniens de l'anarchie, l'oblige à en désigner deux, dont le second, en cas de mort du premier, est chargé des affaires, jusqu'à ce qu'on ait procédé à l'élection d'un nouveau Roi. C'est pendant cèt interregne que les Prétendans à la Couronne forment leurs brigues, & qu'à force de présens & de promesses, ils tâchent de se rendre les Electeurs favorables. Ces Elec-

teurs ſont les Princes, les Miniſtres, & le Régent. Le Roi actuel de Loango n'a été élu qu'après un interregne de ſept ans, & ſon Prédéceſſeur, qui eſt mort en mil ſept cent ſoixante-ſix, n'eſt pas encore enterré. Ce délai a été occaſionné par une conteſtation ſurvenue entre les bourgeois de Loango, qui prétendent que le Prince doit être enterré dans ſa Capitale, & ceux de Loanguilli, lieu ordinaire de la ſépulture des Rois, qui ne veulent pas faire ceſſion de leur privilege. Cependant, comme le différent ne s'accommodoit pas, & que le temps déterminé par l'uſage pour l'enterrement du Roi, étoit paſſé depuis pluſieurs années, on crut qu'on pouvoit procéder à l'élection de ſon Succeſſeur; & voilà environ quatre ans qu'il occupe le trône.

Dans certains Royaumes, le Prince déſigne lui-même ſon Succeſſeur; mais tous les Souverains n'ont pas ce droit: on le conteſte aux Rois de Loango & de n'Goio. Le Roi déſigne ſon Succeſſeur en le mettant en poſſeſſion d'un fief qui ne peut être

poſſédé que par celui qui doit ſuccéder à la couronne. Ce fief s'appelle *Kaïa ;* & le Prince à qui le Roi en donne l'inveſtiture, quitte ſes autres titres pour s'appeller *Ma-Kaïa*. Du jour où le *Ma-Kaïa* a pris poſſeſſion de ſa Seigneurie, l'entrée de la Capitale lui eſt interdite, juſqu'à ce que le Roi ſoit mort & enterré. Le Roi, ſoit pour ne pas éloigner de ſa perſonne celui qu'il aime aſſez pour vouloir le faire ſon ſucceſſeur, ou pour tenir tous les Princes attachés à ſes intérêts, en laiſſant jouir chacun d'eux de l'eſpérance de fixer ſon choix, différe le plus long temps qu'il peut, de faire proclamer le *Ma-Kaïa*. Il arrive même quelquefois que ne pouvant ſe réſoudre à faire un nombre de mécontens, par la préférence d'un ſeul, il meurt ſans avoir nommé ſon ſucceſſeur. Il n'y a que peu d'années que le Roi de Kakongo, qui eſt parvenu à une extrême vieilleſſe, a déclaré le ſien.

Quoique, ſuivant les loix de certains Etats, le droit du *Ma-Kaïa* à la Couronne ſoit inconteſtable, comme il n'a été conféré que par le

choix d'un homme, il n'eſt jamais reſpecté comme le ſeroit celui qui ſeroit fondé ſur l'ordre de la naiſſance ; & ſouvent un Prince puiſſant, jaloux d'une préférence dont lui-même peut-être s'étoit flatté, ſouleve une partie du Royaume, & déclare la guerre au nouveau Roi. Perſonne ne doute, au Royaume de Kakongo, qu'après la mort du Roi actuel, la couronne ne ſoit diſputée au *Ma-Kaïa* par le *Ma-nboukou*, Prince qui eſt au-deſſous de lui en dignité, mais qui le ſurpaſſe en puiſſance, & qui ne néglige rien pour ſe concilier la faveur du peuple.

C'eſt ici, mieux que par-tout ailleurs, que l'on eſt à portée de ſentir combien il eſt avantageux pour un Etat que l'autorité ſouveraine ſe perpétue dans la même famille, par un ordre & une ſucceſſion invariable ; & ſi ces prétendus Sages, qui ſe donnent pour les précepteurs du Genre humain, en matiere de Gouvernement comme de Religion, avoient fait leur cours de politique dans ces pays, à l'école de l'expérience, on ne les verroit pas, ſans

doute, attaquer dans leurs écrits téméraires la forme de gouvernement la plus ſagement établie, pour aſſurer le bonheur & la tranquillité des Peuples ; & ils ſeroient forcés de convenir que la Souveraineté héréditaire, avec ſes inconvéniens, ſuite néceſſaire de tous les établiſſemens humains, a des avantages inappréciables ſur la forme de gouvernement élective. En effet, lorſqu'un Roi meurt ſans avoir déſigné ſon ſucceſſeur ; & dans les Royaumes où il n'a pas droit de le déſigner, il eſt comme paſſé en uſage que ſes funérailles ſe célèbrent par des batailles, & que le pays devienne le théâtre d'une guerre civile : on s'y attend, on s'y prépare d'avance. C'eſt ce qui eſt arrivé tout récemment dans le petit Royaume de n'Goio : le Prince qui en fut élu Roi a été obligé de ſoutenir ſon élection, les armes à la main, contre le *Manboukou* du même Royaume. Celui-ci ſe ſentant trop foible pour tenir la campagne devant l'Armée royale, avec ſes ſeules forces, fit alliance avec le Comte de Sogno, Prince

puiſſant, feudataire du Congo, & dont les Etats confinent au Royaume de n'Goio. Le Comte aſſembla ſes troupes, les conduiſit en perſonne au *Ma-nboukou*, qui, à l'aide de ce ſecours, ſe vit en état de chercher ſon ennemi, qu'il fuyoit auparavant. Les Armées ſe rencontrerent : la bataille ſe donna : les troupes du Roi furent défaites : lui-même fut fait priſonnier ; & le *Ma-nboukou*, n'ayant point horreur d'aſſurer le crime de ſa rébellion, par un crime plus grand encore, fit trancher la tête à ſon Souverain. Se croyant alors paiſible poſſeſſeur du Royaume qu'il venoit d'uſurper, il voulut congédier l'armée de ſes Alliés : mais ce n'étoit point ce qu'entendoit le Comte de Sogno ; & prenant un ton d'autorité avec le prétendu Roi, il lui dit que tout le monde ſavoit qu'il avoit ſur le Royaume des droits inconteſtables : que s'il vouloit les reconnoître lui-même, il le traiteroit en ami ; mais que s'il prétendoit les lui diſputer, il ſauroit bien les faire valoir les armes à la main. En effet, la guerre recommença, & dura plu-

ſieurs années, pendant leſquelles le commerce des Européens fut interrompu ſur ces côtes : elle vient d'être terminée ; mais on ignore encore ſi c'eſt par un traité de paix, ou par la mort de l'un des deux contendans.

CHAPITRE XV.

Des Loix, & de la maniere dont on rend la Juſtice.

Il y a peu de Loix parmi ces Peuples, & elles ne ſont point écrites. Elles ſe conſervent par l'uſage & la tradition : il n'eſt perſonne qui ignore les cas qui emportent peine de mort ; & ceux pour leſquels on devient eſclave de la perſonne offenſée. Le meurtre & l'empoiſonnement ſont punis de mort, & de la confiſcation d'une partie des biens du coupable au profit des héritiers du mort. Il eſt bien rare qu'un Negre attente ouvertement à la vie d'un autre : mais les Européens, ſuivant un ancien préjugé, croyent qu'il en meurt

beaucoup chez eux par le poiſon : & eux-mêmes, par un excès de ſimplicité, croyant leur Nation capable de ſe porter à des noirceurs qui ne ſont nullement dans ſon caractere, ne manquent pas d'attribuer au poiſon les morts ſubites, & celles qui ſont précédées de certaines maladies violentes. Les parens du mort, dans ces occaſions, conſultent les devins & les ſorciers, pour ſavoir à qui ils doivent s'en prendre : mais il ſuffit de reſter quelque temps dans le Pays pour reconnoître qu'ils ſe calomnient eux-mêmes ; & que leurs ſoupçons vagues d'empoiſonnement ou de maléfices, dont les prétendus auteurs ne ſont jamais convaincus, ſont chez eux, comme parmi les peuples crédules de nos campagnes, le pur effet de l'ignorance, & la chimere d'une imagination ombrageuſe.

Le vol n'eſt pas puni de mort ; mais celui qui eſt ſurpris à voler, même les choſes de la moindre valeur, eſt condamné à devenir l'eſclave de la perſonne à laquelle il a volé ; à moins qu'il ne s'accommode

avec elle, en lui fournissant un esclave en nature ou en valeur. La même peine est portée contre celui qui insulteroit un Prince, ou un Ministre, même en paroles. Nous avons vu que celui qui étoit convaincu d'adultere étoit livré, comme esclave, à la partie offensée. Il n'y a que les Princesses qui ayent le droit de faire punir de mort l'infidélité de leurs maris.

Toutes les ordonnances des Rois sont arbitraires, & portent ordinairement l'empreinte du despotisme le plus absolu. C'est une maxime généralement adoptée par les Souverains, & regardée comme un point capital de leur politique, qu'il faut contenir la multitude par la sévérité; mais chacun fait l'application du principe, avec plus ou moins de discrétion, suivant son humeur, sa sagesse ou son conseil. Par un zèle mal entendu pour l'ordre & la police, des Princes, bien intentionnés d'ailleurs, proscrivent quelquefois, comme des crimes, & sous peine de mort, des abus qui céderoient à la menace de la plus

légere punition : les Miſſionnaires, à leur arrivée à Kakongo, ayant été troublés pluſieurs jours de ſuite par quelques particuliers, qui affectoient de chanter & de crier autour de leur demeure, en porterent leurs plaintes au Roi, lorſqu'ils eurent occaſion de le voir : il leur promit qu'il y mettroit bon ordre : en effet, ils furent fort ſurpris d'entendre publier dès le jour même, une ordonnance qui portoit peine de mort, contre toutes perſonnes, de quelque âge & condition qu'elles puiſſent être, qui oſeroient à l'avenir troubler le repos des Miſſionnaires. La premiere fois qu'ils allerent ſaluer le Prince, il leur demanda ſi quelqu'un les avoit encore inquiétés ; & il leur dit que le premier qu'ils lui dénonceroient auroit la tête tranchée. La raiſon qu'ils rendent de cette ſévérité à punir certaines fautes légeres, comme les plus graves ; c'eſt que plus il eſt facile de s'abſtenir de la choſe défendue, ou de faire celle qui eſt ordonnée, moins la déſobéiſſance eſt excuſable ; & plus, par conſéquent, elle mérite d'être ſévérement punie.

Quand le Roi veut porter une Loi, il aſſemble ſes Miniſtres & ſes principaux Officiers; &, après avoir pris leur avis, il leur déclare ſa derniere volonté, qu'ils font connoître auſſitôt aux Gouverneurs des Provinces. Ceux-ci font publier la Loi par un Héraut, dans les marchés qui ſe tiennent dans toutes les villes & villages de leur Gouvernement; & ils ſont chargés, conjointement avec les Gouverneurs des villes, & les Chefs des villages, de veiller à ſon exécution. C'eſt auſſi dans ſon conſeil que le Roi nomme aux charges & offices vacans; qu'il fixe le prix des denrées; & qu'il regle tout ce qui concerne le commerce & la police.

Les Gouverneurs des villes, & les Chefs des villages, ſont en même temps Juges pour le civil & le criminel. Ils ont droit de condamner à l'eſclavage, & même à la mort; mais il eſt libre à chacun d'en appeller de leur ſentence au Tribunal du Gouverneur général de la province, & en dernier reſſort au Roi lui-même.

La ſalle où le Roi donne ſes au-

diences & rend la juſtice, eſt une eſpece de halle : il eſt aſſis par terre ſur un tapis, ayant autour de lui pluſieurs Aſſeſſeurs qu'il conſulte dans les cas difficiles. On voit toujours un grand nombre de Negres à ſes audiences. Les uns y viennent par curioſité, d'autres par l'intérêt qu'ils prennent aux affaires qui doivent ſe juger. Quand le Roi eſt prêt à entendre les Parties, il ordonne à ſes Officiers de les faire comparoître, car dans ce pays on ne plaide point par Procureur, ſi ce n'eſt dans le cas de maladie, où l'un des plus proches parens ſe charge de l'affaire. Les Plaideurs, en paroiſſant devant leur Juge, commencent toujours par lui faire un petit préſent. La Partie qui ſe prétend léſée parle la premiere, & autant de temps qu'il lui plaît. Les femmes plaident elles-mêmes leurs cauſes comme les hommes. Jamais une Partie n'interrompt ſa Partie adverſe ; elle attend qu'elle ait fini, pour relever ſes faux & ſa mauvaiſe foi. Si les faits ſont conteſtés, & qu'il y ait des témoins ; le Roi leur ordonne de dépoſer ce

qu'ils ſavent. S'il n'y a pas de témoins, & que l'affaire ſoit de quelque importance, comme le ſont ordinairement celles pour leſquelles on en appelle au Roi, on en remet la déciſion juſqu'à plus ample informé. Alors les Miniſtres chargent certains Negres intelligens, dont l'emploi répond à-peu-près à celui de nos eſpions de police, de découvrir la vérité. Ils ſe rendent ſur les lieux, ils font cauſer les gens du pays; & quelquefois ils s'adreſſent aux Parties elles-mêmes, ſous divers prétextes, & tâchent de s'inſinuer dans leur confiance pour tirer leur ſecret. Il eſt rare qu'ils reviennent ſans avoir les lumieres néceſſaires pour fonder le jugement.

Quand quelqu'un eſt accuſé d'un crime dont on ne peut pas le convaincre, on lui permet de ſe juſtifier en buvant la *kaſſa*. La *kaſſa* ſe prépare en faiſant infuſer dans l'eau un morceau de bois du même nom. Cette potion eſt un véritable poiſon pour les eſtomachs foibles, & qui n'ont pas la force de la rejetter ſur le champ. Celui qui réſiſte à l'épreuve

eſt déclaré innocent ; & ſon accuſateur eſt condamné comme calomniateur. Si la faute dont le prétendu coupable eſt accuſé, ne mérite pas la mort ; dès qu'on s'apperçoit qu'il eſt prêt d'expirer, on lui fait prendre un contre-poiſon, qui excite le vomiſſement, & le ramene à la vie : mais on le condamne, comme coupable, à la peine portée par la Loi.

Les habitans du pays ont la plus grande confiance dans cette épreuve. Les Princes & les Seigneurs font quelquefois prendre la *kaſſa* pour éclaircir leurs ſoupçons, mais il faut qu'ils en obtiennent auparavant la permiſſion du Roi, ce qui n'eſt pas difficile, lorſque les ſoupçons ſont en matiere grave.

Il y a environ deux ans qu'un Prince du Royaume de Kakongo, qui ſoupçonna qu'on avoit voulu l'empoiſonner, fit prendre la *kaſſa* à tous les gens de ſa maiſon : il en mourut un grand nombre, & entre autres, celui de ſes Officiers qui lui étoit le plus affectionné, & qui paſſoit dans le pays pour le plus honnête homme qui fût à ſon ſervice.

Si l'accuſé ne comparoît pas, pour répondre à celui qui rend plainte contre lui, le Roi l'envoye chercher par ſes domeſtiques, qui ſont, tout à la fois Huiſſiers, Sergens, Recors, & Archers. Ceux qui ont à craindre d'être condamnés à mort, tâchent de ſortir du Royaume, & de ſe réfugier chez un Prince étranger, qui les reçoit au nombre de ſes eſclaves.

Il n'y a point de priſons publiques. Lorſque le Roi juge à propos de ſurſeoir l'exécution de quelques criminels, on leur attache au cou une piece de bois fourchue, longue de huit à dix pieds, & trop peſante pour qu'ils puiſſent la ſoutenir avec les mains; enſorte qu'ils ſe trouvent captifs en pleine campagne. On en voit quelquefois, qui ne pouvant marcher en avant, parce que la piece de bois leur couperoit la reſpiration, tâchent de ſe traîner à reculons; mais on ne court pas après eux, parce qu'on ſait qu'ils ne ſauroient aller bien loin. Ces priſonniers vagabonds n'ont de nourriture que celle qu'on leur donne par

compaſſion. Perſonne ne penſe à les délivrer ; celui qui le feroit ſeroit mis à leur place, s'il étoit découvert.

Comme il y a peu de loix dans ce pays, la ſcience du droit n'eſt, à proprement parler, que la connoiſſance du cœur humain qui s'acquiert par l'expérience. Les cauſes, d'ailleurs, n'étant jamais dénaturées par les ſubtilités de la chicane ; pour peu que les Rois ſoient appliqués, la néceſſité où ils ſe trouvent de terminer tous les jours par eux-mêmes les différents de leurs Sujets, les met à portée de juger avec ſageſſe & équité. Quand le Roi a prononcé, les Parties ſe retirent en témoignant, par des marques extérieures de reſpect, qu'elles adhérent ſon jugement.

Les Gouverneurs des Provinces, des villes & des villages ſuivent la même méthode que le Roi dans l'adminiſtration de la juſtice.



CHAPITRE

CHAPITRE XVI.

De quelques usages particuliers aux Rois de Kakongo.

PAR un usage dont les habitans du pays ignorent également l'origine & la fin, & qu'ils regardent pourtant comme tenant essentiellement à la constitution de leur monarchie, les Rois de Kakongo ne peuvent posséder, ni même toucher des différentes marchandises qui viennent d'Europe, que les métaux, les armes & les ouvrages en bois & en yvoire. Les Européens & les Negres, qui sont vêtus d'étoffes d'Europe, ne sont pas admis dans leurs Palais. Il est à présumer que les premiers Législateurs de la Nation auront imposé cette loi aux Souverains, afin de retarder les progrès du luxe, & pour apprendre au peuple, par l'exemple de ses maîtres, à se passer de l'Etranger, en cherchant des remedes à ses besoins dans sa propre industrie. Mais comme la loi n'oblige

que le Roi, il eſt le ſeul qui l'ob-
ſerve. Tous ſes Sujets, ſes Miniſtre
même, trafiquent indifféremment d
toutes les marchandiſes qu'on leu
porte : ils font uſage des vivres &
des liqueurs d'Europe ; & ceux qu
ſont vêtus d'étoffes étrangeres, en
ſont quittes pour changer d'habit
quand ils entrent chez le Roi.

Ce Prince mange dans une cham-
bre & va boire dans une autre : i
mange en particulier, & il boit en
public : ſa boiſſon ordinaire eſt l
vin de palmier. La ſalle où il boi
n'eſt fermée que de trois côtés, &
reſſemble aſſez à une grande remiſe
Il y a toujours beaucoup de Negre
qui aſſiſtent à la cérémonie du Roi
boit : c'eſt-là le temps qu'ils choi
ſiſſent pour faire leur cour. Quan
le Roi paroît tout le monde ſe tien
dans l'attitude la plus reſpectueuſe
ſon échanſon lui préſente à boir
dans un vaſe du pays ; & e
même temps un *Ganga*, qui eſ
tout-à-la-fois ſon médecin, ſon ſor
cier & ſon maître-d'hôtel, ſe met
ſonner une clochette, en criant d
toutes ſes forces : *tina-foua*, *tina*

foua, prosternez-vous, ou fuyez. Tous les assistans alors, excepté le *Ganga*, se prosternent la face contre terre. On croit que le Roi mourroit, si quelqu'un de ses Sujets le voyoit boire. Quand il a bu, le *Ganga* cesse de sonner & de crier, chacun se releve en battant des mains, & le Roi va continuer son diner.

Par un usage également singulier, le Roi de Kakongo est obligé de boire un coup à chaque cause qu'il juge ; & quelquefois il en juge cinquante dans une séance : mais le vin de Palmier n'est qu'une liqueur rafraîchante. S'il ne buvoit pas, le jugement seroit illégal. On observe alors le même cérémonial que lorsqu'il boit pendant ses repas. Il tient tous les jours son audience depuis le lever du Soleil, c'est-à-dire environ six heures, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de causes à juger. Il est rare qu'il soit libre avant onze heures ou midi.

Le Roi actuellement régnant est généralement aimé & estimé de ses Sujets, pour sa patience à les entendre, & pour la sagesse de ses juge-

mens. Son âge de cent vingt-ſix ans, qui lui donne ſur tous les Juges de ſon Royaume la ſupériorité de l'expérience, n'a point affoibli la vigueur de ſon eſprit.

Quand le Roi tombe malade, le premier ſoin de ſes Médecins eſt de le faire publier dans toutes les Provinces du Royaume. A cette nouvelle, chacun eſt obligé de tuer ſon coq, ſans qu'on ſache pourquoi. Les plus ſenſés rient de cette ridicule ſuperſtition, & diſent que le coq mort leur fait plus de bien qu'au Roi, parce qu'ils le mangent. Mais ils ſe récrient beaucoup contre un uſage également biſarre & plus nuiſible à la Société : c'eſt de ne pas travailler à la culture des terres, dans toute l'étendue du Royaume, pendant pluſieurs mois, à dater du jour de la mort du Roi, & pendant un même eſpace de temps, dans la province où il eſt mort un Prince ou une Princeſſe. Les Miſſionnaires entendoient un jour des Negres qui ſe diſoient entr'eux : » il faut que nous » ſoyions bien inſenſés, pour nous » ſoumettre à des uſages ſi ridicu-

» les : quoi ! parce que le Roi ſera » mort de maladie, il faudra que » tous ſes Sujets s'expoſent à mourir » de faim ? » cependant l'uſage & la ſuperſtition l'emportent ſur la raiſon.

CHAPITRE XVII.

Du Commerce.

LE principal commerce de ces Peuples eſt celui des eſclaves qu'ils vendent aux Européens, c'eſt-à-dire aux François, aux Anglois & aux Hollandois, qui les tranſportent dans leurs colonies d'Amérique. Les eſclaves qu'on tire de Loango & des autres Royaumes voiſins, paſſent pour les plus noirs & les plus robuſtes de l'Afrique. Ils ont été pris en guerre par ceux qui les vendent. Il y a dans l'intérieur des terres des Peuples ennemis, irréconciliables de ceux dont nous parlons. Ceux-ci diſent qu'ils ſont cruels & féroces ; qu'ils boivent le ſang humain, & qu'ils mangent ceux d'entr'eux qu'ils peuvent pren-

dre. C'eſt par repréſailles qu'ils leur font eux-mêmes une guerre ouverte; & ils prétendent qu'ils les traitent humainement, en ſe contentant de les vendre aux Européens, lorſqu'ils auroient le pouvoir de leur ôter la vie. Cette guerre, quoique continuelle, ne trouble cependant pas la tranquillité du Royaume, parce qu'elle ne ſe fait que bien loin au-delà des frontieres, par quelques particuliers; &, à proprement parler, c'eſt moins une guerre qu'une chaſſe; mais dans laquelle le chaſſeur eſt ſouvent expoſé à devenir la proie du gibier qu'il pourſuit.

Ceux qui ont fait des captifs les vendent à des Marchands du pays, ou les amenent ſur la côte : mais il ne leur eſt point permis de les vendre eux-mêmes aux Européens; ils ſont obligés de s'adreſſer à des Courtiers nommés par le Miniſtre du Commerce, qui traitent avec les Capitaines de vaiſſeaux. Ces eſclaves ſont eſtimés ſuivant leur âge, leur ſexe & leurs forces : on les paye en marchandiſes d'Europe.

Quoique les différens Royaumes dont nous parlons ſoient peu diſtans les uns des autres, la maniere d'eſtimer les marchandiſes & de faire le compte des eſclaves n'y eſt pas la même. Sur les côtes de Malimbe & & de Cabinde, c'eſt-à-dire aux Royaumes de Kakongo & de n'Goio, on compte par *marchandiſes*; & à Loango par *pieces*. On appelle *marchandiſe* une piece de toile de coton ou d'indienne de dix à quatorze aunes. Les Negres, avant de conclure le marché, vont déſigner au comptoir du Capitaine, qui eſt ſur le bord de la mer, les pieces d'étoffes qu'ils prendront : celui qui a vendu quatre eſclaves, quinze *marchandiſes* la tête, va recevoir ſoixante pieces des étoffes déſignées. Dans les Royaumes où l'on achete par *marchandiſes*, il eſt d'uſage de donner pour chaque eſclave, ce qu'on appelle, *le par-deſſus*, qui conſiſte ordinairement en trois ou quatre fuſils & autant de ſabres; quinze pots d'eau-de-vie, quinze livres de poudre à canon, & quelques douzaines de couteaux. Si on ne leur donne pas toujours ces

marchandiſes, on en ſubſtitue d'autres pour l'équivalent.

A Loango on compte par *pieces ;* & toute eſpece de marchandiſe entre en ligne de compte avec les étoffes, pour former la *piece :* ainſi, quand on dit qu'un eſclave coute trente pieces, ce n'eſt pas à dire qu'il coute trente pieces d'étoffes, mais trente fois une valeur idéale qu'on juge à propos d'appeller *piece ;* enſorte qu'une ſeule piece d'étoffe eſt quelquefois eſtimée deux ou trois *pieces ;* comme il faut quelquefois pluſieurs objets pour former une ſeule *piece.* Cette différence dans la maniere de compter, ne fait rien au fond, & le prix des eſclaves eſt à peu près le même dans tous les Royaumes voiſins de Loango.

On pourra, par l'inſpection du compte qui ſuit, eſtimer la valeur réelle de la *piece*, & voir quelles ſont les marchandiſes qu'on paſſe communément aux Negres, en échange de leurs eſclaves.

J'ai payé au Ma-nboukou, pour l'eſclave Makouta, âgé de vingt-

deux ans, qu'il m'a vendu trente pieces :

Une indienne de 14 aunes, eſtimée deux pieces & demie . . . . 2 p. $\frac{1}{2}$

Deux guinées, (ce ſont des toiles de coton teintes en bleu foncé), eſtimées deux pieces & demie chacune . . . 5

Un chaſſelat & un bajutapeau de 14 aunes chacun, (ce ſont des toiles de coton) eſtimés quatre pieces 4

Un néganopeau de 14 aunes, & un grand nicané de 9 aunes $\frac{1}{2}$ (autres toiles de coton) eſtimés trois pieces & demie . . . . 3 $\frac{1}{2}$

Une piece de mouchoirs de 9 aunes, eſtimée une piece & demie . . . . 1 $\frac{1}{2}$

Une baguette, (environ une aune & un quart de groſſe étoffe de laine) eſtimée une piece 1

Une ceinture de drap rouge, (d'une aune de longueur ſur un pied de largeur) eſtimée une piece 1

Deux fusils communs, estimés deux pieces.......... 2

Deux barils de poudre à canon (d'environ 5 livres chaque), estimés deux pieces. 2

Deux sacs de balles & de plomb à fusil, (du poids de trois livres chaque), & estimés une demi piece...... $\frac{1}{2}$

Deux sabres, estimés chacun un quart de piece..... $\frac{1}{2}$

Deux douzaines de couteaux communs à gaîne, estimées une demi piece...... $\frac{1}{2}$

Deux barres de fer, du poids de 20 livres les deux, estimées une piece........ 1

Cinq pots de fayance, estimés une demi piece....... $\frac{1}{2}$

Quatre barils d'eau-de-vie, (contenant chacun cinq pots) estimés quatre pieces...... 4

Dix filieres de rassades (ou grains de verre dont on fait les chapelets), estimées une demi piece.............. $\frac{1}{2}$

Total... 30 pieces.

J'ai de plus payé au Courtier, pour ses peines, la valeur de six pieces en fusils, poudre à canon, sabres & eau-de-vie. . . . . 6 pieces.

Total général . . . . 36 pieces.

Outre le prix déterminé pour chaque esclave, il faut encore que le Capitaine, quand il a fermé sa traite, fasse un présent au Mafouque & aux Courtiers qui l'ont le mieux servi, & qu'il est bien aise de s'attacher : ces présents se font en corail, couverts d'argent, tapis & autres meubles, plus ou moins précieux.

Les esclaves sont actuellement beaucoup plus chers qu'autrefois, au moins pour les François; car ils peuvent être chers, relativement à une Nation, & ne l'être pas pour une autre : les François, les Anglois & les Hollandois font également leurs échanges avec des marchandises, mais ces marchandises sont différentes; ensorte que la chereté des esclaves, pour une Nation, dépend du prix qu'elle met elle-même aux

marchandises qu'elle porte aux Negres; & ce prix, comme on l'imagine, doit varier à raison du plus ou moins d'intelligence qui regne entre les particuliers qui font le même commerce. Il leur feroit facile de ne payer les esclaves que leur juste valeur, & même au-dessous, s'il étoit plus permis d'exercer le monopole, & d'être injuste envers le Barbare & l'Etranger, qu'au préjudice du Citoyen; mais, par la mésintelligence des Capitaines, tout le contraire arrive : les esclaves s'achetent comme à l'enchere, & plus que leur valeur. On fixe néanmoins quelquefois un prix raisonnable, qu'on convient de ne point excéder dans les achats; mais, alors même, chacun de son côté, desirant de faire promptement sa traite, rend cette convention illusoire, par un accord tacite qu'il fait avec ses Courtiers, de leur payer en secret un prix supérieur à celui dont ils seront convenu publiquement pour sauver les apparences. La chose en est aujourd'hui au point, que les Negres craignent eux-mêmes que les François ne prennent enfin le

parti de renoncer à un commerce qui leur devient de jour en jour plus diſpendieux. Un ancien Mafouque vint un jour trouver un Miſſionnaire à ce ſujet, & s'imaginant qu'on traitoit avec le Roi de France comme avec celui de Kakongo, & qu'un Miſſionnaire pouvoit indifféremment préſider au commerce ou annoncer l'Evangile : » il faut, lui dit-il, que tu écrives » au Roi de France, & que tu lui » conſeilles, pour ſon avantage & » pour le nôtre, de t'établir ici » pour veiller à ce que les Capitai- » nes de ſon Royaume n'acherent » plus nos eſclaves au-deſſus d'un » prix raiſonnable, qu'il fixera lui- » même ; car nous voyons bien » qu'après nous en avoir acheté » trop cher, ils finiront par ne » plus nous en acheter du tout ».

La fonction des Courtiers ne ſe borne pas à faciliter le commerce des eſclaves ; ils ſont encore chargés de veiller à l'exécution des réglemens établis par le Roi ou par le Mafouque, & dont le plus important eſt, qu'il ne ſera vendu d'eſ-

claves aux Européens, que ceux qui ont été pris en guerre ou achetés de l'Etranger. Tout esclave né dans le Royaume est sous la protection du Mafouque, & peut la réclamer contre son maître, qui voudroit le vendre aux Européens, à moins qu'il ne lui en ait donné le droit par son inconduite ; car la loi autorise le maître à se défaire d'un esclave, quel qu'il soit, qui se seroit rendu coupable d'infidélité, de rébellion ou de quelque autre crime. Le Mafouque de Kakongo, pour prévenir les violences & les fraudes qui pourroient s'exercer dans ce commerce, a fait défenses à tous les Courtiers de trafiquer de leurs esclaves pendant la nuit, ou même de les introduire dans les comptoirs des Européens, sous prétexte de les faire voir aux Capitaines. Il leur est également défendu de recevoir, sans une permission expresse, des avances sur le prix des esclaves, qu'ils n'ont pas encore livrés.

Le commerce d'esclaves est le seul que les François fassent sur ces côtes : celui de l'yvoire, des singes,

des perroquets, & de quelques autres marchandiſes de cette eſpece, forme un objet ſi peu important, qu'on peut le compter pour rien. Les Anglois tirent tous les ans des forêts de Iomba, la charge de plusieurs vaiſſeaux d'un bois rouge fort bon pour la teinture, quoique d'une qualité inférieure à celui du Bréſil.

Le commerce qui s'exerce ſur les côtes avec les Etrangers, n'intéreſſe, comme nous l'avons déja obſervé, qu'un très-petit nombre de Particuliers, qu'on peut regarder comme les riches & des puiſſants du Pays. Quant au Peuple, ne connoiſſant de néceſſité que celle de ſe nourrir & de ſe vêtir, & de la maniere la plus groſſiere & la plus ſimple, il borne ſon commerce à bien peu de choſes : il y a tous les jours un marché dans les villes & dans les grands villages : il ſe tient ſur la place puplique, à l'ombre de quelques gros arbres. On y vend du poiſſon enfumé, du manioc & d'autres racines, du ſel, des noix de palmiers, des cannes de ſucre, des ba-

nanes, des figues-bananes & quelques autres fruits. C'eſt aux jours de Fêtes que l'on y voit une plus grande affluence de vendeurs & d'acheteurs. On ne connoît point la fraude dans ces marchés : une mere y envoie un enfant de ſix ans, aſſurée qu'on ne le trompera point. Il n'eſt pas néceſſaire d'entendre la langue pour y acheter ; jamais on n'y marchande : toutes les denrées ſont diviſées en petites portions égales, du poids de l'ordonnance, & chaque portion vaut une macoute. On ne riſque pas beaucoup plus d'être trompé ſur la qualité que ſur la quantité : le ſel & le manioc de l'un, vaut le ſel & le manioc de l'autre. Auſſi, ſans ſe donner la peine de comparer les denrées d'un Marchand, avec celle d'un autre, on prend, au premier qui ſe rencontre, autant de petits paquets qu'on a de macoutes à lui donner, & l'on fait place à d'autres.

CHAPITRE XVIII.

De la Guerre.

DANS ces pays, où la Couronne eſt élective, la mort des Rois, ſuivant la remarque que nous en avons déja faite, eſt comme le ſignal d'une guerre civile. Un Prince qui, étant aſſez ambitieux pour porter ſes vues ſur le Trône, n'a pas lieu de compter ſur la faveur des Electeurs, fait prendre les armes à ſes vaſſaux, ſoit pour forcer les ſuffrages, ou pour diſputer la Couronne à celui qui lui aura été préféré. S'il craint que ſon parti ne ſoit pas le plus fort, il s'adreſſe à un Prince étranger qui, moyennant quelques pieces d'étoffes d'Europe & de vaiſſelle d'argent, lui envoie une armée entiere. Les guerres civiles ſont les plus fréquentes.

Les prétentions réciproques des Souverains ſur certaines Provinces, ou même ſur tous les Etats de leurs voiſins, ſont le prétexte aſſez ordinaire des guerres, qui ſe font

entre les Peuples de différens Royaumes. Tous ces Rois barbares ont leur chimere à cet égard, qu'ils réalisent lorsqu'il s'en présente une occasion favorable : c'est ainsi que le Comte de Sogno vient de faire valoir ses prétentions sur le Royaume de n'Goio. Le Roi de Congo réclame le Royaume de Kakongo, comme une Province de ses Etats ; & le Roi de Kakongo, sans doute par représailles, ne se nomme jamais que *Ma-Congo*, Roi de Congo, au lieu de *Ma-Kakongo*, Roi de Kakongo, titre que lui donnent les Etrangers, & le seul qui lui convienne. Ces prétentions ne sont pas toujours sans quelque fondement : plusieurs des petits Royaumes ou Etats souverains, qui partagent aujourd'hui l'Afrique, étoient originairement des Provinces dépendantes d'autres Royaumes, dont les Gouverneurs particuliers ont usurpé la souveraineté. Il n'y a pas long-temps que le Sogno a cessé d'être Province du Royaume de Congo.

Les Souverains dans ces Pays, n'entretiennent aucunes troupes réglées. Quand un Roi a réſolu la guerre, ſon *Ma-Kaka*, Miniſtre de la guerre & Généraliſſime de ſes armées, fait paſſer les ordres aux Princes & aux Gouverneurs des provinces, pour lever des troupes : ceux-ci ne manquent jamais d'en conduire au rendez-vous autant qu'on leur en a demandé. Si le *Ma-Kaka*, dans la revue qu'il fait de l'armée, juge qu'elle ne couvre pas un aſſez grand eſpace de terrein, il n'a qu'à dire un mot au nom du Roi, dans peu de jours elle ſe trouvera de moitié plus nombreuſe. Parmi ces Peuples, comme chez les anciens Romains, tout citoyen, en état de porter les armes, eſt Soldat au beſoin ; mais bien mauvais Soldat.

Ceux qui partent pour quelque expédition militaire, ne manquent jamais de ſe peindre tout le corps en rouge, dans la confiance que cette couleur les rendra invulnérables aux armes à feu. La plupart portent des panaches plus grands encore, & plus riches en couleurs

que ceux dont ſe parent aujourd'hui nos Dames du grand monde ; mais ils les regardent moins comme des ornemens, que comme des épouvantails, propre à inſpirer de la terreur à leurs ennemis. Pluſieurs auſſi ſont perſuadés que certaines plumes, de certains oiſeaux, arrangées d'une certaine maniere ſur leurs bonnets, ont la vertu d'écarter le péril & de mettre leur tête en sûreté. Tous prennent avec eux des vivres pour quelques jours, & les armes qu'ils peuvent ſe procurer ; car on ne leur en fournit point. Les uns ont des fuſils, d'autres des ſabres, il y en a qui ne ſont armés que de leurs couteaux. Ces troupes s'avancent, de part & d'autre, ſans ordre & ſans diſcipline ; & les Chefs qui les commandent ſemblent plutôt faire la fonction de conducteurs de troupeaux, que celle des Généraux d'armées. Si l'on ſe rencontre, on en vient auſſitôt aux mains ; & chacun, ſans garder de rang, ſans attendre d'ordre, va droit à l'ennemi qu'il a en tête : la bataille commence toujours par le déſordre

& la confusion, & finit bientôt par une déroute générale, ou par une victoire complette. Tout dépend du premier choc : le parti qui le soutient avec le plus de vigueur, ne peut manquer de rester maître du champ de bataille. Les combats ne sont ni sanglans, ni opiniâtres : l'action est à peine engagée, que déja l'épouvante a saisi l'une des deux armées. Il ne faut pour déterminer sa fuite, que celles de quelques soldats, qui auront vu tomber à leurs côtés un de leurs camarades : en un instant tout se dissipe, tout est à la débandade. Les vainqueurs alors, tout fiers de leur succès, poursuivent les vaincus, & s'attachent uniquement à faire des prisonniers, qu'ils vendent comme esclaves aux Européens.

Mais il est bien rare que les armées s'avancent ainsi à la rencontre l'une de l'autre, à dessein d'en venir aux mains. Le grand art de faire la guerre est d'éviter l'Ennemi, & de fondre sur les villages que l'on sait être abandonnés, pour les piller, les réduire en cendres, & y faire

quelques prisonniers. Tant qu'on ne trouve pas de résistance, on s'avance fiérement, on brûle, on saccage tout : & souvent, les deux armées font en même temps le dégat chacune de leur côté, sur les terres ennemies. Elles s'en retournent ensuite, en évitant toujours de se rencontrer, excepté dans le cas où il s'offriroit une occasion facile de faire des prisonniers. Si le *Ma-Kaka* apprend qu'un parti ennemi doive passer le long d'un bois, ou par quelque défilé, il fait mettre en embuscade un Corps beaucoup supérieur, qui fond sur lui à l'improviste, l'enveloppe, & s'en rend maître sans combat.

Les armées, pour l'ordinaire, ne sont pas longtemps en campagne : une guerre est quelquefois terminée en moins de huit jours. Quand les Soldats ont mangé les provisions qu'ils avoient apportées, & qu'ils n'en trouvent plus dans le Pays ennemi, ou qu'ils manquent de poudre & de plomb, rien n'est capable de les retenir; tous, sans demander leur congé, reprennent le chemin

de leur pays ; ſi le Roi n'eſt pas ſatisfait de cette expédition, il ne tient qu'à lui d'en préparer une autre, qui acheve de déſoler les campagnes, mais ſans qu'il y ait plus de ſang répandu. Les Rois font quelquefois la guerre en perſonnes ; mais s'ils ſont pris, ils n'ont point de grace à attendre ; on leur tranche la tête ſur le champ de bataille, cruauté qui annonce toujours la foibleſſe dans celui qui l'exerce : une ame lâche & timide craindroit de ſe repentir un jour, d'avoir été généreuſe envers un ennemi qui étoit en ſon pouvoir.

C'eſt moins par leurs forces, comme l'on voit, que par leur foibleſſe reſpective, que ces différens Etats ſe ſoutiennent ; & parce que les Soldats d'un Royaume ne ſont ni plus braves ni mieux commandés que ceux d'un autre. Deux cens hommes de nos troupes réglées feroient la conquête d'autant de pays qu'ils pourroient en parcourir : mais après avoir triomphé des Rois & des Nations ; bientôt, comme aſſiégés à leur tour, par l'action du climat,

& par toutes les néceſſités de la vie, ils ſe trouveroient à la diſcrétion de ceux qu'ils auroient inſultés peu de jours avant. C'eſt ainſi que la Providence ſemble avoir voulu protéger ces pauvres Peuples, par leur miſere même & leur foibleſſe, contre l'ambition & la cupidité des Nations policées.

Quoique les Negres ne ſe piquent point de courage & de valeur dans les combats, ils deſirent pourtant paſſionnément la réputation de braves. On ne ſauroit dire une plus grande injure à un homme que de l'appeller lâche ; comme on ne ſauroit lui faire un compliment plus flatteur, que de lui dire qu'il a l'air intrépide & martial. La beauté du viſage eſt regardée comme un défaut dans les hommes ; chacun porte envie à celui que la petite vérole a le plus maltraité. Pluſieurs, pour ſe donner un air terrible, & par une ſotte oſtentation de fermeté & de courage, ſe font faire des inciſions au viſage, ſur les épaules & ſur les bras. On croiroit, en les voyant après cette cruelle opération, qu'ils viennent

viennent d'assister à la plus sanglante bataille. Ils n'emploient pour étancher le sang que la poudre à canon; & leurs plaies se cicatrisent en peu de temps. Un Missionnaire demandoit un jour à un Negre, qui se faisoit sillonner ainsi le visage, pourquoi il se condamnoit lui même à tant souffrir? « Pour l'honneur, ré» pondit-il, & parce qu'en me » voyant on dira : voilà un homme de cœur ». Il y auroit, sans doute, bien plus de vrai courage à s'exposer au fer ennemi pour la Patrie, qu'à se faire balaffrer par le tranchant d'un couteau : mais il faut cependant convenir que des hommes qui ont assez de constance pour se soumettre, par vaine gloire, à des opérations si douloureuses, ne seroient pas incapables d'actions généreuses d'un autre genre. On ne sauroit douter que la forme du Gouvernement, qui invite naturellement ces Peuples au repos & à la paresse, ne soit aussi une des causes qui contribuent le plus à entretenir leur lâcheté. Un esclave dont la condition est indépendante de toutes les révolutions, ne

ſe précipitera jamais dans les dangers, comme un Soldat dont l'intérêt eſt confondu avec celui du Souverain ; & qui ſait qu'en combattant pour ſa Patrie, il combat auſſi pour le petit héritage qu'il a reçu de ſes Peres.

CHAPITRE XIX.

De la Langue.

PARMI ce prodigieux amas de relations dont on a formé l'*Hiſtoire générale des Voyages*, & une infinité d'autres qu'on publie tous les jours ; il n'eſt fait aucune mention des langues que l'on parle dans les différens pays dont on nous peint les mœurs & les uſages : & ſi les Auteurs ne mettoient de temps en temps à la bouche des habitans de ces régions lointaines, quelques mots dont ils donnent la traduction, on feroit tenté de croire qu'ils n'ont voyagé que parmi des Peuples de Muets. Tous ſemblent s'être accordés pour garder le plus profond ſilence ſur

cette matiere ; ſoit qu'elle leur ait paru étrangere à l'hiſtoire, & peu propre à piquer la curioſité des Lecteurs ; ou, plus vraiſemblablement, parce qu'ils n'ont pas fait un aſſez long ſéjour parmi les Peuples dont ils nous parlent, pour s'inſtruire de leur langage, & entreprendre d'en donner une idée. Quoi qu'il en ſoit, on conviendra, au moins, que ce qui concerne la langue, ſon génie, & ſes relations avec les langues connues ; ſon méchaniſme même & ſa marche, ne ſont pas des traits déplacés dans le tableau hiſtorique d'une Nation : &, ſi nous avons à craindre d'offenſer la délicateſſe de quelques-uns de nos Lecteurs, en les remettant à l'a, b, c ; nous oſons eſpérer que le plus grand nombre, & ceux ſurtout qui aiment les ſciences, & qui cultivent les langues, ne ſeront pas fâchés d'ajouter à leurs connoiſſances quelques notions ſuccintes ſur une langue, qui, pour être celle d'un Peuple barbare, n'en eſt pas moins propre à intéreſſer.

L'idiome de Kakongo, le même

à-peu-près que celui de Loango, n'Goio, Iomba & autres petits Etats circonvoisins, différe essentiellement de celui de Congo. Plusieurs articles semblables, & un grand nombre de racines communes, semblent cependant indiquer que ces langues ont eu la même origine; mais on ignore laquelle des deux est la langue mere. Les plus habiles d'entre les Negres n'ont pas la moindre idée de l'origine ni des progrès de leur langue : ils parlent, disent-ils, comme ils ont ouï-parler leurs peres. On a cru appercevoir des rapports marqués entre cette langue & quelques langues anciennes, surtout les langues Hébraïque, Grecque & Latine.

Quoique les Missionnaires, en considérant la richesse & les beautés de la langue, ayent soupçonné qu'elle avoit été autrefois écrite; rien cependant n'a pu les en convaincre : ils n'ont trouvé nulle part aucunes traces d'écriture, aucuns vestiges de signes qui pourroient en tenir lieu. Les Negres regardent comme une espece de prodige que les Euro

péens, au moyen de certains caracteres, ſe communiquent leurs idées, & s'entretiennent à cent & mille lieues de diſtance, comme s'ils étoient préſents; mais ils ne ſoupçonnoient pas même qu'il fût poſſible d'introduire dans leur langue cet art merveilleux; & encore moins qu'il pût être exercé par les Eſprits les plus bornés. L'écriture en effet, la plus belle invention de l'eſprit humain, ſi ſon origine n'eſt pas divine, a de quoi étonner la raiſon; & ſi nous n'en avions pas l'uſage, nous éprouverions, ſans doute, le même ſentiment que ces barbares, au récit qu'on nous feroit de ſes précieux avantages, qui égalent ſouvent, & qui ſurpaſſent quelquefois ceux même de la parole.

Les Miſſionnaires, ſe conſidérant comme les premiers Ecrivains de la langue, ont uſé du droit qui leur appartenoit en cette qualité, de déterminer la figure des caracteres, & de régler l'orthographe. Ils ont conſulté la prononciation, pour fixer le nombre des lettres qui devoient entrer dans l'écriture. Ils les Lettres.

ont priſes dans notre alphabet, & ſeulement au nombre de dix-huit, qui leur a paru ſuffiſant : *A*, *B*, *D*, *E*, *F*, *G*, *I*, *K*, *L*, *M*, *N*, *O*, *P*, *S*, *T*, *U*, *V*, *Z*. L'*S* eſt miſe pour le *C* devant les voyelles *a*, *e*, *i*; le *K* en tient lieu devant *o*, *u*, & toutes les conſonnes ; il remplace auſſi le *Q* en toute occaſion. La prononciation de la langue eſt douce & aiſée : elle exclue l'*H* aſpirée, & dès-lors cette lettre devient auſſi inutile qu'elle l'eſt chez nous dans les mots *horloge*, *hirondelle*, *hébreu*, & autres, dont la premiere ſyllabe ne participe aucunement au ſon de l'*H* qu'on fait entrer dans ſa compoſition. L'*R* ne leur eſt d'aucun uſage : leur organe même ſe refuſe à la rudeſſe de ſa prononciation ; ils la changent en *L*; & ſi on leur dit de prononcer *ra*, *re*, *ri*, ils diſent, *la*, *le*, *li*. Il ne connoiſſent point le ſon de l'*U*, qu'ils prononcent *ou*. L'*X* eſt inutile dans leur alphabet. L'*J* conſonne n'y eſt pas plus néceſſaire : ils n'employent jamais nos ſyllabes, *ja*, *je*, *ji*, *jo*, *ju*; mais ils prononcent toujours rude, *ga*, *gué*, *gui*, *go*, *gou*.

Presque toutes les syllabes sont simples, & ne forment qu'un son; ce qui rend la prononciation légere & rapide : il y a cependant un grand nombre de mots dans la langue qui commencent par une *m*, ou une *n*, comme dans ces mots, *m-Fouka*, *n-Goïo;* mais ces lettres se prononcent si foiblement, que ceux qui n'ont pas d'usage de la langue prononceroient après eux *Fouka* & *Goïo*. Les lettres *a* & *o* sont souvent répétées, & terminent un grand nombre de mots. Beaucoup de syllabes mouillées contribuent encore à adoucir la prononciation. Des syllabes.

La langue n'a, à proprement parler, ni genres, ni nombres, ni cas. Pour exprimer la différence des genres dans les choses animées, on ajoute le mot *bakala*, mâle, ou *kento*, femelle : ainsi *n-sousou bakala*, signifie un coq; *n-sousou kento*, veut dire une poule. Nous disons de même, *un serin mâle* ou *femelle; une carpe laitée* ou *œuvée*, &c. Les cas se connoissent, comme chez nous, par les articles, il en est de même des nombres. Le nominatif du verbe se Genres, nombres & cas.

diſtingue de ſon cas, par la place qu'il occupe dans la phraſe.

Adjectifs. Les noms adjectifs ne ſont pas d'un plus fréquent uſage que dans l'hébreu : les qualités de la perſonne ou de la choſe s'expriment par des ſubſtantifs ; ce qui donne au diſcours une force & une énergie dont notre langue n'eſt pas ſuſceptible. On rend auſſi quelquefois les adjectifs par des verbes : au lieu de dire, par exemple : *c'eſt un homme mépriſable*, on diroit : *c'eſt un homme à mépriſer ; c'eſt un monſtre à redouter ;* au lieu de dire, *c'eſt un monſtre redoutable.*

Comparatifs & ſuperlatifs. La langue ne connoît ni comparatifs, ni ſuperlatifs : des verbes joints aux ſubſtantifs en font la fonction ; ainſi pour dire : *le Roi eſt plus puiſſant que le ma-Kaïa*, ils diront : *le Roi ſurpaſſe le ma-Kaïa en puiſſance : le Zaire eſt le plus large de tous les fleuves ; le Zaire excède en largeur tous les fleuves ;* ou, *tous les fleuves le cédent au Zaire en largeur.* Le ſuperlatif ſe rend auſſi par la répétition du poſitif. Pour dire, *une montagne très-haute*, *un nuage très-noir*, ils

diront : *une montagne haute-haute ; un nuage noir-noir ; de très-grand matin, matin-matin, mênè mênè.* Il paroît que cette façon de s'exprimer eſt bien dans la nature : nous voyons parmi nous, que les petits enfans qui n'ont pas encore l'uſage des ſuperlatifs, y ſubſtituent, dans leurs petites narrations, la répétition du poſitif, & diſent : *grand-grand*, pour *très-grand ; loin-loin*, pour *fort-loin*, & ainſi du reſte.

Il y a très-peu d'adverbes; ce ſont encore les verbes qui en tiennent lieu. La plupart des conjonctions qui nous ſervent à lier le diſcours leur ſont inconnues : ils n'ont point de termes qui rendent *car*, *donc*, ni la conjonction *ou* : ils y ſuppléent par des tournures de phraſes différentes. La conjonction *&* leur manque auſſi : ils la remplacent par une autre qui a la ſignification de notre *avec*, ou bien ils répétent ; & pour dire, par exemple, *il connoît le bien & le mal ;* ils diſent, *il connoît le bien, il connoît le mal ; l'armée étoit puiſſante & aguerrie ; l'armée étoit puiſſante, elle étoit aguerrie :* maniere de Adverbes & conjonctions.

s'exprimer, qui ménagée à propos, fait un fort bon effet dans le discours.

Pronoms.

Les pronoms qui marquent possession s'expriment par des adverbes; ainsi, *mon*, *ma*, *mes*, se rendent également par *amê; ton*, *ta*, *tes*, par *akou; son*, *sa*, *ses*, par *andi*, & ainsi des autres : mon mouton, *li-mêmê li-ame;* tes cizeaux, *tou-ziolo tou-akou;* ses nattes, *n'teva bi-andi*. C'est comme si l'on disoit : le mouton à moi, les cizeaux à toi, les nattes à lui. Les pronoms nominatifs du verbe, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*, se rendent par, *i*, *ou*, *ka*, *tou*, *lou*, *ba*, lorsqu'on parle d'hommes ou de femmes ; & par les articles propres des noms, lorsqu'on parle de bêtes ou de choses inanimées.

Articles.

Une des grandes difficultés de la langue consiste dans les articles : il y en a treize ; sept pour le singulier, & six pour le pluriel. Ceux du singulier sont : *i*, *bou*, *li*, *kou*; *ki*, *ou*, *lou :* & ceux du pluriel*:* *i*, *ba*, *bi*; *ma*, *tou*, *zi*. Chacun de ces articles a sous lui une classe de substantifs, auxquels seuls il peut être joint.

L'article de *ka*, par exemple, qui ſignifie un lit, eſt *ki* pour le ſingulier, & *bi* pour le pluriel. On ne ſeroit pas entendu ſi, en changeant les articles, on diſoit *li ka* au ſingulier pour *ki-ka*, ou *zi-ka* au pluriel pour *bi-ka*.

Certains ſubſtantifs ſont toujours précédés de leurs articles ; d'autres les veulent immédiatement après eux. *Lèzè*, par exemple, qui ſignifie un valet, & *oula* qui veut dire un crapaud, ont également pour article *ki ;* mais *lèzè* eſt toujours ſuivi de cet article, *oula* en eſt toujours précédé, & l'on dit *lèzé-ki*, un valet ; *ki-oula*, un crapaud. On ſe rendroit inintelligible, ſi en tranſpoſant les articles on diſoit *ki lèzé*, *oula-ki*.

Pluſieurs de ces articles ſuivent des régles particulieres : l'article *li*, par exemple, ne précéde ſon ſubſtantif que lorſqu'il eſt nominatif du verbe ; il le ſuit dans d'autres circonſtances. L'article *ma* ne convient qu'au génitif pluriel, & il précéde toujours ſon nom. Il eſt d'un grand uſage dans la langue : outre ſa fonction particuliere, il repréſente les

noms de *Roi*, *Prince*, *Gouverneur*, *Chef de village*, ſelon qu'il précéde un nom de Royaume, de Principauté, de Gouvernement, ou de Village; ainſi *ma-Loango* ſignifie Roi de Loango; *ma-Kaïa*, Prince de Kaïa; *ma-Singa*, Gouverneur de Singa; *ma-Kibota*, Seigneur de Kibota. On voit que cet article répond, pour la ſignification, à notre article *de* du génitif ſingulier. Quand nous diſons, M. d'Artois, M. d'Orléans, M. de Champigny; nous entendons le Comte d'Artois, le Duc d'Orléans, le Marquis de Champigny. Le pluriel dont ſe ſervent les Negres a quelque choſe de plus majeſtueux, & *des-Artois* offriroit à l'imagination une image plus riche que *d'Artois*; par la raiſon, ſans doute, que tout ce qui a l'air d'agrandir l'homme & d'augmenter ſes domaines, flatte toujours agréablement ſa vanité.

Des verbes. S'il n'y a rien de ſi difficile dans langue que les articles, il n'y a rien de plus beau & de plus ſatisfaiſant que les verbes. On peut les réduire à trois claſſes; la premiere eſt des

verbes communs, qui ne varient que dans leurs terminaiſons, & c'eſt la plus nombreuſe. La ſeconde eſt des verbes qui commencent par *kou*, & qui perdent cette premiere ſyllabe en pluſieurs circonſtances. La troiſieme comprend ceux qui commencent par *L*, & par *V*, & qui changent, à certains temps, l'*L* en *D*, & le *V* en *P*. Ces trois claſſes de verbes ont des régles communes pour les variations des terminaiſons. Ils ont tous les temps que nous avons, & pluſieurs que nous n'avons pas : *i-lia*, par exemple, ſignifie j'ai mangé, dans un temps indéterminé; *i-lili*, j'ai mangé il y a quelque temps; *ia-lili*, j'ai mangé il y a longtemps; *ia-lia*, j'ai mangé il y a très-longtemps.

Outre cette multiplication de temps qui ſert infiniment à la préciſion du diſcours, & qui ſupplée aux adverbes, il y a dans la langue une multiplication de verbes qui ſimplifie beaucoup les expreſſions. Chaque verbe ſimple a au-deſſous de lui pluſieurs autres verbes dont il eſt la racine, & qui, outre la ſignification principale en ont une acceſ-

ſoire que nous ne rendons que par des périphraſes : *ſala*, par exemple, veut dire travailler ; *ſalila*, faciliter le travail ; *ſaliſia*, travailler avec quelqu'un ; *ſaliſila*, faire travailler au profit de quelqu'un ; *ſazia*, aider quelqu'un à travailler ; *ſalanga*, être dans l'habitude de travailler ; *ſaliſiana*, travailler les uns pour les autres ; *ſalangana*, être propre au travail. Il n'y a point de verbes racines qui n'admettent de ſemblables modifications : &, au moyen de certaines particules ou augments, chacun de ces verbes, & toute ſa filiation, déſignent encore ſi l'action qu'ils expriment eſt rare ou fréquente ; s'il y a dans cette action difficulté, aiſance, excès, & ainſi des autres différences. Cette multiplicité de verbes, jointe à toutes les modifications dont ils ſont ſuſceptibles, forment un fonds inépuiſable de richeſſes pour la langue ; & y font voir des beautés qu'on ne peut ſentir & apprécier que par l'uſage.

Au milieu de cette profuſion de verbes, on a été ſurpris de n'en point trouver qui répondît à celui

de *vivre*, qui ſe rend par les périphraſes, *accompagner ſon ame*, ou *être avec ſon cœur*.

Rapport de la langue avec les langues anciennes.

On remarque dans la langue des Negres pluſieurs tours de phraſes qui tiennent de l'Hébreu. Nous avons dit qu'ils exprimoient comme eux par des ſubſtantifs, les qualités de la perſonne ou de la choſe, qui ſe rendent par des adjectifs dans les autres langues : ainſi pour dire *de l'eau chaude*, ils diſent *de l'eau de feu*, *mazia ma-n'bazou*. Ils diſent de même, *un homme de ſang*, pour *un homme cruel ; un homme de richeſſes*, pour *un homme riche*, & ainſi du reſte. Ils n'expriment jamais les affections d'amour ou de haine, de joie ou d'affliction par des préſents, mais par des prétérits comme les Hébreux : ils diſent j'*ai aimé*, j'*ai haï*, pour j'*aime* & *je hais*.

On trouve auſſi dans la langue pluſieurs mots aſſez reſſemblans à des mots hébreux, & qui ont la même ſignification : en hébreu *bana* ou *banah* בָּנָה, d'où eſt dérivé le mot *bên*, בֵּן fils, ſignifie, il a bâti ; parce qu'on conſidéroit les enfans

comme des pierres vivantes qui composoient l'édifice de la famille : en Kakongo, *mania* veut dire pierres, & *bana* enfans. *N'tâma* signifie une regle, une mesure, & en hébreu *tâmam* ou *thâmam*, תָּמַם plénitude & perfection : *însi*, dans la langue des Negres, la partie inférieure, le fondement : en hébreu *îsa*, qui s'écrit *ishâh* אִשָּׁה, signifie bas fondement. *Kôma*, s'approcher, aller au-devant, en hébreu *koum*ᵉ קָדַם, se lever pour aller audevant. *Lika*, manger ; en hébreu *lakam*, qui s'écrit *lakham* לָחַם, signifie la même chose ; & *lekem* ou *lehkhem*, לֶחֶם, veut dire du pain. La lettre *H*, comme nous l'avons remarqué, n'entre point dans la prononciation de la langue de ces Africains. Le peu d'usage que les compositeurs ont de l'hébreu, ne nous permet pas d'augmenter, comme nous le pourrions facilement, la liste des mots ressemblans.

Les rapports de cette langue avec la Grecque paroissent également marqués. Outre plusieurs constructions de phrases semblables ; il y a,

comme nous l'avons obſervé, pluſieurs verbes qui changent leurs Initiales, & qui prennent des augments & des redoublemens comme chez les Grecs. L'on trouve auſſi grand nombre de mots qui différent peu des mots grecs, & qui ſignifient la même choſe : *Baſitu*, qu'on prononce *Baſitou*, ſignifie, comme le *Baſileus*, Βασιλεύς des Grecs, Chef, Homme en dignité. *Bembo*, bruit, ſon de la voix ; en grec, *bembex*, βέμβηξ, bruit du vent. *Bima*, pâte, *bialia*, vivres ; en grec βίος, la vie, & ce qui appartient à la vie. *Doko*, marcher ou ſuivre ; en grec *diôcô*, διώκω, je pourſuis. *Foulla*, ſouffler ; en grec *follis*, φολλίς, ſoufflet. *Kama*, digue, obſtacle ; en grec *kamax*, κάμαξ, pieu, échalas, *Mazia*, les eaux, les ſources ; en grec *mazos*, μαζός, la mamelle nourriciere. *Baia*, pauvre, petit ; en grec *Baìos*, βαìος, petit, ſeul & ſans appui. *Muna*, eſpace de temps ; en grec *munê*, μύνη, retard, *munomai*, μύνομαι, temporiſer. *Nota*, nuage, brouillard épais ; en grec *notis*, νοτίς, humidité. *Paka*, étable où ſont renfermés les ani-

maux ; en grec *pactóô*, πακτόω, je renferme. *Pakoua*, revenus, domaines du Roi ; en grec *pacús*, παχύς, riche. *Dobo*, don, préſent; en grec *doô*, δόω, je donne. *Pena*, peine, miſere, inquiétude ; en grec *penès*, *ponos*, πένης, πόνος, peine, travail, inquiétude. &c. &c.

On trouve auſſi pluſieurs mots qui ſemblent venir du latin, tels que *méſa*, table ; *paſſi*, ſouffrance ; *mongo*, montagne ; *méné*, matin ; *bêné*, beaucoup, grandement, fortement. *N'zala*, zèle, empreſſement ; *zelus* eſt employé dans le même ſens par pluſieurs Auteurs latins. *Ilia*, les inteſtins ; le même mot ſignifie la même choſe en latin.

Nous ne prétendons point aſſigner ici tous les rapports que pourroit avoir cette langue avec les langues anciennes : nous nous ſommes contentés d'en rappeller quelques-uns de ceux qui nous ont le plus frappés : &, ſans prononcer nous-mêmes, nous laiſſons au Lecteur inſtruit, & verſé dans les antiquités, à décider ſi l'on peut raiſonnablement ſoupçonner de l'analogie entre ces

langues ; &, ſuppoſé qu'il le juge ainſi ; à expliquer comment il auroit pu arriver que les langues des Juifs, des Grecs & des Romains, euſſent concouru à former celle de ces Africains.

CHAPITRE XX.

De la Religion & de ſes Miniſtres.

CES Peuples, pour ne pas expoſer leur Religion au mépris, ſont très-réſervés à en parler aux Européens ; & ce n'eſt que par le long ſéjour que les Miſſionnaires ont fait auprès d'eux, qu'ils ont découvert, au moins en partie, ce qui fait l'objet de leurs ſuperſtitions.

Ils reconnoiſſent un Etre ſuprême, qui n'ayant point de principe, eſt lui-même le principe de toutes choſes. Ils croyent qu'il a créé tout ce qu'il y a de beau, tout ce qu'il y a de bon dans l'Univers : qu'étant juſte par ſa nature, il aime la juſtice dans les autres, & punit ſévérement la fraude & le parjure. Ils le nomment

Idée de Dieu.

Zambi. Ils prennent ſon nom à témoin de la vérité ; & ils regardent le parjure comme un des plus grands crimes : ils prétendent, même, qu'une eſpece de maladie qu'ils appellent *Zambi-a-n-pongou* en eſt la punition ; & ils diſent, en voyant celui qui en eſt attaqué : « voilà un » parjure ».

Dieu de méchanceté.

Outre ce Dieu juſte & parfait, ils en admettent un autre, auquel ils donnent des attributs tout différens : le premier a tout créé ; celui-ci voudroit tout détruire : il ſe plaît dans le déſordre & dans le mal qu'il fait aux hommes ; c'eſt lui qui leur conſeille l'injuſtice, le parjure, les vols, les empoiſonnemens, & tous les crimes. Il eſt l'auteur des accidens, des pertes, des maladies, de la ſtérilité des campagnes ; en un mot de toutes les miſeres qui affligent l'Humanité, & de la mort même. Ils le nomment *Zambi-a-n'bi*, Dieu de méchanceté. On reconnoît ici, ſans peine, l'erreur des Manichéens ſur la Divinité. Il paroît aſſez naturel que l'homme qui n'eſt pas éclairé du flambeau de la révélation, en conſi-

dérant les maux de toute eſpece qui l'affiégent depuis ſon entrée dans le monde juſqu'à ſa ſortie, s'étudie à en découvrir la cauſe ; & que l'ignorance étant une des grandes maladies de ſon ame, il s'égare dans ſes conjectures ſur des matieres ſi fort au-deſſus des ſens.

Il eſt vrai que des Philoſophes de l'antiquité ſont parvenus, par les ſeules forces de la raiſon, juſqu'à ſoupçonner la vérité, & dire, que l'homme ne naiſſoit, ſans doute, ſi malheureux, qu'en punition de quelque crime qui lui étoit imputé, quoiqu'il lui fût inconnu : les Peuples dont nous parlons ne porterent pas ſi loin leur philoſophie ; & ne penſant point que ce fût dans l'homme même qu'il fallût chercher le principe des maux qui affligent l'homme ; ils crurent, en fermant les yeux ſur l'inconſéquence de la ſuppoſition, qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de reconnoître une Divinité malfaiſante : mais on ne leur a pas ſitôt fait entrevoir la vérité en ce point, qu'ils la ſaiſiſſent comme d'eux-mêmes : l'hiſtoire de la chûte

du premier homme, & le dogme du péché originel, qui choquent & scandalisent l'orgueilleuse raison de nos Philosophes modernes, deviennent pour eux un dénouement satisfaisant, & comme le premier degré qui les conduit à la foi d'un seul Etre suprême & souverainement parfait, qui est l'auteur de tout bien, & qui permet le mal sans y participer. Il leur paroît beaucoup plus sensé de croire ce qui est au-dessus de la raison que ce qui la combat, un mystere qu'une contradiction; l'existence d'un péché originel, que celle de deux Dieux rivaux.

Abstinences. Ceux qui ne connoissent que la théologie du pays, persuadés que le Dieu bon leur sera toujours assez favorable, ne songent qu'à appaiser le Dieu de méchanceté. Les uns, pour se le rendre propice, ne mangent jamais de volaille ou de gibier; d'autres ne mangent point de certaines especes de poissons, de fruits ou de légumes. Il n'en est aucun qui ne fasse profession de s'abstenir toute sa vie de quelque sorte de nourriture,

La ſeule maniere de lui faire des offrandes, eſt de laiſſer périr ſur pied, en ſon honneur, quelques arbriſſeaux chargés de leurs fruits : le bananier eſt celui qu'ils lui conſacrent de préférence.

Idoles du premier ordre.

Ils ont des Idoles, qu'ils honorent moins comme des Dieux que comme les interprêtes de la Divinité ; ce ſont des figures de bois groſſiérement travaillées, dont quelques-unes ſont de taille naturelle. Elles ſont renfermées dans des Temples qui ne ſont ni plus grands, ni plus richement ornés que les maiſons ordinaires. On trouve de ces Idoles dans les villes & les villages ; & quelquefois dans les bois & les lieux écartés. Les Particuliers vont les conſulter pour apprendre d'elles quel ſera le ſuccès de leurs entrepriſes. Quelques-uns croyent qu'elles parlent quelquefois ; mais tous ſont perſuadés qu'elles inſpirent ceux qui les conſultent. Lorſqu'il s'eſt fait un vol conſidérable, dont on ignore les auteurs, on va chercher une Idole, qu'on conduit ſur la Place publique, au ſon des tambours & des trom-

pettes, dans la confiance qu'elle fera connoître les coupables. S'ils ne comparoiſſent pas, on amene une Idole plus célébre, en multipliant les chants & les cérémonies religieuſes. Alors ceux qui ont quelque connoiſſance du vol ſe croyent obligés de venir le déclarer; ſouvent même les coupables, intimidés par l'appareil des cérémonies, font avertir indirectement les perſonnes intéreſſées de les faire ceſſer, & que la choſe volée leur ſera reſtituée, ce qui eſt exécuté ſans délai.

Idoles du ſecondordre. Outre ces Idoles du premier ordre, il y en a d'autres que les particuliers gardent chez eux, & qu'ils n'honorent que par une vaine confiance, ſans jamais leur adreſſer aucune priere. Pluſieurs portent auſſi à leur ceinture de petits marmouzets, des dents de poiſſons, ou des plumes d'oiſeaux, comme des préſervatifs contre les accidens dont ils ſont, ou ſe croyent menacés. Tous, après avoir cultivé leur champ, ont ſoin, pour en éloigner la ſtérilité & les maléfices, de ficher en terre d'une certaine maniere, certaines branches

de

de certains arbres, avec quelques morceaux de pots caſſés. Ils font à-peu-près la même opération devant leurs caſes, quand ils doivent s'en abſenter pendant un temps conſidérable; & le plus déterminé voleur n'oſeroit en franchir le ſeuil, quand il le voit défendu par ces ſignes myſtérieux.

Les Miniſtres de la Religion s'appellent *Ganga*: ils ſont auſſi ignorans, mais plus fourbes que le reſte du Peuple. Les plus vieux ſoumettent à des épreuves & à une infinité de cérémonies ridicules ceux qui veulent être aggrégés à leur Corps. Perſonne ne doute que les *Ganga* n'ayent commerce avec le Dieu de méchanceté, & qu'ils ne connoiſſent les moyens les plus propres pour l'appaiſer. Il paroît qu'on a autant, ou même plus de confiance en eux que dans les Idoles: on les conſulte pour connoître l'avenir, & découvrir les choſes les plus ſecrettes: on leur demande, comme au Roi, la pluie & le beau temps; on croit que par la vertu de leurs enchantemens, ils peuvent ſe rendre invi- Miniſtres de la Religion.

ſibles, & paſſer au travers des portes, fuſſent-elles du bois le plus dur, ou même de fer.

On n'a pas remarqué que les *Ganga* offriſſent aucune eſpece de ſacrifices à la Divinité : &, à conſidérer les fonctions de leur miniſtere, ils ne méritent que les noms de Devins, de Magiciens, ou de diſeurs de bonne-aventure. Il y en a parmi eux, comme nous l'avons obſervé, qui exercent la Médecine, & qui font métier de guérir les malades au ſon des inſtrumens, par ſouffles & par enchantemens.

A la naiſſance des enfans, on appelle les *Ganga*, qui leur impoſent quelques pratiques ſuperſtitieuſes, auxquelles ils doivent être fideles toute leur vie, & que leurs meres ſont obligées de leur rappeller lorſqu'ils parviennent à l'âge de raiſon. Ces pratiques ſont plus ou moins auſteres ou ridicules, ſelon que le *Ganga* eſt inſpiré pour le moment: mais quelles qu'elles ſoient, ceux à qui elles ont été preſcrites ne manquent jamais de s'y ſoumettre religieuſement.

Les Miſſionnaires ont vu dans le village de Loubou, au Royaume de Loango, un garçon & une fille auxquels le mariage étoit interdit, & qui étoient obligés, ſous peine de mort, à garder toute la vie une continence parfaite. On ignore ſi cette Loi leur étoit commune avec d'autres; ſi elle leur avoit été impoſée dès leur naiſſance par les *Ganga*, ou s'ils ſe l'étoient preſcrite eux-mêmes volontairement: du reſte, rien ne les diſtinguoit du commun du Peuple; ils n'exerçoient aucun miniſtere dans la Religion. Il y a certaines familles qui conſervent fidélement, mais ſans ſavoir pourquoi, la pratique de la circonciſion.

Loi de la continence.

Les *Ganga* qui, pour le reſte, ne ſe piquent point d'uniformité dans leur doctrine, enſeignent tous unanimement qu'il y auroit un extrême danger à manger des perdrix, & perſonne n'oſeroit hazarder d'en faire l'eſſai. Tous les habitans du pays les redoutent, comme des oiſeaux funeſtes & de mauvais augure: ils craignent ſur-tout ſon cri. Ceux qui ont le zèle du bien public en

Mêts défendu.

tuent le plus qu'ils peuvent ; &, comme ils ſavent que les Européens ne font point difficulté d'en manger, ils les portent aux comptoirs qui ſe trouvent ſur la côte, où on leur donne libéralement de la poudre & du plomb pour en tuer d'autres. Quand on leur demande pourquoi ils ont tant de répugnance à manger un gibier ſi délicat, & dont les Etrangers ſe font un régal, ils répondent « qu'apparemment ce qui eſt bon » pour un pays ne l'eſt pas toujours » pour un autre : que pour eux, ils » ſavent bien qu'ils n'en auroient pas » ſitôt mangé, que les doigts leur » tomberoient des mains ».

Africains blancs.

Quoique les Peuples qui habitent ces climats ayent la peau du plus beau noir, il n'eſt cependant pas ſans exemple qu'un enfant conſerve la couleur que tous apportent en naiſſant, & qu'il reſte toute ſa vie auſſi blanc qu'un Européen. On remarque que ces ſortes de Blancs ont toujours la chevelure & la barbe de couleur blonde ou rouſſe, la vue foible, & le regard peu aſſuré. Cette erreur de la nature, loin d'être une

disgrace pour ceux sur lesquels elle tombe, leur concilie le respect & la vénération des Peuples. On les place au-dessus des *Ganga ;* ils sont regardés comme des hommes extraordinaires & tout divins ; tellement que les Missionnaires en ont vu un dont on vendoit les cheveux, comme des reliques qui avoient, disoit-on, la vertu de préserver de toutes sortes d'accidens.

Les Missionnaires, depuis leur arrivée dans ces contrées, se sont attachés d'une maniere particuliere à découvrir quelle étoit l'opinion des Peuples sur la nature de l'ame, & sur sa destinée ; & ils ont reconnu qu'il n'y avoit qu'un sentiment sur ce point ; & que tous croyoient que l'ame étoit spirituelle & qu'elle survivoit au corps, sans savoir cependant quel devenoit son état après la séparation du corps ; si elle étoit dans la joie ou dans la peine : ils disent seulement, « qu'ils croyent » qu'elle fuit les villes & les villages, » & qu'elle voltige dans les airs au- » dessus des bois & des forêts, en » la maniere qu'il plaît à la Divinité». Opinion sur l'ame.

Ceux qui habitent le fond des terres, & qui n'ont jamais eu de relation avec les Etrangers, pensent à cet égard comme ceux qui fréquentent les Européens ; & ils répondent constamment aux Missionnaires qui leur demandent ce que devient l'homme après sa mort : « que son » corps pourrit dans la terre ; mais » que son ame, étant une substance » spirituelle, est incapable de disso- » lution, & subsiste toujours ».

Funérailles. Ce sentiment des Negres sur l'immortalité de l'ame, joint à leur incertitude sur son état après qu'elle est séparée du corps, leur inspire tout à la fois beaucoup de respect pour les Morts, & une grande frayeur des Revenans ; aussi ne manquent-ils pas, pour s'acquitter envers leurs parens & leurs amis, de célébrer leurs funérailles avec toute la pompe & l'appareil dont ils sont capables. Dès que le malade a rendu le dernier soupir, les Ministres de la Médecine se retirent, ainsi que les joueurs d'instrumens ; ses proches s'emparent de son corps, qu'ils montent sur un échaffaud, au-des-

ſous duquel ils allument un feu qui rend une épaiſſe fumée. Quand le cadavre eſt ſuffiſamment enfumé, on l'expoſe pendant quelques jours au grand air, en plaçant à côté une perſonne qui n'a d'autre emploi que de chaſſer les mouches qui voudroient s'en approcher. On l'enveloppe enſuite d'une quantité prodigieuſe d'étoffes étrangeres, ou du pays. On juge de la richeſſe des héritiers par la qualité des étoffes; & de leur tendreſſe pour le Mort, par la groſſeur du rouleau. La Momie ainſi vêtue, eſt conduite ſur une Place publique, & quelquefois on la loge dans une eſpece de niche, où elle reſte expoſée plus ou moins le temps, ſelon le rang qu'elle occupoit dans le monde, de ſon vivant. L'expoſition la moins longue eſt toujours de pluſieurs mois; & ſouvent elle eſt d'une année entiere. Pendant tout ce temps, les parens, les proches, les amis, & ſur-tout les épouſes du Mort, qui ont placé leurs caſes près de l'endroit où il eſt expoſé, s'aſſemblent régulierement tous les ſoirs pour pleurer, chanter

& danſer autour de la loge funebre.

Convoi funébre.

La veille du jour fixé pour l'enterrement, on enferme le corps, avec toutes les étoffes qui l'enveloppent, dans une grande bierre travaillée avec art en forme de tonneau. Le lendemain, quand tous les parens & les amis ſont arrivés, on met la bierre ſur une eſpece de petit char funebre, auquel des hommes ſont attelés, & l'on ſe met en marche. On a eu ſoin d'applanir les chemins par où le convoi devoit paſſer. Pour les Morts illuſtres, tels que les Rois & les Princes, on en perce de neufs à travers les campagnes, de la largeur de trente à quarante pieds. Tout le long de la route on fait le plus de bruit qu'il eſt poſſible; on danſe, on chante, on joue des inſtrumens, & tout cela ſe fait avec de grandes démonſtrations de douleur. Souvent la même perſonne danſe, chante, & pleure en même temps. Quand on eſt arrivé au lieu de la ſépulture, qui eſt quelquefois fort éloigné des villes ou des villages, on deſcend la bierre dans un trou d'environ quinze pieds

de profondeur, percé en forme de puits, qu'on remplit auſſi-tôt de terre. Les Riches enterrent ſouvent avec le Mort ſes bijoux favoris, quelques pieces de corail ou d'argenterie. Il y en a qui exhauſſent la tombe, & qui mettent à côté des proviſions de bouche, des dents d'animaux, ou quelques antiquailles dont le Défunt faiſoit le plus de cas, & qui étoient autrefois les inſtrumens de ſa ſuperſtition.

Quoique ces Peuples ſoient minutieux obſervateurs des pratiques de religion que leur ont enſeignées leurs Peres, les Miſſionnaires ont remarqué qu'ils n'en étoient point entêtés. Ils ſuivent aveuglément des préjugés dont perſonne juſqu'à préſent n'avoit entrepris de les déſabuſer; mais ils ont aſſez de bon ſens pour ſentir la vanité de leurs obſervances, & le ridicule de leurs ſuperſtitions, & trop de bonne foi pour n'en pas convenir dans l'occaſion. Tous ceux à qui les Miſſionnaires ont parlé de Religion, les Princes mêmes, & les Grands du pays, leur ont avoué qu'ils avoient peu de confiance dans

leurs Idoles & leurs Miniſtres, « mais, ajoutoient-ils, » perſonne, juſqu'ici, » ne nous a parlé de la Divinité au- » trement que nos Peres : nous ſa- » vons que des Miniſtres Européens » en ont donné des idées ſublimes à » pluſieurs Peuples nos voiſins, & » qu'il leur ont appris comment il » falloit l'honorer ; mais ils n'ont » pas pénétré juſques chez nous : » reſtez-y vous-mêmes : vous nous » ferez connoître la vérité, nous » ſerons dociles à la ſuivre ». Mais c'eſt dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage, que nous allons faire connoître plus particuliérement les diſpoſitions de ces Peuples à rece- voir l'Evangile, & le deſir même qu'ils témoignent d'être éclairés.





HISTOIRE
DE
LOANGO, KAKONGO,
ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de la Miſſion.

L'HISTOIRE de l'Afrique nous apprend que vers le milieu du dernier ſiecle un Miſſionnaire alla prêcher l'Evangile à la Cour du Roi de Loango, qui ſe convertit & reçut le Baptême. Mais le Miſſionnaire qui l'avoit inſtruit dans la Foi étant

mort, & ce Prince lui-même ayant été tué l'année ſuivante dans une guerre, la Religion ne s'établit point dans ſon Royaume. Les plus anciens du Pays ne conſervent aucun ſouvenir de cet événement, & n'ont pas la moindre idée du Chriſtianiſme.

En mil ſept cent quarante-deux un enfant âgé de douze ans, que ſes parens vouloient accoutumer à la mer, monta ſur un vaiſſeau qui faiſoit voile vers la côte de Loango pour en tirer des eſclaves. Il prit terre à la rade de Cabinde, à ſept lieues de l'embouchure du Zaire. Pendant deux mois que le vaiſſeau reſta à l'ancre, cet enfant qui n'avoit rien à faire, s'appliqua à étudier le caractere des Peuples auprès deſquels il ſe trouvoit : il s'avançoit ſouvent dans les terres pour reconnoître ce qui s'y paſſoit. La curioſité & le deſir de s'inſtruire d'une infinité de choſes qui lui paroiſſoient ſingulieres, l'engagea à prendre quelque connoiſſance de la langue. Il écoutoit les converſations des Negres, & à l'aide de quelques-uns

d'entre eux, il compoſa un petit vocabulaire des mots les plus uſités dans la converſation : enſorte que quand il quitta le pays, il étoit en état de faire pluſieurs queſtions, & d'entendre paſſablement les réponſes qu'on lui faiſoit.

Cependant cet enfant quelque temps après être de retour de ce voyage, touché de la difficulté qu'il trouvoit à faire ſon ſalut dans une profeſſion où il manquoit habituellement des ſecours les plus ordinaires de la Religion, obtint l'agrément de ſes parens pour reprendre le cours de ſes études, qu'il avoit interrompu. Sa famille dès-lors le deſtina au Barreau ; & ſes claſſes finies, il s'appliqua à la Juriſprudence. Mais Dieu le vouloit dans un autre état : pendant une retraite qu'il fit à l'âge d'environ vingt-ſix ans, il prit la réſolution de ſonger aux moyens de ſe conſacrer à Dieu dans l'état Eccléſiaſtique. Ce fut auſſi pendant cette retraite, que jettant les yeux ſur une carte d'Afrique, & conſidérant les côtes de Loango, qu'il avoit autrefois parcourues, il

ſentit naître en lui un vif deſir d'aller annoncer l'Evangile aux Peuples qui habitent ces malheureuſes contrées. Les difficultés qu'il prévoyoit dans l'exécution de ce deſſein ne l'arrêterent point ; & jamais il ne déſeſpéra abſolument de la réuſſite : le petit vocabulaire de la langue du pays, qu'il avoit composé dans ſon enfance, lui étant un jour tombé entre les mains, il ſe ſentit plus que jamais affermi dans ſa réſolution.

Après avoir paſſé quelques années dans l'étude de la Théologie, il ſe rendit à Paris, au Séminaire des Miſſions Etrangeres, où il fut ordonné Prêtre. Alors des perſonnes éclairées qu'il conſulta, déciderent, qu'eu égard aux difficultés qu'il rencontreroit dans l'entrepriſe qu'il méditoit, il devoit y renoncer ; &, ſuppoſé que ſon attrait le portât toujours au Miniſtere Apoſtolique, tourner plutôt ſes vues vers une des Miſſions qui ſont déja ouvertes au zele des Eccléſiaſtiques. Il lui en coûta beaucoup pour renoncer à une œuvre qu'il méditoit depuis pluſieurs années : mais croyant qu'il

devoit ce ſacrifice à la prudence & aux lumieres des perſonnes qu'il avoit conſultées, il ne balança point à le faire; perſuadé d'ailleurs que la Providence pourroit, quand il lui plairoit, ménager quelqu'autre moyen pour la converſion de ces Peuples : il ſe conſacra aux Miſſions de la Chine. Il étoit ſur le point de partir, lorſqu'une maladie l'arrêta ; & l'altération de ſa ſanté ayant fait juger qu'il n'étoit pas de tempérament à ſoutenir les fatigues du Miniſtere auquel il vouloit ſe dévouer, il fut obligé de quitter le Séminaire des Miſſions Etrangeres, & de ne plus penſer à la Chine. Il lui vint alors dans la penſée que la Providence pouvoit lui avoir ménagé ce contre-tems en faveur des Peuples qu'il avoit toujours préſents à l'eſprit. Les perſonnes même, par le conſeil deſquelles il avoit renoncé à ſon ancien projet, furent les premieres à lui dire que ſi ſa ſanté ſe rétabliſſoit, il pouvoit s'occuper des moyens de l'exécuter : ſa ſanté ſe rétablit parfaitement ; & il trouva dans les diſpoſitions du Saint

Siege, dans le zele de la Cour de France pour la propagation de la Foi, dans la charité des Fideles, & fur-tout de l'Archevêque de Paris, toutes les facilités qu'il pouvoit défirer pour l'entreprife. La Congrégation de la Propagande le nomma Préfet de la Miffion de Loango, Kakongo & autres Royaumes endeçà du Zaire ; & il alla en exercer les fonctions fur les lieux, jufqu'à ce que des circonftances, dont nous parlerons dans la fuite, l'obligerent à repaffer en France.

CHAPITRE II.

Départ des Miffionnaires, & leur arrivée en Afrique.

LE Préfet (1) de la Miffion s'étant affocié deux Prêtres qui défiroient d'avoir part à la bonne œuvre, s'embarqua à Nantes au commencement de Juin de l'année 1766, accompagné de l'un d'eux feulement. Le fecond ne put partir qu'un mois après ; mais fa traverfée fut fi heu-

(1) M. Belgarde.

reuſe qu'il entra dans la rade de Loango préciſément le même jour que ſes deux Confreres : ce fut le 10 de Septembre de la même année.

Le premier ſpectacle qui s'offrit à eux, au moment où ils mirent pied à terre, fixa toute leur attention, & enflamma leur zèle : ils virent pluſieurs Matelots Européens étendus ſur le ſable, & réduits à la derniere extrêmité. La Religion ne leur permit point de paſſer outre, ſans leur adminiſtrer tous les ſecours dont ils avoient beſoin : ils s'approcherent, & par leurs ſoins charitables ils rappellent en eux le ſentiment & la parole qu'ils avoient perdus. Ces malheureux, en ouvrant les yeux, ſe montroient plus qu'inſenſibles aux bons offices de leurs bienfaiteurs, & ſembloient leur reprocher de les avoir tirés du ſommeil léthargique qui ſuſpendoit le ſentiment de leurs maux. Ils dirent qu'ils étoient François de Nation ; qu'ayant été attaqués du ſcorbut, les Officiers de leurs vaiſſeaux, pour prévenir la contagion, & perſuadés d'ailleurs que l'air de la terre leur ſeroit plus

favorable que celui de la mer, les avoient fait transporter sur la côte, où ils attendoient la mort avec impatience. La relation de compatriotes sembla ajouter un nouveau degré d'activité au zèle des Missionnaires : ils leur parlerent de la nécessité de mettre ordre aux affaires de leur conscience : ils leur firent admirer la bonté de Dieu, & la grace singuliere qu'il leur faisoit, en leur envoyant ses Ministres dans une terre idolâtre, & dans une si pressante extrémité. La Grace agissant en même temps dans le cœur de ces pauvres gens, leurs sentimens de religion se réveillerent, ils reconnurent que le Seigneur les visitoit dans sa miséricorde, ils se confesserent, donnant des marques d'un vrai repentir; & peu de temps après ils moururent dans des dispositions tout opposées à celles dans lesquelles on les avoit trouvés.

Tous les François qui meurent sur ces côtes ne sont pas si heureux que ceux dont nous venons de parler. Suivant la Police de la Marine, les Armateurs ne sont obligés de

procurer un Aumônier à leurs vaisseaux, que lorsque l'équipage est composé d'un certain nombre d'hommes; & pour l'ordinaire les navires qu'on arme pour la traite des Negres portent moins que ce nombre. Plusieurs Armateurs, pour se dispenser de stipendier un Aumônier, mettent dans leur équipage un homme au-dessous du nombre fixé par l'Ordonnance: quelques-uns même, dont l'équipage est fort nombreux, trouvent moyen d'éluder la Loi, en se procurant ce qu'ils appellent *un Aumônier de papier:* ils s'adressent pour cet effet à quelques Communautés peu nombreuses, où ils savent bien qu'ils ne trouveront point l'homme qu'ils font semblant de chercher; & ils demandent acte aux Supérieurs de la demande qu'ils lui en ont faite. Les Officiers, chargés de veiller à l'exécution des Ordonnances du Roi, présumant de leur bonne foi, les laissent mettre à la voile sur les certificats qu'ils leur présentent. On a vu sur les côtes de Loango, Kakongo & n'Goio, jusqu'à quarante navires, la plûpart

François, qui n'avoient pas un ſeul Aumônier : enſorte que s'il ne s'étoit pas établi une Miſſion dans ce Pays, il eût été digne de l'attention du Miniſtere d'y entretenir un Eccléſiaſtique zélé, qui faiſant ce que font aujourd'hui les Miſſionnaires, auroit été comme l'Aumônier général de tous les vaiſſeaux, pour adminiſtrer les Sacremens aux François, qui meurent en beaucoup plus grand nombre pendant leur ſéjour ſur la côte, que dans la traverſée.

Les Miſſionnaires, après avoir béni la Providence de ce qu'elle leur avoit ménagé l'occaſion de conſacrer les prémices de leur miſſion par un ſi bel acte de charité, s'avancerent dans le Royaume de Loango. Ils n'apperçurent nulle part aucunes traces de Chriſtianiſme : ils rencontrerent ſeulement quelques eſclaves qui s'arrêterent, & qui leur firent entendre qu'ils avoient été baptiſés dans le Congo ; mais qu'ils ne ſavoient rien de la Religion à laquelle ils appartenoient par le Baptême, ſinon qu'elle étoit ſainte & la ſeule véritable : il n'étoit pas encore

temps, ni même possible de les instruire. Les Missionnaires allerent trouver le Mafouque, ou Ministre de la Marine & du Commerce, pour l'informer de leur arrivée, & lui exposer le sujet de leur voyage. Le Préfet de la Mission qui savoit quelques mots de la Langue, tâcha de lui faire entendre « qu'ils étoient » passé d'Europe en Afrique dans le » dessein de se fixer au Royaume de » Loango, & d'apprendre à tous » ceux qui voudroient les écouter, » à connoître le Dieu Créateur de » toutes choses, & les moyens de » parvenir, après cette vie, à la » jouissance d'un bonheur parfait » dans sa nature, & éternel dans sa » durée ». Ce Ministre leur dit d'abord « qu'il ne pouvoit pas croire » qu'ils eussent voulu s'arracher à » leurs familles, s'expatrier, & renoncer aux commodités de la vie, » par amour pour des Peuples inconnus, & dont ils ne pouvoient attendre aucune récompense qui pût » les dédommager de leurs peines : » que sûrement ils avoient quelqu'autre dessein qu'ils ne vou-

» loient pas faire connoître ». Cependant, ſur ce qu'ils lui repréſenterent qu'un des plus grands préceptes de la Religion du vrai Dieu étoit l'amour des hommes, & que ceux qui travailloient à procurer leur bonheur, n'attendoient de récompenſe que celle que ce Dieu lui-même a promis pour une autre vie à ceux qui font du bien à leurs ſemblables; il parut ſe laiſſer perſuader: « S'il eſt bien vrai, leur dit-il, que » vous ſoyez venus avec des inten- » tions auſſi pures & auſſi louables » que vous le dites, vous pouvez » parcourir le Royaume, & faire » vos inſtructions à tous ceux qui » voudront les recevoir, ſans crain- » dre que perſonne vous inquiéte ». Les Miſſionnaires, après lui avoir fait un petit préſent, ſelon l'uſage du Pays, le prierent de leur faire donner un Guide pour les conduire dans l'intérieur des terres, & les mettre ſur le chemin de la Capitale; ce qu'il fit ſur le champ. Mais comme tous les Negres paroiſſent ſe reſſembler à ceux qui n'ont pas coutume de vivre avec eux; ce Guide,

en paſſant par un endroit où il y avoit beaucoup de monde, ſe confondit tellement dans la foule, qu'ils le perdirent de vue, ſans que perſonne pût leur dire la route qu'il avoit priſe. Ils retournerent chez le Maſcuque, qu'ils trouverent de fort mauvaiſe humeur, ſur la nouvelle qu'il venoit d'apprendre, que les vaiſſeaux qui les avoient amenés ne s'étoient point arrêtés aux côtes de Loango : ils craignoient qu'il ne révoquât la permiſſion qu'il venoit de leur accorder de s'avancer dans le Royaume; mais il ſe contenta de leur dire qu'il ne pouvoit pas leur donner d'autre Guide.

CHAPITRE III.

Les Miſſionnaires rencontrent un Seigneur, qui leur offre une terre pour s'établir.

LES Miſſionnaires, en ſortant de chez le Mafouque, ne ſavoient quel parti prendre, ſans Guide, dans un Pays inconnu, & où l'on ne trouve

pour chemins qu'une infinité de petits ſentiers qui ſe coupent, & qui conduiſent à différens endroits. Quelqu'un qui s'étoit apperçu de leur embarras, voyant paſſer un Seigneur du Pays nommé *Kizinga*, leur conſeilla de s'adreſſer à lui, comme à l'homme du monde le plus officieux, & qui ſe feroit un plaiſir, s'ils l'en prioient, de leur donner quelqu'un de ſes Gens pour les conduire juſqu'à la Ville. En effet, ils l'aborderent, & lui firent part du deſſein qu'ils avoient de s'établir dans le Pays, mais à une certaine diſtance de la côte. Ce Seigneur les écouta avec bonté, leur fit pluſieurs queſtions auxquelles ils répondirent d'une maniere qui parut le ſatisfaire. Il finit par leur dire qu'il avoit une terre aſſez éloignée; qu'il les y feroit conduire, s'ils le jugeoient à propos, & qu'il feroit charmé qu'elle leur convînt, & qu'ils vouluſſent s'y fixer. L'offre fut acceptée avec reconnoiſſance : *Kizinga* leur donna deux ou trois de ſes Eſclaves pour les conduire & porter leurs paquets. Ils arriverent ſur le ſoir
à

à la Ville Capitale, appellée par les Naturels *Bouali*. Leurs Guides les conduisirent au logis de *Kizinga*, où on leur donna une petite case, dans laquelle ils n'apperçurent pour tous meubles que deux nattes & deux oreillers de coton.

Kizinga étant arrivé quelque temps après, alla rendre visite à ses hôtes, & il voulut souper avec eux : on servit du manioc avec un plat de petits poissons pourris & de bananes. Ce mets étoit assaisonné, au goût des Habitans du Pays, d'une espece de poivre long très-violent. *Kizinga* ne négligeoit rien pour égayer ses convives ; & il tâchoit de les exciter à manger par son exemple. Suivant ce qui se pratique dans le Pays envers ceux à qui l'on veut témoigner des égards distingués, il choisissoit les morceaux qu'il jugeoit les plus délicats, il mordoit dedans, & leur présentoit le reste obligeamment. Après le souper il se retira dans sa case, & les laissa s'arranger comme ils purent dans la leur.

Le lendemain ils partirent pour

ſe rendre à la Terre que ce Seigneur leur avoit offerte. Ils traverſerent d'un bout à l'autre la Ville de *Bouali*. Cette Capitale, qui n'eſt pas comparable pour les édifices à nos plus pauvres villages, eſt d'une vaſte étendue, & paroît aſſez peu-plée ; elle eſt diviſée en autant de petits hameaux qu'elle renferme de familles ; & chaque famille a auprès de ſon hameau une portion de terre qu'elle cultive pour ſa ſubſiſtance. Les rues ou plutôt les ſentiers de la Ville ſont multipliés à l'infini, & ſi étroits que l'on ne ſauroit y paſſer deux de front. Il y croî une eſpece d'herbe ſi haute, qu'ell empêche en pluſieurs endroits d'ap percevoir les maiſons. De loin l Ville reſſemble à une forêt : on vo dans ſon enceinte & aux environs quantité de plans de palmiers & d bananiers.

Les Miſſionnaires, au ſortir d *Bouali*, traverſerent une plaine déſe te de trois à quatre lieues d'étendu Elle eſt bornéepar une colline ſur penchant, de laquelle ſont ſitu quelques villages. Leurs Guides l

conduiſirent à celui de *Bondo*, pour y prendre quelques rafraîchiſſemens. A quelques pas de ce village, ils rencontrerent un marais tout couvert d'eau, & qui reſſembloit à une mer pour ſa vaſte étendue. Tandis qu'ils cherchoient des yeux de quel côté étoit le chemin, leurs Conducteurs, ſans les prévenir, ôtent leurs vêtemens, ſe jettent à l'eau & leur font ſigne de les ſuivre ; mais comme les Miſſionnaires apperçurent qu'ils avoient déja de l'eau juſqu'à la poitrine, ils jugerent l'affaire trop ſérieuſe pour s'engager témérairement, & ſans l'avis des Habitans du lieu ; ils rappellerent les Negres, qui rioient de leur timidité. Cependant après avoir pris au village toutes les informations qu'ils purent, ne voyant pas d'ailleurs d'autre moyen de parvenir au lieu de leur deſtination, ils crurent que c'étoit l'occaſion de s'abandonner à la conduite de la Providence, & ils ſe déterminerent à ſuivre leurs Conducteurs. Ils employerent environ une heure à traverſer ce marais; ils avoient en pluſieurs endroits de

l'eau jusqu'au menton. Ils rencontrerent encore sur leur route plusieurs rivieres & ruisseaux qu'il leur fallut passer de la même maniere. Ils arriverent enfin, épuisés de fatigues, au village de *Kibota*, que *Kizinga* leur avoit assigné pour leur demeure.

CHAPITRE IV.

Etablissement des Missionnaires à Kibota.

LES Missionnaires à leur arrivée à *Kibota*, furent aussitôt installés dans une des cases de *Kizinga*. A la premiere nouvelle qui se répandit qu'il étoit arrivé des Blancs chez le Seigneur, tous les Habitans de l'endroit, hommes, femmes & enfans s'attrouperent autour du logis, & les plus curieux y entrerent sans façon. Ils tendoient les mains à ces Etrangers, en signe d'amitié, & se rendoient importuns à force de démonstrations & de caresses. Les Missionnaires ayant apperçu plu-

ſieurs femmes confondues avec les hommes dans leur caſe, les prierent avec bonté de ſe retirer, en leur diſant qu'ils leur parleroient en public, mais que leur état leur interdiſoit toute familiarité avec leur ſexe, & ne leur permettoit pas de les recevoir chez eux : elles ſortirent ſur le champ, ſans que ce procédé parût les offenſer, ni même les ſurprendre. Comme ils avoient beſoin de changer d'habits, parce que ceux qu'ils portoient étoient mouillés, ils congédierent l'aſſemblée pour un moment, & ſe revêtirent de leur ſoutanne. Ce fut un grand ſujet d'étonnement pour tous les Negres, de les voir paroître dans cet habillement ; mais il fut plus grand encore, quand ils virent le nombre de petits habits qu'ils venoient de quitter. Ils les examinoient les uns après les autres ; ils les comptoient & ils rioient de toutes leurs forces. Leurs uſages, à cet égard, ſont en effet bien différens des nôtres : tout leur vêtement, comme nous l'avons vu, conſiſte en une ſeule piece d'étoffe attachée

à une ceinture. Les Missionnaires ayant remarqué dans l'assemblée quelques femmes qui avoient le sein couvert d'une espece de mantelet, donnerent de grands éloges à leur modestie; affectant en même-temps de détourner les yeux de dessus les autres. Toutes sentirent si bien ce reproche, que dans la suite elles n'osoient plus paroître devant eux sans être habillées décemment: & l'on ne fut pas long-temps à être informé dans les environs que les Prêtres Européens recommandoient une grande modestie aux femmes; ensorte qu'aussitôt que l'un d'eux entroit dans un village, la premiere qui l'appercevoit crioit de toutes ses forces: *fouka ma-benè, fouka ma-benè: n-Gang n-Zambi Kouiza-ê*, « couvrez-vou » bien, couvrez vous bien, le Prêtr » de Dieu va passer ».

Peu de jours aprés l'arrivée de Missionnaires à Kibota, le Seigneu *Kizinga* s'y rendit aussi. Etant de cendu de sa litiere sur une petit éminence près du village, & trou vant la position agréable, il dit

ſes Gens que c'étoit-là qu'il logeroit: auſſitôt ils coururent au village pour prendre une de ſes caſes. Les Miſſionnaires, à la premiere nouvelle de ſon arrivée, étoient partis pour aller le ſaluer : il les reçut avec les mêmes témoignages d'affection qu'il leur avoit donnés dès la premiere fois qu'il les avoit vus, & il les pria de ſouper avec lui ; mais ils s'en excuſerent, & après avoir vu dreſſer ſa caſe, qu'on apporta piece par piece, ils prirent congé de lui pour ſe rendre chez eux. En arrivant ils furent fort ſurpris de ne plus trouver leur maiſon, dont ils étoient ſortis peu d'heures avant : ils la chercherent long-temps, mais inutilement : perſonne ne put leur en donner de nouvelles ; ils crurent que des voleurs l'avoient emportée. On leur en prêta une autre dans laquelle ils paſſerent la nuit. Ils apprirent le lendemain que c'étoient les Gens même de *Kizinga* qui l'avoient enlevée pour leur maître, & que c'étoit celle qu'ils avoient vu dreſſer, ſans la reconnoître.

Ce Seigneur ayant appris l'em-

barras qu'on leur avoit occaſionné contre ſon intention, leur en fit ſes excuſes ; il prit des arrangemens avec eux pour leur faire conſtruire une caſe de trois pieces, dont l'une devoit leur ſervir de Chapelle ; ce qui fut exécuté en fort peu de temps. Mais à peine commençoient-ils à s'arranger dans leur nouveau domicile, qu'ils crurent toucher au moment où il alloit être réduit en cendres : un matin qu'ils ſe diſpoſoient à ſortir de chez eux, ils virent tout le pays en feu. L'athmoſphere étoit couverte au loin d'une épaiſſe fumée ; & la flamme, pouſſée par un vent impétueux, brûloit l'herbe juſqu'à ſa racine. Ce ſpectacle les ſurprit étrangement : ils crurent que tous les villages des environs étoient devenus la proie du feu : ils avoient déja fait le ſacrifice de ce qu'ils poſſédoient dans ce Pays ; & ils ſe diſpoſoient à fuir devant la flamme, qui n'étoit plus qu'à quelques pas de diſtance de leur maiſon, lorſqu'un Negre, qui apperçut leur embarras, accourut armé d'une branche d'arbre

bien touffue, dont il se servit pour éteindre le feu devant leur case. La flamme passa à côté, & l'incendie continua. Ce que les Missionnaires regardoient comme l'événement le plus désastreux, étoit l'ouvrage des Habitans du Pays : comme ils ne suffiroient pas pour couper les grandes herbes qui croissent de toutes parts le long des chemins, dans les terres incultes & dans les villages, ils y mettent le feu au temps de la plus grande sécheresse. Tout le monde étant informé du jour destiné pour cette opération, chacun se promene la houssine à la main autour de sa maison, pour la garantir de l'embrasement.

Kizinga, avant de quitter les Missionnaires, leur déclara que ce qu'ils lui avoient dit de la Religion Chrétienne, joint aux réflexions qu'il avoit souvent faites sur la vanité du culte qu'il rendoit aux Idoles, l'avoient déterminé à se faire Chrétien : il leur ajouta que lorsqu'il seroit instruit dans la foi & baptisé, il se fixeroit pour toujours auprès d'eux dans sa Terre de *Kibota*. Parmi les

esclaves que ce Seigneur avoit à sa suite, les Missionnaires en distinguerent un qui avoit pour eux les attentions les plus marquées : ils apprirent de lui qu'il étoit du Congo, d'une famille chrétienne, & qu'il avoit été baptisé par un Capucin à l'âge de cinq ou six ans. Il leur témoigna un vif desir de se faire instruire des vérités de la Religion ; mais n'étant pas encore assez instruits eux-mêmes de la langue pour pouvoir se faire bien entendre, ils ne purent que lui promettre qu'ils satisferoient sa piété dès qu'ils le pourroient.

Les Seigneurs & les petits Princes du Pays qui voyageoient du côté de *Kibota*, ne manquoient pas de faire leur visite aux Missionnaires : quelques-uns même s'y rendoient exprès pour les voir. Le Mafouque passa chez eux avec son fils, & il les assura qu'ils le trouveroient toujours disposé à les appuyer de son crédit auprès du Roi.

CHAPITRE V.

Différens contre-temps obligent les Missionnaires à repasser en Europe.

Le changement de climat, les fatigues & le défaut de nourritures convenables, altéra considérablement la santé des Missionnaires ; & l'un d'eux, M. Astelet-de-Clais, mourut d'épuisement après une longue maladie. Ce saint Prêtre vit approcher la mort avec cette sérénité & cette douce paix qu'inspire aux gens de bien le témoignage de leur conscience. Sa joie redoubla, quand on lui apprit que le moment de sa dissolution étoit proche : il renouvella alors, de la maniere la plus touchante, le sacrifice qu'il avoit déja fait à Dieu de sa vie pour le salut de ces pauvres Infideles ; & il conjura, comme dans un nouveau transport de zele, le souverain Pasteur des Ames, de leur appliquer les mérites infinis de son sang. Couché sur une natte, privé des

ſecours dont les plus miſérables ne manquent jamais parmi nous, réduit à la derniere extrêmité, il ne deſira point les ſoulagemens qu'il eût trouvés dans ſa patrie : il ne regretta point les années que ſon zele pour la gloire de Dieu & le ſalut des Ames avoit retranchées de ſa vie ; & il termina ſa carriere, comme il l'avoit parcourue, dans les plus beaux ſentimens d'amour de Dieu, & de réſignation à ſa volonté, plus content de mourir dans cette Terre étrangere, que de mener, comme il eût pu ſe le promettre, une vie aiſée au ſein de ſa famille. L'un de ſes Confreres ayant été obligé, au fort de ſa maladie, de ſe rendre aux Comptoirs européens pour adminiſtrer les derniers Sacremens à pluſieurs François qui étoient à l'extrêmité ; le Préfet de la Miſſion ſe trouvoit ſeul auprès de lui lorſqu'il mourut. Il l'enterra ſuivant l'uſage de l'Egliſe, & il empêcha les Idolâtres de lui témoigner leur affection par leurs chanſons & leurs danſes ſuperſtitieuſes.

Peu de temps après la mort de ce Miſſionnaire, les deux autres furent

attaqués à leur tour d'une fievre violente & opiniâtre. Quand ils virent que le mal augmentoit de jour en jour, & que c'étoit s'expo-ſer à une mort prochaine que de reſter à *Kibota*, lieu que le voiſinage des marais rendoit très-mal ſain, ils en ſortirent après dix mois de ſéjour, au grand regret des Habitans, pour l'inſtruction deſquels cependant ils avoient fait peu de choſe juſqu'alors, n'étant pas encore aſſez inſtruits dans la langue. Ils ſe rapprocherent des Comptoirs européens, qui ſont ſur le bord de la mer, & ſe fixerent au village de Loubou. Se trouvant en meilleur air, & à portée de ſe procurer des vaiſſeaux François une nourriture plus analogue à leur tempérament, leur ſanté ſe rétablit : ils commencerent auſſitôt dans ce village l'exercice de leur miniſtere ; mais il s'en falloit bien qu'on y fût diſpoſé à les écouter comme dans l'endroit qu'ils avoient été obligés de quitter : ce n'étoit plus la même ſimplicité, la même droiture, ni par conſéquent la même docilité : c'étoient des hommes

tous différens. La Religion leur paroissoit admirable dans ses dogmes & sa morale ; mais la possession où ils sont, de ne contraindre en rien leurs passions, leur exagéroit la difficulté de la pratique. On fit beaucoup d'instructions & très-peu de fruits. Le commerce des habitans de ces côtes avec les Etrangers, met le plus grand obstacle à leur conversion.

Les Missionnaires, étant de nouveau tombés malades, se déterminerent enfin, après de mûres délibérations, à repasser en Europe, persuadés que leur ministere pourroit y être plus utile qu'auprès de ces Peuples, pour lesquels ils crurent que les momens du Seigneur n'étoient point encore arrivés. Ils s'embarquerent pour la France à la rade de Loango.

CHAPITRE VI.

Deux nouveaux Missionnaires rétablissent la Mission.

LA démarche du Préfet de la Mission & de son Confrere sembloit

devoir ruiner entiérement l'œuvre; mais, par une diſpoſition particuliere de la Providence, ce fut leur départ même qui ſervit à l'établir d'une maniere plus avantageuſe, comme nous allons le raconter.

Tandis que les deux (1) Miſſionnaires partoient de Loango pour revenir en France, deux (2) autres partoient de France pour aller les joindre en Afrique. Le Préfet de la Miſſion n'ignoroit pas la réſolution qu'ils avoient priſe de paſſer à Loango; mais la lettre qui lui annonçoit leur départ & leur prochaine arrivée, ne lui ayant point été remiſe, il crut qu'il les trouveroit encore en France. Cependant ils s'étoient embarqués à Nantes au mois de Mars 1768, & ils arriverent ſur les côtes d'Afrique vers la fin du mois d'Août de la même année. Ils prirent terre au port de Cabinde: mais ils furent étrangement ſurpris d'entendre dire au moment de leur deſcente, que leurs Confreres n'étoient plus dans le Pays. Pour en

(1) MM. Belgarde & Sibire.
(2) MM. Deſcourvieres & Joli.

avoir une entiere certitude, l'un d'eux partit ſur le champ dans un canot pour le port de Loango, qui eſt éloigné de 20 lieues de celui de Cabinde. Il apprit aux Comptoirs François que les principales cauſes qui avoient determiné le départ de leurs Prédéceſſeurs, étoient la mort de l'un d'eux, & les maladies preſque continuelles qu'avoient eſſuyées les autres depuis leur arrivée : que non-ſeulement on ne leur avoit ſuſcité aucune perſécution ; mais qu'ils avoient été bien accueillis par-tout: que les Idolâtres, ſur tout dans le fond des terres, les écoutoient volontiers, & que tous les avoient vu partir à regret.

Le Miſſionnaire, en retournant de Loango à Cabinde, paſſa par Malimbe, port du Royaume de Kakango, où il s'informa d'un Negre qui, après avoir demeuré fort long temps à Saint-Malo, où il avoit vécu en bon Chrétien, s'étoit déterminé à retourner dans ſa patrie : il découvrit qu'il demeuroit à quelques lieues de là ; & un Capitaine François ſe chargea de lui

faire ſavoir qu'il y avoit au port de Cabinde deux Prêtres, dont l'un Chanoine de l'Egliſe de Saint-Malo, & de ſa connoiſſance, qui deſiroient de lui parler.

Avant de ſortir du port de Malimbe, le Miſſionnaire crut qu'il ſeroit à propos de voir le Mafouque, & de ſonder ſes diſpoſitions ſur l'établiſſement d'une Miſſion dans le Royaume de Kakongo : il alla le trouver, & il lui demanda s'il conſentiroit à ce que des Prêtres s'établiſſent dans le Pays, pour apprendre aux Habitans à connoître & à ſervir le ſeul vrai Dieu : » j'y conſens volontiers, leur » répondit le Mafouque, pourvu » que vous ne faſſiez de mal à per- » ſonne, & que le Roi n'ait point » à ſe plaindre de vous ». Le Miſſionnaire l'aſſura que la Religion qu'ils vouloient enſeigner apprenoit au contraire à faire du bien à tout le monde, même à ſes ennemis; & qu'elle exigeoit de ceux qui la profeſſoient un profond reſpect pour les Rois & pour toutes les perſonnes conſtituées en dignité. Le

Mafouque parut très-satisfait de sa réponse ; il lui ajouta qu'ils ne pourroient pas s'établir dans le Royaume sans la permission du Roi ; mais qu'il se chargeoit de la lui demander & de l'obtenir.

CHAPITRE VII.

Les Missionnaires se déterminent à rester en Afrique.

Le Missionnaire qui avoit fait le voyage de Loango, étant de retour à Cabinde, délibéra avec son Confrere sur le parti qu'ils devoient prendre. D'un côté, l'état déplorable de ces Peuples plongés dans l'Idolâtrie, leurs dispositions à recevoir la lumiere de l'Evangile, la bonne volonté du Mafouque ; c'étoient là de puissans attraits pour les engager à se fixer dans le Pays ; mais ils étoient balancés par la connoissance qu'ils avoient, que ceux qui les avoient précédés, avec autant de zele & de prudence qu'eux, & après s'être assurés par leur expé-

rience de ce qu'on pouvoit faire dans ces Contrées pour la propagation de la Foi, s'étoient enfin déterminés à retourner en France. Cette derniere confidération l'emporta fur toutes les autres ; & jugeant qu'ils ne pouvoient, fans préfomption, fe flatter d'un fuccès plus heureux que leurs Confreres, ils prirent des arrangemens avec un Capitaine François qui fe difpofoit à mettre à la voile, & qui les reçut fur fon bord. Le départ étoit fixé à quelques jours de-là : mais des troubles furvenus dans le Royaume de n'Goio, ayant empêché le Capitaine de terminer fes affaires, il fut obligé de refter à l'ancre près d'un mois plus qu'il ne s'étoit propofé. Les Miffionnaires profiterent de ce loifir pour reconnoître de plus en plus les mœurs du Pays, & les difpofitions des Peuples à recevoir l'Evangile. Ils s'avançoient fouvent dans les terres : ils s'arrêtoient dans les villages ; & toujours ils revenoient de leurs courfes pénétrés de douleur de ne pouvoir pas procurer à ces pauvres Gens la grace de la Foi qu'ils fem-

bloient leur demander par l'accueil qu'ils leur faisoient, & par une vie simple & innocente, autant qu'elle peut l'être parmi des Payens. Le même spectacle dont ils étoient tous les jours témoins, avoit déjà commencé à ébranler leur premiere résolution : & lorsqu'il leur venoit dans la pensée que ceux qui les avoient précédés n'avoient presque rien fait pour l'avancement de la Religion dans ce Pays, ils se disoient à eux mêmes que Dieu se plaît quelquefois à employer les plus vils instrumens pour opérer les plus grandes choses.

Ils se trouvoient dans ce nouvel état d'irrésolution, lorsque la volonté de Dieu parut se manifester d'une maniere particuliere, & demander d'eux qu'ils se fixassent dans le Pays. Le vaisseau sur lequel ils devoient repasser en France avoit déjà démaré pour se mettre en rade, lorsqu'on leur remit une Lettre de la part du Chrétien de Kakongo dont nous avons parlé. Ce Negre n'eut pas plutôt été informé qu'un Missionnaire François l'avoit de-

mandé au port de Malimbe qu'il s'y rendit ; mais ayant appris qu'il étoit reparti pour Cabinde, il voulut au moins lui faire paſſer de ſes nouvelles : comme il ne ſavoit pas écrire, il s'adreſſa à un Capitaine François, qui eut la charité de lui prêter ſa main. Voici la ſubſtance de ſa Lettre : « Je ſuis déſolé de n'avoir pas eu le » bonheur de vous rencontrer. J'ai » un beſoin extrême & un grand » deſir de me confeſſer ; ne m'aban» donnez pas, je vous en prie, dans » cet état, ma femme deſire d'être » baptiſée : je l'ai inſtruite de la Re» ligion : je puis vous répondre que » mes parens, mes voiſins, & bien » d'autres à qui j'ai parlé de la Reli» gion Chrétienne, ſe feront bapti» ſer, ſi vous voulez venir demeurer » avec nous. Nous tâcherons de ne » vous laiſſer manquer de rien : je » me mettrai moi-même à votre » ſervice ; & comme je ſais le Fran» çois, je ferai ce que je pourrai » pour vous aider à apprendre notre » Langue ».

Les Miſſionnaires, à la lecture de cette Lettre, ſe ſentirent émus de

compassion pour celui qui la leur écrivoit ; & sur ce que le Capitaine leur dit qu'on pourroit encore faire un voyage de Malimbe avant qu'il ne prît le large, l'un d'eux s'y rendit en diligence, pour s'assurer plus particulierement encore des dispositions de ce Negre, & des facilités qu'il annonçoit pour la propagation de la Foi. Il fut assez heureux pour trouver d'abord celui qu'il cherchoit ; ce Chrétien, en voyant un Prêtre, ne pouvoit contenir ses transports de joie ; il ne se lassoit point de benir la Providence, qui s'étoit, disoit-il, souvenu de lui en l'envoyant dans ce Pays. Après s'être confessé, car c'est par-là qu'il voulut commencer, il dit au Missionnaire que les réflexions qu'il avoit souvent faites sur les dangers de son salut, l'avoient déterminé à repasser en France ; & que, s'il n'avoit pas eu le bonheur de le rencontrer, il auroit exécuté dans peu sa résolution. Il lui renouvella les promesses qu'il lui avoit faites dans sa Lettre & il finit par le conjurer, de la maniere la plus touchante, de fixer son

séjour auprès de lui, avec son Confrere, & de tenter au moins de convertir les Habitans de son village, dont plusieurs désiroient déjà d'embrasser la Foi.

Le succès de ce voyage acheva de déterminer les Missionnaires à rester en Afrique. Les Mariniers, d'ailleurs, les assurerent que l'air étoit beaucoup plus sain à Kakongo que dans les Royaumes circonvoisins, & qu'ils n'y seroient pas si exposés aux maladies, que leurs Confreres qui s'étoient fixés au Royaume de Loango. Il n'y avoit plus un moment à perdre, le Vaisseau qui devoit les repasser en France appareilloit; ils n'eurent que le temps d'en retirer leurs effets. Un autre Capitaine François, qui étoit à l'ancre au même Port, leur fit offre de sa chaloupe pour les transporter à Malimbe; & ce fut le vingt-cinq de Septembre mil sept cent soixante-huit, qu'ils entrerent dans le Royaume de Kakongo, aujourd'hui le centre de la Mission.

Ils se rendirent le plutôt qu'ils purent chez le Negre Chrétien. Le

Village qu'il habitoit n'eſt pas éloigné de la mer ; & ſeulement à trois ou quatre lieues des Comptoirs François. Il eſt ſitué ſur une éminence, près de l'embouchure de la riviere de *Louango - Louiza*. Sa poſition eſt tout-à-fait agréable à la vue ; & elle le feroit en toute maniere, ſi le voiſinage d'un grand marais n'attiroit dans l'endroit une quantité de moucherons fort incommodes.

CHAPITRE VIII.

L'Inſpecteur général des côtes maritimes ne permet point aux Miſſionnaires de ſe fixer dans le village où ils s'étoient rendus. Le Miniſtre des Affaires étrangeres leur promet un établiſſement plus avantageux.

LES Miſſionnaires, à leur arrivée chez le Negre Chrétien, allerent ſaluer le Gouverneur du lieu nommé *Ma-pouti*, auquel ils expoſerent le ſujet de leur voyage : ils en furent fort

fort bien reçus. Ce Seigneur n'a aucun des défauts ordinaires à ceux qui fréquentent les Etrangers : il eſt juſte, officieux, libéral, toujours prêt à rendre ſervice, & à ſes Vaſſaux, & à ceux même dont il n'a rien ni à craindre, ni à eſpérer. Non content de rendre aux Miſſionnaires tous les bons offices qui dépendoient de lui ; comme il ne pouvoit pas leur permettre de ſe fixer dans ſon village, ſans l'agrément de l'Inſpecteur général des côtes, il ſe chargea d'aller lui-même le ſolliciter pour eux ; mais cet Officier ſe défendit ſous différens prétextes de conſentir à ce qu'on lui demandoit. Tout ce qu'il accorda aux inſtances de *Mavouti*, fut que les Miſſionnaires pourroient s'établir ſur le bord de la mer, près des comptoirs Européens ; & de peur que le Mafouque n'accordât ce qu'il avoit refuſé, il eut ſoin de le prévenir. Le vrai motif de ſon refus, c'eſt qu'on ne lui avoit pas fait de préſens, & qu'il eſt dans l'uſage, comme la plupart des Seigneurs du Pays, de n'accorder ſes faveurs qu'à ceux qui les

achetent: mais *Mapouti* qui ne vendoit jamais ſes bienfaits, avoit auſſi l'ame trop généreuſe pour acheter ceux des autres, ou même pour conſeiller à perſonne de le faire.

Sur ces entrefaites les Miſſionnaires ayant appris que le Mangove s'étoit rendu pour quelque affaire près du lieu où ils demeuroient, ſe déterminerent à aller lui demander la permiſſion que l'Inſpecteur des côtes leur avoit refuſée. Ce Miniſtre la leur accorda d'abord ſans la moindre difficulté; mais ayant ſu que ce n'étoit point l'intention du Mafouque; pour ne pas ſe trouver en oppoſition avec lui, il conſeilla prudemment aux Miſſionnaires de renoncer à cet établiſſement; mais en leur diſant qu'ils n'y perdroient rien: qu'il ſe chargeoit de leur en procurer un autre plus avantageux à Kinguélé, Capitale du Royaume, & le lieu ordinaire de la réſidence du Roi. Les Miſſionnaires lui rendirent pluſieurs viſites, pendant qu'il étoit dans le Pays; & toutes les fois qu'il les voyoit, il leur donnoit de nouvelles marques de ſa bienveil-

lance. « Vous pouvez compter, leur » dit-il, avant ſon départ, que je » vous ſervirai de tout mon crédit » auprès du Roi ; & qu'il vous rece- » vra bien quand vous viendrez le » voir. Je lui conſeillerai même de » vous confier l'éducation de ſes » enfans, & de ſe faire inſtruire lui- » même dans une Religion qui doit » être la véritable, puiſqu'elle vous » porte à vous expatrier, & à vous » expoſer à tant de dangers & de » fatigues pour la faire connoître à » des Etrangers, & ſans le moindre » intérêt. Au reſte, ajouta-t-il, vous » pouvez reſter où vous êtes, juſ- » qu'à ce que j'aie prévenu le Roi, » & alors je vous enverrai chercher » pour lui être préſentés ».

Cependant ce Miniſtre deſirant que les Miſſionnaires ſe fixaſſent dans une de ſes Terres, ſituée à trois ou quatre lieues de la Capitale, & où il demeure habituellement, fit faire pour eux dans cet endroit, ſans les en prévenir, un bâtiment aſſez élevé, ſur le modéle de ceux que les Européens font conſtruire ſur le bord de la mer. Quand il fut achevé,

c'eſt-à-dire au bout de cinq ou ſix ſemaines, il envoya vers les Miſſionnaires un détachement de ſes Eſclaves, avec ordre de les amener chez lui, & d'apporter leurs effets. Ces Eſclaves ſe mirent en route, pour exécuter les ordres de leur Maître; mais en paſſant ſur les terres du *Ma-n'Boukou*, ils prirent querelle avec les eſclaves de ce Prince, & ils en vinrent aux mains. Comme ils étoient en moindre nombre, ils eurent le deſſous, & furent obligés de chercher leur ſalut dans la fuite: ils ſe tinrent cachés le reſte du jour, & ils profiterent de la nuit pour retourner chez eux par des chemins détournés.

Le Mangove, ſoit qu'il craignît d'expoſer ſes eſclaves, ſoit qu'il fût occupé d'autres affaires, parut oublier les Miſſionnaires. Ceux-ci, pendant ce temps-là, s'appliquerent à l'étude de la langue. Le Negre Chrétien dont nous avons parlé ne leur fut pas d'une auſſi grande reſſource qu'ils ſe l'étoient promis; mais ayant fait connoiſſance avec un autre Negre nommé *Sogné*, qui

avoit auſſi demeuré en France, & qui étoit plus intelligent que le premier, ils ſe firent ſes diſciples ; & pendant deux mois qu'ils le retinrent auprès d'eux, ils travaillerent à perfectionner un Dictionnaire qu'ils avoient déjà commencé.

Cependant, comme il s'étoit déjà écoulé pluſieurs mois ſans que le Mangove effectuât la promeſſe qu'il leur avoit faite, de leur procurer un établiſſement à Kinguélé, l'un d'eux partit pour s'y rendre, à la ſuite d'un des fils du Roi, qui étoit venu leur faire une viſite : il y arriva le dix-neuf de Janvier. Cette ville, à-peu-près ſemblable à Loango, n'eſt autre choſe que l'aſſemblage de pluſieurs milliers de caſes, faites de joncs & de feuilles de palmiers : elle eſt ſituée dans une plaine agréable & bien découverte : l'air y eſt pur : on n'y eſt jamais incommodé par les moucherons, comme dans la plupart des pays chauds : ſes environs ſont plantés d'une grande quantité de palmiers, & d'autres arbres toujours verds.

Le Miſſionnaire, à ſon arrivée,

eut audience du Roi, auquel il ex-
poſa le ſujet de ſon voyage dans un
petit diſcours qu'il avoit compoſé en
langue du Pays : « Nous ſomme
» Européens, lui dit-il, & Françoi
» de nation ; nous ſervons le Die
» que ſervent les Rois & les Peuple
» de l'Europe. Il n'y a de véritabl
» ſcience que dans la connoiſſanc
» de ce Dieu, & de ſolide bonheu
» qu'à ſon ſervice ; il eſt le Dieu d
» toutes les Nations, & le ſeul qu
» mérite nos hommages. Ayant oui
» dire qu'il étoit inconnu dans vo
» Etats, nous avons quitté notr
» Patrie, & traverſé les mers, dan
» l'eſpérance de vous procurer
» vous & à vos Sujets l'avantage d
» le connoître & de l'adorer. Comm
» nous faiſons peu de cas des ri
» cheſſes, nous n'en portons poin
» avec nous : nous ne vous feron
» pas de magnifiques préſens, comm
» les Marchands étrangers : nou
» n'enrichirons pas vos Sujets pa
» le commerce ; & ſi vous nou
» permettez de nous fixer dans votr
» Royaume, nous vivrons parn
» eux à la maniere des pauvres

Le Roi parut tout à la fois étonné & ſatisfait du diſcours du Miſſionnaire, & il lui répondit avec bonté : « vous » pouvez compter ſur ma protec» tion : je vous permets de vous » fixer dans mon Royaume ; & c'eſt » à Kinguélé que je veux que vous » demeuriez ». Il dit en même temps au Mangove qui étoit préſent : « je » vous charge de faire préparer des » logemens à ce Miniſtre Européen, » & à ceux de ſes Confreres qui » viendront demeurer avec lui ».

CHAPITRE IX.

Les deux Miſſionnaires ſe trouvent réunis à Kinguélé, où le Roi les comble de ſes faveurs.

Le Mangove, à qui le Roi avoit donné ordre de faire préparer une maiſon pour les Miſſionnaires, leur en avoit déja fait bâtir une lui-même, comme nous l'avons vu, & il ne négligea rien pour engager celui qui étoit venu à la Cour à remercier le Roi de l'offre qu'il lui avoit faite,

& à venir s'établir dans ſa Terre. Pour lui en faire goûter les agrémens, il lui propoſa d'y aller paſſer quelques jours avec lui : le Miſſionnaire y alla ; mais comme il ne pouvoit douter des bonnes diſpoſitions du Roi, il ne prit point le change ; & il perſiſta à remercier le Miniſtre de ſes offres obligeantes, & à lui dire que l'intention du Roi étant qu'ils demeuraſſent dans la Capitale, il falloit s'y conformer ; & qu'il le ſupplioit de leur faire bâtir une caſe : ce qui fut exécuté.

Cependant le Miſſionnaire qui étoit reſté ſur le bord de la mer, & qui avoit déja eu la fiévre depuis ſon arrivée, eſſuya de nouveau une maladie plus dangereuſe ; & celui qui s'étoit rendu à la Cour de Kakongo, & qui avoit joui juſqu'alors de la plus parfaite ſanté, tomba malade en même temps à Kinguélé. La Providence, au milieu de leurs peines, ne les laiſſa point ſans conſolations : ils en reçurent même de la part des Infideles ; & l'intérêt qu'ils prenoient à leur rétabliſſement, leur fit juger qu'ils les trou-

veroient disposés à les écouter, s'il plaisoit à Dieu de leur renvoyer la santé.

Quand on apprit au Roi que le Prêtre Européen qu'il avoit vu étoit malade, il en parut vraiment affligé : il alla même lui rendre une visite ; & il donna des ordres pour qu'on prît le plus grand soin du rétablissement de sa santé. Les Médecins Negres, comme nous l'avons vu, ne sont point habiles dans leur art. Le Missionnaire n'ayant point voulu qu'ils essayassent de le guérir, suivant leur usage, au son des instrumens, & par leurs souffles, ils bornoient leur ministere à le soigner de leur mieux ; & ils le soignoient bien mal. Quelqu'un ayant représenté au Roi que la case du Malade n'étoit pas bien saine ; & que les Européens n'étoient point dans l'usage de coucher sur une natte ; ce Prince voulut qu'on lui élevât sur le champ un logement plus commode & plus sain ; & ses Officiers, par ses ordres, lui arrangerent une espece de lit, dans une armoire de dix à douze pieds de longueur.

Les ſoins empreſſés des Negres n'empêchoient pas que la maladie ne fît de jour en jour de nouveaux progrès ; & le Malade, ne ſachant pas qu'elle en ſeroit l'iſſue, dit un jour au Mangove qui venoit le voir de temps en temps : qu'il le prioit, en cas qu'il mourût, de le faire enterrer ſans aucune cérémonie, avec la ſoutane dont il étoit revêtu ; car dans ce Pays où l'on ne fait uſage ni de draps, ni de couvertures, on porte ſes habits la nuit comme le jour, en maladie comme en ſanté. Le Mangove lui répondit qu'il eſpéroit que les *Ganga*, ou Médecins du Roi, le guériroient. « Mais, ajouta-» t-il, ſi vous veniez à mourir, le » Roi vous eſt trop affectionné pour » ſouffrir qu'on vous fît un enterre-» ment ſi ſimple que vous le deman-» dez : on célébreroit vos funérailles » comme celles des Grands du » Royaume : on envelopperoit » votre corps d'une grande quan-» tité d'étoffes différentes ; & pen-» dant neuf ou dix mois qu'il reſte-» roit expoſé dans une caſe, les » Gens du Roi ne manqueroient

» point d'aller toutes les nuits chan-» ter & danſer autour, ſuivant l'u-» ſage du Pays ». Le Miſſionnaire eut beau lui repréſenter que cet uſage étoit contraire à celui des Européens, & qu'il ſeroit fâché qu'on le ſuivît pour lui ; le Miniſtre perſiſta à dire que le Roi lui étoit trop attaché pour ne pas faire célébrer magnifiquement ſes obſéques. Le Malade ne pouvant rien gagner, déſavoua par avance la pompe ſuperſtitieuſe qu'on lui deſtinoit : mais la prévoyance ſur ſon enterrement lui devint inutile, par le recouvrement de ſa ſanté.

Celui des Miſſionnaires qui étoit tombé malade près des comptoirs Européens, ſe trouvant auſſi rétabli; & ſachant que le Roi de Kakongo traitoit ſon Confrere avec toutes ſortes de bontés, s'empreſſa de venir le rejoindre à Kinguélé, où il arriva le vingt-trois de Février. Il le trouva en bonne ſanté, & logé dans la nouvelle caſe que le Roi lui avoit fait bâtir. Ils bénirent la Providence qui, après les avoir conduits tous deux aux portes de la mort, les

avoit rappellés à la vie & réunis ſous le même toît. Ils allerent, le jour même, ſe préſenter à l'audience du Roi, qui témoigna beaucoup de ſatisfaction de les voir. Il les aſſura de nouveau qu'il les protégeroit en toute rencontre, & il leur fit offrir quelques petits préſens. Peu de temps après il fit publier une déclaration qui portoit : « qu'il prenoit » ſous ſa protection ſpéciale les » Miniſtres du vrai Dieu, & qu'il » feroit punir de mort quiconque » entreprendroit de les moleſter ». Ce Prince, Deſpote par la conſtitution de l'Etat, eſt vraiment Roi par les qualités de ſon cœur, & par ſes principes de gouvernement. Il ſait faire reſpecter ſon autorité ; mais perſonne n'en craint l'abus ; & il n'y a que les méchans qui en appréhendent l'uſage. Comme il ne gouverne pas en Deſpote, ſes Sujets ne lui obéiſſent point en Eſclaves : ils ſentent tout le prix de ſa modération, & ils ſavent la reconnoître. Le deſir de lui plaire, & la crainte de l'offenſer, ont plus de pouvoir ſur l'eſprit de ſes Peuples, que les plus

féveres Ordonnances dans les Etats des Defpotes fes voifins. Les vexations même, que fes Officiers exercent quelquefois en fon nom, ne lui font jamais imputées, parce qu'on fait que fon cœur les défavoue.

Ce bon Prince, pour engager les Miffionnaires à s'adreffer à lui avec confiance, dans les différens befoins qu'ils pourroient éprouver, leur dit un jour : » je veux que » vous me parliez à moi-même, » quand vous aurez befoin de quel- » que chofe. Ne craignez point de » m'importuner ; je trouve mon » plaifir à vous faire du bien ; & » quoique je n'aie pas encore le » bonheur de connoître le vrai » Dieu, je fais ce que je vous dois » pour le zele qui vous a porté à » venir de fi loin pour me le faire » connoître, & pour m'inftruire dans » la Loi qu'il a donnée aux Hom- » mes ». Les Miffionnaires, fuivant fon intention, s'adreffoient directement à lui ; & toujours il leur accordoit plus qu'ils ne demandoient. L'un d'eux lui dit un jour qu'il auroit

beſoin de quelques Eſclaves pour aller chercher des effets qu'il avoit laiſſés dans un comptoir François ; il lui en envoya quinze. S'étant rappellé enſuite qu'il avoit été malade, & penſant que cette route, s'il l'entreprenoit à pied, pourroit le fatiguer, il voulut qu'il la fît dans ſon hamac : le hamac eſt la voiture ordinaire du Roi & des Grands du Pays : c'eſt une eſpece de litiere legere que deux Eſclaves portent ſur la tête ou ſur les épaules. Ces porteurs ſont choiſis parmi les hommes les plus robuſtes : ils courent preſque toujours, & ils font autant de chemin qu'un cheval au trot. Ils ſe font ſurtout une gloire de courir vîte à leur départ, quand ils paſſent par les villages, & lorſqu'ils approchent du terme de leur voyage. Ce ne fut pas la ſeule fois que le Roi prêta ſon hamac aux Miſſionnaires. Il ne leur en coûtoit, lorſqu'ils faiſoient travailler ſes Eſclaves, que quelques petits préſents, tels que ceux que leur faiſoit lui-même ce bon Prince, toutes les fois qu'il les appliquoit à quelque travail pénible.

La protection spéciale dont le Roi honoroit les Missionnaires, leur attiroit toutes sortes d'honnêtetés de la part des Princes & des Grands du Royaume : ceux qui venoient voir le Roi ne manquoient jamais de leur faire une visite, & les offres de services les plus obligeantes.

CHAPITRE X.

Le Roi fait bâtir une Chapelle aux Missionnaires. L'un de ses fils leur est d'un grand secours pour l'étude de la Langue.

QUOIQUE le Roi eût dispensé les Missionnaires des différens usages du Pays; cependant pour ne point paroître mépriser celui que tous les Negres, depuis le Prince jusqu'à l'Esclave, observent le plus religieusement, ils se présenterent un jour à son audience, comme ses Sujets, en lui offrant un petit présent. Ce Prince le reçut avec bonté; & il en parut aussi satisfait que s'il eût été proportionné aux bienfaits

dont il ne cessoit de les combler. Ils le prierent, en même-temps, de leur faire bâtir une Chapelle pour y célébrer l'Office Divin. Le Roi, dès le jour même, donna des ordres à son Mangove pour faire travailler ses ouvriers. Les Missionnaires s'apperçurent en cette occasion, que ce Ministre n'étoit pas si désintéressé qu'il l'eussent cru; & qu'il étoit plus ou moins actif à leur dispenser les faveurs du Roi, selon qu'ils le gratifioient plus ou moins généreusement. Un présent qu'ils lui firent à propos acceléra la construction de la Chapelle. Ils en décorerent eux-mêmes l'intérieur le moins mal qu'ils purent, avec du papier doré; & ce fut pour eux une grande consolation de pouvoir célébrer les saints Mysteres au milieu d'une Nation idolâtre, & dans un Temple qu'un Prince Payen avoit élevé au vrai Dieu. Pour n'être pas distraits par les Habitans du Pays, qui n'étoient pas encore assez instruits de la Religion, ils disoient tous les jours la Messe de grand matin. Ils virent pourtant dans leur Chapelle plu-

ſieurs Negres Chrétiens qui les édifierent par leur piété. Le Chriſtianiſme, comme on ſait, eſt établi depuis long-temps dans le Congo : pluſieurs Commerçants de la Principauté de Sogno, autrefois Province de ce Royaume, ſe trouvant à Kinguélé pour leurs affaires, y apprirent qu'ils y étoit arrivé des Prêtres Chrétiens : ils allerent auſſitôt les trouver, & ils les prierent de leur permettre d'aſſiſter à la Meſſe dans leur Chapelle, durant leur ſéjour dans la Capitale. Tous les jours, avant le lever de l'Aurore, ils ſe trouvoient à la porte de la Chapelle. Pluſieurs d'entr'eux ſavoient ſervir la Meſſe, & tous l'entendoient avec le plus profond reſpect. Quelques-uns de ces Marchands étant retourné chez eux, revinrent bientôt, chargés de la part de leur Prince, de faire les plus vives inſtances aux Miſſionnaires pour les engager à paſſer dans le Sogno, dont les Chrétiens, qui étoient en très-grand nombre, n'avoient point vu de Prêtres depuis pluſieurs années. Ces Negres ajouterent que le Prince, qui étoit

lui-même Chrétien, prendroit soin de leur subsistance, & que rien ne leur manqueroit : les Missionnaires admirerent la foi de ces Chrétiens, & furent touchés de leur état; mais ils ne pouvoient pour le moment rien faire en leur faveur. Ils chargerent ces Envoyés d'assurer leur Prince de toute leur reconnoissance, pour les offres obligeantes qu'il leur faisoit; & de lui dire que n'étant envoyés par le Souverain Pontife que pour les Royaumes d'en de-çà le fleuve du Zaire, il ne leur étoit point libre d'aller se fixer dans le Sogno; mais que si le succès de leur Mission répondoit à leurs vœux, ils ne perdroient point de vue les Chrétiens de ses Etats.

Cependant les Missionnaires qui sentoient que leur ministere ne seroit véritablement utile à ces Peuples, que lorsqu'ils sauroient parfaitement leur langue, s'empresserent d'en reprendre l'étude, que leurs maladies, leurs voyages, & l'embarras de leur nouvel établissement leur avoit fait interrompre. N'ayant alors personne qui pût les diriger,

ils firent uſage du Dictionnaire qu'ils avoient compoſé ſur la Côte, & auquel ils avoient joint un Recueil des phraſes les plus uſitées. A force d'études & de combinaiſons, ils découvrirent pluſieurs principes; mais ils rencontrerent auſſi un grand nombre de difficultés. Quand ils eurent pouſſé leurs recherches auſſi loin qu'ils pouvoient, ils eurent recours au Negre *Sogné*, qui les avoit déja ſervis ſi utilement dans la compoſition de leur Dictionnaire; ils l'engagerent à paſſer un mois auprès d'eux. Il leur facilita l'intelligence de ce qui les embarraſſoit, en leur faiſant reconnoître, ou des regles générales qui leur avoient échappées, ou des exceptions qui ſembloient contredire les principes. Ils ſe virent dès lors en état de compoſer un petit Diſcours pour commencer leurs inſtructions; & ils continuerent à s'exercer dans l'étude de la langue, en tenant note des nouvelles difficultés qu'ils y rencontroient, pour s'en faire éclaircir quand ils en trouveroient l'occaſion. Elle ſe préſenta bientôt, par la con-

noissance qu'ils firent avec un des fils du Roi nommé *Boman*, qui savoit fort bien la Langue; & qui ayant demeuré longtemps dans un comptoir François, entendoit passablement la nôtre. *Boman* venoit souvent passer une partie de la journée avec les Missionnaires; & il n'avoit pas de plus grand plaisir que de les entendre parler de la Religion. Il saisit avec empressement la proposition qu'ils lui firent de les aider à traduire en Langue du Pays un Catéchisme, & quelques prieres. Il joignoit à une heureuse mémoire un si grand desir de s'instruire, que ce qu'il entendoit dire une fois, il le retenoit. Quand on lui faisoit traduire ce qui regardoit un mystere, il rappelloit ce qu'il avoit traduit ailleurs qui y avoit rapport; en sorte qu'en obligeant les Missionnaires, il retira pour lui-même le précieux avantage de se trouver parfaitement instruit des vérités de la Foi; & lorsque le Catéchisme fut fini, il leur dit: » je » suis déja Chrétien par conviction; » & je desire de tout mon cœur de » l'être en effet, en recevant de

» vous la grace du Baptême ». Il leur ajouta qu'il n'avoit jamais pu mettre sa confiance dans les observances superstitieuses du Pays, dont il avoit toujours senti le ridicule. Les Missionnaires cependant, pour s'assurer de plus en plus de la sincérité de ses résolutions, & lui faire mieux sentir le prix de la grace qu'il sollicitoit, crurent qu'il étoit de la prudence de différer encore de quelque temps de la lui accorder.

CHAPITRE XI.

Les Missionnaires, après avoir annoncé l'Evangile à plusieurs Particuliers, le prêchent publiquement en présence du Roi, qui continue de les protéger.

BOMAN ne fut pas le seul à qui les Missionnaires exposerent les vérités de la Foi, avant de commencer leurs instructions publiques. Persuadés que la Religion ne peut que gagner à être approfondie par un bon Esprit, ils s'adressoient, autant qu'ils

pouvoient, à ceux d'entre les Negres qui étoient respectés dans le Pays, comme gens d'esprit & de mœurs irréprochables. Tous, sur l'exposé qu'on leur faisoit de la Doctrine chétienne, convenoient qu'elle étoit pleine de sagesse & digne du Créateur de l'Univers. Quelques-uns, qui, ne connoissant point encore la puissance de la Grace, se jugeoient trop foibles pour pouvoir pratiquer la morale sublime de l'Evangile, leur dirent un jour : » hélas ! nous sommes bien vieux pour changer notre » train de vie ; mais restez auprès de » nous, vous instruirez nos enfans : » ils seront plus heureux que nous ; » ils apprendront à faire le bien, » avant de connoître le mal ». D'autres à qui ils représentoient combien il étoit insensé de mettre leur confiance dans des Idoles, l'ouvrage de leurs mains, avouoient leur tort ; mais, ajoutoient-ils, nous n'en savions pas davantage ; personne » jusqu'ici ne nous avoit parlé de » la Divinité d'une maniere si satis» faisante, & si conforme à la rai» son : apprenez-nous comment il

» faut l'honorer, nous jetterons à la
» mer tous nos Dieux, grands &
» petits ».

Comme les Missionnaires, dans
es instructions qu'ils faisoient chez
eux ou dans les maisons particulie-
res, n'admettoient que les hommes;
une femme, choquée de cette préfé-
rence, vint un jour les trouver, &
leur dit : » depuis que vous êtes ar-
» rivés dans le Pays, on nous dit
» que votre dessein est d'y faire
» connoître le Dieu de toutes les
» Créatures : Pourquoi donc ne vou-
» lez-vous pas que les femmes en-
» trent dans votre maison, ni qu'el-
» les conversent avec vous? N'ont-
» elles pas droit, aussi bien que les
» hommes, de connoître le Dieu
» qui les a créées » ? Les Mission-
naires, pour la consoler, lui répon-
dirent qu'ils étoient venus pour les
femmes comme pour les hommes;
que leur état, à la vérité, ne leur
permettoit point de recevoir chez
eux les personnes de leur sexe; mais
que dès qu'ils seroient assez instruits
de la Langue pour parler en public,
alors les femmes, celles au moins

qui ſeroient habillées modeſtement, s'aſſembleroient dans un même endroit avec les hommes pour y recevoir les mêmes inſtructions, & apprendre à ſervir le même Dieu: la Negreſſe ſe retira satisfaite de cette réponſe.

Ce fut vers la fin de Septembre 1769, que les Miſſionnaires commencerent leurs inſtructions publiques; & c'eſt à la Cour & en préſence du Roi, qu'ils prononcerent leurs premiers diſcours. Le Roi étoit aſſis, les pieds croiſés, ſur un tapis du Pays. Nous avons déja remarqué qu'il ne touchoit jamais d'étoffes d'Europe. Ses Miniſtres & les Grands du Royaume étoient aſſis autour de lui, mais à une certaine diſtance. Les autres aſſiſtans ſe plaçoient indifféremment. On avoit préparé un ſiege pour le Prédicateur. Le Miſſonnaire qui fit le premier Diſcours, après avoir prévenu ſes Auditeurs ſur l'importance des vérités qu'il alloit leur annoncer, leur expoſa le plus clairement qu'il put, l'économie de la Religion, ſe bornant aux preuves les plus ſen-ſibles

ſibles. Il leur fit enſuite une courte explication des Commandemens de Dieu ; & il finit par les exhorter à faire initier leurs petits enfans à cette Religion ſainte par le Baptême : à envoyer aux inſtructions ceux qui étoient en âge d'en profiter ; & à y être eux-mêmes auſſi aſſidus que leurs occupations le leur permettroient. Pour ne pas ſurcharger ſes Auditeurs, il partagea ce Diſcours en trois parties, & il le prononça en trois jours différens. Le Roi, & tous ceux qui formoient l'aſſemblée, écoutoient avec avidité. Le ſimple exposé des Commandemens de Dieu les ravit d'admiration : ce fut le ſecond jour qu'on leur en parla. Au ſortir de l'inſtruction ils dirent au Miſſionnaire : » voilà de beaux préceptes ; » ils renferment juſtice & ſainteté », & tous conclurent que le Dieu qui les avoit faits étoit le ſeul véritable ; qu'il falloit le reconnoître & ſe conformer à ce qu'il avoit preſcrit.

Au lieu des perſécutions qui accompagnent ordinairement le Miniſtere apoſtolique dans les Pays

idolâtres, les Miſſionnaires ne trou-
voient par-tout que des conſola-
tions, ne recevoient que des traite-
mens favorables; mais Dieu épura
leur zele par un autre genre d'é-
preuves : ils eſſuyerent ſucceſſive-
mens pluſieurs maladies. L'un d'eux
fut attaqué, au commencement d'Oc-
tobre de cette année, d'une fievre
violente, qui le réduiſit en peu de
jours à la derniere extrêmité. Quand
le Roi apprit cette nouvelle : » je ſe-
» rois bien fâché, dit-il, que cet hom-
» me de Dieu vînt à mourir » ; & ſur
le champ il envoya au Logis du Miſ-
ſionnaire, pour l'aſſurer qu'il pre-
noit la plus grande part à ſa ſituation
Les premiers jours de ſa convaleſ
cence, un de ſes Officiers vint l
féliciter en ſon nom, & lui dit : » l
» Roi mon Maître m'a envoyé ver
» vous, pour vous dire qu'il ſe ré
» jouit beaucoup de votre guériſon
» tant par l'amitié qu'il a pour vous
» que parce qu'il deſire ardemmen
» que vous lui appreniez, ainſi qu'
» ſes Sujets, à connoître & à ſervi
» le vrai Dieu ». La premiere foi
que le Miſſionnaire ſe préſenta

l'audience du Roi, après sa maladie, ce Prince lui répéta à-peu près ce que son Envoyé lui avoit dit de sa part peu de temps avant. Un jour qu'il demandoit à ses Courtisans s'ils savoient comment se nourrissoient les Hommes de Dieu : quelqu'un lui dit qu'ils n'avoient que de la viande salée qu'ils avoient apportée de leur Pays : « comment ? dit le Prince, de » la viande qui a été salée en Eu- » rope, ne vaut plus rien ici pour » des malades : il faut leur en donner » de la fraîche : qu'on leur porte un » de mes moutons, avec des fruits » & du gibier ». L'ordre fut aussi-tôt exécuté. Il refusa, à-peu-près dans le même temps, un petit présent que vouloient lui faire les Missionnaires, en signe de reconnoissance pour tous ses bienfaits : & de peur qu'ils n'en devinssent plus réservés à lui demander dans la suite ce dont ils auroient besoin, il leur dit qu'il savoit qu'ils n'étoient point riches : qu'il les avoit dispensés une fois pour toutes de l'usage du Pays, de faire présens pour présens : que toutes les fois qu'il dépendroit de

lui de leur rendre quelque ſervice, ou de leur accorder quelque grace, ils pouvoient s'adreſſer à lui avec confiance.

Un jour qu'on parloit devant ce Prince de la mort du Roi de n'Goio, & de celle de quelques autres Souverains des Etats voiſins, il dit à ceux qui étoient autour de lui, qui le raconterent enſuite aux Miſſionnaires : « le Dieu des Chrétiens me » conſerve la ſanté & la vie plus » longtemps qu'aux autres Princes, » parce qu'il ſait bien que j'ai un » deſir ſincere qu'il ſoit connu & » ſervi dans mon Royaume ».

CHAPITRE XII.

Un des Miſſionnaires répete dans les principaux endroits du Royaume les Inſtructions qui avoient été faites dans la Capitale, & avec le même ſuccès.

DÈS que le Miſſionnaire malade parut rétabli au point de pouvoir ſe paſſer des ſecours de ſon Confrere, celui ci parcourut les villes & les

endroits les plus peuplés du Royaume, où il étoit desiré depuis longtemps. Il se rendit d'abord chez un Seigneur nommé *Tamaponda*, qui fait sa résidence ordinaire dans une Terre éloignée d'environ six lieues de la Capitale. Ce Seigneur est marié à une Princesse : il passe dans le Pays, & même chez les Etrangers, pour un homme de beaucoup d'esprit, & il est généralement estimé pour la douceur de ses mœurs & sa modération envers ses Vassaux. Il avoit déja vu les Missionnaires, il leur avoit même rendu quelques petits services : il fut au comble de sa joie quand il en vit arriver un chez lui. « Je vous avoue », lui dit-il, dès la premiere conversation qu'il eut avec lui, « que j'ai toujours eu de » l'inquiétude sur le culte qu'on rend » dans le pays à la Divinité. Je n'ai » jamais pu me persuader que des » hommes pussent faire des Dieux, » ni que la Divinité voulût se communiquer, suivant leurs fantaisies, » aux petites figures que nos *Ganga* » ont coutume de consacrer ». Après avoir écouté quelque temps le Mis-

ſionnaire, il lui dit que le Dieu qu'il lui annonçoit, étoit celui qu'il cherchoit & qu'il deſiroit de connoître depuis longtemps. Il fit aſſembler tous ſes vaſſaux pour aſſiſter à l'inſtruction publique. Il l'écouta lui-même avec une joie mêlée d'étonnement; & dès qu'elle fut finie, il s'écria pluſieurs fois devant toute l'aſſemblée : « oui, je veux être » Chrétien, je veux être Chrétien, » duſſé-je être le ſeul dans tout le » Royaume ». Il dit enſuite au Miſſionnaire qu'il vouloit ſe faire inſtruire plus particulierement pour ſe préparer au baptême, & qu'il engageroit tous ſes amis, & ceux qui dépendoient de lui, à embraſſer une Religion ſi digne de la Divinité. Il lui ajouta que ſa ſatisfaction ſeroit complette, s'il vouloit ſe fixer pour un temps dans ſa Terre, où il auroit ſoin que rien ne lui manquât. Il y avoit alors chez lui un jeune Seigneur qui avoit épouſé une des Princeſſes ſes filles, & qui témoigna le même empreſſement pour ſe faire inſtruire de la Religion, & la même volonté d'être fidele aux devoirs qu'ell

impoſe : mais les Miſſionnaires crurent qu'au lieu de s'arrêter à inſtruire parfaitement quelques particuliers, il ſeroit plus expédient, dans l'état où étoient les choſes, de parcourir le Pays pour préparer les Eſprits, en attendant qu'il leur vînt de France de nouveaux Confreres, à l'aide deſquels ils puſſent, en revenant ſur leurs pas, perfectionner ce qu'ils auroient commencé, & diſtribuer avec plus de fruit la parole de Dieu, dont tous ces Peuples paroiſſoient plus avides, quand ils avoient entendu les premieres inſtructions. Ils baptiſoient dans leurs courſes les enfans dangéreuſement malades : un jour qu'il en mourut un, peu de temps après avoir reçu le Baptême, ſes parens déjà Chrétiens par la foi, s'écrierent, dans le premier mouvement de leur douleur, ſans ſavoir qu'un des Miſſionnaires étoit à portée de les entendre : « Ah il eſt » mort !.... mais heureuſement il a » été baptiſé, il eſt préſentement » avec Dieu dans le Ciel ».

Quand le Miſſionnaire prit congé de *Tamaponda*, ce Seigneur le fit

conduire à Malimba, ville qui passe pour une des plus anciennes du Royaume, & où les Rois de Kakongo faisoient autrefois leur résidence. Une des tantes du Roi, nommée *Mamtéva*, y gouvernoit en son nom: cette Princesse passe dans le Pays pour avoir beaucoup d'esprit, & encore plus de méchanceté: on ne lui donne aucune des bonnes qualités du Roi son neveu. Le Missionnaire pourtant, n'eut qu'à se louer de la réception qu'elle lui fit; &, soit politique, soit conviction, après l'avoir entendu, elle lui dit, avec toutes les apparences de la sincérité: « La Religion dont vous êtes le Mi» nistre, n'est point l'ouvrage des » hommes: je veux en être instruite, » & mourir Chrétienne ». Les instructions publiques produisirent le même effet à Malimba que dans la Capitale: tous les Negres qui y assistoient disoient hautement que leurs *Ganga* n'étoient que des ignorans ou des fourbes, qui ne leur avoient jamais enseigné que des absurdités sur la Divinité: que le *Ganga* Blanc étoit le premier qui leur en

eût parlé d'une maniere noble & raiſonnable : qu'il falloit jetter toutes leurs Idoles, & s'en tenir au ſeul grand Dieu qu'adoroient les Européens.

De Malimba le Miſſionnaire ſe rendit à Kaïa, petite ville, Capitale de la Province du même nom. Celui que le Roi nomme Gouverneur de Kaïa s'appelle ma-Kaïa ; & il acquiert par-là même, comme nous l'avons expliqué ailleurs, le droit de ſuccéder à la Couronne. Le ma-Kaïa connoiſſoit le Miſſionnaire, qu'il avoit vu à la Cour de Kakongo, n'étant encore que Prince particulier ; & depuis ſa promotion, il l'avoit invité, ainſi que ſon Confrere, à venir le voir dans ſon nouveau Gouvernement, pour l'inſtruire dans la Religion du vrai Dieu. Il lui fit l'accueil le plus empreſſé, en l'aſſurant qu'il deſiroit depuis long-temps ſon arrivée. Au jour marqué pour la premiere inſtruction publique, le Prince fit aſſembler chez lui le Peuple de la ville ; & il commença par l'exhorter à ne rien perdre de ce qu'alloit dire le Miniſtre

Européen ; parce que c'étoient des vérités qu'il étoit essentiel à tout homme de connoître. Lui-même donna l'exemple du respect, & de l'attention la plus soutenue : & quand le discours fut fini, devenu Prédicateur avant d'être Chrétien, il exhorta fortement l'assemblée à régler désormais sa conduite sur ce qu'elle venoit d'entendre ; & prenant la parole : « voilà, dit il, la » lumiere qui paroît : ne marchons » donc plus dans nos tenébres. Le » seul Dieu Créateur se fait connoître » à nous, & nous fait connoître sa » volonté, il faut que tout le monde » s'y conforme, telle est mon inten- » tion ». Il ajouta qu'il alloit se faire instruire plus particulierement, pour se disposer à recevoir le Baptême. Tous les assistans témoignerent par leurs acclamations qu'ils pensoient comme lui, & qu'ils étoient prêts de suivre son exemple. Après avoir retenu le Missionnaire chez lui pendant plusieurs jours ; il lui dit qu'à ne suivre que son inclination, il les engageroit, lui & son Confrere, à se fixer pour toujours auprès de lui ;

mais qu'étant plus obligé que personne d'éviter tout ce qui pourroit offenſer le Roi, & ſachant combien il leur étoit attaché, il ne pouvoit pas leur propoſer de quitter l'établiſſement qu'il leur avoit procuré dans ſa Capitale. Cependant, pour les engager à venir fréquemment chez lui, il lui dit qu'il alloit leur faire conſtruire une caſe près de la ſienne, & qu'il feroit auſſi bâtir une Egliſe dans laquelle le Peuple pourroit s'aſſembler commodément pour les inſtructions & les autres exercices de Religion.

Parmi les Princes & les Grands du Pays que les Miſſionnaires ont vus, deux ou trois ſeulement ſe ſont récrié contre la ſévérité de la morale Evangélique ; & c'étoient de ceux qui fréquentent habituellement les Européens. Ils firent néanmoins politeſſe aux Miſſionnaires : ils convinrent que cette morale étoit bonne, & que ſa pratique rendroit les hommes meilleurs ; ils leur dirent même qu'ils ſeroient charmés que tous leurs Vaſſaux l'embraſſaſſent, & ſe fiſſent Chrétiens ; & que lorſ-

que le Roi feroit baptiſer ſes enfans, ils feroient eux-mêmes baptiſer les leurs.

CHAPITRE XIII.

Les Miſſionnaires ſont obligés de repaſſer en France.

LE Roi de Kakongo donnoit de jour en jour de nouvelles preuves de ſon zele pour la Religion. Il venoit de former le projet de faire bâtir une vaſte Egliſe, & d'employer à ce travail un grand nombre d'ouvriers, & les plus induſtrieux de ſon Royaume. La Capitale & les Provinces deſiroient également d'être éclairées ; & tout annonçoit aux Miſſionnaires l'avenir le plus conſolant, lorſqu'ils ſe virent forcés de repaſſer en France : celui qui avoit été malade à Kinguélé ne s'étoit point rétabli ; & l'état d'épuiſement où il étoit réduit ne lui laiſſoit que la perſpective d'une mort inévitable, s'il reſtoit plus longtemps dans le Pays ; ſon Confrere le preſſa d'en

ſortir, en prenant des meſures pour cacher ſon départ au Roi. Il ſe rendit ſur le bord de la mer, où il trouva un Capitaine François qui ſe fit un plaiſir de le recevoir dans ſon comptoir, & de contribuer au rétabliſſement de ſa ſanté. Les vivres dont il fit uſage lui firent reprendre en peu de temps aſſez de forces pour adminiſtrer les Sacremens à pluſieurs François qu'il trouva malades à l'extrêmité, & qui moururent quelques jours après. Ce fut au mois de Janvier de l'année 1770, qu'il s'embarqua pour ſon retour. Comme ſa ſanté ſe fortifioit de jour en jour, il employa le temps de la traverſée à ſe perfectionner dans l'étude de la Langue. Il compoſa, pour ſon uſage & celui de ſes Confreres, une Grammaire dans laquelle il raſſembla les principes & les régles avec le plus d'ordre & de méthode qu'il lui fut poſſible.

L'autre Miſſionnaire ſe propoſoit de reſter en Afrique pour entretenir les Peuples dans les heureuſes diſpoſitions où ils ſe trouvoient, juſqu'à ce qu'il lui vint des coopéra-

teurs qui puſſent l'aider à recueillir les fruits d'une ſi riche moiſſon : mais peu de temps après le départ de ſon Confrere, il tomba lui-même malade, & ſe vit bientôt hors d'état de continuer ſes inſtructions, & de rien faire pour le bien de la Religion. Après avoir attendu inutilement du temps & de quelques remedes qu'il employoit, le rétabliſſement de ſa ſanté, il ſe détermina à repaſſer en France, croyant prudemment que le temps n'étoit pas encore venu de ſacrifier ſa vie pour le ſalut de ces Peuples ; & qu'ayant une connoiſſance aſſez exacte de la Langue & du Pays, il devoit conſerver en ſa perſonne une reſſource à la Miſſion. Mais l'exécution de ſon deſſein ſouffrit de grandes difficultés : il tenta inutilement de le cacher au Roi, il en fut informé ; & il lui fit dire que puiſqu'il étoit venu dans ſes Etats pour une ſi bonne cauſe, il falloit qu'il y reſtât : qu'on feroit tout ce qu'on pourroit pour le guérir. En-vain faiſoit-il repréſenter à ce Prince qu'il ne prétendoit quitter le Pays, que dans l'intention d'y re-

venir dans quelque temps avec de nouveaux Confreres pour s'y fixer irrévocablement, & sacrifier sa vie, s'il le falloit, pour le salut de ses Peuples & pour le sien : rien ne pouvoit le faire changer de sentiment. Il lui envoya un jour son Mangove, pour lui dire que s'il vouloit partir, il falloit qu'il commençât par payer auparavant les droits imposés sur tous les Etrangers qui s'établissoient dans son Royaume pour le commerce. Le Missionnaire répondit que le Roi savoit bien qu'il n'exerçoit aucun commerce, & qu'il n'avoit pas le moyen de payer ce qu'il demandoit : qu'il n'avoit chez lui que quelques biscuits de mer & un peu de viande salée. Cependant, quand le Roi & son Ministre virent qu'ils ne pouvoient pas ébranler sa résolution, ils consentirent à son départ, en lui recommandant d'accélérer son retour. Le Mangove lui donna des Esclaves pour l'accompagner jusqu'à la mer, & porter ses effets. Il étoit prêt de partir, lorsqu'un jeune homme qui appartenoit à ce Ministre vint se jetter à ses

pieds, en le conjurant de ne pas l'abandonner dans un Pays où il couroit de si grands risques pour son salut. Il lui témoigna un desir si sincere de vivre en parfait Chrétien, & même de s'attacher à la Mission, qu'il engagea son Maître à le lui donner moyennant quelques marchandises d'Europe dont il lui fit présent.

Le Missionnaire, après avoir administré les derniers Sacremens à plusieurs François qui étoient malades sur la côte, s'embarqua sur le premier vaisseau qui fit voile vers la France ; mais en s'éloignant de terre, & en jettant un dernier regard sur les Contrées qu'il quittoit, il ne put retenir ses larmes, au souvenir de tous les bons traitemens que lui & son Confrere avoient éprouvés de la part de ces pauvres Idolâtres ; & en se rappellant qu'ils avoient rencontré autant d'obstacles à leur retraite, que les Ministres de l'Evangile en trouvent communément à s'introduire dans les Pays infidéles.

Quoique cette premiere tentative

n'ait pas eu un entier ſuccès, elle ne doit pourtant pas être regardée comme infructueuſe. Outre qu'elle a appris aux Miſſionnaires à mieux concerter la ſeconde, elle leur a fait reconnoître le genie des Peuples, & les a pleinement aſſurés de leurs diſpoſitions à recevoir l'Evangile : elle leur a procuré la connoiſſance de la Langue du Pays, moyen abſolument néceſſaire pour travailler à l'inſtruction des Habitans ; &, ce qui eſt plus que ſuffiſant pour les dédommager de leurs peines & de leurs fatigues, ils ont ouvert le Ciel à pluſieurs enfans qui ſeroient morts ſans baptême : ils ont adminiſtré les Sacremens à un nombre de François ; ils en ont aſſiſté pluſieurs à la mort, qui auroient été privés des derniers ſecours de la Religion.

Comme ils ne s'étoient arrachés qu'à regret, & par néceſſité à leur Miſſion ; dès qu'ils ſe virent réunis en France, ils examinerent quels ſeroient les moyens de l'établir ſolidement, & d'en aſſurer le ſuccès. Deux d'entre eux ſe rendirent à Paris en 1772, pour faire part de leurs ob-

ſervations aux perſonnes les plus capables de les aider de leurs lumieres. Les Archevêques de Paris & de Tours donnerent des louanges à leur zele. Leur projet fut examiné dans un Conſeil de perſonnes prudentes & éclairées qui l'approuva. Il fut rendu public par un petit Mémoire imprimé à Paris, chez Knapen. Le Clergé de France alors aſſemblé, joignit à l'approbation du projet des ſecours pour en faciliter l'exécution; & le Saint Siege l'autoriſa par un Reſcrit en date de la même année 1772. On auroit ſouhaité que le (1)

(1) Le Séminaire des Miſſions Etrangeres, ſitué rue du Bacq, à Paris, entretient depuis longtemps dans les Indes pluſieurs ſaints Evêques, & un grand nombre de zélés Miſſionnaires, qui ont formé en divers endroits de floriſſantes Chrétientés. Les Princes de la Chine ſe montrent tantôt favorables, tantôt contraires à la Religion; & quelquefois il arrive que dans le même Royaume elle eſt en même temps favoriſée, tolérée, & perſécutée; ſelon que les Mandarins ou Gouverneurs de Province ſont Chrétiens, amis des Chrétiens, ou Idolâtres zélés. Ce Pays vient de donner deux Martyrs à l'Egliſe. On reçoit au Séminaire

Séminaire des Miſſions Etrangeres pût ſe charger de cette œuvre ; mais la Maiſon pouvant à peine ſuffire à ſes premiers engagemens, il n'eût pas été prudent qu'elle en contractât de nouveaux, dont perſonne d'ailleurs ne pouvoit encore garantir le ſuccès.

L'ignorance de la Langue, & l'altération de la ſanté des Miſſionnaires furent, comme on l'a vu, les grands obſtacles qui retarderent les progrès de la Miſſion de Loango. Le premier étoit levé au moins en partie : les deux Miſſionnaires qui étoient revenus en dernier lieu paſſoient dans le Pays pour parler la Langue avec beaucoup de pureté ; ils pouvoient l'apprendre à ceux qui les accompagneroient. Quant à la difficulté de s'accoutumer au climat, on ſe flatta qu'elle ne ſeroit plus la même, ſi les Miſſionnaires, à leur arrivée, faiſoient uſage de vivres

des Miſſions Etrangeres les Eccléſiaſtiques qui ſe deſtinent aux Miſſions, même avant qu'ils ſoient ordonnés Prêtres, & la Maiſon fournit à tous leurs beſoins.

analogues à leur tempérament, & ne s'accoutumoient que peu-à-peu à la nourriture du Pays. La terre que le Roi leur auroit accordée libéralement, pouvoit leur fournir pour la ſuite une partie du néceſſaire; mais ils ne crurent pas pouvoir ſe diſpenſer, pour le préſent, de tranſporter avec eux des proviſions de bouche. Ils eſpérerent que la charité des Fidéles fourniroit à cette dépenſe, & ils ne l'eſpérerent pas en vain. Au commencement de l'année 1773, ſix Eccléſiaſtiques ſe trouverent prêts à partir avec un pareil nombre de Laïcs, qui devoient travailler à cultiver la terre. Il étoit important qu'ils fiſſent le voyage enſemble, & que ceux qui ignoroient la Langue profitaſſent du temps de la traverſée pour prendre des leçons de ceux qui la ſavoient. Cependant les Capitaines qui auroient eu la meilleure volonté de les obliger, ne pouvoient en recevoir que deux ou trois ſur leur bord, avec très-peu d'effets. Un Négociant de Nantes qui apprit l'embarras où ils ſe trouvoient, eut la généroſité

d'équipper un petit navire pour leur donner paſſage; & le 7 de Mars ils s'embarquerent à Painbeuf ſur la riviere de Nantes. Depuis ce tems-là ils ne furent plus embarraſſés pour leurs paſſages, le Roi les leur accorda ſur les vaiſſeaux François.

CHAPITRE XIV.

Paſſage des Miſſionnaires, & leur arrivée en Afrique.

DÈS la premiere nuit que les Miſſionnaires furent en mer, leur navire vint donner dans un banc de ſable où il s'engrava, & ce ne fut qu'après une manœuvre longue & pénible à laquelle tout le monde prit part, qu'on vint à bout de le dégager. Les premieres Iſles qu'ils rencontrerent furent celles de Madere & de Porto-Sancto : ils cotoyerent enſuite les Canaries, & ils virent de fort près le Pic de Ténériffe : c'eſt une des plus hautes montagnes du Monde, qui eſt en tout temps couverte de Neiges, quoique ſous un

climat très-chaud. Le 8 Avril on re-
lâcha à Santiago, la principale des
Isles du Cap-Verd, possédée par les
Portugais. De la Ville de Lapraya
où l'on avoit mouillé, les Mission-
naires se rendirent à la Capitale,
qui en est éloignée d'environ trois
lieues. Ils n'y trouverent pas l'Evê-
que qui étoit passé dans une autre
Isle de son Diocèse : ils s'adresserent,
en son absence, à un de ses Grands-
Vicaires qui les reçut de la maniere
la plus obligeante. Comme on étoit
dans la Semaine-Sainte, & qu'ils
étoient bien aise d'assister aux Offi-
ces, il leur assigna des places dans
le Chœur de la Cathédrale. L'Office
s'y célébre avec une majesté & une
décence qui invitent à la piété. Ce
qui fit le plus de plaisir aux Mission-
naires, ce fut de voir un Clergé édi-
fiant, composé en grande partie de
Negres, dont plusieurs étoient Afri-
cains : ce qui les confirma de plus
en plus dans la pensée que les Peu-
ples auxquels ils alloient annoncer
la foi pouvoient devenir de parfaits
Chrétiens. Le jour de Pâques la
Grand'Messe fut précédée d'une Pro

ceffion du Saint Sacrement. Le *Ky-rie*, le *Gloria* & le *Credo*, furent chantés par des Negres dont la voix raviffoit.

Les Rois de Portugal ont fondé dans cette Ifle un Couvent de Religieux Francifcains, qui enfeignent la Grammaire & la Philofophie. Il paroît que leur College eft fréquenté, parce qu'un grand nombre des Infulaires parlent Latin avec facilité. L'Evêque a auffi un Séminaire où l'on enfeigne la Théologie à ceux qui fe difpofent à l'état Eccléfiaftique. La plûpart des Habitans de Santiago font Negres. Ils paroiffent avoir à peu-près les mêmes inclinations que ceux dont nous avons tracé le caractere. On remarque parmi eux un attachement fincere à la Religion, beaucoup de refpect pour le Saint Siege, & plus de décence dans les mœurs publiques qu'on n'en trouve communément dans les Ifles.

Le Gouverneur général du Cap-Verd s'applique également au maintien de la Religion & du bon ordre dans toutes les Ifles de fon Gouver-

nement. Ce Seigneur joint à une grande fermeté beaucoup de vertu. Il contient tous les Peuples dans le devoir, & il ſait s'en faire aimer. Ayant appris l'arrivée des Miſſionnaires, il leur fit dire qu'ils lui feroient plaiſir de le venir voir, & il les retint à dîner. Il les engagea ſouvent à manger chez lui, le temps qu'ils reſterent à Santiago.

Les productions les plus communes des Iſles du Cap-Verd ſont le manioc, les bananes, les patates, le mays, le riz, & les cannes à ſucre dont on tire beaucoup d'eau-de-vie.

Le navire qui portoit les Miſſionnaires ſortit de la rade de Lapraya dix jours après y avoir mouillé ; le reſte de la traverſée ſe fit heureuſement ; & le 28 de Juin de l'année 1773, on prit terre en Afrique ſur la côte de Iomba. Ce Royaume confine à celui de Loango, & on y parle la même Langue. Comme il ſe trouve dans le diſtrict aſſigné par le Saint Siege à la Miſſion de Loango, les Miſſionnaires ſe trouvant ſur les lieux, ſonderent les diſpoſitions des Peuples ſur la Religion Chrétienne.

Ceux

Ceux qui ſavoient la Langue expoſerent en pluſieurs endroits le ſujet de leur voyage, & par-tout on parut touché de ce qu'ils dirent; & on leur promit que, s'ils vouloient reſter dans le Pays, on écouteroit leurs inſtructions, & qu'on tâcheroit d'en profiter.

Le premier de Juillet deux Miſſionnaires ſe rendirent à la Cour. Ils demanderent une audience du Roi qui leur fut accordée ſur le champ. Celui qui portoit la parole lui dit qu'ils venoient d'Europe, dans le deſſein de lui procurer à lui & à ſes Sujets la connoiſſance du ſeul vrai Dieu, & de leur apprendre la maniere de lui rendre le culte qui lui eſt agréable. Il lui indiqua en peu de mots les perfections & les grandeurs du Dieu qu'il annonçoit; & il lui demanda s'il agréeroit que quelques-uns d'entre eux vinſſent dans la ſuite ſe fixer dans ſes Etats, pour y annoncer l'Evangile. Le Roi & les Officiers de ſa ſuite parurent tout à la fois ſurpris & flattés de l'entrepriſe des Miſſionnaires: ils en conclurent qu'il falloit qu'ils fuſſent

bien perſuadés de la vérité, pour prendre la peine de venir de ſi loin pour l'annoncer; & le Roi, prenant lui-même la parole, leur dit: « Il ne faut pas, Hommes de Dieu, » que vous veniez dans quelque » temps; mais puiſque vous êtes » venus, il faut que vous reſtiez » dans mes Etats dès-à-préſent. Nous » ſommes peu inſtruits ſur la Divi- » nité; mais je ne deſire rien tan » que de la connoître & de lui ren- » dre mes hommages. Fixez-vou » auprès de moi, vous & vos Con- » freres, je vais vous donner un éta- » bliſſement commode, & je vou » ferai fournir abondamment les v- » vres du Pays, dont vous voudre » faire uſage ». Touchés de ces di- poſitions & de ces offres avantageu- ſes, les Miſſionnaires délibérerer s'ils ne ſe fixeroient pas à Iomba mais ſachant que l'air y eſt bea coup plus mal ſain qu'au Royaun de Kakongo, & ſe rappellant cor bien les maladies leur avoient é nuiſibles dans leur premiere tent tive, ils crurent qu'ils devoient pr demment différer de ſéjourner da

ce Pays, jusqu'à ce qu'ils fussent accoutumés au climat & à la nourriture. Ils exposerent leurs raisons au Roi qui ne s'y rendit qu'avec peine, & qui les vit partir à regret. Il leur dit, quand ils prirent congé de lui : « En quelque temps que vous vouliez venir, & je souhaite que ce » soit dans peu, vous me trouverez » toujours disposé à vous recevoir » favorablement : ce que vous faites » pour l'amour de votre Dieu me » fait juger qu'il est plus grand que » les nôtres ; car nos *Ganga* ne voudroient point s'expatrier pour aller les faire connoître ailleurs ».

CHAPITRE XV.

Les Missionnaires se mettent en route pour Kinguélé.

LE Capitaine du navire qui avoit amené les Missionnaires, différant de jour en jour, sous différens prétextes de les conduire sur les côtes de Kakongo, comme il s'y étoit engagé ; ils prirent le parti, pressés

d'ailleurs par la ſaiſon, de faire le voyage à pied. Les Habitans du Pays, en les voyant partir, les conjuroient de nouveau de reſter auprès d'eux, & de leur faire connoître le vrai Dieu. Pluſieurs les accompagnerent, & les conduiſirent par des ſentiers qui abrégeoient de beaucoup leur chemin, juſqu'à un Village où on leur offrit des rafraîchiſſemens. Le Chef de l'endroit les engagea beaucoup à ne point paſſer outre. Il leur repréſenta que la nuit approchoit, & qu'ils ne connoiſſoient point les routes; & il les aſſura qu'il feroit de ſon mieux pour leur donner à ſouper. Mais comme quelques-uns avoient déja pris les devants, on le remercia de ſes offres obligeantes. Ce charitable Negre, voyant qu'il ne pouvoit pas retenir ſes hôtes, leur dit qu'au moins il auroit le plaiſir de les accompagner quelque temps, & de leur indiquer leur chemin. Il ſe mit en route avec eux; & quand ils eurent rejoint ceux qui ne s'étoient pas arrêtés dans le Village, il leur renouvella à tous ſes inſtances pour les déterminer à retourner chez lui.

Sur le soir, les Missionnaires côtoyerent une vaste forêt bien plantée, dont le bois appartient à qui veut se donner la peine de le couper. Ayant rencontré une source d'eau douce, qu'on cherche souvent fort long-temps sur ces côtes voisines de la mer, ils résolurent de dresser leur tente en cet endroit : ils prirent du bois dans la forêt, ils firent un grand feu auprès duquel ils passerent la nuit, à la maniere des voyageurs du Pays. Ils en usent ainsi, tant pour dissiper les exhalaisons mal saines de la nuit, qu'afin d'écarter les Tigres & les autres bêtes féroces qui rodent la nuit autour des forêts, pour chercher leur proie, ou pour aller se désaltérer aux rivieres & aux sources d'eau douce.

Le lendemain ils rencontrerent sur leur route des Negres occupés à faire du sel, en faisant évaporer de l'eau de mer sur le feu. Ils n'eurent pas plutôt apperçu les Missionnaires, qu'effrayés de leur figure blanche & de leurs habits, ils abandonnerent leur attelier, & s'enfuirent à toutes jambes vers la forêt. Plus

on les appelloit, plus ils précipi-
toient leur course : alors un de ceux
qui savoient la Langue s'avança seul
vers eux, & sur le champ tous s'ar-
rêterent, & l'attendirent. Il leur dit
qu'ils étoient fort éloignés de penser
à leur faire aucun mal : qu'ils ve-
noient de voir leur Roi, & qu'ils
aimoient beaucoup tous les Habi-
tans de Iomba ses Sujets : il les pria
ensuite de leur procurer de l'eau
douce dont ils avoient besoin : ils
en donnerent de bonne grace. Le
soir du même jour les Missionnaires
ne trouverent point d'eau ; mais le
lendemain Dimanche, ils se désalté-
rerent à leur aise, en déjeûnant sur le
bord d'une belle & grande riviere
Ils la cotoyerent fort long-temps
& ils ne purent la passer qu'à son
embouchure ; elle y couloit avec
beaucoup de rapidité ; mais sa plus
grande profondeur n'y étoit que de
trois à quatre pieds.

Le Lundi soir ils se trouverent en
présence d'une autre riviere. Des
Paysans qui étoient à l'autre bord
voyant leur embarras, leur offri-
rent de les faire passer dans des py

rogues : ils les conduisirent ensuite officieusement vers leur Village appellé Makanda, le premier du Royaume de Loango, en les assurant que leur Chef étoit un galant homme qui donnoit l'hospitalité à tous les voyageurs, & qui se feroit un vrai plaisir de les recevoir. En effet, ce Seigneur n'eut pas plutôt été informé qu'on lui amenoit des Etrangers Blancs, qu'il sortit lui-même à leur rencontre. Il les invita d'un air affable à entrer chez lui pour y souper & y passer la nuit : les Missionnaires accepterent ses offres, ce qui lui fit grand plaisir. En arrivant dans la maison, ils virent la plupart des Habitans du village, que la curiosité avoit rassemblés devant sa porte : ils leur exposerent le sujet de leur voyage, & le dessein qu'ils avoient formé de les désabuser de leurs vaines observances, & de leur faire connoître le seul vrai Dieu, & le culte qu'il exige de tous les hommes ses créatures. Ils les écouterent avec la plus grande attention, & plusieurs leur dirent que, s'ils étoient véritablement dans la résolution de

les inſtruire ſur les vérités importantes qu'ils leur annonçoient, il falloit qu'ils reſtaſſent dès-à préſent auprès d'eux, qu'ils trouveroient de quoi vivre dans leur village, comme par-tout ailleurs. Les Miſſionnaires leur témoignerent combien ils étoient ſenſibles à leurs offres, & leur firent les mêmes promeſſes qu'aux Habitans de Iomba, de revenir le plutôt qu'ils pourroient. Le Maître du logis ayant congédié la troupe, fit ſervir le ſouper : c'étoit du manioc, des pois, des piſtaches, & des figues-bananes. Le lendemain à leur départ, un Negre de l'endroit qui avoit quatre poulets, vint les leur offrir pour les aider à faire leur route ; ils les accepterent, mais ils lui en payerent la valeur en marchandiſes d'Europe.

Le ſoir ils ſe trouverent à l'embouchure d'une grande riviere qui n'étoit point guéable ; & ils n'apperçurent perſonne qui pût leur en faciliter le paſſage. Il fallut ſe déterminer à paſſer la nuit ſous la tente, à côté d'un feu, comme ils avoient déja fait. Le lendemain, dès le point

du jour, ils se promenerent le long de la riviere. Sur les neuf heures, ils virent un Negre qui venoit de leur côté sur sa pyrogue ; mais il ne les eut pas plutôt apperçu lui-même, que, saisi de frayeur, il s'éloigna de leur bord à force de rames. Alors un des Missionnaires qui savoient la langue, s'avança seul, tandis que les autres se tinrent à l'écart, pour diminuer sa peur. Il eut bien de la peine à le rassurer, & il ne l'attira qu'en lui montrant un mouchoir qu'il promit de lui donner, s'il vouloit les transporter à l'autre bord : il fallut encore lui accorder pour condition, qu'ils ne se présenteroient que deux à la fois pour le passage.

Les Missionnaires, qui manquoient alors de vivres, s'écarterent des côtes de la mer pour s'en procurer. Le hazard les conduisit dans un gros bourg nommé Kilongo : ils y furent très-mal reçus ; &, ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun d'eux, depuis leur premiere descente en Afrique, ils ne trouverent personne dans tout l'endroit, qui voulût ni leur donner, ni même leur vendre les provisions

dont ils avoient le plus pressant besoin. Ils offrirent à Dieu cette petite épreuve ; & secouant la poussiere de leurs pieds, ils continuerent leur route sans s'arrêter ; dans la confiance que celui pour la gloire duquel ils avoient entrepris ce voyage, pourvoiroit à leur subsistance; leur confiance ne fut point vaine : le soir , lorsqu'ils étoient déjà accablés de faim & de fatigue, ils rencontrerent, comme la veille, une riviere large & profonde , sans appercevoir personne qui pût la leur faire passer. Ils n'eurent point d'autre parti à prendre , ne découvrant aucun village dans les environs, que de s'approcher d'une forêt voisine pour y allumer du feu, & passer la nuit sous la tente, sans souper. A peine eurent-ils fait quelques pa dans la forêt , pour y couper du bois, qu'ils apperçurent une petit cabane : ils y entrerent, & n'y trou verent personne. Il y avoit cependant du feu allumé ; & dans un coin de la cabanne une grande quantit de manioc : il y en avoit de frais & de vieux, de cuit & de crû : il y

avoit aussi une provision de noix de palmiers. Les Missionnaires, quoique pressés par la faim, attendirent quelque temps le Maître du logis; mais voyant qu'il ne paroissoit point; après avoir rendu graces à cette Providence toujours attentive aux besoins de ceux qui mettent en elle seule leur confiance, ils firent usage de la nourriture qu'elle leur offroit, & que la faim leur fit trouver délicieuse. Ils passerent la nuit dans le même endroit, sans que personne y vint, & le lendemain ils se mirent en route, après s'être munis des provisions qui leur étoient nécessaires. La riviere qui les avoit arrêtés la veille, ne se trouvoit point plus guéable ce jour-là: en se promenant sur ses bords, ils trouverent une vieille pyrogue qu'ils radouberent de leur mieux, déterminés à s'en servir au défaut d'autre ressource. Comme ils la mettoient à l'eau, ils virent venir à eux un Negre qui leur offrit obligeamment de les passer, en leur disant qu'il y auroit trop de risque à se confier à cette pyrogue abandonnée; & en

effet ils n'étoient pas encore à l'autre bord de la riviere, qu'ils la virent couler à fond.

Vers le ſoir ils rencontrerent un Negre qui étoit au ſervice d'un grand Seigneur nommé *Ian-Kougni*, beau-frere du Roi de Loango, qui les invita à ſe rendre chez ſon Maître, en les aſſurant qu'il les recevroit volontiers; mais comme ils étoient déjà fatigués, & qu'ils avoient encore de quoi ſouper, des proviſions qu'ils avoient faites le matin, ils lui dirent qu'ils auroient l'honneur de le ſaluer le lendemain; & ils paſſerent la nuit ſous une eſpece de Halle, où les Negres viennent le jour faire du ſel.

Ils étoient à peine en route, le lendemain matin, qu'ils rencontrerent un des Officiers de *Ian-Kougni*, qui venoit au-devant d'eux : ce Seigneur lui-même n'étoit pas loin; il parut bientôt, environné d'un nombreux cortege : il fit beaucoup d'amitié aux Miſſionnaires : il leur dit qu'étant Etrangers & Voyageurs, ils pouvoient avoir beſoin de ſe repoſer, & de faire des proviſions

de bouche : que tout ce qu'il avoit étoit à leur service; & qu'il seroit fâché qu'ils s'adressassent à d'autre pour se procurer ce qui leur étoit nécessaire : il les conduisit en causant avec eux jusqu'à sa Terre. En arrivant il leur fit servir du vin de palmier, & il donna des ordres pour qu'on leur préparât à dîner. Pendant ce temps-là un des Missionnaires lui exposa le motif qui les avoit déterminés, lui & ses Confreres, à passer en Afrique; &, avec son agrément, il fit publiquement une petite instruction comme il avoit fait à la Cour du Roi de Iomba. L'Assemblée, qui étoit fort nombreuse, applaudit à son discours, & tous parurent disposés à renoncer sur le champ au culte de leurs Idoles, si les Missionnaires vouloient rester auprès d'eux, pour les instruire dans la Religion du vrai Dieu. Ils leur promirent, comme aux Habitans de Makanda, qu'ils reviendroient dès qu'ils le pourroient. Ian-Kougni leur fit beaucoup d'instances pour les engager à rester chez lui, au moins jusqu'au lendemain; & ne

pouvant les y déterminer, il leur fit prendre des proviſions pour le reſte de leur voyage, & il leur dit qu'il vouloit les accompagner un bout de chemin : il ſortit avec eux, ſuivi d'une multitude de Negres, & il les conduiſit juſqu'à trois quarts de lieue de ſa Terre.

Le ſoir du même jour, les Miſſionnaires s'étant arrêtés dans la plaine pour y paſſer la nuit, un Negre nommé *Boma*, qui les rencontra, les invita à ſe rendre chez lui. Il leur dit que ſa demeure n'étoit pas bien éloignée : qu'il avoit de quoi leur donner à ſouper ; & qu'ils ſe trouveroient plus commodément dans ſa maiſon pour paſſer la nuit. Ils lui répondirent, en le remerciant, que la laſſitude ne leur permettoit pas d'aller plus loin : « eh » bien, reprit *Boma*, je vais cher» cher les rafraîchiſſemens que je » trouverai chez moi, & je vous » les apporterai ici » : ils le remercierent encore, en l'aſſurant qu'ils avoient toutes les proviſions qui leur étoient néceſſaires : ils les quitta en leur ſouhaitant le bon ſoir ; mais

bientôt après ils le virent revenir avec quelques calebaſſes de vin de palmier, qu'il mit auprès d'eux en diſant qu'il alloit leur chercher quelque autre choſe : il leur apporta une poule, des bananes & des piſtaches, qu'ils furent obligés de recevoir.

Le lendemain matin ils rencontrerent une riviere large & profonde. Il y avoit ſur le bord une multitude de Negres qui attendoient leur tour pour le paſſage. Dès que les Miſſionnaires ſe préſenterent, tous ſe retirerent, en leur diſant qu'étant Voyageurs & Etrangers, c'étoit à eux à paſſer les premiers. Ils apperçurent l'après-midi la Baie de Loango ; mais ils ne purent y arriver que le lendemain, onze de Juillet.

Depuis la côte de Iomba juſqu'à Loango, ils jouirent du ſpectacle le plus flatteur pour la vue : ſoit qu'ils côtoyaſſent la mer, ſoit qu'ils s'écartaſſent dans les terres, ils appercevoient de toutes parts de vaſtes forêts, entrecoupées de belles plaines auxquelles il ne manquoit que la culture : la hauteur des herbes qui y

croiſſent naturellement annonce la fertilite du ſol.

Les Miſſionnaires étant remis des fatigues de leur voyage, ſe rendirent à Bouali, Capitale du Royaume de Loango : ils demanderent & obtinrent audience du Roi. Il y avoit peu de temps que ce Prince étoit monté ſur le Trône, après un interregne de pluſieurs années. Il les reçut avec bonté, en préſence de ſes Miniſtres & de ſes Officiers, & il leur demanda ce qu'ils ſouhaitoient de lui. M. Deſcourvieres qui parloit la langue avec plus de facilité, lui expoſa le ſujet de leur voyage. Dès que ce Prince l'eut entendu parler de Religion, il parut l'écouter avec un nouvel intérêt. Le Miſſionnaire, en prenant garde de ne laiſſer échapper aucune expreſſion qui pût offenſer le Roi ni ſes Courtiſans, leur fit voir, en peu de mots, combien étoit peu raiſonnable le culte qu'ils rendoient à des Divinités dont ils avoient fait eux-mêmes l'apothéoſe. Il leur fit enſuite un court expoſé des principales vérités de la Foi, dont tous les aſſiſtans parurent frappés.

Quand il eut fini : « Vous nous an-
» noncez de grandes choses, lui dit
» le Roi, & il faut que vous soyez
» bien convaincus de leur impor-
» tance, pour être venus de si loin,
» sans autre dessein que de nous en
» instruire : vous méritez ma recon-
» noissance, & je vais vous faire
» donner une Terre qui puisse vous
» faire subsister dans mon Royaume.
» Je veux que vous me fassiez con-
» noître parfaitement le Dieu que
» vous annoncez, & la maniere de
» l'honorer ». Les Missionnaires lui
témoignerent combien ils étoient
reconnoissans de l'offre avantageuse
qu'il leur faisoit ; mais ils le prierent
d'agréer qu'ils différassent de quelque
temps à en profiter. « Je consens,
» répondit le Roi, au délai que vous
» me demandez : vous reviendrez
» quand vous voudrez ; mais songez
» que plus votre retour sera prompt,
» plus je vous recevrai volontiers ».
Il ordonna ensuite à un de ses Offi-
ciers de leur faire donner à dîner.
Six mois après, lorsqu'ils étoient
établis au Royaume de Kakongo, il
arriva chez eux un Envoyé de ce

Prince, qui leur dit : « Le Roi de » Loango, mon Maître, m'a chargé » de me rendre auprès de vous, & » de vous dire que vous pouviez » toujours compter ſur ſa bienveil- » lance ; qu'il penſe ſouvent à ce » que vous lui avez dit du Dieu que » vous adorez, & qu'il deſire que » vous ne différiez pas plus long- » temps à venir l'inſtruire lui & ſes » Sujets ». Les Miſſionnaires répondirent à l'Envoyé, qu'ils étoient pénétrés de reconnoiſſance pour les attentions du Roi : qu'ils ne ſouhaitoient rien tant que de ſatisfaire ſa piété, & qu'ils ſe rendroient auprès de lui le plutôt qu'ils pourroient.

CHAPITRE XVI.

Le Roi de Kakongo procure un établiſſement aux Miſſionnaires.

LES fatigues qu'avoient eſſuyées les Miſſionnaires depuis leur départ de Iomba, ne leur permettant pas de continuer leur route à pied juſ-

qu'au Royaume de Kakongo, ils profiterent, au défaut d'occasion plus favorable, d'une petite chaloupe fort mal équippée, que leur offrit un Capitaine. Ils en étoient les seuls conducteurs; & souvent ils étoient obligés de la faire avancer à force de rames, ce qui les fatigua beaucoup plus que s'ils eussent fait la route par terre. Leur chaloupe alloit si lentement, lorsqu'ils parurent sur la côte de Kakongo, qu'on soupçonna que ce pouvoit être des Brigands, qui ne vouloient entrer que de nuit dans la Rade, pour y enlever quelque Navire. Un Capitaine Anglois envoya un canot pour les reconnoître: l'Officier qui le montoit, touché de l'état d'épuisement où ils se trouvoient, remorqua obligeamment leur chaloupe, & les conduisit au bord du Navire auquel il appartenoit: ils y furent reçus avec politesse. Ils s'informerent s'il n'y avoit point de vaisseaux François en rade: on leur dit qu'il y en avoit un à peu de distance delà, & on les y conduisit: mais l'Officier qui y commandoit, après leur avoir

fait quelques queftions dont il n'écouta point les réponfes, leur dit qu'ils étoient des brigands déguifés en Miffionnaires ; & il refufa conftamment de les recevoir fur fon bord. Il alla même jufqu'à les obliger de fortir de la rade, & d'aller mouiller au large. Peu fatisfait de ces précautions, il commanda aux Matelots de l'équipage de faire fentinelles fur eux pendant la nuit. Un traitement fi rigoureux de la part d'un François, comparé à la politeffe de l'Anglois, & fur-tout à cet accueil empreffé des Princes & des Peuples Idolâtres, rappella aux Miffionnaires ce paffage de l'Ecriture : » il vint chez les Siens, & les Siens » refuferent de le recevoir ». Il fe trouvoit heureufement d'autres vaiffeaux François à la même rade. Un Capitaine Provençal ayant eu avis de l'embarras où ils fe trouvoient, vint lui-même fur le champ leur faire offre de tous fes fervices; & il les traita avec une générofité vraiment Françoife. Le lendemain il les fit conduire aux Comptoirs, qui n'étoient pas éloignés de la côte.

Les Capitaines qui les occupoient, s'empresserent à l'envi de leur procurer tous les soulagemens dont ils avoient besoin, ce qui n'empêcha pas que deux d'entre eux ne moururent peu de temps après leur arrivée, M. Racine, Prêtre du Diocése de Besançon, & un Laïc. Celui-ci fit paroître la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu. Pour M. Racine, lorsqu'on lui annonça le danger extrême de son état, qu'il ne soupçonnoit nullement, il témoigna plus de satisfaction & de joie que n'en fait paroître un malade qui se voit hors de danger, au moment où il se croyoit aux portes de la mort.

Quand les Missionnaires furent remis de leurs fatigues, deux d'entr'eux se rendirent à la Capitale. Admis à l'Audience du Roi, ils lui dirent qu'ils étoient revenus dans son Royaume, selon la promesse qu'ils lui en avoient donnée; que leur dessein étoit de s'y fixer, dans l'espérance qu'il leur confieroit l'éducation de ses enfans, & qu'il leur laisseroit la liberté d'instruire

ſes Sujets des vérités de la Religion.
» Je ſuis charmé, leur dit le Roi,
» de la généreuſe réſolution que
» vous avez priſe de renoncer ab-
» ſolument à votre Pays, & de vous
» fixer dans mes Etats pour appren-
» dre à mes Sujets à connoître le vrai
» Dieu : vous pouvez chercher dans
» l'étendue de mes Domaines le
» terrein que vous jugerez le plus
» convenable pour votre établiſſe-
» ment, je vous en ferai la dona-
» tion » ; il leur fit apporter en
même-temps quelques petits pré-
ſents, ſuivant l'uſage du Pays, & ils ſe
retirerent. Après avoir parcouru les
environs, & pris conſeil de quelques
Capitaines Européens qui connoiſ-
ſoient le local, ils firent choix d'une
plaine découverte près d'un Village
nommé Kilonga. L'un d'eux partit
pour aller indiquer au Roi le terrein
qu'ils ſe propoſoient d'occuper. Ce
Prince, ſur le champ, fit partir un
de ſes Officiers, auquel il donna
pour inſtruction de dire au Chef ou
Gouverneur de Kilonga : » qu'il
» prenoit ſous ſa protection ſpéciale
» les Européens, Miniſtres du Grand

» Dieu ; qu'il leur donnoit à per-
» pétuité, pour eux & pour leurs
» ſucceſſeurs, telle portion de ſes
» Domaines qu'ils jugeroient à pro-
» pos d'enclorre, pour le préſent,
» dans la plaine de Kilonga, &
» qu'il ait à les en faire jouir paiſi-
» blement ». L'Officier, porteur de ces ordres, étant tombé malade en route, les Miſſionnaires furent obligés d'aller de nouveau ſe préſenter à la Cour. Le Roi leur dit qu'il les croyoit déja en poſſeſſion, & il déſigna ſur l'heure même un autre Officier, pour aller intimer ſes volontés au Chef de Kilonga. Les Miſſionnaires profiterent de cette occaſion pour repréſenter au Roi combien il leur ſeroit difficile de former eux-mêmes leur habitation, ſans le ſecours des gens du Pays ; & ce bon Prince donna ordre au Chef de ſes Eſclaves de leur en prêter le nombre qu'ils voudroient, & pour autant de temps qu'ils en auroient beſoin.

Ce fut le 18 de Septembre 1773, qu'ils commencerent à habiter leur nouveau domicile, & à s'acquitter

d'un devoir que leur avoit preſcrit la reconnoiſſance, en offrant le Saint Sacrifice, chacun deux fois par ſemaine, pour les Bienfaiteurs de la Miſſion. Leur habitation eſt agréablement ſituée ſur une éminence, d'où ils découvrent, d'un côté, une belle plaine, & de l'autre, des côteaux charmans & des forêts toujours vertes. Ils ont dans le terrein que le Roi leur a donné, un Lac d'eau douce qui leur fourniroit en abondance d'excellens poiſſons, s'il avoient quelqu'un qui pût les pêcher.

Les Miſſionnaires avoient employé preſque toutes les Marchandiſes qu'ils avoient apportées de France, tant pour l'achat de leurs caſes, que pour le tranſport de leurs effets, & pour les préſents qu'ils n'avoient pu ſe diſpenſer de faire aux Eſclaves du Roi qui avoient travaillé à défricher les terres de leur habitation. Ils commençoient auſſi à manquer de vivres, en même-temps qu'ils manquoient de moyens pour s'en procurer, lorſqu'un Capitaine de Saint-Malo, qui leur avoit déja

déja rendu des ſervices importans, leur en donna généreuſement une quantité aſſez conſidérable. Un autre leur fit préſent d'une piece de vin de Bordeaux, & peu de temps après ils reçurent par l'occaſion d'un vaiſſeau de Nantes, une partie de leurs proviſions qui étoient reſtées à Iomba.

Cependant preſque tous, depuis leur arrivée, avoient eſſuyé des maladies plus ou moins longues & ſérieuſes. Dès qu'ils ſe virent tranquilles chez eux, & qu'ils commencerent à ſe rétablir, ils s'appliquerent particuliérement à l'étude de la langue; & ceux qui la ſavoient firent des inſtructions au Peuple. Juſqu'à préſent tous les ont écoutés avec docilité, tous paroiſſent deſirer ſincérement de connoître le vrai Dieu, & de s'attacher à ſon ſervice.

Le Roi continue de donner aux Miſſionnaires des preuves effectives de ſa bienveillance. M. Deſcourvieres lui ayant repréſenté, il y a quelque tems, qu'ils auroient beſoin dans un Pays inconnu, d'un homme intelligent, aſſez fort pour leur

ſervice, & aſſez jeune pour recevoir les impreſſions de la vertu ; il lui dit qu'il donneroit ſes ordres pour qu'on en choisît un parmi tous ſes Eſclaves, tel qu'ils le deſiroient, & il le leur envoya peu de jours après, en leur faiſant dire, qu'il en feroit chercher un ſecond qu'ils recevroient dans peu, & il tint ſa parole ; mais ce dernier ne fut pas plutôt arrivé à Kilonga, qu'il fut enlevé, ſans qu'on ait pu découvrir les voleurs. Les Miſſionnaires préſenterent au Roi, dans ce même temps, une pendule à répétition foible gage de reconnoiſſance pou tant de bienfaits importans ; la piec néanmoins, quoiqu'elle ait pe coûtée en France, n'eſt pas pour l Pays un préſent indigne d'un Ro Le Ma-Kaïa protége toujours égale ment la Miſſion : il a auſſi prom aux Miſſionnaires de leur envoye un Eſclave jeune & docile, qui pu les accompagner dans leurs courſ apoſtoliques, & travailler à la cultu de leur Terre.

✠

CHAPITRE XVII.

Les Missionnaires découvrent des Chrétiens dans le Royaume de Kakongo.

LES Missionnaires, qui n'avoient remarqué aucune trace de Christianisme depuis qu'ils avoient pénétré, pour la premiere fois, dans le Pays, apprirent l'année derniere, avec autant de surprise que de joie, qu'ils avoient dans leur district une peuplade de Chrétiens. La relation de cette découverte, que M. Descourvieres, actuellement Préfet de la Mission, vient de faire passer à M. Belgarde, qui en est le Procureur en France, mérite de trouver ici sa place.

De retour à Kilonga, d'un voyage de plusieurs jours, je saisis avec empressement l'occasion de vous faire passer des nouvelles de notre chere Mission : elles sont tout-à-fait consolantes ; & bien propres à ranimer notre zele, & celui de tous les

Fideles qui connoiſſent le prix des Ames, & à qui le Seigneur inſpire la volonté de coopérer à leur ſalut éternel. Je vous prie de faire part de tout ce détail, dans la forme que vous jugerez la plus convenable, à tous ceux qui pourront en être édifiés : n'oubliez pas de le communiquer à Noſſeigneurs de l'Aſſemblée du Clergé, qui nous ont favoriſé d'une maniere ſi ſpéciale en 1772 : nos premiers Protecteurs, MM. les Archevêques de Paris & de Tours le verront ſûrement avec plaiſir.

Il y a pluſieurs ſiecles que les Portugais ont apporté la lumiere de l'Evangile dans le Congo, & le Cardinal Caſtelli nous a mandé de Rome qu'il y avoit actuellement pluſieurs cent milliers de Chrétiens dans ce ſeul Royaume. Les Dominicains Portugais, en furent les premiers Miſſionnaires : d'autres Ordres Religieux & des Prêtres ſéculiers prirent part à la bonne œuvre. Depuis un temps les Capucins, ſeuls chargés de tout ce Royaume, dans lequel ils travaillent avec un zele infatigable, ſont obligés, par le défaut

d'ouvriers, d'abandonner des Provinces entieres, qu'ils ne peuvent viſiter qu'après pluſieurs années. Celle du Sogno, qui ſe dit aujourd'hui Principauté Souveraine, eſt de ce nombre. Depuis long-temps les Enfans n'y ſont point baptiſés, & les Adultes ſont privés des Sacremens & de tous les ſecours de la Religion. Ces pauvres Peuples néanmoins reſtent attachés au Chriſtaniſme, & ils en font profeſſion publique. Ils conſervent le ſouvenir de la plupart de nos Myſteres, & des Commandemens de Dieu qu'ils apprennent ſoigneuſement à leurs enfans. Ils ont horreur de l'idolâtrie. N'ayant point de Paſteurs qui les dirigent, ils tâchent de ſe conduire eux-mêmes de leur mieux: ils s'aſſemblent réguliérement les Dimanches, pour chanter des Hymnes & des Cantiques en l'honneur du vrai Dieu. Quelquefois le Chef ou l'un des plus anciens du Village fait une exhortation au Peuple, pour l'engager à vivre chrétiennement, & de maniere à mériter que Dieu leur envoie des Paſteurs & des Guides

éclairés dans les voies du Salut. Généralement parlant, la foi de ce bon Peuple est grande, & on a droit d'espérer de la miséricorde du Souverain Pasteur des Ames, qu'il leur en tiendra compte.

Comme la Province du Sogno est fort peuplée, une Colonie de ses habitans passa, il y a plusieurs années, le Fleuve du Zaire, & vint, avec l'agrément du Roi de Kakongo, s'établir dans une plaine inculte de ses Etats. Cette Colonie forme comme une petite Province séparée des autres, dont Manguenzo est le Village capital. Le nombre de ces Chrétiens, autant que je puis en juger sur le rapport de ceux que j'ai vus, peut monter environ à quatre mille : voici de quelle maniere nous fimes cette précieuse découverte. Au mois de Juin dernier, pendant que j'étois en voyage, un Negre qui faisoit commerce de farine de bled de Turquie, vint du côté de Kilonga. Les Habitans du Pays, qui savent que les Européens préférent le pain au manioc, l'adresserent chez nous ; & il s'y rendit sans au-

tre dessein que de vendre sa farine. Ce Negre étoit du Village de Manguenzo : en voyant des Européens, il soupçonna qu'ils pourroient bien être Chrétiens ; &, pour s'en assurer, il leur dit qu'il faisoit lui-même profession du Christianisme, & qu'à son Baptême il avoit été nommé *Pédro*, mot Portugais qui signifie *Pierre* ; il ajouta que le Chef de son Village, qui étoit en même temps Gouverneur Général de toute la Colonie, étoit aussi Chrétien, & qu'il s'appelloit *Dom-Iouan* ; qu'il n'y avoit parmi tous ses Vassaux que quelques Familles Payennes ; mais que depuis leur transmigration dans le Royaume de Kakongo, les Enfans des Chrétiens n'avoient point été baptisés, ni les Mariages célébrés suivant le Rit de l'Eglise, parce qu'ils n'avoient point de Prêtres parmi eux, & que depuis près de vingt ans il n'en avoit point paru dans la Province du Sogno, qu'ils avoient quittée. Il leur dit encore que tous les habitans de Manguenzo & ceux des Villages d'alentour, étoient toujours sincérement atta-

chés à la Foi : qu'ils demandoient tous les jours à Dieu qu'il leur envoyât des Miniſtres ; & que dans l'attente du jour de ſes miſéricordes, ils tâchoient de s'encourager entr'eux à vivre en Chrétiens, & ſur tout à ne jamais retourner à l'Idolâtrie.

Mes Confreres admirant la foi de cet homme, rendirent graces à la divine miſéricorde qui diſpoſe tout à ſon gré pour le ſalut de ſes Elus ; & ils lui dirent que ces Prêtres, qui étoient tant déſirés dans ſon Pays, étoient arrivés ; & que c'étoit eux-mêmes : que le Seigneur les avoit envoyés pour le ſalut de ſes Compatriotes ; qu'il pouvoit aller leur annoncer de ſe diſpoſer, par la pénitence & les bonnes œuvres, à recevoir la grace de ſa viſite ; qu'ils le ſuivroient de près. Pédro, à ces paroles, ne put contenir les tranſports de ſa joie : » quoi ! eſt il poſ-
» ſible, s'écria t-il, que je ſois por-
» teur d'une pareille nouvelle dans
» mon Pays ? Quelle allégreſſe j'y
» vais répandre ! j'y ſerai reçu com-
» me en triomphe : pour vous,

» ajouta-t-il, comme vous ne con-
» noiſſez pas les chemins, ne vous
» mettez pas en route que vous
» n'ayez des Guides : notre Gouver-
» neur ne tardera ſûrement pas à
» vous donner de ſes nouvelles ».

Au premier récit que mes Confreres me firent, à mon retour de ce qui s'étoit paſſé entr'eux & ce Negre, je ne pus m'empêcher de ſoupçonner de l'impoſture de ſa part, tant il me paroiſſoit peu vraiſemblable qu'il y eût des Chrétiens dans notre Miſſion ; & je n'eus cette confiance que lorſqu'ils me dirent que cet inconnu, au ton de franchiſe avec lequel il leur avoit parlé, avoit joint des détails circonſtanciés de l'état actuel de cette Chrétienté, & qu'il étoit inſtruit de la Religion.

En effet, Pédro, fidele à ſa promeſſe, & ne penſant plus à ſon commerce de farine, étoit parti ſur le champ, pour aller annoncer dans ſon Pays, que des Miſſionnaires Européens ſe diſpoſoient à y paſſer. Cette nouvelle ſe répandit bientôt parmi tous les Chrétiens, qui couroient ſe l'annoncer les uns aux

autres, comme un ſujet de joie qui devoit être commun à tous. Mais perſonne n'y parut plus ſenſible que Dom-Iouan leur Gouverneur : il fit repartir ſur le champ Pédro lui-même, qu'il chargea d'un petit préſent pour nous, ſuivant l'uſage du Pays. Il le fit accompagner par dix de ſes Eſclaves, qui avoient ordre de porter le long de la route les effets de ceux qui viendroient à Manguenzo, & même leur perſonne, s'il en étoit beſoin. Nous engageâmes Pédro à prendre un jour de repos à Kilonga, & le lendemain, 19 de Juillet, nous arrêtâmes, mes Confreres & moi, que je partirois ſeul avec mon eſcorte.

Comme la Capitale étoit ſur notre route, je crus qu'il convenoit qu'en paſſant, je me préſentaſſe à l'Audience du Roi, qui nous donne de jour en jour de nouvelles marques de ſa protection. Je lui fis part du motif de mon voyage; & je lui appris qu'il avoit déja dans ſes Etats pluſieurs milliers de Chrétiens. Il jugea que je ne ne pouvois rien faire de mieux que d'aller les

confirmer dans la Foi, & il approuva beaucoup mon voyage dans leur Canton. Mais, en mauvais Courtisan, j'avois fait une faute qui pensa tout perdre : je n'avois pas eu l'attention de prévenir le Mangove. Ce Ministre, formalisé sans doute, de ce que je traitois immédiatement avec le Roi, d'affaires qui sont de son département, imagina je ne sais quelles raisons de politique, qui devoient l'empêcher de me permettre mon voyage ; & il sut si bien les faire valoir auprès de ce Prince, sur l'esprit duquel il a le plus grand ascendant, qu'il le détermina à révoquer la permission qu'il m'avoit accordée solemnellement, & de la meilleure grace du monde. On vint me signifier de sa part, que j'aie à ne pas aller plus loin. Je fus cependant admis à lui faire mes représentations ; mais tout ce que je pus lui dire fut inutile ; & plus je lui témoignois de desir de faire ce voyage, plus il sembloit en prendre d'ombrage. Ce contretemps m'affligea beaucoup. J'aurois bien pu éluder cette défense, &

la regarder comme non avenue; mais je crus qu'en conſcience, & en qualité de Miniſtre d'une Religion qui prêche la ſoumiſſion aux Puiſſances de la Terre, je n'avois point d'autre parti à prendre que de déférer aux volontés du Prince, quoique prévenu & mal conſeillé. Je repris le chemin de Kilonga, dans la confiance que la Providence pourroit nous ménager quelque moyen de la ſervir, qui fut plus ſelon l'ordre, & ma confiance ne fut pas vaine.

Pédro, ſans perdre courage à la vue de cette oppoſition à laquelle il ne s'attendoit pas plus que moi, partit pour retourner à Manguenzo. Il raconta à Dom-Iouan comment le Roi, après avoir donné des louanges au deſſein que j'avois formé de paſſer chez lui, m'avoit défendu formellement de l'exécuter, ſur les réflexions que lui avoit fait faire le Mangove. Ce Seigneur en fut déſolé; & ſans perdre un inſtant, il renvoya Pédro vers le Miniſtre, qui étoit ſon parent, pour le ſolliciter de ſa part d'obtenir du Roi qu'il permît aux Miſſionnaires de ſe

rendre chez lui. Cette Requête fut appuyée d'un présent, auquel le Ministre ne fut point insensible. Il répondit à l'Envoyé : qu'il n'avoit rien à refuser à son Parent ; qu'il pouvoit s'arranger avec moi pour le départ ; qu'il se chargeroit d'obtenir l'agrément du Roi. Pédro se rendit en hâte à Kilonga, pour nous apporter cette bonne nouvelle. Il nous fit encore un petit présent de la part de Dom-Iouan : il étoit accompagné d'un Officier du Mangove, qui nous certifia que telles étoient les dispositions de son Maître. Je serois parti le jour même, si j'en eusse cru le zele de Pédro ; mais la fatigue de plusieurs voyages que j'avois faits successivement, m'ayant occasionné un peu de fievre, je lui demandai quelque délai pour me remettre : il me dit que j'aurois sans doute assez d'un jour ; mais qu'après cela il falloit partir ; que les Esclaves qui l'accompagnoient me porteroient si je ne pouvois pas marcher ; qu'il ne lui étoit pas possible de laisser plus long tems son Gouverneur & tous ses Compatriotes

dans l'impatience & l'inquiétude. Croyant que je pouvois, en cette occasion, me conformer à l'usage du Pays, qui est de traiter fort lestement les maladies, je profitai du jour que m'accordoit Pédro pour prendre un fébrifuge ; & le lendemain je me mis en route avec M. Quilliel d'Aubigny, qui entendoit assez la langue pour me soulager, & même pour me suppléer au besoin.

Ce fut le 7 Août que nous partîmes de Kilonga. Nous passâmes la premiere nuit à côté d'un feu que nous allumâmes en pleine Campagne. Le lendemain, à notre arrivée à Kinguélé, nous allâmes saluer le Mangove, qui nous parut aussi bien disposé qu'on nous l'avoit annoncé. Il nous dit qu'il étoit à propos que nous vissions le Roi avant notre départ ; & comme il ne pouvoit pas nous accompagner lui-même à son Audience, il nous y fit conduire par un de ses Officiers, qu'il chargea de prier Sa Majesté de consentir à notre voyage. Ce Prince nous reçut avec bonté ; mais plus consé-

quent que ſon Miniſtre ; & ſentant ſans doute l'indécence qu'il y auroit à changer ſi ſouvent d'avis ſur le même ſujet ; il nous dit qu'il ne falloit plus que nous penſaſſions à ce voyage, qu'il n'y conſentiroit jamais. L'Officier du Mangove lui fit beaucoup de repréſentations, qui furent auſſi inutiles que l'avoient été les nôtres.

Le pauvre Pédro fut comme accablé de ce nouveau contre-temps. Pour moi, qui connoiſſois par expérience le pouvoir du Mangove, ſur l'eſprit du Prince, je n'en pris pas trop d'inquiétude ; en effet, quand nous lui rapportâmes qu'il s'en étoit tenu à la défenſe qu'il nous avoit déja faite, il nous dit qu'il ſe chargeoit de cette affaire; qu'il lui parleroit lui-même : & le lendemain matin, ce Miniſtre, qui s'étoit oppoſé à notre voyage, lorſque le Roi le permettoit, nous commanda de partir quand il le défendoit.

Le quatrieme jour, depuis notre départ de Kilonga, nous arrivâmes à un Village nommé Guenga, dont

on nous dit que la plupart des habitans étoient Chrétiens. Nous eussions bien voulu nous y arrêter, pour saluer le Chef & prévenir les Chrétiens que nous baptiserions leurs enfans à notre retour ; mais Pédro craignant qu'on ne nous retînt trop long-temps, & que Dom-Iouan qui étoit dans la plus grande impatience de notre arrivée, ne le trouvât mauvais, nous obligea de passer outre. Nous vîmes pourtant le Chef de Guenga, que le hasard avoit conduit dans un village voisin, où nous nous étions arrêtés pour dîner. Il fut transporté de joie, en apprenant que nous étions Missionnaires ; il nous témoigna le desir le plus empressé de nous voir dans sa Terre, & il fit des reproches à notre Conducteur, de ce que, sachant qu'il étoit Chrétien, il ne nous avoit pas fait entrer chez lui en passant par son Village. Il nous fit promettre d'y séjourner à notre retour pour baptiser les Enfans ; en attendant que quelqu'un de nous pût venir s'y fixer, pour instruire les Adultes, & leur administrer les

Sacremens. Ce Chef nous parut être un homme de bien, & même un Chrétien fervent. « Au défaut » de Miniſtres qui inſtruiſent mes » Vaſſaux, nous dit-il, je les exhorte » de mon mieux à vivre chrétien- » nement ; & pour me rappeller » plus ſouvent à moi-même la pen- » ſée de ce que Jeſus-Chriſt a ſouf- » fert pour le ſalut des Hommes, » j'ai coutume de faire porter devant » moi le ſigne de notre Rédemp- » tion, toutes les fois que je ſors du » logis pour quelque voyage ». Il appella en même temps l'Eſclave qui portoit ſon Crucifix, & il nous le montra. Vous jugez quelle fut notre joie en voyant tant de Foi au milieu d'une Nation Idolâtre, où nous penſions que le nom de notre divin Sauveur étoit abſolument inconnu.

Quand nous quittâmes le Chef de Guenga, Pédro fit prendre les devants au meilleur Coureur des Eſclaves qui nous accompagnoient, pour aller annoncer notre arrivée à Dom - Iouan. Ce Seigneur envoya ſur le champ à notre rencontre un

de ſes parens, ſuivi d'un nombre d'Eſclaves qui portoient du vin de Palmier & d'autres rafraîchiſſemens. Ils nous joignirent à une petite lieue du Village.

Manguenzo n'eſt qu'à douze lieues Françoiſes de Kinguélé, & à une diſtance à peu-près égale du Fleuve du Zaire. Ce Village eſt agréablement ſitué ſur une éminence, d'où l'on découvre pluſieurs Villages de ſa dépendance, qu'on nous a dit être au nombre de douze. Nous avons auſſi appris qu'il y avoit ſur la rive méridionale du Zaire d'autres Villages habités par des Chrétiens également ſortis du Sogno.

Lorſque nous fûmes près de Manguenzo, tous les Negres qui nous accompagnoient ſe rangerent d'eux-mêmes en haie; & ceux qui étoient ſortis du Village, pour nous voir arriver, firent la même choſe. Nous demandâmes à Pédro, ce qu'ils vouloient faire, il nous dit qu'on alloit nous conduire proceſſionnellement à l'Egliſe, le premier endroit ſans doute, où nous voulions aller. Nous laiſſâmes faire ces bonnes Gens. Ils

ſe mirent à chanter des Cantiques en Langue du Pays. En paſſant ſur la Place du Village nous apperçumes une Croix de huit à dix pieds de hauteur. C'étoit la premiere fois, depuis notre deſcente en Afrique, que nous voyions le ſigne de notre rédemption arboré dans cette Terre infidelle. En entrant dans l'Egliſe, (ſi on peut donner ce nom à un édifice qui ne différe que par la grandeur des caſes du Pays). Nous vîmes une eſpéce d'Autel couvert d'une natte, & un Crucifix au-deſſus.

Dom-Iouan, à la nouvelle de notre arrivée, étoit ſorti de chez lui pour venir à notre rencontre: nous le trouvâmes ſur la Place, au ſortir de l'Egliſe. Il nous aborda avec des démonſtrations de joie extraordinaires; & il nous conduiſit à ſa maiſon. Quand Pédro lui eut rendu compte de ſa négociation auprès du Mangove, il me pria de lui raconter comment la Providence nous avoit conduits au Royaume de Kakongo; ce que je fis de mon mieux, & le plus briévement qu'il me fut

poſſible. Il ne ſe ſeroit point laſſé de m'entendre. Il entroit comme en extaſe à la vue du bienfait du Seigneur : il en étoit uniquement occupé. Quand j'eus ſatisfait ſa pieuſe curioſité, « allons, dit-il à Pédro, » il faut rendre graces au Dieu des » miſéricordes qui s'eſt reſſouvenu » de nous ». Ils ſortirent en même-temps pour aller de nouveau à l'Egliſe : nous les ſuivîmes M. d'Aubigny & moi. Il fit avertir le Peuple, qui s'y rendit auſſitôt. Un Negre entonna un Cantique en Langue du Pays, & l'on continua à chanter à deux chœurs. Quand un Cantique étoit fini, on en commençoit un autre ; ce qui dura fort long temps. Ils célébroient dans ces Cantiques les grandeurs de Dieu & ſes miſéricordes. Ils lui demandoient ſur-tout la grace de lui être fidéles, de n'adorer jamais que lui ſeul, & de ne point retomber dans le crime de l'Idolâtrie. La ſéance, quoique très-longue, ne nous ennuya point : le ſujet de leurs Cantiques, leur ton de voix, leur attitude, leur ſilence même, tout exprimoit le ſentiment,

tout annonçoit des cœurs pénétrés; & vous comprenez, mieux que je ne puis vous dire, combien nous fûmes touchés nous-mêmes d'une pareille cérémonie. Nous nous sommes dit bien des fois, qu'il feroit à fouhaiter, pour ranimer la foi d'un grand nombre de Chrétiens d'Europe, qu'ils puffent être témoins de celle de ce Peuple, qui manque depuis fi long-temps de tous les fecours fpirituels, qui font en quelque forte prodigués en France & dans les autres Etats Catholiques.

Comme nous n'avions pas encore eu le temps de prendre jour avec Dom-Iouan pour adminiftrer le Baptême aux Enfans, je le priai, quand nous fûmes fortis de l'Eglife, de faire avertir les Chrétiens de l'Endroit de nous amener le lendemain matin pour ce Sacrement ceux de leurs enfans qui n'étoient pas encore en âge d'être inftruits. Il envoya fur le champ dans toutes les maifons du Village; & il fit partir en même-temps plufieurs Efclaves, pour aller avertir les Chrétiens des Villages circonvoifins, que les Miffionnaires

baptiseroient leurs enfans le surlen-
demain & les jours suivans.

Tout cela s'étoit passé sans que
Dom-Iouan nous eût encore de-
mandé si nous ne voulions pas boire
ou manger, lui qui avoit eu l'atten-
tion de nous faire porter des rafraî-
chissemens, lorsque nous étion
encore en route : mais la joie d
notre arrivée, & le plaisir de cause
avec nous lui faisoient oublier tou
le reste. Cependant nous n'avion
pas dit notre Office, & nous avion
besoin de nous reposer : nous l
priâmes de nous indiquer l'apparte
ment qu'il nous destinoit : il nous
conduisit lui-même. C'étoit un
maisonnette telle que sont celles d
Pays, située à peu de distance de l
sienne. Il nous dit qu'il l'avoit fa
préparer avant notre arrivée. Nou
y vîmes une espece de lit qu'il avo
fait dresser pour nous, parce qu
avoit ouï-dire que les Européen
n'étoient point dans l'usage de co
cher par terre sur des nattes. No
y trouvâmes aussi un Esclave, q
resta toujours auprès de nous po
notre service. Tout le temps q

nous paſsâmes à Manguenzo, Dom-Iouan eut la plus grande attention à ce que rien ne nous manquât, & il ne laiſſa paſſer aucun jour ſans nous faire une viſite.

Le lendemain de notre arrivée, c'eſt-à-dire le dix d'Août, jour de ſaint Laurent, les Chrétiens qui avoient des enfans à baptiſer ne manquerent pas de nous les amener; & comme les Eſclaves qui avoient averti dans le Village que nous baptiſerions le lendemain, n'avoient pas aſſigné l'heure à laquelle nous commencerions; dès le lever de l'Aurore les Meres nous attendoient avec leurs enfans ſur la Place qui eſt vis-à-vis de l'Egliſe. Nous ne tardâmes pas à nous y rendre: Dom-Iouan y fut auſſitôt que nous. Tandis que nous diſpoſions ce qui étoit néceſſaire pour l'adminiſtration ſolemnelle du Sacrement, le Peuple s'aſſembla; & il y en eut un ſi grand concours, qu'afin que tout le monde, & les Payens même qui le voudroient, puſſent être témoins de la cérémonie, nous jugeâmes qu'il ſeroit plus à propos de la faire ſur la

Place : nous fimes ranger les Enfans en rond vis-à-vis la porte de l'Église. Avant de commencer, je fis un petit diſcours aux Peres & Meres, dans lequel je leur rappellai à eux-mêmes les engagemens de leur Baptême : je leur expoſai auſſi les Commandemens de Dieu ; je tâchai de faire ſentir à ceux qui avoient eu le malheur de les tranſgreſſer, la néceſſité de faire pénitence, & je finis par leur montrer l'obligation d'élever chrétiennement les Enfans que j'allois baptiſer. Ce pauvre Peuple m'écoutoit avec une attention, ou pour mieux dire, une avidité que je ne puis exprimer : il me ſembloit lire dans tous les yeux qu'ils craignoient de perdre un mot de ce que je diſois. Quoique la Langue de Kakongo ait beaucoup d'analogie avec celle du Congo, dont ils ſont originaires, tous ne l'entendent pas encore parfaitement. Quand Dom-Iouan, qui les parloit également toutes d'eux, s'appercevoit que quelques-unes de mes expreſſions pouvoient les embarraſſer, il m'en avertiſſoit ; & lui-même les leur rendoit

rendoit en leur Langue, avec un zele apoſtolique. Lorſqu'à certains jours il étoit occupé à rendre la juſtice à ſes Vaſſaux, ou retenu par quelque affaire indiſpenſable, un Negre du Pays, qui ſavoit également bien les Langues de Congo & de Kakongo, le ſuppléoit dans ſa fonction d'Interprête.

Quand j'eus fini mon exhortation, je commençai à baptiſer les Enfans l'un après l'autre, ſuivant le Rit de l'Egliſe : M. d'Aubigny étoit mon Aſſiſtant. Dom-Iouan ſe tenoit fort honoré d'être employé pour quelque choſe dans les cérémonies. Les Enfans que nous baptisâmes ce jour-là étoient au nombre de quarante-ſept, nous penſions qu'il s'en trouveroit moins pour le lendemain; mais on nous en préſenta ſoixante-deux. On nous apporta auſſi le même jour des offrandes à l'Egliſe ; & en ſi grande quantité, qu'elles auroient pû ſuffire pour notre nourriture pendant long-temps ; mais la libéralité de Dom-Iouan nous les rendoit inutiles. Ces offrandes étoient du bled de Turquie, du manioc,

des pois, & des macoutes : il y
avoit aussi des œufs. Le bled de
Turquie faisoit la partie la plus con-
sidérable ; il y en avoit bien la
charge de trois ou quatre hommes.
Quand nous sûmes que ce que nous
avions vu apporter à l'Eglise nous
étoit destiné, (car nous l'ignorions
d'abord) nous eussions bien voulu,
d'autant plus que nous n'avions be-
soin de rien, que ces pauvres Chré-
tiens, dont plusieurs peut-être n
faisoient ces offrandes qu'en se re
tranchant le nécessaire, repriffen
chacun ce qu'ils avoient apporté
mais nous apprîmes que c'eût ét
leur faire la plus grande peine qu
de le leur proposer. Dom-Iouan
non content de nous avoir si bie
reçu, voulut aussi nous faire so
offrande lorsque nous partîmes d
Manguenzo.

Le Vendredi les Baptisés furen
au nombre de quarante-trois, il
en eut quarante-neuf le Samed
C'étoit pour nous un spectacle bie
consolant de voir tous les jours a
river de fort loin de pauvres fe
mes chargées de leurs enfans. Qu
ques-unes en conduisoient un p

la main & en portoient un autre. Quelquefois elles en portoient deux, l'un ſur les bras, l'autre ſur le dos. Nous étions également édifiés de la charité avec laquelle les Habitans de Manguenzo les recevoient & leur donnoient l'hoſpitalité. Les Payens même faiſoient comme les autres.

Le Dimanche, l'Aſſemblée des Chrétiens fut plus nombreuſe qu'aucun des jours précédens. Nous euſſions bien deſiré de pouvoir célébrer les Saints Myſteres; mais nous n'avions apporté avec nous, ni Ornemens, ni Vaſes ſacrés: ne nous étant pas imaginé que nous duſſions trouver les Peuples ſi bien diſpoſés. Nous paſsâmes une partie de la journée à chanter des Hymnes & des Cantiques, & l'autre à faire des Inſtructions publiques ſur les Commandemens de Dieu, & ſur la maniere de produire des Actes de Contrition & des Vertus Théologales. Ces Peuples, ſimples & groſſiers, qui ne ſavent ni lire ni écrire, ne manquent pourtant point d'intelligence: ils entendent ce qu'on leur

dit, comme nos Paysans en France. La plupart ont beaucoup de mémoire, & quelques-uns l'ont si heureuse, que plusieurs jours après avoir entendu une Instruction, ils en rendent compte, & la récitent même en partie mot à-mot. Cela vient sans doute de ce qu'ils ne sont distraits ni par les nécessités de la vie, ni par la passion d'acquerir & d'amasser. Nous baptisâmes ce jour-là quarante Enfans.

Le Lundi, quinze du mois, nous solemnisâmes la Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, à-peu-près comme nous avions fait le Dimanche ; nous chantâmes de plus les Litanies de la Sainte Vierge, auxquelles le Peuple répondoit de tout son cœur, *ora pro nobis*. Le nombre des Enfans baptisés en ce jour fut de cinquante-six. Nous en baptisâmes encore vingt-huit le lendemain, & vingt le jour suivant. Sur ce qu'on nous dit qu'on ne prévoyoit pas qu'il dût s'en présenter davantage nous nous disposâmes à retourner à Kilonga.

Ce ne fut pas sans peine que

Dom-Iouan vit approcher le moment de notre départ. « Dieu, nous » dit-il, m'a accordé une grande » grace, en me rendant témoin du » Baptême de tant d'Enfans ; mais » les befoins des Adultes ne me tou- » chent pas moins : fi vous pouviez, » dès à préfent, vous fixer auprès » de nous, vous célébreriez, les » Dimanches & les Fêtes, les Saints » Myfteres, auxquels nous n'avons » pas affifté depuis tant d'années : » vous difpoferiez au Baptême les » Enfans des Chrétiens qui font en » âge d'être inftruits, & qui ne fou- » pirent qu'après cette grace ; vous » adminiftreriez aux autres les Sa- » cremens de Pénitence & de l'Eu- » chariftie ; ou vous les marieriez » felon le Rit de l'Eglife : vous voyez » par vous-mêmes combien nous » defirons moi & tous mes Vaffaux » de profiter de vos Inftructions & » de vivre chrétiennement ». Nous avions déja fait nous-mêmes ces réflexions ; mais elles nous pénétrerent jufqu'aux larmes, quand Dom-Iouan nous les rappella d'une maniere fi touchante. Nous lui pro-

mîmes, pour le consoler de notre absence, ou que nous reviendrions bientôt nous-mêmes, ou que du moins nous engagerions quelques-uns de nos Confreres à venir se fixer dans sa Terre. Nos promesses, quoiqu'il n'en suspectât point la sincérité, ne le satisfirent pas pleinement, tant il craignoit que quelque obstacle ne nous empêchât de les effectuer.

Ce fut le dix-huit, sur les onze heures du matin, que nous allâmes prendre congé de lui. Il étoit alors occupé à terminer les différents de ses Vassaux : il suspendit son Audience pour nous faire ses adieux, & il nous conduisit lui-même à l'Eglise, où nous chantâmes le *Te Deum* en actions de graces. Il nous fit accompagner dans notre voyage par Pédro & par trois de ses Esclaves ; il nous donna aussi deux chevres de son petit troupeau, riche présent pour un Pays si pauvre. Nous convinmes avec lui qu'en passant par la Capitale, nous en offririons une au Roi pour lui témoigner notre reconnoissance, & l'engager à nous continuer ses faveurs.

Nous ne manquâmes pas de reprendre la route par laquelle nous étions venus pour paſſer par le Village de Guenga, dont nous avions vu le Chef en paſſant. Nous arrivâmes chez ce Seigneur vers les trois heures après midi. Nous ne le trouvâmes pas chez lui ; mais il avoit donné ordre à ſes Gens de nous faire politeſſe, ſi nous paſſions pendant ſon abſence : ils nous comblerent d'honnêtetés, nous & nos quatre Conducteurs. Guenga eſt un Village conſidérable : il n'y a qu'une partie des Habitans qui ſoient Chrétiens, les autres ſont Idolâtres ; mais ſi peu attachés à leurs ſuperſtitions, que ſi les Chrétiens étoient aſſez inſtruits de leur Religion pour la leur faire connoître, ils renonceroient ſans peine à leurs Idoles pour l'embraſſer. Nous baptiſâmes trente-ſix enfans le jour de notre arrivée, en ſuivant à peu-près la même méthode qu'à Manguenzo. On nous en préſenta encore le lendemain matin vingt-cinq à baptiſer, dont pluſieurs étoient d'un Hameau appellé Kioua, dépendant de Guenga. C'eſt à ce

Hameau qu'étoit allé le Gouverneur de Guenga quand nous arrivâmes chez lui ; & il y étoit occupé à faire planter une grande Croix ſur la Place publique. Il nous envoya quelques-uns de ſes Gens pour nous inviter à nous tranſporter ſur les Lieux, pour en faire la bénédiction. C'eſt avec bien de la joie que nous nous rendîmes à une telle invitation. Nous fîmes un diſcours au Peuple, dont l'affluence étoit grande. Les Payens confondus avec les Chrétiens, nous écoutoient avec une égale attention. Notre Hôte nous fit les mêmes inſtances que Dom-Iouan, pour nous engager à reſter chez lui, & nous lui promîmes, comme au premier, de revenir le plutôt qu'il nous ſeroit poſſible.

Nous nous diſpoſions à partir de Kioua, après y avoir dîné, & nous y être repoſés, lorſque je vis arriver deux femmes portant chacune un enfant ſur leurs épaules. Je me doutai bien que c'étoit pour le Baptême. « Homme de Dieu, me dit l'une » d'elles, nous arrivons des bords » les plus reculés du Zaire : auſſi-tôt

» que nous eûmes été informées de » votre arrivée à Manguenzo, nous » nous sommes mises en route avec » plusieurs autres femmes Chré- » tiennes, qui apportoient comme » nous leurs enfans pour les faire » baptiser : nous avons appris à » Manguenzo qu'il y avoit deux » jours que vous en étiez partis. A » cette nouvelle, nos Compagnes » de voyage, ne sachant point où » elles pourroient vous rencontrer, » ont repris la route de notre Pays, » désolées d'avoir manqué l'occa- » sion de procurer la grace du Bap- » tême à leurs enfans : pour nous, » ajouta-t-elle, quand on nous a » dit qu'il n'y avoit que deux jours » que vous aviez quitté Manguen- » zo, & que vous pourriez bien » vous arrêter à Guenga, nous » avons continué notre chemin, » déterminées à vous chercher plu- » tôt par tout le Royaume, que de » retourner sans que nos enfans » soient baptisés ». Nous admirâmes, à ce récit, la vivacité de la foi de ces pauvres femmes; & plus encore, quand elles nous firent connoître,

en nous désignant l'endroit d'où elles venoient, qu'elles avoient déjà fait treize lieues pour nous trouver. Quand leurs Enfans furent baptisés, elles nous dirent qu'elles tâcheroient de vivre chrétiennement en attendant notre retour ; & elles se mirent en route pleines de joie, & se croyant amplement dédommagées, par le succès, des fatigues d'un voyage de vingt-six lieues. Nous partîmes nous-mêmes pour la Capitale. Nous allâmes coucher au Village de n'Têlé, qui est gouverné par un des fils du Mangove, avec lequel j'avois autrefois fait connoissance. Il parut charmé de me revoir ; & il nous reçut fort bien : nous nous rendîmes le lendemain à Kinguélé. Nous allâmes d'abord saluer le Mangove, qui nous fit mille honnêtetés. Pédro le remercia de la part de Dom-Iouan, de ce qu'il nous avoit permis d'aller à Manguenzo. Il nous dit que puisque notre voyage avoit procuré tant de satisfaction à son Parent, il nous laissoit toute liberté de retourner chez lui quand nous le jugerions à

propos ; ſans qu'il fût néceſſaire d'en informer le Roi, ni de lui en parler à lui-même. Pédro alla ſaluer le Prince ; & il lui offrit, au nom de Dōm-Iouan, la chevre qui lui étoit deſtinée ; mais le Mangove ne jugea pas à propos que nous allaſſions avec lui, ni qu'il lui parlât de notre voyage : ſans doute parce que lui-même ne lui en avoit pas parlé. Nous nous trouvâmes réunis avec nos Confreres à Kilonga, le vingt-deux du mois, & tous jugerent, ſur le rapport que nous leur fîmes, qu'il falloit prendre nos arrangemens, pour que deux ou trois d'entre nous allaſſent, le plutôt poſſible, ſe fixer à Manguenzo.

Les perſonnes à qui vous ferez part de cette Relation, verront que ſi on a des peines à eſſuyer dans ces Contrées, on y éprouve auſſi bien des conſolations. Ce que nous avons eu à ſouffrir, ſurtout dans les commencemens, la perte même que nous avons faite de pluſieurs de nos Confreres, ne feront point ſans doute des motifs capables de décourager les Ames généreuſes à qui

Dieu inſpireroit le deſſein de ſe conſacrer à la bonne œuvre. Ce qu'un Miſſionnaire ſouffre par choix, & pour un ſi bon Maître, n'a plus rien d'amer : la mort même, nous en avons été témoins, la mort a des douceurs inexprimables, quand on peut dire à Dieu : « c'eſt pour vous » que je meurs ». S'il nous étoit poſſible de faire connoître, comme nous connoiſſons nous-mêmes, les heureuſes diſpoſitions des Habitans du Pays ; le peu de confiance qu'ils ont dans leurs Idoles, le deſir qu'ils témoignent, pour la plupart, de connoître la vérité ; l'empreſſement avec lequel ils recherchent l'inſtruction ; & enfin la grande facilité qu'il y auroit à introduire la Morale chrétienne dans toute ſa pureté, chez des Peuples humains, déſintéreſſés, accoutumés à une vie dure & auſtere ; & par une ſuite de ces vertus naturelles, plus chaſtes qu'aucun des Peuples Payens dont l'Hiſtoire faſſe mention ; ſi, dis je, nous pouvions faire connoître parfaitement les diſpoſitions actuelles de ces pauvres Idolâtres, nous ne doutons

pas que plusieurs Ecclésiastiques zélés, songeant à assurer leur salut, en procurant celui de leurs freres, ne s'offrissent généreusement à venir nous seconder. Oui, la moisson paroît être dans son vrai point de maturité, & n'attendre que des Ouvriers. Depuis l'Esclave jusqu'au Prince, tous sont dans les mêmes sentimens à l'égard de la Religion. En voici une preuve toute récente. J'ai été faire ces jours passés une visite à deux Princes : j'ai demandé au premier, s'il agréeroit que je vinsse faire connoître le seul vrai Dieu, & la maniere de l'honorer à ceux de ses Vassaux qui voudroient m'écouter : « non seulement je l'a» grée, me répondit-il, mais je » desire que vous veniez incessam» ment pour m'instruire moi-même » & tous les Peuples de mon Gou» vernement sur un objet si intéres» sant ». Le second que j'ai vu est le Ma-n'Boukou, Prince du Sang : notre habitation est dans son appanage. Il m'a témoigné la plus grande satisfaction de ce que le Roi, en nous donnant une Terre qui rele-

voit de sa Seigneurie, nous avoit fait ses Vassaux. « Vous pouvez, » m'a-t-il dit, à commencer par l'Endroit où je fais ma résidence, par» courir tous les Villages de ma dé» pendance, & annoncer partout le » vrai Dieu & les Commandemens » qu'il a faits aux hommes ». Un autre Prince, à qui nous exposions, il n'y a pas bien longtemps, les premiers principes de la Foi, nous dit fort sensément : « Voilà de fort » bonnes choses que vous nous an» noncez ; mais je voudrois savoir » si votre conduite répond à vos » paroles ; & si vous pratiquez vous» mêmes ce que vous conseillez aux » autres » ? Nous lui répondîmes que notre Religion prescrivoit à ses Ministres d'être les modéles des Peuples ; & que nous nous efforcions de pratiquer nous-mêmes toutes les vertus que nous recommandions aux autres. « Me promet» tez-vous, ajouta-t il, que vous ne » ferez de mal à personne » ? nous l'assurâmes que nous tâcherions au contraire de faire du bien à tous : « Si cela est, nous dit-il, votre Re-

» ligion me paroît fort bonne : venez
» quand vous voudrez, je ne sau-
» rois avoir de meilleurs Vassaux
» que vous ; & je souhaite que vous
» fussiez Chrétiens comme vous tous
» les Peuples de mon Gouverne-
» ment ». Le Ma kaïa qui doit suc-
céder à la Couronne, les autres
Princes & tous les Ministres nous
favorisent également. Hâtons-nous
de profiter du moment. Le Démon
dont nous troublons l'Empire, ne
manquera pas, sans doute, de nous
susciter tôt ou tard des contradic-
tions.

CHAPITRE XVIII.

Dernieres nouvelles arrivées de Ka-kongo.

VOUS croyez sans doute que je
vais vous donner des nouvelles de
notre second voyage de Manguenzo;
mais il ne nous a pas été possible
de le faire jusqu'à présent : depuis
près de six mois il a régné ici une

maladie épidémique ſur les Européens, dont il mouroit un grand nombre. Cette maladie étoit une fiévre putride inflammatoire. Pendant tout ce temps, nous allions preſque tous les jours alternativement aux Comptoirs François, pour y adminiſtrer les Sacremens. Nous ne pouvions pas abandonner nos Compatriotes, dans une telle extrêmité, pour nous livrer aux Etrangers; & il nous eut été comme impoſſible de le faire, quand même nous l'euſſions voulu. Il a plû à Dieu, au lieu des perſécutions que nous ne connoiſſons point encore, depuis que nous avons abordé dans ce Pays, de nous exercer par d'autres genres d'épreuves. Nous avons eſſuyé nous-mêmes beaucoup de maladies; & outre quelques pertes temporelles qui nous touchent peu, parce qu'elles peuvent aiſément ſe réparer, nous avons fait celle de deux de nos chers Confreres, Meſſieurs de la Roche & Chatelain. Nous avons regardé la mort de ce dernier comme une perte irréparable: elle nous a comme accablés.

Vous connoiſſiez le rare mérite du Sujet : peut-être comptions-nous trop ſur lui pour le ſuccès de notre entrepriſe ; & que Dieu vouloit que nous ne miſſions qu'en lui ſeul notre confiance. Il eſt mort à la ſuite d'une longue & cruelle maladie, pendant laquelle il nous a ſingulièrement édifiés. La patience & la réſignation lui étoient comme naturelles : il eut juſqu'au dernier ſoupir la ſérénité ſur le viſage, & la paix dans le cœur. S'appercevant un jour que nous nous attriſtions par avance de ſa mort, qu'il ſavoit bien lui-même n'être pas éloignée : « ne penſez pas à moi, nous dit-il » d'une voix mourante, je ne ſuis » qu'un homme ; redoublez vos prie» res auprès de Dieu, & ne mettez » qu'en lui ſeul votre confiance, » c'eſt ſon œuvre que vous voulez » établir : vous trouverez de gran» des difficultés à ſurmonter ; mais » ne perdez point courage : tout eſt » poſſible à ſa Grace ; & l'on eſt bien » fort quand on travaille pour lui » & avec lui. Je meurs, mais je » meurs content ; parce que j'em-

» porte en mourant cette confiance, » que le temps eſt proche où le Sei- » gneur va répandre ſa lumiere ſur » ces Nations Idolâtres ». Vous ne ſauriez croire combien ce peu de paroles nous conſola. Nous craignons encore pour la ſanté de quelques autres de nos Confreres qui eſt toujours bien chancelante. Quoique la température du climat ſoit ſupportable en détail, il ſe trouve néanmoins qu'en ſomme elle eſt meurtriere pour les François : chaque jour porte une nouvelle atteinte à leur tempérament. Les Italiens ſe trouvent beaucoup plus à leur aiſe que nous dans le Congo : la raiſon en eſt naturelle.

J'ai cru qu'il n'y avoit rien à ménager pendant ce temps de maladies : j'ai pris ſur les vaiſſeaux François la viande, le pain, le vin, & les autres choſes que j'ai jugé néceſſaires pour ſauver la vie à mes Confreres. Vous trouverez peut-être que notre dépenſe eſt un peu forte ; mais puiſque nous ſommes malades au ſervice du Seigneur, nous ne doutons point que ſa Providence ne

ſe charge des frais de nos maladies, auſſi bien que de notre entretien & de notre nourriture.

La Terre que le Roi nous a donnée ſeroit plus que ſuffiſante pour nous fournir du manioc & d'autres vivres du Pays; mais les bras nous manquent pour la cultiver. Cinq de nos Laïques ſont morts, & un ſixieme ſe voit obligé de repaſſer en France, en ſorte qu'il ne nous en reſte plus que deux. Nous avons fait défricher, il y a quelque temps, une portion de terre par des Negres pour y planter du manioc: nous leur avons donné pour leur main-d'œuvre une partie des petites marchandiſes que vous nous avez envoyées: & ſuivant notre ſupputation, notre manioc nous reviendra preſque auſſi cher que les vivres que nous aurions tirés de France. Nous avons ſemé du millet qui a très-bien réuſſi. Le riz que vous avez ſemé avant votre départ, a produit des épis, mais ſtériles.

Nous ſommes perſuadés que les Chrétiens de Manguenzo nourriront ceux d'entre nous qui iront ſe fixer

chez eux ; & nous ne ferons point difficulté, en leur dispensant le spirituel, de recevoir d'eux le temporel, comme nous le permet l'Apôtre. Si les Payens se convertissent à la Foi, comme nous l'espérons de la divine Miséricorde, ils ne manqueront pas, non plus, de pourvoir à notre subsistance ; soit en nous donnant des vivres, ou en cultivant pour nous le terrein que le Roi nous a donné. Alors il suffira que vous nous fassiez passer quelques provisions de bouche pour nos Confreres convalescents, ou pour ceux qui ne seront pas encore faits au climat.

Quant à nos vêtemens nous aurons toujours recours à vous ; & nous vous prions de nous faire passer dès à présent de l'étamine commune & de celle qui dure le plus ; car vous sentez qu'il n'est pas possible que nous fassions jamais des soutanes avec les petites toiles de soin qu'on fabrique dans ce pays-ci. Nos Chapelles sont toutes nues. Si vous aviez quelque jour le moyen de nous envoyer des planches, nous les ferions boiser : ce qui, en les ornant, les

rendroit plus ſolides ; car vous ſavez qu'elles ne ſont que de joncs, mais je vous prie de faire l'impoſſible pour nous envoyer au moins, les Tabernacles, les chandeliers & les ornemens que je vous ai déja demandés : cela nous eſt abſolument néceſſaire, tant pour Kilonga, où nous avons la conſolation de voir, les Dimanches & les Fêtes, un nombre de Mariniers aux divins Offices, que pour l'Egliſe de Manguenzo, que Dom-Iouan, à ce qu'on nous a rapporté, vient de faire reconſtruire. Nous l'engagerons à en faire bâtir une autre à une certaine diſtance de Manguenzo, afin que les Chrétiens qui habitent le bord du Zaire puiſſent s'y rendre les Dimanches & Fêtes.

Vous nous avez fait le plus grand plaiſir, en nous apprenant que notre jeune Roi continueroit à payer nos paſſages comme Louis XV. Nous offrons tous les jours nos prieres à Dieu pour la proſpérité de ſon Regne. Ce que nous diſent nos Capitaines François de ſa Religion & de ſon amour pour les Peuples nous rem-

plit de consolation, & nous fait croire que la Nation a retrouvé dans le Fils, le Pere qu'elle a tant pleuré.

Les personnes charitables qui s'intéressent à notre Mission désireroient, sans doute, que nos progrès fussent plus rapides; & leurs vœux en cela sont bien conformes aux nôtres; mais les opérations de la Providence, pour l'ordinaire, ne sont pas si précipitées que les desirs des Hommes; & ce qui nous console, c'est que parmi les obstacles qui ont retardé l'œuvre jusqu'à présent, nous n'en avons éprouvé aucun de la part des Infidéles. Mais n'ayant ni le don des Miracles, ni le don des Langues, il faut bien attendre notre guérison, quand il plaît à Dieu de nous envoyer la maladie, & étudier la Langue du pays avant de la parler au Peuple. Vous ne sauriez imaginer combien nous avons découvert de nouveaux mots, de nouveaux tours de phrases, de nouvelles beautés dans la Langue. Nous avons été obligés de refondre notre Dictionnaire, après avoir rempli un espace considérable que nous avions laissé en

blanc à chaque Lettre. Cette opération nous a demandé beaucoup de temps, mais que nous croyons bien employé : nous avons aussi rectifié notre Grammaire en plusieurs points. Il n'est pas croyable qu'un Peuple si simple que le nôtre, & si borné dans ses connoissances, ait porté sa Langue à un si haut degré de perfection, par le seul usage de la parole : nous soupçonnons que cette Langue a été parlée, & même écrite par quelque Peuple savant. Vous en avez vous-même une connoissance assez étendue pour en donner une idée aux personnes qui seroient en état de constater l'analogie qu'elle pourroit avoir avec les Langues anciennes.

Notre voyage de Manguenzo est fixé à quelques jours d'ici. Nous y sommes attendus par nos Chrétiens avec un empressement qui tient de l'impatience. Ils ont en effet bien besoin d'instruction : ces pauvres Gens sont attachés à la Religion, sans trop la connoître que d'une maniere vague & générale. Quelques-uns même, dans les Endroits sur-tout

où il y a des Payens, font bonnement un mélange assez bizarre du Christianisme avec le Paganisme. Parmi ceux qui vinrent chez nous à Kilonga, j'en vis un qui portoit une petite Idole attachée à sa ceinture : Pédro, dont je vous ai déja parlé, s'en étant aussi apperçu, alla la lui arracher, & la jetta bien loin, en me disant : « que cela ne vous fasse point de » peine, ce n'est rien, ce n'est rien ». Vous n'eussiez pu retenir vos larmes si vous eussiez été témoin de la maniere dont ils se présenterent chez nous la premiere fois qu'ils vinrent à Kilonga : ils étoient au nombre de onze. En arrivant, & avant de nous avoir vus, ils demanderent où étoit notre Chapelle ; on les y introduisit : après y avoir fait une priere assez longue, la face prosternée contre terre, ils chanterent en leur Langue quelques Cantiques, dans lesquels ils célébroient les grandeurs de Dieu & ses miséricordes. En sortant de la Chapelle, ils demanderent à parler aux Prêtres du vrai Dieu : M. d'Aubigny s'étant présenté à eux le premier, tous se jetterent à ses pieds,

en

en lui demandant ſa bénédiction : il fallut qu'il leur donna enſuite ſa main, qu'ils baiſerent avec les plus grandes démonſtrations de reſpect. Un Capitaine de vaiſſeau qui ſe trouvoit pour lors à la Maiſon, nous répéta pluſieurs fois depuis, que jamais de ſa vie il n'avoit été témoin d'un ſpectacle qui l'eût plus édifié. Je vous ai mandé, d'une maniere aſſez détaillée, comment ils nous avoient reçus dans notre premier voyage : j'eſpere que nous n'aurons pas moins de conſolation dans celui que nous nous propoſons de faire inceſſamment : je vous en écrirai le ſuccès par la premiere occaſion. Engagez tous les Gens de bien qui s'intéreſſent à la bonne œuvre, à la recommander à Dieu dans leurs prieres. Nous examinerons, étant ſur les Lieux, s'il n'y auroit pas moyen d'établir à Manguenzo une eſpece de Séminaire pour former aux vertus Chrétiennes, & enſuite Eccléſiaſtiques, ceux des enfans des Chrétiens en qui nous remarquerions les plus heureuſes inclinations. Les parens nous confieroient bien

volontiers leur éducation ; & il nous en coûteroit peu pour leur nourriture & leur entretien. Ce seroit, je crois, le moyen le plus sûr, & peut-être le seul pratiquable pour établir solidement & perpétuer la Foi dans ces climats meurtriers pour les Européens. Il n'est pas à présumer qu'il se présente toujours un nombre suffisant de Missionnaires pour soutenir la Religion dans une si grande étendue de Pays. Car si nous voulions prendre notre tâche particuliere, elle seroit d'un Royaume pour chacun. D'ailleurs, s'il survenoit dans la suite quelque persécution, les Missionnaires Blancs seroient bientôt découverts au milieu d'un Peuple de Noirs : au lieu que les Naturels du Pays échapperoient bien plus facilement, à la faveur du tein, & par le crédit de leurs parens ou de leurs amis : ce qui seroit une ressource toujours assurée pour la Religion. Quoique les Apôtres fissent des miracles pour la propagation de la Foi, nous voyons qu'ils ne négligeoient pas ce moyen de prudence, & qu'il

formoient des Prêtres pour la soutenir dans les lieux où ils l'avoient établie par la Prédication. La Chrétienté du Sogno n'est réduite aujourd'hui à un état si déplorable, que parce que les Missionnaires se sont plus attachés à convertir les Peuples, qu'à leur former des Guides qui pussent les diriger & les conduire à leur défaut. Il me semble qu'il faudroit penser à l'un, sans négliger l'autre. La chose, sans doute, demanderoit du temps & des soins, & je sens bien que pour ne pas exposer la Religion, il faudroit que ces Negres fussent longtemps éprouvés, avant qu'on les élevât au Sacerdoce; mais pendant ce temps d'épreuve même, ils nous seroient d'une grande utilité, en faisant la fonction de Catéchistes, & en disposant les Payens au Baptême. Le zele & la piété avec lesquels ils s'acquitteroient de ce premier emploi, feroient juger de leurs dispositions pour un Etat plus relevé: les Prêtres Negres du Cap Verd édifient par la pratique de toutes les vertus Ecclésiastiques.

Nous sommes tous, vous le sa-

vez, dans la résolution de suivre notre vocation, & d'offrir à Dieu, s'il l'exige, le sacrifice de notre vie, pour tant de milliers d'ames qu'il a rachetées de son sang; mais si avant même que nous pussions parvenir à nous former des Successeurs sur les Lieux, les maladies & la mort nous poursuivoient de telle sorte que, d'après l'avis des personnes éclairées, nous fussions obligés de conclure que la Providence ne veut pas que nous soyons les Ministres du salut pour ces Peuples, je crois qu'il ne faudroit pas encore renoncer à l'espérance de les sauver par eux-mêmes, en employant ailleurs le moyen que nous nous proposons d'employer chez eux, c'est à dire, en faisant passer en France, ou à Saint-Domingue, des enfans des Chrétiens que nous éleverions dans un Séminaire, jusqu'à ce que nous les jugions en état d'annoncer avec fruit l'Evangile à leurs Compatriotes. Le climat de Saint-Domingue est supportable pour les Negres & pour nous.

Vous sentez, mieux que je ne

puis vous le dire, que tout dépend de ces commencemens & du nombre de fideles Coopérateurs que vous nous enverrez. Ne diſſimulez rien à ceux qui ſe préſenteront à vous pour la bonne œuvre : dites-leur que les Rois nous protégent, & ſpécialement celui de Kakongo, dans les Etats duquel nous ſommes fixés : que ſon Succeſſeur déſigné eſt dans les mêmes diſpoſitions à notre égard : que les Princes & les Miniſtres nous favoriſent, que le Peuple nous chérit : mais demandez-leur en même temps, ſi les fatigues, ſi les maladies, ſi la mort même ne leur fait point de peur : car il faut s'attendre à tout cela quand on vient ici : mais ſi une infinité de Négocians ne font point difficulté de courir tous ces riſques pour quelques avantages temporels ; des Eccléſiaſtiques animés de l'eſprit de leur Etat, ſeroient-ils plus timides ; & pourroient-ils appercevoir l'ombre même du péril, dans la conſolante alternative ou de mourir victimes de leur charité, ou de contribuer à gagner des milliers d'ames à Jeſus-Chriſt ? Pauvres

Brebis ! ſi vous portiez des toiſons d'or, vous ne manqueriez point de Paſteurs ; mais non, ce ſeroient des mercenaires ; & nous avons cette confiance en Dieu, que des Ames qui ſont bien plus précieuſes que l'or, exciteront auſſi dans des cœurs charitables & généreux une ſoif plus ardente que ne l'eſt celle des richeſſes dans les cœurs mondains. Je deſirerois aſſurément, & il ſeroit bien à ſouhaiter, pour ces commencemens, que vous puſſiez nous envoyer un bon nombre de Confreres ; mais je ne puis m'empêcher de vous faire reſſouvenir de ce que nous nous ſommes ſouvent dit enſemble : qu'il falloit nous aſſurer avec beaucoup plus de ſoin de la qualité que de la quantité. Il eſt de la prudence de faire attention à la conſtitution phyſique des Sujets : les tempéramens les plus robuſtes ne ſont pas toujours ceux qui ſe plient le mieux aux fatigues & à la révolution qu'opere le climat ; il faut cependant une certaine vigueur de corps pour ſoutenir ces aſſauts : je crois qu'il ſeroit à propos de prendre là-deſſus

l'avis de quelque habile Médecin ; car il ne ſeroit pas de l'intérêt de la Religion d'envoyer ici à une mort probable, des Sujets zélés qui pourroient la ſervir utilement en France. Si ceux qui ſe préſenteront avoient des connoiſſances étendues, & des talens diſtingués, nous en bénirions le Seigneur ; mais on eſt bien ſavant quand on connoît Jeſus Chriſt : un Miſſionnaire en ſait aſſez, quand il joint à la ſcience du ſalut la capacité de la tranſmettre à ſes freres ; & aujourd'hui, comme du temps des Apôtres, ce n'eſt point par les diſcours étudiés de la Sageſſe humaine, c'eſt par la vertu & la conformité de nos mœurs avec les vérités que nous annonçons, que nous pouvons nous promettre, avec le ſecours de la Grace, la converſion des Infideles & des Pécheurs. Quand nous pouvons nous répondre de la piété pour le cœur, nous devons, comme Saint Paul, nous contenter du néceſſaire pour l'eſprit ; & ce néceſſaire peut ſe réduire à un jugement ſain, joint à une certaine aptitude pour apprendre la

Langue, en quoi la mémoire eſt d'une plus grande reſſource que la plus riche imagination.

Je ne doute pas que tous les Gens de bien, à qui vous ferez connoître l'état des choſes, ne s'empreſſent de venir au ſecours de la Miſſion. Tous peuvent concourir, en quelque maniere, à la rendre plus floriſſante. Les prieres des perſonnes Religieuſes & de celles qui ne ſont point avantagées des biens de la fortune, nous feront d'un grand ſecours. Les Eccléſiaſtiques qui ſavent ſe renfermer dans les bornes du néceſſaire, trouveront moyen de participer à la bonne œuvre, ſans manquer à ce qu'ils doivent aux Pauvres des Lieux; & les Riches n'en ſeront pas moins riches, en appliquant à la Miſſion la dépenſe qu'ils auroient faite pour une partie de plaiſir; & ils auront l'avantage de racheter leurs péchés par des aumônes deſtinées à gagner des ames à Jeſus-Chriſt. Quoique la charité de bien des Chrétiens ſoit refroidie, je ne déſeſpere pourtant pas que vous ne trouviez de quoi nous procurer le

néceſſaire que nous vous demandons.

Nous recevrons avec bien du plaiſir de vos nouvelles, par le premier Vaiſſeau qui viendra de France; mais notre joie ſera complette, ſi elles nous ſont apportées par quelques nouveaux Confreres. Que ceux à qui Dieu inſpirera le deſſein de venir nous joindre ne s'inquiétent ni de leur nourriture, ni de leurs vêtemens : la terre & toutes ſes productions ne ſont-elles pas au Seigneur? Ici, comme ailleurs, perſonne ne ſeme ni ne moiſſonne pour les petits oiſeaux, & il leur donne leur nourriture : en fera-t-il moins pour nous? Si la charité des Chrétiens ne pourvoyoit pas à nos beſoins, il commanderoit aux Payens de le faire eux-mêmes. Rien ne ſauroit manquer à celui qui ne cherchant que le Royaume de Dieu, s'abandonne généreuſement à la Providence. C'eſt ce que nous avons éprouvé en mille manieres, depuis notre arrivée en Afrique. Quand nous avons couché le long des bois & des forêts, n'ayant rien pour nous

défendre contre les bêtes féroces, elles ne nous ont point fait de mal. Quand nos provisions de bouche nous ont manqué, nous avons vécu aux dépens des Infideles ; & vous devez vous rappeller qu'un jour où, excédés de fatigue & de faim, nous avions pris le parti, ne pouvant mieux faire, de nous coucher sans souper au bord d'une Forêt ; nous trouvâmes, comme par miracle, en y entrant, une cabane abandonnée pour nous loger, notre souper tout préparé, & des vivres pour le reste de notre route. Ceux d'ailleurs qui passeront ici actuellement, y trouveront en arrivant un azile & des facilités pour apprendre la Langue : les provisions de bouche que nous recevrons de France seront pour eux plutôt que pour nous, qui commençons à savourer le manioc & la banane. Prions surtout le Maître de la moisson, prions-le avec ferveur & persévérance de benir son ouvrage. Engagez toutes les personnes de piété à prier pour la même fin. Ces prieres réunies nous rendront le Ciel favorable, & attireront sur

nos travaux les bénédictions auxquelles nos infidélités pourroient mettre obstacle.



REMARQUES SUR LA CARTE, *en faveur des Pilotes qui abordent aux rades de* Loango, Malimbe, Cabinde, *&c.*

LES plus habiles Navigateurs ne ſont pas ſans inquiétude, quand ils abordent pour la premiere fois ſur des côtes qu'ils ne connoiſſent que par des Cartes, dont la fidélité leur eſt ſouvent plus que ſuſpecte ; & l'on a cru qu'on leur rendroit un ſervice important, en leur faiſant part des obſervations faites ſur les Lieux, tant par les Miſſionnaires que par un Capitaine expérimenté qui fréquente depuis longtemps les côtes de l'Afrique. Quoiqu'on n'ait pas eu en vue de faire une Carte marine, on s'eſt néanmoins appliqué à donner à celle ci toute la préciſion poſſible. Les latitudes ſont conformes à celles qu'on obſerve conſtamment : les différences qu'on remarquera, dans la comparaiſon avec les autres Cartes, ſont une

preuve de leur peu d'exactitude : il s'en trouve dont l'erreur eſt de plus d'un demi degré.

Quant aux Longitudes, on ne ſauroit les aſſigner avec la même préciſion ; mais l'erreur qu'on trouve dans le trajet d'Afrique en Amérique, fait juger que celles ſur leſquelles on s'eſt réglé juſqu'à préſent, péchent en excès. Il eſt vrai que cette erreur n'a pas été obſervée conſtamment la même dans toutes les ſaiſons : ce qui donne lieu de conjecturer que les courans l'occaſionnent en partie ; mais il n'eſt aucun temps où elle ne ſoit ſenſible ; & où les Navigateurs n'arrivent au terme de leur voyage, lorſqu'ils s'en croyent encore à une diſtance notable.

On auroit pu couvrir cette Carte d'une infinité de noms de Villes, de Bourgs & de Villages ; mais comme on s'eſt fait une Loi, pour la Carte comme pour l'Hiſtoire, de ne donner rien aux conjectures, ni aux à-peu-près, on a mieux aimé laiſſer en blanc les Lieux qu'on n'avoit point parcourus, que d'aſſigner au

hazard leurs positions respectives ; ou sur le rapport des Negres, ou sur la foi plus suspecte encore des Cartes géographiques de ces Royaumes, que nous avons toutes trouvées évidemment défectueuses pour la partie que nous connoissons ; & plus encore pour l'intérieur du Pays que pour les Côtes maritimes.

Ce n'est pas néanmoins que cette partie soit traitée d'une maniere bien exacte dans ces Cartes ; & si l'on veut se donner la peine de les comparer avec celle ci, on reconnoîtra des différences essentielles. C'est gratuitement, par exemple, que ceux qui les ont tracées supposent un beau Port sur la Côte de Iomba : on ne voit rien de semblable quand on est sur les Lieux. Il n'en coûte pas plus à ces Faiseurs de Cartes, pour transporter les rivieres, que pour former des Ports magnifiques : les Missionnaires, dans le voyage qu'ils ont fait par terre de Iomba à Loango, en suivant le rivage, ont été arrêtés par plusieurs rivieres qui ne coulent point sur ces Cartes, & il y en a d'autres dont les lits y

ſont tracés, & qu'ils n'ont point apperçues : ils ont rétabli les choſes ſur celle-ci, ou plutôt ils les ont laiſſées comme ils les ont trouvées.

On a marqué ſoigneuſement tous les écueils que l'on a découverts depuis Iomba juſqu'au delà de Loanguilli ; mais on n'oſeroit ſe flatter de la même exactitude depuis Loanguilli juſqu'au Port de Malimbe ; parce que l'on a fait ce trajet par mer, ſans pouvoir s'approcher aſſez près des côtes pour les bien reconnoître. Nous allons commencer par la Partie méridionale pour le détail des Obſervations.

Fleuve du Zaire.

On a donné tous ſes ſoins à faire graver exactement l'Embouchure de ce Fleuve, qui par ſa décharge impétueuſe dans la mer y forme un Courant des plus violens. Pour le traverſer, en venant du Sud vers le Port de Cabinde, on côtoye la terre à diſtance d'une lieue & demie ou deux lieues, en prenant neuf ou

dix braſſes d'eau. La côte eſt baſſe & couverte de bois.

S'il arrivoit qu'on ſe trouvât, à l'entrée de la nuit, ſur la rive méridionale du Courant, il faudroit mouiller au S. O. dans le Cap Padron, à une lieue & demie, ou deux lieues de Terre; & attendre le lendemain, pour appareiller, que la briſe fût formée : il ſeroit imprudent de tenter le paſſage pendant la nuit. C'eſt ordinairement ſur les neuf ou dix heures que vient la briſe, du S. S. O. à l'O. S. O.. On dirige la Proue de l'E. N. E. au N. E., afin de mieux préſenter le bout au Courant, juſqu'à ce qu'on commence à entrer dans le Lit du Fleuve; car alors on met la Proue au N. N. E., en obſervant d'avoir toujours la ſonde à la main. L'eau a tant de force vers le milieu du Lit, qu'elle entraîne la ſonde, ſans qu'il ſoit poſſible d'y trouver fond : enſorte qu'on tenteroit inutilement d'y mouiller, ſi l'on y étoit ſurpris par un calme.

Quand on a traverſé ce Courant impétueux, on trouve depuis ſeize

juſqu'à treize braſſes d'eau. Il faut alors ſe rapprocher de Terre juſqu'à la diſtance d'environ une lieue & demie, & s'entretenir par les ſix & huit braſſes, ſans jamais en prendre moins de cinq; ſi l'on ne veut pas s'expoſer à donner ſur des bancs de ſable, qui ne ſont pas couverts de plus de quinze pieds d'eau. Un autre avantage que l'on trouve à s'entretenir par cette hauteur d'eau, c'eſt qu'on rencontre partout un fond égal & qui forme un bon mouillage; reſſource dont on eſt heureux de pouvoir profiter quand on ſe trouve ſurpris par les calmes. Dès qu'on apperçoit la montagne de Cabinde, on peut gouverner au N. E., pourvu qu'on s'entretienne toujours par le même fond.

De quatre à cinq lieues de Cabinde on découvre les Navires qui ſont en rade par-deſſus une Langue de terre fort baſſe, qu'on nomme la *Pointe des Palmiſtes*, parce qu'elle eſt couverte de palmiers. Si l'on ne veut pas entrer tout de ſuite dans la Rade; il faut, pour ſe mettre en bon mouillage, amener les Navires

à l'E. S. E.; & laiſſer la *Pointe des Palmiſtes* au S. S. O., par les cinq à ſix braſſes, fond de ſable vaſeux.

Rade de Cabinde.

Pour entrer à Cabinde, il faut gouverner ſur un gros arbre qu'on apperçoit aiſément dans le fond de la Baie, au S. E. $\frac{1}{4}$ S. de la Bouſſole, afin d'éviter les bancs de ſable de la riviere de Bélé, qui ſont très-dangéreux, & qu'on laiſſe à bas-bord. Il ne briſe deſſus que pendant les rats de marée.

Il faut auſſi avoir ſoin de donner du tour à la pointe de Cabinde, qui eſt bordée d'écueils qui s'avancent un tiers de lieue en mer.

On mouille dans la Rade par trois braſſes & demie, fond de vaſe molle. On affourche E. N. E., & O. S. O., la plus forte ancre à ſtri-bord, à cauſe des coups de vent de S. E. & de S. Ceux de N. O. ſont quelquefois violens; mais en affourchant E. N. E., les deux cables fatiguent enſemble.

Pour être en bon mouillage, il faut 1°. que la pointe de Cabinde ſe

trouve à l'O. S. O., à demi-lieue de diſtance : 2°. que la deſcente, d'où l'on ſe rend aux Comptoirs, ſe trouve au S. S. O., à un tiers de lieue ; 3°. enfin, que le gros arbre qui s'apperçoit au fond de la Baie, ſe trouve au S. E., & à la diſtance de deux tiers de lieue. On peut rectifier ſur ce relevé, qui eſt de la plus grande exactitude, une erreur dont on ne s'eſt apperçu qu'après l'impreſſion de la Carte : c'eſt que le mouillage y eſt placé trop au fond de la Baie.

Rade de Malimbe.

Malimbe eſt au N. N. E. de Cabinde, & à ſept lieues de diſtance. On reconnoît la Rade, quand on n'y découvre point de Vaiſſeaux, à une éminence qui borde le rivage, & à une petite pointe de rocher qui avance en mer. On mouille à une bonne lieue de terre, ſans avoir d'abri.

Quand on s'approche de la Côte on trouve une chaîne de rochers ſous l'eau, au bout de la pointe dont nous venons de parler. Les

Chaloupes paſſent par-deſſus pour ſe rendre à terre, en s'écartant plus ou moins de la pointe, ſelon que la Mer eſt plus ou moins agitée ; quand une fois on a paſſé le ſommet de cette pointe, on ſe replie à droite ſur ſon côté. On trouve toujours moins d'agitation à meſure qu'on eſt plus pres de la terre, & l'on peut s'en approcher aſſez pour y deſcendre ſans le ſecours des pyrogues.

Rade de Loango.

La Rade de Loango eſt bonne & ſûre, les Navires y ſont tranquilles. Elle eſt terminée au N. E. par une pointe de terres baſſes, au bout de laquelle ſont des chaînes de Rochers qui mettent à l'abri des vents de S. O. : elles s'avancent en Mer plus d'une demi-lieue. On laiſſe, en les côtoyant, leur extrémité la plus au large à l'O. N. O. des Navires qu'on apperçoit en rade, & l'on ſe met S. E. & N. O. relativement à eux pour aller les joindre.

Si en abordant on n'appercevoit point de Navires au mouillage, on gouverneroit S. E. ſur une touffe

d'arbres remarquable, nommé le bois Loubou : ou enfin, si l'on craignoit de se tromper, on n'auroit qu'à mettre le Pavillon en berne & tirer le canon : aussi-tôt des Negres experts arriveroient à bord avec leurs pyrogues, & iroient indiquer le mouillage.

On trouve à deux ou trois lieues de distance de terre six à sept brasses d'eau : tout-à coup on arrive à cinq brasses, & insensiblement à quatre : ce fond conduit au mouillage qui se fait par 17, 18, 19 & 20 pieds d'eau, selon la grandeur du Navire : le fond est de vase mêlée de sable fin. On y affourche N. N. E., & S. S. O. à un tiers de lieue de terre.

Quand on a mouillé par vingt pieds, la pointe du Sud de la Baie reste au S. O. ; la touffe d'arbres du bois Loubou, sur laquelle on a gouverné en entrant, se trouve au S. S. E. 5 d. E., & le milieu du bois Ma kimbe à l'E. S. E. 5 d. S.

Le meilleur mouillage pour les petits Navires, est par 17 & 18 pieds d'eau. Alors la pointe du Sud reste au S. O. $\frac{1}{4}$ O., & O. S. O. ; &

l'on ſe trouve par ce moyen à l'abri des rats de marée, qui ſont quelquefois aſſez violents ſur cette Côte. Cette poſition néanmoins a ſes inconvéniens : comme on eſt plus proche de la terre, on ſe trouve plus expoſé aux exhalaiſons mal ſaines qui s'en élevent, ſur-tout pendant la ſaiſon des plus grandes chaleurs & des pluies, c'eſt-à-dire depuis les mois d'Octobre ou Novembre juſqu'à ceux d'Avril ou Mai.

Les Chaloupes ne s'approchent pas juſqu'à la terre, on les mouille au large en dehors d'une barre de ſable ſur laquelle les vagues s'élevent beaucoup, & l'on fait uſage des pyrogues pour prendre terre.

Les Barques, pour ſortir de la Baie, peuvent faire l'O. N. O., quand il n'y a point de briſans, & le N. O. s'il y en a ; mais les Navires doivent faire au moins le N. N. O.

On a ſuivi dans ces remarques l'indication de la Bouſſole, ſans rectifier la variation, qui en 1773 étoit de 18 d. 20 min. N. O. à Loango.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

PREMIERE PARTIE.

CHAP. I. *IDÉE de l'Ouvrage & sa division.* pag. 1
CHAP. II. *De la situation du Pays, & de la température de l'air.* 7
CHAP. III. *Du Sol, des Eaux & des Forêts.* 11
CHAP. IV. *Des Plantes, des Légumes, & des Fruits de la Terre.* 14
CHAP. V. *Des Arbres & des Arbrisseaux.* 20
CHAP. VI. *Des Animaux.* 31
CHAP. VII. *Des Sociétés.* 52
CHAP. VIII. *Le caractere du Peuple. Ses vices & ses vertus.* 57
CHAP. IX. *Des Mariages & des Alliances.* 85
CHAP. X. *De l'Education des Enfans.* 96
CHAP. XI. *Des Arts & Métiers.* 98
CHAP. XII. *De la maniere de s'ha-*

biller, & de quelques usages particuliers. 109
CHAP. XIII. *Du Gouvernement.* 119
CHAP. XIV. *Des Princes, & des droits à la Couronne.* 127
CHAP. XV. *Des Loix, & de la maniere dont on rend la Justice.* 135
CHAP. XVI. *De quelques usages particuliers aux Rois de Kakongo.* 145
CHAP. XVII. *Du Commerce.* 149
CHAP. XVIII. *De la Guerre.* 161
CHAP. XIX. *De la Langue.* 170
CHAP. XX. *De la Religion & de ses Ministres.* 187

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *Origine de la Mission.* 203
CHAP. II. *Départ des Missionnaires, & leur arrivée en Afrique.* 208
CHAP. III. *Les Missionnaires rencontrent un Seigneur, qui leur offre une Terre pour s'établir.* 215
CHAP. IV. *Etablissement des Missionnaires à Kibota.* 220
CHAP. V. *Différens contre-temps obligent les Missionnaires à repasser en Europe.* 227

CHAP. VI.

CHAP. VI. *Deux nouveaux Missionnaires rétablissent la Mission.* 230
CHAP. VII. *Les Missionnaires se déterminent à rester en Afrique.* 234
CHAP. VIII. *L'Inspecteur général des côtes maritimes ne permet point aux Missionnaires de se fixer dans le Village où ils s'étoient rendus. Le Ministre des Affaires étrangeres leur promet un établissement plus avantageux.* 240
CHAP IX. *Les deux Missionnaires se trouvent réunis à Kinguélé, où le Roi les comble de ses faveurs.* 247
CHAP. X. *Le Roi fait bâtir une Chapelle aux Missionnaires. L'un de ses fils leur est d'un grand secours pour l'étude de la Langue.* 255
CHAP. XI. *Les Missionnaires, après avoir annoncé l'Evangile à plusieurs Particuliers, le prêchent publiquement en présence du Roi, qui continue de les protéger.* 261
CHAP XII. *Un des Missionnaires répete dans les principaux endroits du Royaume les Instructions qui avoient été faites dans la Capitale, & avec le même succès.* 268
CHAP. XIII. *Les Missionnaires sont*

obligés de repasser en France. 276
CHAP. XIV. *Passage des Missionnaires, & leur arrivée en Afrique.* 285
CHAP. XV. *Les Missionnaires se mettent en route pour Kinguélé.* 291
CHAP. XVI. *Le Roi de Kakongo procure un établissement aux Missionnaires.* 306
CHAP. XVII. *Les Missionnaires découvrent des Chrétiens dans le Royaume de Kakongo.* 315
CHAP. XVIII. *Dernieres nouvelles arrivées de Kakongo.* 351

REMARQUES sur la Carte, en faveur des Pilotes qui abordent aux Rades de Loango, Malimbe, Cabinde, &c. 372

Fin de la Table.

On apprend que la Guerre que le Comte de Sogno faiſoit à l'Uſurpateur du Royaume de n'Goïo, vient d'être terminée par un Traité de Paix à l'avantage du Comte. On a auſſi reçu les nouvelles les plus affligeantes pour la Miſſion : tous les Miſſionnaires, ceux même qu'on croyoit faits au climat, ou de tempérament à s'y faire, ſont tombés malades, dans la derniere ſaiſon pluvieuſe ; & ſe ſont vus réduits à un état d'épuiſement & de langueur qui les a mis hors d'état de remplir aucune des fonctions de leur Miniſtere. Il ſeroit bien triſte que l'eſpérance que faiſoit concevoir une ſi belle & ſi riche moiſſon, ſe terminât au regret de ne pouvoir en faire la récolte.

ERREURS A RECTIFIER.

Je me crois obligé, pour la fidélité de l'Hiſtoire, de donner ici quelques éclairciſſemens ; & d'indiquer

quelques erreurs que m'a fait appercevoir l'un des Auteurs des Mémoires ſur leſquels j'ai écrit.

PREMIERE PARTIE, CHAP. XVI. Il eſt permis au Roi de Kakongo de recevoir des Marchandiſes d'Europe dans ſon Palais, pourvu qu'il n'y touche pas. Ceux qui portent des habits d'étoffes étrangeres, ont grand ſoin de ſe tenir à une certaine diſtance de ſa perſonne, de peur de le toucher. Il ne boit au ſon de la clochette que dans la Salle des Audiences. Je donne au Roi actuel cent vingt-ſix ans; il en a cent vingt-huit révolus. Un Gentilhomme (1) de Nantes, qui l'a vu l'année derniere, & qui a chaſſé avec lui, m'a aſſuré que ſon âge étoit connu de tous les Navigateurs qui fréquentent les côtes de Loango.

CHAP. XVII. La défenſe que le Mafouque de Kakongo fait aux Courtiers de recevoir des avances ſur le prix des Eſclaves qu'ils doivent livrer, eſt habituellement

(1) M. de Foligny, Capitaine de Vaiſſeau.

tranſgreſſée, ſous les yeux même de ce Miniſtre.

CHAP. XIX. *Lêzé*, que j'ai cité comme un des ſubſtantifs qui ſont toujours ſuivis de leurs articles, prend le ſien avant ou après, ſelon les circonſtances. On doit lire dans le même chapitre, *i-mené lia* pour *i-lia*.

CHAP. XX. Les Negres circoncis que l'on voit dans ces Royaumes, ſont tous, ou preſque tous Etrangers.

Page 9, *ligne* 28, été: *liſez*, Eté.

Page 38, *ligne* 14, ſervent de retraite à: *liſez*, ſont remplis de.

Page 45, *ligne* 18, les Forêts: *liſez*, les arbres des Forêts.

Page 63, *ligne* 28, aîre: *liſez*, faire.

Page 65, *ligne* 24, faiſoient: *liſez*, faiſoit.

Page 104, *ligne* 8, eſprit: *liſez*, Eſprit.

Page 105, *ligne* 14, de ſuivre cet homme: *liſez*, de le ſuivre.

Page 124, *ligne* 19, ſes: *liſez*, les.

Page 144, *ligne* 20, ſon jugement: *liſez*, à ſon jugement.

Page 149, *ligne* 22, ennemis, irreconciliables : *lisez*, ennemis irréconciliables.

Page 163, *ligne* 6, les : *lisez*, ses.

Page 211, *ligne* 2, lui : *lisez*, leur.

Page 218, *ligne* 2, penchant, de : *lisez*, penchant de.

Page 228, *ligne* 13, contet : *lisez*, content.

Page 239, *ligne* 14, fixes : *lisez*, fixés.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, l'*Histoire de Loango, Kakongo, & autres Royaumes d'Afrique, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui ne m'ait paru digne de l'impression. A Paris ce 26 Mai 1776.

D'HERMILLY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos,

Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur Abbé Proyart, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public : l'*Histoire de Loango, Kakongo, &c.* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'im-

preſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Hue de Miromenil, qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Maupeou, & un dans celle dudit Sieur Hue de Miromenil, le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le cinquieme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſeize, & de notre regne le troiſieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

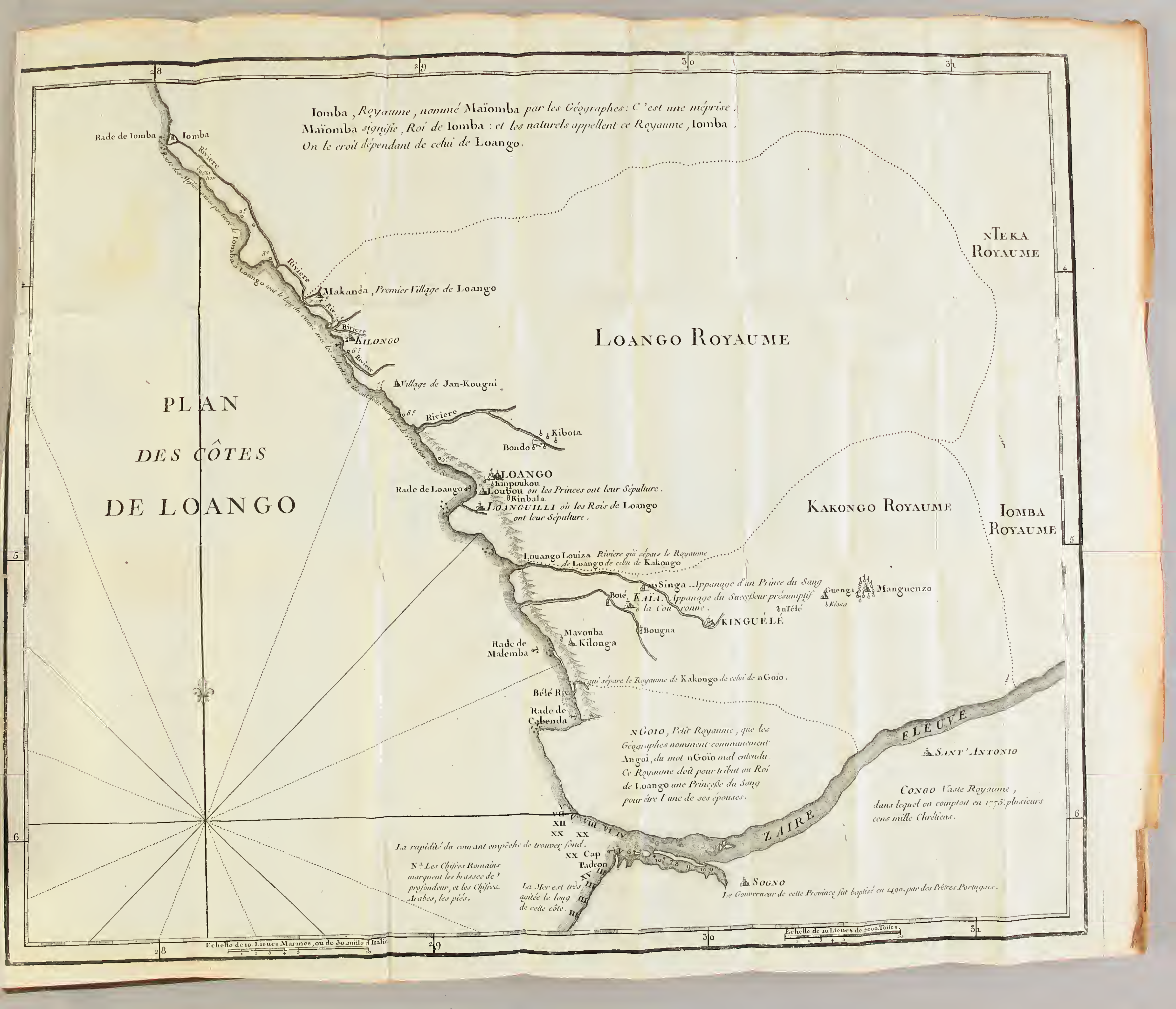
Signé LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Impri-

meurs de Paris, No 649, Fol. 167, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, article IV. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du même Réglement. A Paris, ce 18 Juin 1776.

LAMBERT, Adjoint.

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, 1776.



Iomba, Royaume, nommé Maïomba par les Géographes: C'est une méprise, Maïomba signifie, Roi de Iomba: et les naturels appellent ce Royaume, Iomba. On le croit dépendant de celui de Loango.
Rade de Iomba
Iomba
Riviere
Makanda, Premier Village de Loango
Riviere
KILONGO
Riviere
Village de Jan-Kougni
Riviere
Kibota
Bondo
LOANGO ROYAUME
nTEKA ROYAUME
PLAN DES CÔTES DE LOANGO
LOANGO
Kinpoukou
Rade de Loango
Loubou ou les Princes ont leur Sépulture.
Kinbala
LOANGUILLI où les Rois de Loango ont leur Sépulture.
KAKONGO ROYAUME
IOMBA ROYAUME
Louango Louiza Riviere qui sépare le Royaume de Loango de celui de Kakongo
nSinga Appanage d'un Prince du Sang
Boté
KAÏLI Appanage du Successeur présumptif à la Couronne.
Guenga
Manguenzo
nTélé
KINGUÉLÉ
Bougna
Mavonba
Kilonga
Rade de Malemba
qui sépare le Royaume de Kakongo de celui de nGoio.
Bélé Riv.
Rade de Cabenda
nGOIO, Petit Royaume, que les Géographes nomment communement Angoi, du mot nGoïo mal entendu. Ce Royaume doit pour tribut au Roi de Loango une Princesse du Sang pour être l'une de ses épouses.
FLEUVE ZAIRE
SANT' ANTONIO
CONGO Vaste Royaume, dans lequel on comptoit en 1773. plusieurs cens mille Chrétiens.
La rapidité du courant empêche de trouver fond.
Cap Padron
Nª. Les Chiffres Romains marquent les brasses de profondeur, et les Chiffres Arabes, les piés.
La Mer est très agitée le long de cette côte.
SOGNO
Le Gouverneur de cette Province fut baptisé en 1490. par des Prêtres Portugais.
Echelle de 10 Lieues Marines, ou de 30 mille d'Italie
Echelle de 10 Lieues de 2000 Toises
28
29
30
31
4
5
6


RPJCB





